

# RES PUBLICA

REVUE DE L'INSTITUT BELGE DE SCIENCE POLITIQUE  
TIJDSCHRIFT VAN HET BELGISCH INSTITUUT VOOR WETENSCHAP DER POLITIEK  
REVIEW OF BELGIAN POLITICAL SCIENCE INSTITUTE

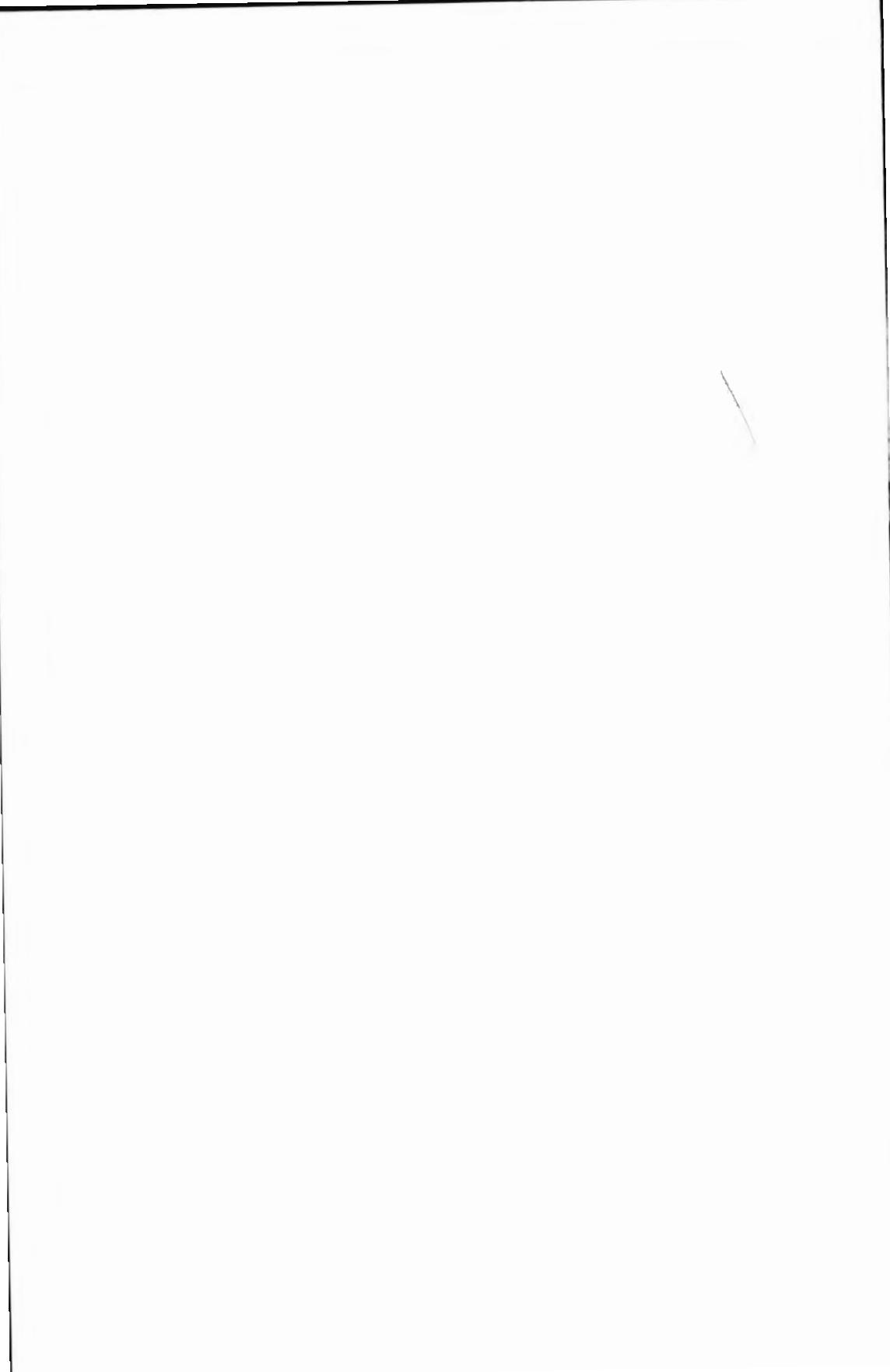
---

## SOMMAIRE - INHOUD - CONTENTS

### Elections anticipées - Vervroegde verkiezingen 10-3-1974

- L'évolution de l'opinion publique belge: 1971-1974,  
par Nicole DELRUELLE-VOSSWINKEL . . . 347-372
- De lijstensamenstelling in de BSP,  
door Jan CEULEERS. . . . . 373-386
- Les polls électoraux,  
par André PHILIPPART . . . . . 387-404
- Le système des partis en Belgique,  
par A.P. FROGNIER et P. DELFOSSE . . . 405-424
- Overeenkomst en tegenstelling in de verkiezingsplatformen,  
door Guy TEGENBOS . . . . . 425-450
- X De verkiezingspropaganda na een « onverwachte »  
parlements-ontbinding,  
door G. FAUCONNIER . . . . . 451-462
- Premiers aperçus sur la campagne législative  
1974 à la RTB,  
par Gabriel THOVERON, Claude GEERTS,  
Clairette DELMOTTE, Roger DESCHAMPS,  
José-Manuel NOBRE-CORREIA et Jacqueline THOVERON . . . 463-502
- De parlementsverkiezingen in radio en TV  
(BRT),  
door Herman SANTY . . . . . 503-516
- Les élections législatives du 10 mars 1974,  
par William FRAEYS . . . . . 517-536
- A propos d'un projet de réforme du code électoral,  
par J. BEAUFAYS et H. BRENY . . . . . 537-546
- Les élections des conseils provinciaux,  
par Raymond COSTARD . . . . . 547-572
- 

VOLUME - BUNDEL XVI - 1974 - N. 3-4



# L'évolution de l'opinion publique belge : 1971-1974

---

par Nicole DELRUELLE-VOSSWINKEL

Chargée de cours à l'U.L.B.  
Directeur de l'I.N.U.S.O.P.

★

A l'instar d'autres pays d'Europe Occidentale (1), la vie politique belge a longtemps été dominée par l'existence de *trois grandes familles politiques* : 1° un groupe traditionnellement attaché au catholicisme ; 2° un groupe traditionnellement attaché aux partis communiste et socialiste ; 3° un groupe traditionnellement attaché à la bourgeoisie et aux classes moyennes.

Ces trois familles politiques correspondent à *deux déterminants principaux du comportement électoral* : *l'intégration à la communauté catholique et l'identification subjective à une classe sociale*, le premier jouant un rôle capital pour les votes en faveur du PSC-CVP, le second intervenant surtout pour le PSB-BSP et le PLP-PVV.

Pour la première fois en Belgique, un sondage d'opinion post-électoral réalisé au lendemain des élections de 1968 (2), a permis d'apprécier le rôle de ces déterminants, et de voir que les partis composant chaque famille politique, présentent des traits distinctifs quant à la structure de leur électorat, laquelle rend compte de certains types de motivations et de certains modes de participation politique.

Mais en 1965 s'est produit une rupture qui se trouva confirmée lors des élections de 1968 et de 1971. L'enquête précitée de 1968 a permis de déceler le sens des déplacements de voix. Les plus importants venaient du PSC-CVP dans les trois régions du pays et du PSB-BSP, spécialement à Bruxelles et en Wallonie. Encore qu'il ne faille pas négliger les déplacements de voix en sens divers (qui ont d'ailleurs augmenté nettement depuis 1965), on peut dire que les votes des électeurs changeants

---

(1) Voir notamment : K. LIEPELT, « Esquisse d'une typologie des électeurs allemands et autrichiens ». *Rev. franç. de Sociologie*, IX 1968.

(2) N. DELRUELLE, R. EVALENKO et W. FRAEYS, *Le comportement politique des électeurs belges*. Edit. de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, 1970.

se sont portés spécialement sur la VU d'abord, ensuite sur le PVV en Flandre ; à Bruxelles et en Wallonie sur le PLP en premier lieu, ensuite sur les partis communautaires.

La trame de notre vie politique paraissait donc s'être modifiée par l'apparition d'un nouveau type de clivage issu des tensions communautaires et par le changement d'image que le PLP-PVV a su acquérir auprès des électeurs.

Cependant, dès l'enquête de 1968, — et ce fut confirmé maintes fois lors de sondages réalisés par l'Institut Universitaire de Sondage d'Opinion Publique (INUSOP) — il était apparu :

1° Que les gains obtenus par les partis qui avaient bénéficié de ces déplacements de voix, ne pouvaient *trop rapidement* être considérés comme *stables*. On pourrait dire, rejoignant ainsi une thèse défendue par Lockwood à propos de la Grande Bretagne que les électeurs modifiant leur vote manifestaient un *attachement de type « utilitaire »* (3), toujours *susceptible d'une remise en question*.

2° Que les motivations des déplacements de voix présentaient maints aspects *ambivalents*. Ainsi pouvait-on distinguer *deux catégories bien différentes d'électeurs flottants* : les uns, *pragmatiques et réalistes*, paraissent fonder leur choix sur la confrontation des programmes ou des idées, les autres représenteraient ce qu'on a coutume d'appeler le « marais » (4), ce terme désignant l'ensemble des électeurs qui, du fait de leur peu d'intérêt pour la vie politique, n'ont pas de véritable tendance politique.

Autre aspect ambivalent : le fait que l'augmentation des électeurs changeants et flottants paraissait fondée sur plusieurs tensions nouvelles. Outre les tensions socio-économiques et confessionnelles — trame des clivages traditionnels — les tensions communautaires, mais aussi, pour reprendre le diagnostic de L. Huyse (5), des tensions pouvoir central - pouvoirs régionaux ou locaux et des tensions citoyens - pouvoir. Le succès des partis communautaires notamment paraissait également fondé sur les deux dernières tensions citées, ce qui explique que ce succès, paradoxalement, ait été dû en partie au dégoût, à l'aversion des électeurs à l'égard des problèmes communautaires (considérés comme graves mais « loin » dans les préoccupations, car ressentis « en dehors d'eux » et perçus comme faisant partie d'une « culture politique », sorte de nouvelle culture

(3) Par opposition à l'attachement « de solidarité » ; repris dans BOURDIEU, *Le métier de sociologue*. Mouton, Bordas, Paris, 1968, pp. 146 et suivantes.

(4) E. DEUTSCH, D. LINDON et P. WEILL, *Les familles politiques aujourd'hui en France*. Edit. Minuit, Paris, 1966, pp. 19 et suivantes.

(5) *La Relève* no 45, 6 novembre 1971.

de classe — le fait d'appareils étatiques, d'appareils de partis, de journalistes spécialisés — devant laquelle le sentiment d'inégalité est très grand (6).

Au seuil des élections du 10 mars 1974, les questions étaient : se trouve-t-on devant une *altération durable des divisions partisans* ? Les partis communautaires présentent-ils un *nouveau visage de l'opposition* ? (7).

Par rapport à ces interrogations, les élections du 10 mars ont constitué un tournant, arrêtant ou infléchissant des tendances qui n'avaient fait que s'accroître depuis 1965. Outre les explications au niveau du système politique qu'il est nécessaire de considérer, le sens de ces fluctuations doit également être recherché dans l'état de l'opinion depuis 1971. L'apport des sondages d'opinion est ici précieux. Dans les lignes qui suivent, nous présenterons quelques résultats d'enquêtes réalisées dans le cadre du sondage par *panel* (portant sur le même échantillon) que l'INUSOP effectue régulièrement et qui porte sur 1.500 électeurs belges (8).

Le sondage par *panel* s'avère particulièrement utile quand on désire observer et analyser la stabilité ou les changements des attitudes et des comportements par rapport aux attitudes et aux comportements antérieurs, sans qu'on se heurte au handicap des défaillances de mémoire et des rationalisations. L'intérêt est aussi que les changements qu'on discerne sont, par cette technique, « irréfutables » — ils ne peuvent être imputables à des fluctuations d'échantillonnage dues au hasard —, puisque ce sont les mêmes personnes qui sont interrogées.

Les points que nous nous efforcerons d'éclaircir concernent :

- 1° le sens des déplacements de voix entre 1971 et 1974 ;
- 2° le moment où les décisions se sont cristallisées ;
- 3° la manière dont le climat politique était perçu ainsi que les préoccupations dominantes des électeurs avant les élections ;
- 4° l'impact de certaines attitudes sur les déplacements de voix : analyse des processus.

(6) Cf l'opinion de L. Huyse selon laquelle les fluctuations électorales constitueraient un début d'opposition à la politique de « pacification » et à ses règles de jeu (politique qui consiste à renoncer à pousser la logique des rapports de force jusqu'au bout en menant les grandes négociations dans l'ombre, selon certaines règles de jeu), cf *La Releve* n° 45, 6 novembre 1971.

(7) Ces observations ont été confirmées lors de plusieurs sondages réalisés depuis 1968 (notamment le sondage réalisé à la demande du journal *Le Soir* dans les communes de la périphérie bruxelloise en 1970 et dont les résultats ont paru dans *Le Soir* du 27 juin 1970).

(8) Il s'agit d'un échantillonnage selon la méthode des quotas (ceux-ci tenant compte par arrondissement, de la répartition de la population par âge, par sexe, par taux d'activité, par milieu socio-professionnel et par dimension de la commune).

## 1. Le sens des déplacements de voix entre 1971 et 1974 (9).

— *L'électorat du PSC-CVP* a manifesté, dans les trois régions, une grande stabilité. L'érosion que l'on constatait lors des élections précédentes vers les partis communautaires, paraît s'être arrêtée.

Une faible érosion semble persister cependant en faveur du PVV en Flandre et en faveur du PSB en Wallonie.

Ce parti a bénéficié de gains venant de tous les autres partis (excepté le PC) mais spécialement à Bruxelles venant d'électeurs ayant voté VU en 1971 ; en Wallonie venant d'électeurs ayant voté RW en 1971.

— *L'électorat socialiste* a manifesté une assez grande stabilité, spécialement en région wallonne, de manière moins nette en région flamande.

L'érosion que l'on constatait précédemment vers les partis communautaires semble s'être arrêtée à Bruxelles et en Flandre.

Dans ces deux régions cependant une érosion apparaît en faveur du PSC-CVP, et, en Flandre, en faveur du PVV. En Wallonie c'est en faveur du PSC mais également du RW qu'une érosion paraît se manifester.

Cependant ce parti a bénéficié de gains appréciables en provenance du FDF à Bruxelles et du RW, du PC et du PLP en Wallonie.

— *L'électorat PLP* a manifesté des tendances bien différentes selon les régions : on observe une grande stabilité en Flandre (où par ailleurs il bénéficie de gains en provenance d'anciens électeurs socialistes).

En Wallonie et à Bruxelles des pertes en faveur d'autres partis ont été enregistrées : à Bruxelles en faveur du PSC et du FDF (de manière assez égale semble-t-il) ; en Wallonie en faveur du RW, ensuite du PSB.

— *Chez les partis communautaires*, c'est au sein du RW que les plus grands flottements paraissent avoir été enregistrés (des gains en provenance d'anciens électeurs PLP mais des pertes en faveur du PSB).

Le FDF paraît avoir perdu davantage de voix en faveur du PSB. La VU a perdu des voix presque exclusivement en faveur du CVP.

Les tendances dominantes traduisent donc un « retour » d'un certain nombre d'électeurs changeants vers le CVP en Flandre et vers le PSC et le PSB en Wallonie et à Bruxelles. Mais outre ces phénomènes de retour, d'autres tendances méritent d'être particulièrement signalées :

— la régression du BSP (dont la régression cependant, en 1965, était moins nette que celle du PSB wallon et bruxellois et avait été en partie compensée aux élections de 1968) ;

---

(9) Le sens des déplacements a pu être étudié lors d'un sondage réalisé à la demande des journaux *Le Soir* et *De Standaard* au lendemain des élections (résultats parus les 9, 10 et 11 avril 1974).

— des déplacements de voix qui subsistent vers les partis communautaires en provenance des partis traditionnels (du PLP surtout, à Bruxelles et en Wallonie) ;

— des déplacements de voix en provenance du PSB-BSP vers le PSC-CVP, ce qui apparaît comme un phénomène nouveau.

## 2. Le moment où les décisions se sont cristallisées.

Des sondages effectués auprès du panel de l'INUSOP dès octobre 1972 permettent de suivre l'évolution des intentions de vote.

TABLEAU I  
Les intentions de vote de 1971 à 1974

	Déclarent avoir voté en 1971	Intentions de vote octobre 1972	Intentions de vote octobre 1973	Intentions de vote février 1974	Ont voté le 10 mars 1974
PSC-CVP . . . . .	27,4	25,6	21,8	22,3	30,7
PSB-BSP . . . . .	24,7	19,0	22,3	20,7	23,4
PLP-PVV . . . . .	13,6	11,6	13,1	11,8	13,0
FDF-RW . . . . .	9,4	8,7	10,9	8,2	9,0
VU . . . . .	7,7	10,6	12,3	8,8	6,9
PC . . . . .	1,7	1,3	1,2	1,5	1,4
Autre liste . . . . .	—	—		0,9	1,0
Blanc . . . . .				5,2	1,9
Refusent de répondre ou hésitent . . . . .	13,2	23,2	18,3	20,5	12,7

Le tableau I montre que la structuration des choix paraît s'être effectuée essentiellement pendant la campagne électorale.

C'est à l'égard du PSC-CVP que les hésitations paraissent avoir été les plus grandes. Entre les deux élections, la situation des partis communautaires, comme celle du PLP-PVV, paraissait assez stable (et même en augmentation à certains moments). On peut schématiser ainsi le sens de ces fluctuations :

PSC-CVP :   
 PSB-BSP :   
 PLP-PVV :   
 FDF-RW :   
 VU : 

A l'ouverture de la campagne électorale, les électeurs qui hésitaient sur leurs choix étaient particulièrement nombreux : 39 % à Bruxelles, 27 % en Flandre, 32 % en Wallonie (10).

TABLEAU II  
Les électeurs de mars 1974

Ont voté en mars 1974 :	Sur 100 électeurs en mars 1974			
	% fidèles « absolus »*	% fidèles ayant hésité**	% nouveaux électeurs	
			décidés début campagne	décidés en cours campagne
<b>Bruxelles</b>				
PSC-CVP . . . . .	42,4	6,1	18,4	33,1
PSB-BSP . . . . .	46,5	8,6	18,9	25,9
PLP-PVV . . . . .	36,7	13,3	10,0	40,0
DFD . . . . .	42,6	23,4	13,8	20,2
<b>Flandre</b>				
CVP . . . . .	57,4	18,4	9,2	14,9
BSP . . . . .	65,8	7,8	18,4	7,9
PVV . . . . .	40,3	8,1	27,4	24,2
VU . . . . .	62,5	5,0	25,0	7,5
<b>Wallonie</b>				
PSC . . . . .	38,8	20,0	7,5	33,7
PSB . . . . .	50,3	15,5	21,1	13,0
PLP . . . . .	43,3	20,0	16,7	20,0
RW . . . . .	33,9	12,5	23,2	30,3
Total = 100				

TABLEAU III

Les électeurs de 1971

Avaient voté en 1971 :	Sur 100 électeurs en 1971			
	% fidèles « absolus »*	% fidèles ayant hésité**	% défections dès le début campagne	% défections pendant campagne
<b>Bruxelles</b>				
PSC-CVP . . . . .	44,0	12,0	36,0	8,0
PSB-BSP . . . . .	55,1	10,2	20,4	14,3
PLP-PVV . . . . .	26,8	9,8	36,6	26,8
DFD . . . . .	41,2	22,7	27,8	8,2
<b>Flandre</b>				
CVP . . . . .	60,0	19,3	16,3	4,4
BSP . . . . .	52,1	6,3	29,2	12,5
PVV . . . . .	67,5	13,5	16,2	2,7
VU . . . . .	71,4	5,7	11,4	11,4
<b>Wallonie</b>				
PSC . . . . .	46,3	23,9	25,4	4,5
PSB . . . . .	55,5	17,1	18,5	8,9
PLP . . . . .	36,1	16,7	44,4	2,8
RW . . . . .	41,3	15,2	36,9	6,5
Total = 100				

\* Mêmes votes en 1971 et en 1974 (début de la campagne également).

\*\* Mêmes votes en 1971 et en 1974, mais au début de la campagne, hésitaient ou manifestaient des intentions différentes.

Les tableaux II et III permettent de situer temporellement les gains et les pertes de chaque parti.

La comparaison de la situation des partis dans les trois régions fait ressortir certaines différences appréciables.

— *Le PSC* : la proportion de fidèles « inconditionnels » parmi ses électeurs est la plus grande en Flandre, les hésitations pendant la campagne électorale paraissent avoir été plus fréquentes en Wallonie et à Bruxelles. Ses gains se sont spécialement produits *au cours* de la campagne électorale, surtout semble-t-il en Wallonie. Il a peu connu de pertes au cours de la campagne.

— *Le PSB* : la proportion de fidèles absolus par rapport à 1971 est la plus faible en Flandre ; parmi les électeurs de 1974 c'est également en Flandre que la proportion de gains est la plus faible.

Les hésitations paraissent avoir été plus fréquentes en Wallonie. Les gains de ce parti semblent en Wallonie s'être inscrits dès avant la campagne électorale, à Bruxelles il y a un peu plus de gains qui se sont produits au cours de la campagne.

Les pertes encourues par ce parti datent semble-t-il de dès avant la campagne.

— *Le PLP* : c'est en Flandre que, par rapport à 1971, il a conservé le plus de fidèles, c'est à Bruxelles qu'il en a conservé le moins. Les hésitations paraissent avoir été plus fréquentes en Wallonie.

Les gains, plus importants en Flandre, paraissent s'être inscrits dès avant la campagne électorale. Il en va de même de ses pertes, excepté cependant à Bruxelles où ses pertes comme ses gains, paraissent s'être produits davantage au cours de la campagne.

— *Les partis communautaires* : c'est la VU qui compte le plus d'électeurs fidèles ; c'est le RW qui compte le plus de « nouveaux » électeurs, pour ce parti, comme pour le FDF les gains paraissent s'être produits surtout au cours de la campagne tandis que pour la VU, ils s'étaient déjà inscrits dès avant la campagne.

Quant aux pertes de ces partis, il semble que c'est dès avant la campagne que leurs anciens électeurs aient changé d'orientation (pas toujours d'ailleurs en se prononçant pour un autre parti).

---

(10) Cf sondage réalisé pour les journaux *Le Soir* et *De Standaard* du 6 au 13 février 1974 (ces pourcentages sont supérieurs à ceux qui apparaissent dans le tableau I — 20,5 % de non réponses — car parmi ces hésitants un certain nombre énonçaient quand même un choix).

On remarquera en outre qu'à Bruxelles, parmi les « nouveaux » électeurs des partis, ceux qui se sont décidés au cours de la campagne sont plus nombreux que ceux qui étaient déjà décidés auparavant. En Flandre et en Wallonie cette même tendance caractérise seulement le PSC-CVP, pour les autres partis, les gains paraissent davantage s'être inscrits dès avant la campagne (sauf pour le PLP wallon : c'est au cours de la campagne semble-t-il qu'il aurait enregistré certains gains).

TABLEAU IV  
Sens des déplacements de voix : comparaison février et mars 1974

Avaient voté en 1971 :	Avaient l'intention en février 1974								
	PSC CVP	PSB BSP	PLP PVV	FD RW	VU	PC	Autre liste	Blanc	Sans réponse, hésitant
PSC-CVP . . . . .	60,3	5,5	4,6	1,1	6,9	—	0,1	5,2	16,4
PSB-BSP . . . . .	4,0	62,8	5,4	6,4	3,0	1,5	0,1	2,6	14,1
PLP-PVV . . . . .	3,1	2,4	54,0	5,5	2,4	1,2	1,0	10,1	20,2
FD-RW . . . . .	5,8	12,0	2,5	47,3	—	1,4	0,4	4,7	25,8
VU . . . . .	4,8	2,4	4,3	0,5	73,7	2,4	6,7	2,4	2,9

Totaux = 100

Avaient voté en 1971 :	Ont voté le 10 mars 1974								
	PSC CVP	PSB BSP	PLP PVV	FD RW	VU	PC	Autre liste	Blanc	Sans réponse,
PSC-CVP . . . . .	89,4	0,8	3,8	1,0	3,3	—	0,1	0,5	0,5
PSB-BSP . . . . .	9,3	78,9	4,1	4,5	—	0,4	1,0	0,3	1,4
PLP-PVV . . . . .	10,2	3,6	72,7	8,1	2,1	—	1,0	0,3	1,8
FD-RW . . . . .	8,2	14,2	3,4	70,0	—	1,9	1,1	—	0,7
VU . . . . .	16,0	—	2,4	—	76,0	—	3,8	1,9	—

Totaux = 100

Le tableau IV permet de déceler certains déplacements de voix, qui semblaient se dessiner au commencement de la campagne électorale et qui ne sont pas traduits en définitive dans les choix électoraux du 10 mars.

La comparaison permet de constater que :

— des déplacements venant du PSC-CVP, et se portant sur la VU mais aussi sur le PSB-BSP et le PLP-PVV semblaient devoir se produire mais ne se sont pas concrétisés ;

— les déplacements venant du PSB-BSP vers le PSC-CVP n'étaient guère prévisibles au commencement de la campagne électorale ;

— les déplacements en provenance du PLP-PVV se sont trouvés tous amplifiés mais celui en faveur du PSC-CVP n'était guère prévisible ;

— les déplacements en provenance du FDF-RW se sont tous trouvés amplifiés ;

— les déplacements en provenance de la VU vers le CVP se sont accrus très sensiblement ; les autres glissements qui paraissaient devoir se produire, ne se sont pas concrétisés.

### 3. Perception du climat politique et préoccupations dominantes du corps électoral avant les élections.

Le tableau V permet de voir que la perception du climat politique était devenue plus sereine durant la dernière année.

TABLEAU V  
Perception du climat politique

	Perception de l'action du gouvernement				
	Très bonne	Assez bonne	Ni bonne, ni mauvaise	Assez mauvaise	Très mauvaise
Octobre 1973 . . . . .	2,1	18,5	59,2	15,4	4,8
Janvier / février 1974 . . . . .	1,8	28,4	53,7	13,0	3,1

	Chances de durée du gouvernement			Climat politique général			
	Va durer jusqu'aux élections	Devra s'en aller avant	Sans avis	Plus de problèmes qu'il y a quelques mois	Autant de problèmes	Moins de problèmes	Sans avis
Octobre 1973 . . . . .	29,8	60,5	9,7	42,8	49,8	2,3	5,1
Janvier / février 1974 . . . . .	68,2	25,3	6,5	23,5	63,8	9,0	3,6

Lors de la chute du gouvernement Leburton, une majorité de l'opinion paraissait regretter qu'il ne puisse se maintenir (66 % désiraient qu'il continuât).

A cela il convient d'ajouter le fait que l'opinion ne paraissait guère sensibilisée aux problèmes politiques dominants : ni les problèmes de

la régionalisation, ni l'affaire Ibramco, ni la question de l'avortement ne paraissaient vraiment susciter de passions (11).

Par contre, certaines préoccupations relatives au maintien du niveau de vie paraissent dominer dans l'opinion. *Le tableau VI* qui reprend

TABLEAU VI  
Les préoccupations dominantes

		En %
Crise économique	Croient à une menace . . . . .	68,6
	N'y croient pas . . . . .	25,2
	Sans avis . . . . .	6,2
En cas de crise, ce qui est perçu comme devant être évité en premier lieu :	Augmentation des impôts . . . . .	11,5
	Blocage des salaires . . . . .	10,0
	Augmentation des prix . . . . .	31,3
	Extension du chômage . . . . .	41,9
	Sans avis . . . . .	5,3
Les problèmes les plus urgents pour le prochain gouvernement (cité en premier lieu)	La régionalisation . . . . .	16,8
	La création d'emplois nouveaux . . . . .	15,2
	La lutte contre la vie chère . . . . .	56,8
	L'école pluraliste . . . . .	1,9
	La suppression des administrations superflues	10,7
Dans les positions des partis, perception des problèmes qui intéressent le plus les gens de leur entourage (cité en premier lieu)	Problèmes de leur région . . . . .	29,5
	Problèmes de leur âge . . . . .	16,9
	Problèmes de leur profession ou de leur catégorie de revenus . . . . .	47,5
	Problèmes moraux ou religieux . . . . .	4,8
	Problèmes internationaux . . . . .	9,5
Dans les programmes des partis, jugent personnellement comme le plus important (cité en premier lieu)	Programme des équipements collectifs . . . . .	7,0
	Protection de l'environnement . . . . .	5,8
	Problèmes moraux (contraception, avortement) . . . . .	7,0
	Défense du consommateur . . . . .	39,0
	Programme en faveur des moins favorisés	19,2
	Institutions des régions . . . . .	6,9
	Rôle de l'Etat dans l'économie . . . . .	14,9

certaines résultats d'enquêtes réalisées fin 1973 et début 1974, permet à cet égard d'en apprécier toute l'importance : la crainte d'une crise économique, le souci d'éviter le chômage, l'inflation, les problèmes de sa profession ou de sa catégorie de revenu, la défense du consommateur

(11) Ces tendances étaient apparues lors de sondages réalisés en 1973. Ainsi à propos de la régionalisation ceux qui étaient d'avis qu'il fallait la faire absolument ne représentaient que 13 %, la grande majorité émettait des avis très nuancés ; pour l'affaire Ibramco 10 % seulement approuvaient le projet sans réserves, 7 % y étaient fermement opposés, le reste se situait plutôt dans l'indifférence ou les sentiments partagés ; sur la loi relative à l'avortement 30 % approuvaient le principe de la liberté, 13 % en rejetaient entièrement l'idée, la majorité émettaient des avis nuancés.

et des moins favorisés, tels sont les thèmes dominants des préoccupations.

Quant à la perception de la situation politique dans ses perspectives électorales, il est intéressant de noter que si de nombreux électeurs se montraient perplexes quant aux résultats électoraux, les chances des partis communautaires paraissaient excellentes aux yeux de l'opinion (12) (une majorité, dans leur région perspective, pensait qu'ils allaient connaître un succès électoral). Pour aucun parti traditionnel, l'opinion dans sa majorité n'exprimait un avis optimiste. Relativement cependant, le PVV et le CVP en Flandre, de même que le PSB en Wallonie étaient perçus comme devant être un peu plus heureux.

#### 4. Impact de certaines attitudes sur les déplacements de voix.

##### *Analyse des processus.*

4.1. Nous nous sommes demandés tout d'abord quelle pouvait avoir été l'influence de certaines attitudes sur la formation des intentions de vote. Les tableaux VII, VIII, IX et X repris en annexe, permettent de se rendre compte de la manière dont les gens ayant des opinions différentes ont formé leur intention de vote sous l'influence des changements dans la scène politique. D'un point de vue formel, les tableaux présentent la relation entre une variable — le vote pour un parti — observée à trois moments différents et d'autres variables observées une fois (au commencement de la campagne électorale). Ces dernières variables jouent un rôle « qualificateur », il s'agit de caractéristiques différenciatrices définissant l'état social et psychologique des sujets. La fécondité du plan d'enquête dépendra évidemment de la sélection de ces variables qualificatrices... Dans les tableaux VII à X, sont utilisées des variables « classiques » : sexe, âge, milieu socio-professionnel, appartenance religieuse et position sur l'échelle gauche-droite, mais aussi certaines opinions relatives à des thèmes spécialement débattus au cours de la campagne électorale. Mais voyons, pour chaque parti, les tendances qui peuvent être dégagées de l'examen de ces tableaux :

##### 1° *Le PSC-CVP (tableau VII)*

— A Bruxelles, a connu semble-t-il une progression dans toutes les classes d'âge ; tous les milieux sociaux ont participé à cette progression ;

---

(12) Cf sondage réalisé du 6 mars au 13 février 1974 à la demande des journaux *Le Soir* et *De Standaard*.

— En Flandre, a connu une progression plus nette parmi les jeunes en général, parmi les milieux favorisés et les milieux commerçants ; en milieu ouvrier, la tendance serait plutôt au statu quo ; en milieu agriculteur, il semble que ce parti ait connu une régression ;

— En Wallonie, la progression, comme en Flandre, est plus nette parmi les jeunes ; en ce qui concerne les milieux sociaux, ce parti progresse le plus en milieu commerçant et agriculteur ; en milieu ouvrier, comme en Flandre également la tendance est au statu quo.

En ce qui concerne les tendances idéologiques des électeurs on constate :

— A Bruxelles, ce parti a progressé dans toutes les tendances idéologiques mais spécialement parmi ceux qui se situent « à droite » et parmi les catholiques (pratiquants ou non) ;

— En Flandre, ce parti a progressé le plus parmi ceux qui se situent « à gauche » et parmi les non-catholiques ;

— En Wallonie, ce parti a progressé le plus parmi ceux qui se situent « au centre » et « à droite » et parmi les catholiques.

En ce qui concerne les opinions sur la situation politique, certaines opinions n'ont semble-t-il eu aucun effet sur la progression de ce parti, il en est ainsi, semble-t-il, de la crainte d'une crise économique ou des opinions à l'égard de la survie du gouvernement.

A Bruxelles, ce parti a progressé le plus parmi ceux qui prêtent le plus d'importance aux problèmes moraux ; en Flandre, il a le plus progressé parmi ceux qui mettent au premier plan le problème des institutions des régions (il semble avoir un peu décliné parmi ceux qui mettent au premier plan le rôle de l'Etat dans l'économie).

## 2° *Le PSB-BSP* (tableau VIII).

— A Bruxelles, paraît avoir connu une progression parmi les plus de 40 ans et parmi les milieux ouvriers, employés, et favorisés ; par contre, semble avoir connu une régression parmi les moins de 40 ans et dans les milieux d'indépendants ;

— En Flandre a connu une régression dans tous les milieux sociaux et dans toutes les classes d'âge, mais atténuée semble-t-il parmi les plus âgés ;

— En Wallonie a connu une progression parmi les plus de 50 ans (et un peu semble-t-il parmi les moins de 30 ans), et parmi les milieux ouvriers et commerçants et les milieux favorisés. Il a semble-t-il connu

une régression parmi les classes d'âge de 30 à 50 ans et parmi les agriculteurs et un statu quo dans les milieux d'employés.

En ce qui concerne les tendances idéologiques de ses électeurs, on remarquera que :

— Ce parti progresse en Wallonie et à Bruxelles surtout parmi ceux qui se situent « à gauche » ; à Bruxelles, il paraît progresser légèrement également chez ceux qui se situent « au centre » tandis qu'en Wallonie, il régresse parmi cette même catégorie d'électeurs.

En Wallonie, la progression de ce parti paraît être surtout le fait de non-catholiques. Dans les deux autres régions, l'appartenance religieuse ne paraît guère avoir eu un effet discriminatoire sur les tendances des déplacements de voix.

En Flandre, il en va de même de la notion de gauche et de droite : ce parti régresse quelle que soit l'identification à une famille idéologique.

En ce qui concerne les opinions sur la situation politique, les tendances paraissent assez contradictoires selon les régions :

— A Bruxelles, ce parti progresse chez ceux qui craignent une crise économique, c'est plutôt l'inverse qu'on peut déceler en Wallonie (ce parti progresse le plus chez ceux qui ne partagent pas cette crainte).

En Flandre, c'est parmi ceux qui craignent une crise que le PSB régresse le plus.

— En Wallonie et à Bruxelles, c'est parmi ceux qui souhaitent que le gouvernement dure que ce parti progresse. En Flandre, il régresse également parmi ceux qui partageaient cette opinion.

— En Wallonie et à Bruxelles, il progresse le plus chez ceux qui accordent le moins d'importance aux problèmes moraux et aux institutions des régions. On remarquera que les opinions relatives au rôle de l'Etat dans l'économie ne paraissent guère avoir eu un rôle discriminatoire dans les changements d'opinion.

En Flandre, aucune tendance ne peut être distinguée : ce parti régresse quelle que soit l'importance accordée aux problèmes politiques.

### 3° *Le PLP-PVV* (tableau IX).

— à Bruxelles, connaît une régression dans toutes les classes d'âge et dans tous les milieux sociaux ;

— en Flandre, connaît une progression dans toutes les classes d'âge (à l'exception des plus âgés) et dans tous les milieux sociaux ;

— en Wallonie, les tendances paraissent assez irrégulières et de peu d'amplitude.

Du point de vue des tendances idéologiques des électeurs, on remarquera :

— à Bruxelles, le PLP régresse surtout chez ceux qui se situent « à gauche » et « au centre » et parmi les catholiques ;

— En Flandre, la progression de ce parti paraît identique, quelle que soit la tendance gauche/droite ; il progresse chez les catholiques surtout (chez les non-catholiques une tendance inverse paraît se dessiner) ;

— en Wallonie, ce parti régresse surtout chez les catholiques.

Concernant les opinions sur la situation politique :

— la crainte d'une crise économique ne paraît pas avoir eu d'effet sur les changements d'opinion à l'égard de ce parti.

— Chez les électeurs qui souhaitent que le gouvernement dure plus longtemps, ce parti régresse à Bruxelles et en Wallonie, il semble progresser chez ceux qui souhaitent que le gouvernement ne se maintienne pas. En Flandre cependant, ces opinions ne paraissent pas avoir eu d'effet sur les tendances électorales. L'importance accordée aux problèmes moraux, à la défense du consommateur et au rôle de l'Etat dans l'économie ne paraît pas avoir eu d'effet sur les tendances constatées dans les trois régions. Il semble toutefois qu'en Wallonie ce soit parmi ceux qui accordent de l'importance aux Institutions des régions que ce parti ait le plus décliné ; en Flandre, il a le plus progressé chez ceux qui n'y prêtent pas d'intérêt.

4° *Le FDF* (tableau X) paraît connaître une progression parmi les personnes de 30 à 40 ans et parmi les milieux commerçants ; dans les autres classes d'âge et dans les autres milieux sociaux, ce parti connaît une régression.

En ce qui concerne les tendances idéologiques de ses électeurs, on notera qu'il a régressé surtout parmi ceux qui se situent « à gauche ».

Ce parti a également connu plus de recul parmi ceux qui craignent une crise économique. Assez paradoxalement, il a reculé surtout parmi ceux qui ne souhaitent pas que le gouvernement se maintienne.

Enfin, son recul semble davantage le fait de ceux qui mettent au premier plan les problèmes moraux et qui n'accordent qu'une importance secondaire ou pas d'importance aux Institutions des régions.

5° *La VU* (tableau X) paraît connaître une progression parmi les personnes de 30 à 40 ans et dans les milieux favorisés ; dans les autres

classes d'âge et les autres milieux, ce parti soit régresse soit connaît un statu quo.

Il régresse parmi ceux qui se situent « à gauche » et parmi les non-catholiques. Il paraît progresser au contraire chez ceux qui se situent « au centre » et « à droite ».

Il semble connaître également un certain progrès chez ceux qui mettent au premier plan la défense du consommateur et les Institutions des régions.

6° *Le RW* (tableau X) connaît une progression chez les moins de 40 ans et parmi les indépendants (commerçants et agriculteurs) ; dans les autres classes d'âge et les autres milieux, il connaît soit une régression soit un statu quo.

Il progresse chez ceux qui se situent « à droite » et chez les catholiques ; il régresse au contraire chez ceux qui se situent « à gauche » et les non-catholiques.

Sa régression semble surtout le fait de ceux qui souhaitent que le gouvernement se maintienne et qui mettent au premier plan les problèmes moraux. Il semble au contraire progresser chez ceux qui accordent plus d'importance à la défense du consommateur et aux Institutions des régions.

4.2. Afin de compléter les observations précédentes, nous avons également étudié les probabilités de changement d'orientation *au cours de la* campagne électorale en fonction des variables qualificatrices sélectionnées (13).

Nous retiendrons surtout certaines tendances caractérisant les déplacements de voix les plus nets qui se sont produits.

*A Bruxelles*, la probabilité de changement d'orientation est la plus grande :

— du PSB vers le PSC, parmi ceux qui se situent « au centre » et « à droite », parmi ceux qui souhaitent que le gouvernement se maintienne, et parmi ceux qui accordent le plus d'importance aux problèmes moraux ;

— du PLP vers le PSC, parmi ceux qui se situent « à droite », parmi les catholiques, parmi ceux qui craignent une crise économique, parmi ceux qui accordent plus d'importance aux Institutions des régions et au rôle de l'Etat dans l'économie ;

---

(13) Les tableaux, pour alléger la présentation, ne sont pas repris dans cet article. Ils font intervenir entre le vote de 1971 et celui de 1974, certaines variables « tierces » relatives à certaines attitudes des électeurs recueillies au début de la campagne.

— du PLP vers le FDF, parmi ceux qui se situent « à gauche » ou « au centre » et parmi ceux qui mettent au premier plan les Institutions des régions ;

— du FDF vers le PSC, parmi ceux qui se situent « à droite », parmi les catholiques et ceux qui mettent au premier plan les problèmes moraux ;

— du FDF vers le PSB, parmi ceux qui se situent « à gauche », parmi les non-catholiques, parmi ceux qui n'attachent pas ou peu d'importance aux problèmes moraux et aux Institutions des régions.

*En Flandre*, la probabilité de changement d'orientation est plus grande :

— du CVP vers le PVV, parmi ceux qui se situent « à droite » et parmi les catholiques non pratiquants ;

— du BSP vers le CVP, parmi ceux qui se situent « à gauche », parmi les catholiques, et parmi ceux qui ne souhaitent pas que le gouvernement se maintienne plus longtemps ;

— du BSP vers le PVV, parmi ceux qui se situent « au centre » et parmi ceux qui craignent une crise économique ;

— du PVV vers le CVP, parmi ceux qui se situent « à gauche » ;

— de la VU vers le CVP, parmi ceux qui se situent « à gauche ».

*En Wallonie*, la probabilité de changement d'orientation est plus grande :

— du PSB vers le PSC, parmi ceux qui se situent « à droite » et parmi les catholiques, parmi ceux qui ne prêtent pas beaucoup d'importance aux Institutions des régions et au rôle de l'Etat dans l'économie.

— du PSC vers le RW parmi ceux qui ne souhaitent pas que le gouvernement dure plus longtemps et parmi ceux qui n'accordent pas d'importance au rôle de l'Etat dans l'économie (les opinions relatives aux Institutions des régions ne semblent pas avoir eu d'impact).

— du PLP vers le PSC, parmi ceux qui se situent « à droite », parmi les catholiques et ceux qui mettent au premier plan les problèmes moraux.

— du PLP vers le PSB, parmi ceux qui se situent « à gauche », parmi ceux qui craignent une crise économique et parmi ceux qui attachent de l'importance aux problèmes moraux (ni les Institutions des régions, ni le rôle de l'Etat dans l'économie ne paraissent avoir eu d'effet).

— du PLP vers le RW, parmi ceux qui se situent « au centre » et parmi ceux qui mettent au premier plan les Institutions des régions.

— du RW vers le PSC, parmi ceux qui se situent « au centre », parmi les catholiques et ceux qui mettent au premier plan les Institutions des régions.

— du RW vers le PSB, parmi ceux qui se situent « à gauche », parmi les non-catholiques, parmi ceux qui souhaitent que le gouvernement se maintienne, parmi ceux qui mettent au premier plan les problèmes moraux et la défense du consommateur.

#### 4.3. *Analyse des processus par le modèle des classes latentes.*

Le modèle des classes latentes s'avère un moyen d'analyse intéressant pour les données temporelles. Nous avons émis l'hypothèse que dans l'électorat de chaque parti, on pouvait distinguer deux catégories que nous appellerons les « habituels » et les « occasionnels ». A partir d'une simple inspection des données, même celles contenues dans les tableaux relativement complexes que nous avons établis, il est difficile de déceler si les changements sont dus aux comportements des « habituels » ou à ceux des « occasionnels ».

Ainsi un déclin d'un parti, comme son essor, peuvent reposer, l'un comme l'autre, sur des processus bien distincts :

— Les « habituels » peuvent devenir plus « fervents » d'une observation à l'autre, tandis que les « occasionnels » paraissent se détacher.

L'attachement au parti revêtira, dans ce cas, un caractère plus « partisan ».

— Les « habitués » peuvent devenir plus capricieux tandis que les occasionnels deviennent de plus en plus fidèles.

Dans ce cas le parti perdra son caractère « partisan » pour s'ouvrir au grand public.

Or les données brutes ne permettent même pas d'affirmer qu'il soit opportun de rechercher une explication à partir d'une distinction entre « occasionnels » et « habituels ».

Par la méthode des classes latentes, il est possible de partager l'électorat de chaque parti en 2 groupes d'éléments (les classes latentes) présentant des orientations politiques homogènes. Nous renvoyons le lecteur au livre de Raymond Boudon : « l'analyse mathématique des faits sociaux » (14) pour un exposé complet de la méthode suivie. Disons simplement que, pour obtenir un outil d'analyse efficace, l'analyse des données temporelles doit être transposée selon certains principes.

---

(14) Plon, 1967, pp. 303 et suivantes.

**Electeurs (+) et non-électeurs (—) d'un parti au cours de 3 observations**

Première observation (votes 1971)	Deuxième observation (intentions février 1974)	Troisième observation (votes 10 mars 1974)		
		+	—	Total
+	+			
+	—			
—	+			
—	—			

Le système d'équations correspondant aux hypothèses spécifiques du modèle des classes latentes s'écrit (15) :

$$\begin{aligned}
 p1.. &= v_1 a_1^1 + v_2 a_2^1 \\
 p.1. &= v_1 a_1^2 + v_2 a_2^2 \\
 p..1 &= v_1 a_1^3 + v_2 a_2^3 \\
 p.11 &= v_1 a_1^1 a_1^2 + v_2 a_2^1 a_2^2 \\
 p1.1 &= v_1 a_1^1 a_1^3 + v_2 a_2^1 a_2^3 \\
 p11. &= v_1 a_1^2 a_1^3 + v_2 a_2^2 a_2^3 \\
 p.111 &= v_1 a_1^1 a_1^2 a_1^3 + v_2 a_2^1 a_2^2 a_2^3 \text{ (où } v_i = 1 - v_j)
 \end{aligned}$$

Si on résoud les équations du système en remplaçant pour chaque parti, les quantités p1., p.1., ...p111 par les valeurs déduites des tableaux (cf schéma du tableau plus haut), on trouve les solutions suivantes :

- (15) p 1.. : la proportion des personnes classées dans la catégorie des électeurs d'un parti au cours de la première observation  
 p.1. : la proportion des personnes classées dans la catégorie des électeurs d'un parti au cours de la seconde observation  
 p ..1 : la proportion des personnes classées comme électeur d'un parti au cours de la troisième observation  
 p 11. : la proportion des personnes classées comme électeurs d'un parti au cours des 2 premières observations etc...

Toutes ces quantités étant obtenues empiriquement.

Désignons en outre par :

$v_1$  : la probabilité d'appartenir à la première classe latente

$v_2$  : la probabilité d'appartenir à la seconde classe latente (quand il y a deux classes latentes on a  $v_1 = 1 - v_2$ )

$a_1^1$  : la probabilité d'être empiriquement classé comme électeur au cours de la première classe latente

$a_1^2$  : la probabilité d'être empiriquement classé comme électeur au cours de la première observation quand on appartient à la seconde classe latente

$a_1^3$  : la probabilité d'être empiriquement classé comme électeur au cours de la deuxième observation quand on appartient à la première classe latente

$a_2^1$  : la probabilité d'être empiriquement classé comme électeur au cours de la deuxième classe latente

$a_2^2$  : la probabilité d'être empiriquement classé comme électeur au cours de la troisième observation quand on appartient à la première classe latente

$a_2^3$  : la probabilité d'être empiriquement classé comme électeur au cours de la troisième observation quand on appartient à la deuxième classe latente.

Toutes ces quantités étant inobservables et devant être déduites du modèle des classes latentes.

		Première classe latente				Deuxième classe latente			
		v <sub>1</sub>	a <sub>1</sub> <sup>1</sup>	a <sub>1</sub> <sup>2</sup>	a <sub>1</sub> <sup>3</sup>	v <sub>2</sub>	a <sub>2</sub> <sup>1</sup>	a <sub>2</sub> <sup>2</sup>	a <sub>2</sub> <sup>3</sup>
PSC-CVP	Bruxelles . .	0,090	0,557	0,837	0,852	0,909	0,034	0,010	0,091
	Flandre . . .	0,394	0,866	0,774	0,937	0,606	0,118	0,026	0,109
	Wallonie . . .	0,144	0,857	0,679	0,926	0,856	0,052	0,032	0,079
PSB-BSP	Bruxelles . .	0,181	0,714	0,858	0,797	0,819	0,038	0,014	0,056
	Flandre . . .	0,135	0,782	0,896	0,809	0,865	0,048	0,009	0,008
	Wallonie . . .	0,429	0,706	0,774	0,867	0,571	0,112	0,025	0,057
PLP-PVV	Bruxelles . .	0,115	0,805	0,761	0,508	0,885	0,046	0,030	0,045
	Flandre . . .	0,157	0,599	0,841	0,967	0,843	0,023	0,025	0,045
	Wallonie . . .	0,069	0,724	0,690	0,943	0,931	0,043	0,013	0,011
FDf . . . . .		0,302	0,763	0,664	0,853	0,698	0,124	0,045	0,071
VU . . . . .		0,133	0,716	0,927	0,866	0,867	0,014	0,034	0,008
RW . . . . .		0,113	0,612	0,751	0,916	0,887	0,052	0,071	0,041

On voit que la solution du modèle des classes latentes produit une interprétation des processus qu'il n'était pas possible de tirer d'un examen intuitif des données.

Tout d'abord, on remarque qu'il est possible de distinguer deux classes d'électeurs et qu'il est plausible que ces classes correspondent aux désignations qu'on leur a données a priori : on voit que les valeurs des probabilités conditionnelles sont toujours plus élevées dans la classe 1 (électeurs habituels) que dans la classe 2 (électeurs occasionnels).

		Electeurs habituels		Electeurs occasionnels	
		Electeurs habituels apparaissant plus fervents (attachement de plus en plus partisan)	Electeurs habituels paraissant se détacher	Electeurs occasionnels devenant de plus en plus fidèles (ouverture vers le grand public)	Electeurs occasionnels devenant de plus en plus tièdes
PSC-CVP	Bruxelles . .	++		-+	
	Flandre . . .	-+		0	0
	Wallonie . . .	-+		-+	
PSB-BSP	Bruxelles . .	+ -		-+	
	Flandre . . .	+ -			--
	Wallonie . . .	++			-+
PLP-PVV	Bruxelles . .		--	0	0
	Flandre . . .	++		++	
	Wallonie . . .	-+			--
FDf . . . . .	-+			-+	
VU . . . . .	+ -			+ -	
RW . . . . .	++			+ -	

N.B. — Les tendances sont classées selon la comparaison des classes latentes à la première et à la troisième observation ; ++ ou -- : signifient que la tendance est *régulière* si on tient compte de la deuxième observation. Dans le cas où la deuxième observation paraît en contradiction avec le sens de la tendance, on a +- ou -+ selon que cette deuxième observation est, ou non, supérieure à la troisième observation.

On voit en outre que les gains et les pertes des partis peuvent traduire des processus distincts. La nature de ces processus est résumée dans le tableau de la page précédente.

### En conclusion :

Nous terminerons cet exposé en rappelant quelques résultats qui nous paraissent mériter et une réflexion de nature théorique permettant de les situer par rapport à notre système politique, et des recherches empiriques ultérieures plus approfondies destinées à approfondir les relations causales.

1° Les élections du 10 mars dernier apparaissent, par rapport aux trois précédentes élections, comme amorçant un certain tournant : les tendances des déplacements de voix qui n'avaient fait que s'accroître depuis 1965 se sont, si pas arrêtées, fortement atténuées.

Il s'est produit des phénomènes de « retour » des électeurs changeants vers leurs anciennes orientations. Cependant cette tendance n'est pas la seule qu'il faille souligner. Le sens de certains déplacements de voix notamment, mérite attention.

2° La structuration des changements d'orientation paraît s'être produite essentiellement en cours de campagne électorale. Mais avant le commencement de celle-ci, le nombre d'hésitants était très important et pouvait indiquer déjà que le sens des déplacements était susceptible de surprendre.

3° Au commencement de la campagne, les « pronostics » des électeurs quant aux résultats électoraux, peuvent apparaître assez « aberrants », si on se réfère aux résultats du 10 mars. On sait que la perception d'une situation n'est jamais « neutre » : elle est à la fois le reflet des attitudes — par la sélectivité des mécanismes perceptifs — et un des facteurs constitutifs des attitudes. De ce point de vue, il faudrait sans doute revenir sur une conception trop souvent adoptée selon laquelle la perception agit surtout comme « prédiction créatrice » ou « renforçatrice » (16) des attitudes. Dans ce cas-ci, il se pourrait que la perception ait agi essentiellement en tant que prédiction « destructrice » (17).

4° Les élections ont été annoncées à un moment où le climat de l'opinion paraissait assez serein : les problèmes politiques de l'heure ne

(16) Henri JANNE, *Le système social*. Edit. de l'Institut de Sociologie, pp. 48, 167 et 236.

(17) Une analyse des processus pourrait être tentée en prenant comme variable « qualificatrice » ces prévisions elles-mêmes (il se pourrait par exemple qu'ait joué la crainte de donner trop de pouvoir à certaines formations politiques).

paraissaient guère passionner le public. Les préoccupations dominantes concernaient le niveau de vie (coût de la vie, protection du consommateur, etc...).

5° L'analyse des processus qui ont conduit aux choix électoraux du 10 mars, indique que les mêmes motivations ont pu conduire à des comportements électoraux différents (notamment au niveau des régions) et que des motivations différentes ont pu se traduire par des comportements électoraux identiques. Ces observations sont intéressantes dans la mesure où elles indiquent que la compréhension des motivations passe nécessairement par la prise en considération des images et représentations des partis (lesquelles diffèrent selon les régions notamment parce qu'elles sont liées aux candidats présentés, et diffèrent selon les caractéristiques de la situation des électeurs).

6° L'analyse des processus par la méthode des classes latentes a permis également de voir que les gains ou les reculs des partis pouvaient revêtir des significations bien différentes sur le plan de l'attachement « partisan » des électeurs habituels ou du degré d'ouverture à un public plus large et plus occasionnel.

### Summary.

*The article presents some of the results of public opinion polls that were carried out as a part of a panel poll, organized by the « Institut Universitaire de Sondage d'Opinion Publique » and covering 1.500 Belgian voters.*

*The article specifically deals with the following items :*

— *the meaning of the votes shift between 1971 and 1974 (as far as voting intentions were concerned) ;*

— *the moment at which voting decisions crystallized in the 10-3-74 elections ;*

— *the way in which the political climate was perceived, and the predominant cares voters had before the elections ;*

— *the impact of certain attitudes on votes shifting : an analysis of these processes (specifically by the latent class approach).*

# ANNEXE

TABLEAU VII : **Votes PSC-CVP (en % du total de la catégorie)**

	BRUXELLES			FLANDRE			WALLONIE		
	Votes PSC en 1971	Intentions février 74	Votes mars 74	Votes PSC en 1971	Intentions février 74	Votes mars 74	Votes PSC en 1971	Intentions février 74	Votes mars 74
<b>SEXE</b>									
Masculin . . . . .	4,4	5,9	15,6	36,4	27,3	37,9	12,2	11,1	20,1
Féminin . . . . .	12,1	10,9	17,1	47,0	36,3	48,8	21,6	14,2	20,6
<b>AGE</b>									
— 30 . . . . .	3,5	3,5	15,8	28,6	20,6	36,5	11,8	5,9	17,6
30-40 . . . . .	10,7	10,7	16,4	34,2	25,0	36,5	19,5	17,2	27,6
40-50 . . . . .	10,4	10,4	16,7	43,0	40,3	45,8	17,1	12,2	17,1
50-60 . . . . .	6,4	4,8	11,3	50,0	38,6	50,0	11,8	13,1	14,5
60-70 . . . . .	7,1	9,5	19,0	58,5	32,1	51,9	17,9	8,9	20,9
+ 70 . . . . .	22,1	22,2	27,8	52,9	47,0	47,0	31,0	20,7	27,6
<b>MILIEU</b>									
<b>SOCIO-PROFESSIONNEL</b>									
Ouvrier . . . . .	8,6	8,6	14,3	43,9	34,1	43,5	15,3	9,4	15,9
Employé . . . . .	8,4	7,6	16,1	36,8	28,7	40,7	17,4	15,6	19,3
Commerçant . . . . .	7,0	7,0	19,0	33,3	20,8	40,4	6,4	6,4	19,1
Cadres . . . . .	10,7	12,5	17,8	35,5	29,0	45,2	23,2	13,9	27,9
Agriculteur . . . . .	—	—	—	76,0	52,0	56,0	39,1	34,8	47,8
<b>SITUATION ECHELLE</b>									
<b>GAUCHE-DROITE</b>									
Gauche . . . . .	2,2	2,2	7,8	13,3	13,3	24,4	8,3	2,8	8,9
Centre . . . . .	9,3	6,7	17,3	33,3	22,2	31,3	18,2	15,1	30,3
Droite . . . . .	12,8	20,0	32,3	63,6	51,5	61,5	43,8	43,8	49,1
<b>APPARTENANCE</b>									
<b>RELIGIEUSE</b>									
Catholique pratiquant . . . . .	23,1	20,7	31,4	55,5	44,5	55,8	38,9	28,2	42,0
Catholique non prat. . . . .	3,1	5,4	13,1	23,0	10,3	23,0	8,2	8,2	13,3
Non catholique . . . . .	2,6	—	3,9	—	—	5,9	3,9	—	2,6
Craignent 1 crise économ. . . . .	7,8	8,7	16,4	42,6	33,0	43,0	18,1	12,7	19,7
Ne craign. pas 1 crise éc. . . . .	10,3	10,3	14,9	44,1	33,3	43,5	12,0	13,2	20,5
Souhait. que le gvt dure . . . . .	11,4	12,0	19,3	42,5	33,8	44,6	20,3	14,8	21,6
Ne souhait. pas qu'il dure . . . . .	4,4	5,5	11,1	33,3	27,8	36,7	4,5	3,0	9,1
<b>CONSIDERENT DANS LES PROGRAMMES</b>									
<b>DES PARTIS</b>									
<b>Problèmes moraux</b>									
Cité 1er lieu . . . . .	3,3	8,7	20,6	44,7	37,2	47,9	16,9	12,9	20,2
Cité 2e et 3e lieu . . . . .	8,7	7,4	14,3	41,8	32,1	41,2	18,9	13,5	21,6
Non cité . . . . .	16,4	10,9	13,2	34,6	21,1	41,2	7,7	7,7	13,5
<b>Défense du consommat.</b>									
Cité 1er lieu . . . . .	7,1	8,1	15,3	44,5	33,5	43,3	17,7	13,4	19,1
Cité 2e et 3e lieu . . . . .	7,2	8,7	20,3	38,8	31,3	43,3	19,5	14,3	27,3
Non cité . . . . .	16,7	9,5	12,2	27,8	22,2	41,7	5,3	2,6	13,1
<b>Institution des régions</b>									
Cité 1er lieu . . . . .	2,8	6,9	11,1	39,8	30,7	46,0	16,0	11,0	20,0
Cité 2e et 3e lieu . . . . .	9,1	9,6	20,6	43,2	33,5	41,0	19,3	14,6	20,2
Non cité . . . . .	13,3	6,7	8,5	38,6	28,1	45,6	9,2	7,7	20,1
<b>Rôle de l'Etat dans l'économie</b>									
Cité 1er lieu . . . . .	7,8	6,0	18,1	37,7	28,1	35,1	16,0	14,1	22,4
Cité 2e et 3e lieu . . . . .	7,1	11,8	17,5	47,3	36,4	48,5	18,8	13,1	18,3
Non cité . . . . .	12,3	6,1	9,4	31,4	25,5	44,0	11,8	5,9	19,6

TABLEAU VIII : Votes PSB-BSP (en % du total de la catégorie)

	BRUXELLES			FLANDRE			WALLONIE		
	Votes PSB en 1971	Intentions février 74	Votes mars 74	Votes PSB en 1971	Intentions février 74	Votes mars 74	Votes PSB en 1971	Intentions février 74	Votes mars 74
<b>SEXE</b>									
Masculin . . . . .	14,0	15,4	20,7	18,2	16,9	14,4	41,3	32,3	41,8
Féminin . . . . .	18,2	17,0	16,5	11,9	8,9	8,4	33,3	35,8	38,2
<b>AGE</b>									
— 30 . . . . .	19,3	14,0	12,3	15,9	12,7	12,7	21,6	17,6	25,5
30-40 . . . . .	17,8	10,7	14,5	13,1	10,5	9,4	36,8	27,6	29,9
40-50 . . . . .	19,4	16,4	22,7	12,5	12,5	11,1	40,2	39,0	39,0
50-60 . . . . .	11,3	19,3	17,7	22,7	20,4	13,6	32,9	27,6	42,1
60-70 . . . . .	14,3	23,8	23,8	11,3	9,4	9,6	47,8	50,7	56,7
+ 70 . . . . .	11,1	11,1	22,2	17,6	11,8	17,6	44,8	48,3	51,7
<b>MILIEU SOCIO-PROFESSIONNEL</b>									
Ouvrier . . . . .	21,4	22,8	24,3	22,7	20,4	17,5	48,8	48,8	52,9
Employé . . . . .	17,5	19,1	22,3	10,3	8,0	8,1	38,5	33,0	38,5
Commerçant . . . . .	9,3	2,3	2,4	6,3	6,3	6,4	12,8	10,6	17,0
Cadres . . . . .	12,5	12,5	14,3	16,1	12,9	12,9	23,2	16,3	34,9
Agriculteur . . . . .	—	—	—	—	—	—	17,4	13,0	4,3
<b>SITUATION ECHELLE GAUCHE-DROITE</b>									
Gauche . . . . .	27,8	31,1	34,4	35,5	37,8	31,1	49,4	56,7	60,0
Centre . . . . .	8,0	9,3	11,7	12,3	7,4	7,5	22,7	9,1	12,1
Droite . . . . .	8,6	4,3	3,9	3,0	3,0	3,1	14,0	8,8	14,8
<b>APPARTENANCE RELIGIEUSE</b>									
Catholique pratiquant	4,6	3,4	5,8	4,3	4,3	3,8	16,0	15,3	22,1
Catholique non prat. .	18,5	19,2	21,5	33,3	28,7	24,1	46,2	41,8	42,4
Non catholique . . . . .	27,3	26,0	27,6	52,9	35,3	41,2	61,8	52,6	69,7
Craignent 1 crise économ.	17,8	18,7	21,9	14,8	12,0	11,1	37,4	34,8	39,8
Ne craign. pas 1 crise éc.	11,8	11,8	11,9	14,0	15,1	14,1	37,3	41,0	48,2
Souhait. que le gvt dure	18,6	21,5	24,1	16,4	15,9	13,7	37,4	38,8	44,0
Ne souhait. pas qu'il dure	9,9	6,6	8,0	13,3	6,7	7,8	37,9	25,7	33,3
<b>CONSIDERENT DANS LES PROGRAMMES DES PARTIS</b>									
<b>Problèmes moraux</b>									
Cité 1er lieu . . . . .	21,7	23,9	20,6	8,5	10,6	9,6	37,1	35,5	41,1
Cité 2e et 3e lieu . . . .	13,0	13,0	16,8	16,8	13,6	12,6	39,2	34,2	41,9
Non cité . . . . .	14,5	14,5	22,6	17,3	13,5	11,8	25,0	34,6	32,7
<b>Défense du consomm.</b>									
Cité 1er lieu . . . . .	15,2	15,7	18,4	15,8	12,3	11,6	38,9	35,3	42,4
Cité 2e et 3e lieu . . . .	15,9	15,9	15,9	11,9	13,4	13,4	36,4	33,8	37,7
Non cité . . . . .	19,0	21,4	26,8	11,1	13,9	8,3	21,0	31,6	31,6
<b>Institution des régions</b>									
Cité 1er lieu . . . . .	13,9	9,7	11,1	13,6	11,4	12,6	38,0	29,0	40,0
Cité 2e et 3e lieu . . . .	17,0	18,7	20,6	15,7	13,0	11,5	40,3	39,5	44,2
Non cité . . . . .	15,0	18,3	23,7	12,3	14,0	10,5	21,5	26,1	27,1
<b>Rôle de l'Etat dans l'économie</b>									
Cité 1er lieu . . . . .	14,6	14,6	19,0	18,4	13,1	14,0	39,1	37,2	44,9
Cité 2e et 3e lieu . . . .	18,1	18,1	16,7	12,1	12,1	9,2	39,3	34,0	39,8
Non cité . . . . .	13,8	16,9	23,4	13,7	13,7	14,0	19,6	29,4	29,4

TABLEAU IX : Votes PLP-PVV (en % du total de la catégorie)

	BRUXELLES			FLANDRE			WALLONIE		
	Votes PLP en 1971	Intentions février 74	Votes mars 74	Votes PLP en 1971	Intentions février 74	Votes mars 74	Votes PLP en 1971	Intentions février 74	Votes mars 74
<b>SEXE</b>									
Masculin . . . . .	19,1	15,4	13,3	12,3	15,6	18,9	11,1	6,9	5,3
Féminin . . . . .	9,1	8,5	6,7	10,7	14,9	19,3	7,3	4,9	9,8
<b>AGE</b>									
— 30 . . . . .	8,8	8,8	3,5	15,9	19,0	23,8	11,8	9,8	9,8
30-40 . . . . .	10,7	5,3	3,6	10,5	15,8	16,2	9,2	4,6	3,4
40-50 . . . . .	17,9	16,4	10,6	11,1	9,7	13,9	7,3	7,3	8,5
50-60 . . . . .	11,3	11,3	12,9	9,1	15,9	20,4	15,8	7,9	14,5
60-70 . . . . .	21,4	14,3	19,0	11,3	20,7	28,8	6,0	3,0	4,5
+ 70 . . . . .	11,1	16,7	11,1	5,9	5,9	5,9	—	—	3,4
<b>MILIEU SOCIO-PROFESSIONNEL</b>									
Ouvrier . . . . .	10,0	8,6	5,7	6,8	9,8	15,3	2,9	2,3	4,1
Employé . . . . .	9,2	7,6	6,9	20,7	19,5	22,1	10,1	4,6	6,4
Commerçant . . . . .	30,2	23,2	23,8	16,7	22,9	27,6	27,6	19,1	23,4
Cadres . . . . .	16,1	14,3	10,7	2,2	6,4	6,4	9,3	7,0	7,0
Agriculteur . . . . .	—	—	—	8,0	28,0	32,0	13,0	8,7	8,7
<b>SITUATION ECHELLE GAUCHE-DROITE</b>									
Gauche . . . . .	6,7	5,5	3,3	6,7	11,1	15,6	6,1	2,8	4,4
Centre . . . . .	21,3	26,7	12,0	21,0	21,0	27,5	15,1	12,1	13,6
Droite . . . . .	14,3	12,8	14,7	7,6	11,4	12,3	17,5	12,3	12,3
<b>APPARTENANCE RELIGIEUSE</b>									
Catholique pratiquant . . . . .	12,6	12,6	8,1	9,5	13,3	15,9	9,2	6,9	8,4
Catholique non prat. . . . .	16,9	11,5	10,8	14,9	18,4	27,6	12,6	5,1	8,9
Non catholique . . . . .	10,4	10,4	10,5	23,5	23,5	17,6	3,9	3,9	3,9
Craignent 1 crise éconóm.	12,8	8,7	9,1	12,9	17,2	20,8	9,0	6,0	7,7
Ne craign. pas 1 crise éc.	13,2	20,6	10,4	10,7	10,7	14,1	10,8	6,0	6,0
Souhait. que le gvt dure	11,4	10,2	7,8	13,5	17,4	22,0	7,6	4,5	5,8
Ne souhait. pas qu'il dure	14,3	16,5	14,4	8,9	12,2	14,4	13,6	13,6	15,1
<b>CONSIDERENT DANS LES PROGRAMMES DES PARTIS</b>									
<b>Problèmes moraux</b>									
Cité 1er lieu . . . . .	5,4	5,4	8,7	10,6	11,7	15,9	6,4	4,8	5,6
Cité 2e et 3e lieu . . . . .	16,8	15,5	9,9	12,5	17,4	19,8	7,2	4,0	5,8
Non cité . . . . .	16,4	10,9	11,3	7,7	13,5	21,6	23,1	17,3	19,2
<b>Défense du consommat.</b>									
Cité 1er lieu . . . . .	14,2	12,7	9,2	12,3	15,8	19,6	9,5	5,3	7,1
Cité 2e et 3e lieu . . . . .	10,1	14,5	10,1	10,4	14,9	16,4	3,9	6,5	5,2
Non cité . . . . .	14,3	2,4	12,2	5,5	11,1	19,4	15,8	10,5	15,8
<b>Institution des régions</b>									
Cité 1er lieu . . . . .	13,9	18,0	11,1	7,9	11,4	12,6	10,0	4,0	7,0
Cité 2e et 3e lieu . . . . .	12,5	10,8	9,1	14,1	18,4	22,4	6,0	4,3	4,7
Non cité . . . . .	15,0	6,7	10,2	7,0	10,5	17,5	18,5	15,4	18,5
<b>Rôle de l'Etat dans l'économie</b>									
Cité 1er lieu . . . . .	16,4	16,4	10,3	14,0	25,4	25,4	7,0	4,5	5,8
Cité 2e et 3e lieu . . . . .	11,0	11,0	9,5	9,7	9,1	14,1	7,8	5,2	7,3
Non cité . . . . .	12,3	4,6	9,4	9,8	11,8	20,0	19,6	13,7	13,7

TABLEAU X

Votes en faveur des partis communautaires (en % du total de la catégorie)

	BRUXELLES			FLANDRE			WALLONIE		
	Votes FDF en 1971	Intentions février 74	Votes mars 74	Votes VU en 1971	Intentions février 74	Votes mars 74	Votes RW en 1971	Intentions février 74	Votes mars 74
<b>SEXE</b>									
Masculin . . . . .	35,3	24,3	31,1	13,6	16,2	14,4	11,1	16,9	13,8
Féminin . . . . .	29,7	21,8	31,1	8,3	14,3	10,2	12,2	13,2	14,7
<b>AGE</b>									
— 30 . . . . .	28,1	19,3	26,3	14,3	19,0	11,1	15,7	21,6	21,6
30-40 . . . . .	30,4	25,0	38,2	13,1	21,0	23,0	13,8	12,6	20,7
40-50 . . . . .	35,8	23,9	28,8	12,5	13,9	9,7	14,6	18,3	11,8
50-60 . . . . .	43,5	32,2	38,7	6,8	6,8	6,8	7,9	17,1	7,0
60-70 . . . . .	26,2	14,3	28,6	5,7	15,1	5,8	8,9	10,4	7,4
+ 70 . . . . .	16,7	16,7	16,7	5,9	5,9	11,8	3,4	3,4	3,4
<b>MILIEU</b>									
<b>SOCIO-PROFESSIONNEL</b>									
Ouvrier . . . . .	32,8	18,6	25,7	10,6	14,4	13,0	6,5	7,6	4,5
Employé . . . . .	37,4	28,2	36,1	12,6	20,7	12,8	14,5	21,1	15,3
Commerçant . . . . .	11,6	20,9	21,4	16,7	14,6	14,9	17,0	25,5	20,3
Cadres . . . . .	33,9	17,8	32,1	6,4	16,1	12,9	23,2	23,2	22,2
Agriculteur . . . . .	—	—	—	—	4,0	—	4,3	4,3	17,4
<b>SITUATION ECHELLE</b>									
<b>GAUCHE-DROITE</b>									
Gauche . . . . .	40,0	23,3	28,9	20,0	17,8	13,3	12,2	13,7	10,0
Centre . . . . .	28,0	24,0	38,7	8,6	17,3	15,0	16,7	21,2	16,7
Droite . . . . .	30,0	27,1	27,9	11,4	18,9	14,6	8,8	8,8	12,3
<b>APPARTENANCE</b>									
<b>RELIGIEUSE</b>									
Catholique pratiquant . . . . .	33,3	26,4	30,7	9,9	15,6	11,6	11,4	16,0	14,0
Catholique non prat. . . . .	36,1	25,4	33,8	12,6	19,5	12,6	13,3	13,9	15,7
Non catholique . . . . .	27,3	18,2	25,0	11,8	—	5,9	13,1	11,8	9,2
Craignent 1 crise économ. . . . .	33,3	26,9	31,0	11,0	16,3	10,0	12,7	17,4	13,0
Ne craign. pas 1 crise éc. . . . .	30,9	13,2	31,3	9,7	14,0	10,9	4,8	6,0	2,8
Souhait. que le gvt dure . . . . .	26,3	22,1	27,7	6,3	11,0	6,3	11,7	13,7	7,5
Ne souhait. pas qu'il dure . . . . .	43,9	29,7	37,8	21,1	24,4	20,2	18,2	19,7	28,8
<b>CONSIDERENT DANS LES PROGRAMMES DES PARTIS</b>									
<b>Problèmes moraux</b>									
Cité 1er lieu . . . . .	32,6	19,6	21,7	14,9	17,0	14,9	12,9	13,7	9,7
Cité 2e et 3e lieu . . . . .	33,5	27,9	39,1	9,2	16,3	12,6	11,3	18,0	17,6
Non cité . . . . .	25,4	14,5	20,7	7,7	9,6	5,9	9,6	3,8	9,6
<b>Défense du consommat.</b>									
Cité 1er lieu . . . . .	34,5	28,4	33,7	9,3	16,7	12,5	10,9	16,3	14,8
Cité 2e et 3e lieu . . . . .	33,3	15,9	30,4	14,9	17,9	16,4	13,0	13,0	13,3
Non cité . . . . .	16,7	9,5	17,1	11,1	2,8	2,8	13,1	7,9	7,9
<b>Institution des régions</b>									
Cité 1er lieu . . . . .	41,7	36,1	51,4	19,3	25,0	21,8	19,0	22,0	21,0
Cité 2e et 3e lieu . . . . .	31,3	22,1	26,9	7,0	13,5	9,8	8,6	13,7	12,9
Non cité . . . . .	21,7	10,0	16,9	8,8	7,0	5,3	10,8	7,7	7,7
<b>Rôle de l'Etat dans l'économie</b>									
Cité 1er lieu . . . . .	35,3	30,2	33,6	9,6	14,0	10,5	10,9	14,7	11,2
Cité 2e et 3e lieu . . . . .	32,3	21,3	32,5	12,7	20,0	15,9	11,5	16,7	17,3
Non cité . . . . .	24,6	13,8	21,9	5,9	3,9	4,0	13,7	7,8	7,8

# met deze man wordt het anders

een andere politiek  
een andere samenleving

Beste Vrienden,

Ik weer tot mijn partij, de Christelijke Volkspartij, op mij een beroep heeft gedaan om hier een te worden in de verkiezingscampagne die nu gaande is. Ik hoop alsnog nog veel te bereiken.  
Uit land behield immers bestaande mogelijkheden voor zijn toekomst. In deze brochure heb ik met mijn vrienden een overzicht willen geven van de manier waarop ik met de steun van de C.V.P. wil uitpakken. Het verscheid van nu, geen wild beschreeuw of scheldpartij. Ik wil u gewoon zeggen hoe wij het zien. Met uw steun zullen wij erin slagen een andere politiek en een andere samenleving op te bouwen.  
Ik dank u.

Leo TINDEMANS  
voorzitter C.V.P.

# De lijstensamenstelling in de BSP

---

door Jan CEULEERS

Journalist BRT.

★

Ter gelegenheid van de vorige parlementsverkiezingen op 7 november 1971 kwamen wij al tot de vaststelling dat de BSP, vooral haar Vlaamse federaties, de praktijk van de interne voorverkiezingen voor de samenstelling van de kandidatenlijsten (« polls ») schijnt te hebben verlaten. In 1971 werden er nog maar polls georganiseerd in elf van de dertig partijarrondissementsfederaties (1), in 1974 is dit aantal onveranderd gebleven.

## Enkele vaststellingen bij tabel I.

a) In elf van de dertig federaties werden voorverkiezingen gehouden om de lijsten voor de Kamer van Volksvertegenwoordigers samen te stellen. Dit is evenveel als in 1971. In twee federaties werd de uitslag van de poll vooraf enigszins gerelativeerd, doordat bepaalde kandidaten een verkiesbare plaats werd voorbehouden « buiten poll ». Dit was het geval voor partijvoorzitter Jos Van Eynde in Antwerpen (lijsttrekker) en oud-staatssecretaris Irène Pétry in Luik (tweede plaats).

In achttien federaties werd de kandidatenlijst door een congres vastgelegd. Hierin zijn niet begrepen de twee federaties (Antwerpen en Luik), die op een congres bepaalde kandidaten buiten poll hebben geplaatst (zie hoger).

In één federatie (Thuin) werd de volgorde op de lijst door de kandidaten onderling bedisseld.

b) 55,9 % van de gekozen Kamerleden danken hun plaats op de lijst aan een poll in hun federatie (33 op 59 bekozenen). 42,4 % werd door een congres aangewezen (25 op 59). 1,7 % raakte gekozen dank zij

---

(1) *Res Publica*, bundel XIV, 1972, nr 2, blz. 240.

TABEL I

## De lijstensamenstelling voor de Kamer van Volksvertegenwoordigers

Federatie	Poll	Congres	Anders	Verklaring
Antwerpen . . . . .	4	1	—	Van Eynde lijsttrekker buiten poll.
Mechelen . . . . .	—	2	—	
Turnhout . . . . .	—	1	—	
Leuven . . . . .	—	2	—	
Maaseik-Tongeren . . . . .	—	1	—	
Hasselt . . . . .	—	2	—	
Gent-Eeklo . . . . .	—	2	—	
Oudenaarde . . . . .	—	1	—	
Aalst . . . . .	—	1	—	
Dendermonde . . . . .	—	1	—	
Sint-Niklaas . . . . .	—	1	—	
Brugge . . . . .	—	2	—	
Oostende-Veurne-Diksmuide . . . . .	—	1	—	
Ieper . . . . .	—	1	—	
Kortrijk . . . . .	—	1	—	
Roesselare-Tielt . . . . .	—	1	—	
Brussel . . . . .	—	1	—	
Nederlandse federaties . . . . .	4	22	—	

Federatie	Poll	Congres	Anders	Verklaring
Bruxelles . . . . .	6	—	—	Lijst door kandidaten zelf vastgelegd.
Nijvel . . . . .	1	—	—	
Aat-Doornik-Moeskroen . . . . .	3	—	—	
Bergen . . . . .	2	—	—	
Charleroi . . . . .	4	—	—	
Zinnik . . . . .	3	—	—	
Thuin . . . . .	—	—	1	
Borgworm-Hoei . . . . .	2	—	—	
Luik . . . . .	5	1	—	
Verviers . . . . .	1	—	—	
Aarlen-Bastenaken- Marche (2) . . . . .	—	1	—	
Neufchâteau-Virton (2) . . . . .	—	—	—	
Dinant-Philippeville . . . . .	—	1	—	
Namen . . . . .	2	—	—	
Franse federaties . . . . .	29	3	1	
Totaal Rijk . . . . .	33	25	1	

(2) Beide kiesarrondissementen vormen slechts één partijfederatie.

een onderlinge afspraak van de kandidaten met het oog op de rangschikking op de lijst (1 op 59).

c) Van de zeventien Vlaamse federaties (met inbegrip van de Brusselse Rode Leeuwen) hield er slechts één een poll. Deze poll werd dan nog doorkruist door een congres dat de lijsttrekker aan de voorverkiezing onttrok. In de overige zestien federaties besliste uitsluitend een congres over de lijstsamenstelling. Slechts 4 van de 26 gekozenen danken hun plaats op de lijst aan de poll (dit is 15,4 %), alle andere aan een congres (dit is 22 gekozenen, of 84,6 %).

Tien van de dertien Franstalige federaties (met inbegrip van Bruxelles) organiseerden een voorverkiezing (29 van de 33 gekozenen, dit is 88 %). In één van deze tien federaties werd een kandidaat vooraf door een congres buiten poll geplaatst (I. Pétry in Luik). In slechts twee federaties besliste een congres over de lijstsamenstelling; samen met de buiten-poll-geplaatste kandidaat in Luik brengt dit het aantal gekozenen via een congres op 3 van de 33, of 9 %. In één Franstalige federatie bepaalden de kandidaten zelf onderling de rangschikking (één op 33 gekozenen, of 3 %).

### Enkele vaststellingen bij tabel II.

Waar wij in onze beschouwingen bij de lijstensamenstelling voor de verkiezingen van 7 november 1971 de Senaat hebben verwaarloosd, hebben wij nu toch de lijsten met kandidaten voor de rechtstreekse verkiezing in ons onderzoek betrokken.

a) Ook hier constateren wij dat in de Nederlandse federaties de poll vrijwel geen toepassing meer vindt. Alleen Antwerpen maakt daarop een uitzondering, in tegenstelling tot de Kamer zelfs zonder buitenpollplaatsing van een kandidaat. Slechts 3 van de 13 Nederlandstalige rechtstreeks gekozenen kwamen op de Senaatlijst via een poll (dit is 23,1 %). In de overige Nederlandse federaties besliste een congres over de lijstsamenstelling (10 gekozenen op 13, of 76,9 %).

b) In de Franse partijfederaties daarentegen is de praktijk van de poll nog volop in zwang. 13 van de 16 gekozenen kwamen op de lijst terecht via de poll (dit is 81,2 %); 1 dank zij een congres dat hem buiten poll plaatste (dit is 6,3 %); 2 gekozenen kwamen op een andere wijze op de lijst terecht (12,5 %).

c) Over het rijk gespreid liggen de percentages voor de Senaat als volgt :

- van de 29 rechtstreeks gekozen senatoren komen er 16 uit een poll, dit is 55,2 % ;
- 11 uit een congres, dit is 37,9 % ;
- en 2 anderszins, dit is 6,9 %.

TABEL II

## De lijstensamenstelling voor de Senaat (rechtstreeks gekozenen)

Arrondissement	Poll	Congres	Anders	Verklaring
Antwerpen . . . . .	3	—	—	
Mechelen-Turnhout . . . . .	—	1	—	
Leuven . . . . .	—	2	—	
Hasselt-Maaseik-Tongeren . . . . .	—	1	—	
Gent-Eeklo . . . . .	—	1	—	
Aalst-Oudenaarde-Ronse . . . . .	—	1	—	
Sint-Niklaas - Dendermonde . . . . .	—	1	—	
Brugge . . . . .	—	1	—	
Veurne-Diksmuide-Oostende . . . . .	—	1	—	
Kortrijk-Ieper . . . . .	—	1	—	
Roeselare-Tielt . . . . .	—	—	—	
Brussel . . . . .	—	—	—	
<b>Nederlandse federaties . . . . .</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>—</b>	
Bruxelles . . . . .	1	1	—	Lijsttrekker Machtens buiten poll.
Nijvel . . . . .	2	—	—	
Aat-Doornik-Moeskroen . . . . .	—	—	1	Dulac bij bestuursbeslissing van Kamer naar Senaatslijst.
Bergen-Zinnik . . . . .	2	—	—	
Charleroi-Thuin . . . . .	2	—	1	
Borgworm-Hoei . . . . .	1	—	—	
Luik . . . . .	3	—	—	
Verviers . . . . .	1	—	—	
Luxemburg . . . . .	—	—	—	
Namen-Dinant-Philippeville . . . . .	1	—	—	
<b>Franse federaties . . . . .</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	
<b>Totaal Rijk . . . . .</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	

## Enkele besluiten bij tabellen I en II.

a) Een vergelijking tussen de gekozenen van Kamer en Senaat, meer bepaald de wijze waarop de kandidaten op de lijsten werden geplaatst, wijst uit dat er geen wezenlijke verschillen bestaan.

Nederlandse gekozenen :	congres :	Kamerleden . . . . .	84,6 %
		Senatoren . . . . .	76,9 %
	poll :	Kamerleden . . . . .	15,4 %
		Senatoren . . . . .	23,1 %
Franse gekozenen :	congres :	Kamerleden . . . . .	9,- %
		Senatoren . . . . .	6,3 %
	poll :	Kamerleden . . . . .	88,- %
		Senatoren . . . . .	81,2 %
Het rijk :	congres :	Kamerleden . . . . .	42,4 %
		Senatoren . . . . .	37,9 %
	poll :	Kamerleden . . . . .	55,9 %
		Senatoren . . . . .	55,2 %

Op te merken valt dat de invloed van het nationaal partijbureau zeer groot is in de volgende fazen van de Senaatsamenstelling (provinciale en gecoöpteerde senatoren). In deze stadia hebben de partij leden niet de minste medezeggenschap noch via een congres noch via een poll.

b) Na de parlementsverkiezingen van 1971 stelden wij de vraag of de verschuiving in de besluitvormingstechniek van poll naar congres, die in 1971 duidelijk was t.o.v. 1965-1968, de weerspiegeling was van een gewilde evolutie, dan wel toe te schrijven was aan toevallige omstandigheden. Na de verkiezingen van 1974 kan met stelligheid worden geantwoord dat de verschuiving is gewild : ook nu werd in de Nederlandse federaties systematisch afgestapt van het poll-stelsel. Meer nog : in de enige Nederlandse federatie waar toch nog een voorverkiezing werd gehouden (Antwerpen), werd de lijstaanvoerder voor de Kamer, medevoorzitter Jos Van Eynde, zelfs buiten poll geplaatst.

Tot verklaring van deze tendens zijn er wellicht twee redenen voorhanden :

1. De relatief korte tijd die er na een vervroegde parlementsontbinding blijft om een poll in behoorlijke voorwaarden te organiseren, vooral in kleinere federaties met beperkte middelen ; ongetwijfeld is het makkelijker een algemene vergadering of een congres bijeen te roepen

2. De invoering van de leeftijdsgrens van 65 jaar en van een beperkt cumulatieverbod (waarop afwijkingen kunnen worden toegestaan door het congres), heeft ongetwijfeld de tendens aangesterkt ; vermits in vele gevallen (vooral aan Vlaamse zijde) toch een congres moest worden samengeroepen om te oordelen over aangevraagde afwijkingen op leeftijdsgrens en cumulatieverbod, kon de lijstensamenstelling best bij dezelfde gelegenheid gebeuren.

Hierbij valt op te merken dat het effect van de gebruikte lijstsamenstellingstechniek, zoals wij vroeger hebben aangetoond, vrijwel hetzelfde is bij poll en Congres.

### **Nieuwe Kamerleden en rechtstreeks gekozen Senatoren.**

De verwachting was dat de invoering van de leeftijdsgrens van 65 jaar een vernieuwing en verjonging van de gekozenen in de hand zou werken. Wij hebben daarom weerom de nieuwe gezichten opgezocht, zowel in Kamer als Senaat (rechtstreeks gekozenen). Oud-senatoren op de Kamerlijsten en vice-versa hebben wij niet als nieuwelingen aangezien.

### **Enkele vaststellingen bij tabel III.**

a) De vernieuwingsgraad bij de Nederlandse gekozenen bedraagt 23 % (6 gekozenen op 26) voor de Kamer, en 30,1 % (4 op 13) voor de Senaat. In Antwerpen raakte nieuweling H. Cools gekozen, doordat oudgedienden L. Major (leeftijdsgrens) en F. Detiège (gezondheidsredenen) zich niet meer verkiesbaar hadden gesteld op de Kamerlijst. Overigens stak H. Cools kamerlid J. Van Elewijck voorbij in de poll.

Het overlijden van kamerlid J. Cools (Turnhout) bracht J. Huybrechts in de Kamer.

In Leuven trokken A. Vranckx (Kamer) en A. Decoux (Senaat) zich terug wegens het overschrijden van de leeftijdsgrens. Zij ruimden aldus de plaats in voor de nieuwelingen L. Tobback (Kamer) en A. Bogaerts (Senaat).

Van de Limburgse senaatslijst verdween E. Vanthilt (overleden). Opvolger Rubens werd zo titularis.

Aftredend volksvertegenwoordiger M. Vanderhaegen wenste geen verkiesbare plaats meer in Oudenaarde en liet de kop van de kamerlijst aan P. Ghijsbrecht.

In Dendermonde-Sint-Niklaas werd als gevolg van interne afspraken tussen de beide federaties B. Van Hoeylandt vervangen door de Sint-Niklase kandidaat De Graeve op de senaatslijst.

A. Van Acker trok zich van de Brugse kamerlijst terug (leeftijdsgrens). Hij maakte aldus plaats voor nieuweling W. Content.

In Oostende-Veurne-Diksmuide nam R. Miroir, ofschoon gekozen, onmiddellijk ontslag (cumulatieverbod), en werd vervangen door opvolger Mommerency (senaat).

In Brussel wenste kamerlid F. Gelders geen verkiesbare plaats meer (leeftijdsgrens). Hij werd vervangen door R. De Wulf. De enige senaats-

TABEL III  
Vernieuwing van de fracties

Federatie	Gekozenen		Her-gekozenen		Nieuw		Opmerkingen
	K	S	K	S	K	S	
Antwerpen . . . . .	5	3	4	3	1	—	Major : leeftijdsgrens. Detiège : teruggetrokken.
Mechelen . . . . .	2	} 1	2	} 1	—	} —	Cools : overleden.
Turnhout . . . . .	1		—		1		
Leuven . . . . .	2	2	1	1	1	1	Vanthilt : overleden.
Maaseik-Tongeren . . . . .	1	} 1	1	} —	—	} 1	
Hasselt . . . . .	2		2		—		—
Gent-Eeklo . . . . .	2	1	2	1	—	—	Van Hoelandt ingevolge afspraak teruggetr
Oudenaarde . . . . .	1	} 1	—	} 1	1	} —	
Aalst . . . . .	1		1		—		—
Dendermonde . . . . .	1	} 1	1	} —	—	} 1	Aftredend senator Breyne nu kamerlid.
Sint-Niklaas . . . . .	1		1		—		
Brugge . . . . .	2	1	1	1	1	—	Gelders lijstduwer.
Oostende-Veurne-Diksmuide . . . . .	1	1	1	—	—	1	
Ieper . . . . .	1	} 1	1	} 1	—	} —	Aftredend senator Breyne nu kamerlid.
Kortrijk . . . . .	1		1		—		
Roeselare-Tielt . . . . .	1	—	1	—	—	—	Gelders lijstduwer.
Brussel . . . . .	1	—	—	—	1	—	
Nederlandse gekozenen . . . . .	26	13	20	9	6	4	
Bruxelles . . . . .	6	2	4	2	2	—	Aftredend senator Delhaye nu kamerlid.
Nijvel . . . . .	1	2	1	2	—	—	
Aat-Doornik-Moeskroen . . . . .	3	1	2	1	1	—	
Bergen . . . . .	2	} 2	2	} 2	—	} —	Housiaux : leeftijdsgr. Kamerlid Close naar senaat; Dejardin te- ruggetrokken. Copée : leeftijdsgrens.
Zinnik . . . . .	3		2		2		
Charleroi . . . . .	4	} 3	4	} 2	—	} 1	
Thuin . . . . .	1		1		—		
Borgworm-Hoei . . . . .	2	1	2	—	—	1	
Luik . . . . .	6	3	4	3	2	—	
Verviers . . . . .	1	1	—	1	1	—	
Aarlen-Bastenaken-Marche . . . . .	1	} —	1	} —	—	} —	
Neufchâteau-Virton . . . . .	—		—		—		
Dinant-Philippeville . . . . .	1	} 1	1	} 1	—	} —	
Namen . . . . .	2		2		—		
Franse gekozenen . . . . .	33	16	26	14	7	2	
Totaal Rijk . . . . .	59	29	46	23	13	6	

zetel (P. Vermeyleen, die zich had teruggetrokken wegens overschrijding van de leeftijdsgrens) ging verloren.

b) De vernieuwingsgraad bij de Franse gekozenen bedraagt voor de Kamer 21,2 % (7 gekozenen op 33) en voor de Senaat 12,5 % (2 op 16). De Franstalige Brusselse kamerleden G. Cumps en A. Moock danken hun verkiezing aan zetelwinst (één) en de niet-kandidaatstelling van H. Simonet (cumulatieverbod).

De Nijvelse senaatslijst boekte twee zetels winst, wat ten goede kwam aan aftredend Kamerlid Basecq (die in de poll gecoöpteerd senator Falize had verslagen) en aan oudgediende Falize zelf.

In Aat-Doornik-Moeskroen luidde de uitslag voor de Kamer : 1. Jean Delhaye (senator), 2. Jean Dulac (senator), 3. Georgette Brenez, 4. Marcel Demets (kamerlid). Senator Dulac werd achteraf lijsttrekker van de senaatslijst, terwijl kamerlid Demets van de onverkiesbare vierde plaats werd overgeheveld naar de tweede. Door zetelwinst op de kamerlijst en de terugtrekking van H. Castel (leeftijdsgrens) raakte nieuweling G. Brenez toch gekozen. Eveneens door zetelwinst in Zinnik raakte nieuweling R. Lacroix gekozen (kamer).

Dank zij een gunstige polluitslag raakte nieuweling A. Poffé in de senaat voor Charleroi-Thuin. Hij verdrong senator Meunier naar de derde plaats, maar door zetelwinst raakte Meunier toch gekozen. In Hoei-Borgworm trok senator G. Housiaux zich terug (leeftijdsgrens). Hij maakte zo plaats voor nieuweling Eug. Lecocq.

De plaats op de Luikse senaatslijst van G. Dejardin (die zich had teruggetrokken wegens de aanvaarding van een « internationaal » ambt) werd ingenomen door kamerlid E. Close. Doordat bovendien op de kamerlijst een zetelwinst werd geboekt, konden twee nieuwelingen hun intrede doen in de Kamer : I. Pétry (buiten poll op de tweede plaats) en G. Onkelinx (strijdplaats).

In Verviers tenslotte trok Kamerlid G. Copée zich terug (leeftijdsgrens). Ze werd vervangen door Y. Ylieff.

Uit ons onderzoek met betrekking tot de verkiezingen van 7 november 1971 bleek een gevoelig verschil tussen de graad van vernieuwing bij de gekozenen in Wallonië en Vlaanderen. Bij de Waalse kamerleden waren er heel wat meer nieuwe gezichten (37 %) dan bij de Vlaamse (18 %). In 1974 is de vernieuwingsgraad voor de Kamer in Vlaanderen en Wallonië vrijwel gelijk : iets meer dan éenvijfde aan beide zijden van de taalgrens.

Ook in 1974 blijkt er geen oorzakelijk verband te bestaan tussen de wijze van lijstsamenstelling en de vernieuwing van de parlamentsfracties : slechts één nieuw aangetreden kamerlid (op dertien) dankt haar verkiezing aan de tussenkomst van de leden (i.c. via een congres : I. Pétry

in Luik). De keuze tussen poll en congres als besluitvormingstechniek blijkt dus ook in 1974 niet relevant te zijn vanuit het oogpunt van de vernieuwing.

Andere factoren zijn doorslaggevend geweest : in de Nederlandse federaties de invoering van de leeftijdsgrens van 65 jaar (vooral in de Kamer), in de Franse federaties de zetelwinst. De vrij geringe weerslag van de invoering van de leeftijdsgrens in de Franse federaties is te verklaren door de gevoelige verjonging van de rangen, die zich daar in 1971 al heeft voltrokken.

Rijst echter opnieuw de vraag naar de background van de nieuw gekozenen. In de onderstaande tabel hebben wij van iedere nieuweling de politieke binding verwerkt, voor zover aanwezig.

TABEL IV  
Redenen van vernieuwing

Omstandigheid	Nederlandstalige		Franstaligen	
	K	S	K	S
Zetelwinst . . . . .	—	—	4	1
Terugtrekking van de vroegere titularis :				
a) leeftijdsgrens . . . . .	4	1	2	1
b) onverenigbaarheid, gezondheid, enz. . . . .	2	2	—	—
Poll of congres . . . . .	—	1	1	—
	6	4	7	2

VERKLARING :

*Partij of vakbond* : arrondissementen voorzitter of -secretaris van de BSP, voorzitter of secretaresse van de Socialistische Vrouwen, vakbondsvoorzitter.

*Gemeente* : burgemeester of schepen.

*Parlement* : opvolger van een overleden titularis.

*Regering* : regeringslid tijdens de vorige legislatuur.

*Enkele vaststellingen bij tabel V*

a) Zestien van de negentien nieuwelingen, d.i. ruim 84 %, vervulden al andere opdrachten. Negen van hen waren burgemeester of schepen (47 %), zes waren werkzaam in partij of vakbond (31,5 %). Eén was zowel bedrijvig in de partij als in de regering.

b) Drie nieuwelingen haalden in onze tabel geen score. Toch hebben ze op lokaal vlak enig gewicht, als gemeenteraadslid of als provincieraadslid (zelfs bestendig afgevaardigde).

### Enkele besluiten bij tabel V.

De invoering van een beperkt cumulatieverbod (twee mandaten, of één mandaat en één beroep) heeft geen tastbare gevolgen gehad. In feite betekenen de nieuwe statutaire voorschriften trouwens een afzwakking van de vroegere regel, die elke cumulatie zonder toestemming van het nationaal partijbureau verbood, maar waaraan in de praktijk niemand zich nog stoorde.

TABEL V

#### De politieke bindingen van de nieuw-gekozenen

	Aantal nieuwelingen met min. één binding (K + S)	Partij Vakbond	Gemeente	Parlement	Regering
Nederlands . .	9	4	4	1	—
Frans . . . .	7	2	5	—	1
	<hr/> 16	<hr/> 6	<hr/> 9	<hr/> 1	<hr/> 1

Opnieuw blijkt uit ons onderzoek dat reeds verworven posities op plaatselijk niveau (zowel in gemeente als in partij resp. vakbond) als een springplank fungeren naar nationale politieke mandaten. De nieuwe statutaire bepalingen hebben deze situatie bekrachtigd, door voortaan de cumulatie van twee al dan niet « openbare » mandaten toe te staan. Bepalingen, die neerkomen op een *de iure* institutionalisering van de cumulatie binnen de socialistische partij. Het is een bevestiging van de ongeschreven regel in de BSP dat de weg naar het parlement langs plaatselijke partijafdeling of vakbondssecretariaat en gemeente loopt.

### Graad van deelneming van de leden aan de polls.

Zoals bij voorgaande gelegenheden beschikken wij slechts over zeer onvolledige gegevens over de graad van deelneming van de leden aan de partijvoorverkiezingen. Dit is bijzonder jammer, omdat deze gegevens zowat de waardemeter uitmaken voor het democratisch selectiesysteem, die de polls heten te zijn. Doordat in de Nederlandse federaties slechts Antwerpen een poll heeft georganiseerd, is het mogelijk voor Vlaanderen een totaaloverzicht te maken. Bij de Franse federaties, die bijna alle een

poll hebben gehouden, ontbreken heel wat inlichtingen met betrekking tot de polluitslag of/en het aantal leden.

### Enkele vaststellingen bij de tabellen VI, VII en VIII.

1. Waar de vergelijking met 1971 mogelijk is, constateren wij opnieuw een — zij het lichte — daling van de deelnemingsgraad : de cijfers

TABEL VI  
Deelneming aan de polls in de Nederlandse federaties

Federatie	Pollers	Leden (3)	%	Kiezers (4)	%
Antwerpen . . . . .	9.498	22.000	43,2	131.974	7,2
Andere (geen poll) . . . . .	0	75.000	0		
	9.498	97.000	9,8		

TABEL VII  
Deelneming aan de polls in de Franse federaties (onvolledig)

Federatie	Pollers	Leden (3)	%	Kiezers (4)	%
Bruxelles . . . . .	15.530	21.000	74,—	124.698	12,4
Luik . . . . .	14.548	32.000	45,50	128.757	11,3
Bergen . . . . .	8.000 (3)	12.000	66,70	59.051	13,4
Zinnik . . . . .	6.716	8.500	79,—	35.950	18,7
Charleroi . . . . .	9.000 (3)	14.500	62,—	97.522	9,2

TABEL VIII  
Evolutie van de ledendeelneming aan de polls

	1971	1974
Antwerpen . . . . .	43,7	43,20
Luik . . . . .	52,5	45,50
Bergen . . . . .	68,9	66,70
Charleroi . . . . .	62,7	62,—

bevestigen een evolutie, die wij ook al in 1971 konden ontwaren, met name een groeiende desinteresse van de partijleden voor de lijstsamenstelling. Vooral in de Luikse federatie is de terugval opmerkelijk : de

(3) Benaderende cijfers ons door de betrokken besturen verstrekt.

(4) Officieuze Kameruitslagen.

zesduizend nieuwe leden (van 25.768 in 1970 over 27.793 in 1971 tot ongeveer 32.000 eind 1974) zijn blijkbaar niet van de militante of gewoonweg bewuste soort.

2. Voor het overige worden onze vroegere bevindingen bevestigd :

a) een betrekkelijk lage deelneming van de partijleden aan de polls : alleen Bruxelles en Zinnik halen min of meer behoorlijke scores ; in de andere ons bekende federaties bedraagt het deelnemingspercentage ongeveer 55 % ;

b) het pollerspercentage t.o.v. het aantal partijkiezers ligt iets hoger dan voorheen, nl. 11 % (tegen 8,5 % berekend door W. Dewachter in 1967 (5) ; deze evolutie is toe te schrijven aan het permanente stemmenverlies van de BSP, dat sneller verloopt dan de teruggang van het aantal pollers.

### Algemene besluiten.

1. In 1974 heeft de BSP opnieuw de poll verzaakt in meer dan de helft van de federaties. Ze heeft blijkbaar definitief de voorkeur gegeven aan het congres als besluitvormingstechniek voor de samenstelling van de lijsten. De partijleden worden aldus steeds minder rechtstreeks betrokken bij de lijstopstelling.

2. De wijzigingen in de partijstatuten aangebracht hebben slechts ten dele uitwerking gehad :

a) de invoering van de leeftijdsgrens heeft vooral in de Nederlandse federaties een verjonging in de hand gewerkt ;

b) de nieuwe cumulatierегeling heeft alleen als effect een clichering van een *de facto* toestand gehad, zonder merkbare weerslag op de lijsten.

### Summary

*Until 1971 the Belgian Socialist Party (BSP) was the only political party that closely and systematically involved its members in the designation of socialist candidates for parliamentary elections. This was achieved through a system of pre-elections within the party (« polling »).*

---

(5) In : *De wetgevende verkiezingen als proces van machtsverwerving in het Belgisch politiek bestel.*

*The trend away from « polling », already perceptible in 1971, has asserted itself in 1974. Hardly 56 % of the elected members of Parliament owe their seat to their place on the candidate-list at the « poll ». More than 40 % of them were designated by a party-congress. This change is noticeably true in Flanders.*

*Nevertheless the choice between a « poll » and a congress as a decision-making technique is not relevant as to the renewal of parliamentary groups. This renewal is mainly due to the introduction of an age-limit (65) and of a gain in seats. Research also showed a growing lack of interest of party members in the composition of candidate-lists: participation has again slightly declined.*



**VOTEZ 2**  
**SOCIALISTE**

**C'est garantir  
l'avenir  
de notre  
région.**



avec  
andré  
**COOLS 2**

**PSB**  
Parti Socialiste

**savoir ce que l'on veut !**



# Les polls électoraux

---

par André PHILIPPART

Chargé de recherche à l'Institut de Sociologie de l'ULB.



## 1. Un processus « évident ».

Les polls électoraux sont entrés dans les mœurs politiques depuis plusieurs décennies, au point qu'ils semblent constituer un processus logique, *évident* et préalable à la composition des listes électorales. Car c'est de cela qu'il s'agit : ni plus, ni moins que d'élire et/ou désigner les candidats des partis politiques aux élections législatives.

Des auteurs représentant toutes les « familles » philosophiques et politiques ont évoqué les polls électoraux comme un mécanisme allant de soi, mais sans en étudier l'importance. Un peu comme si les lois ou les coutumes en avaient fait une procédure liée au système de la représentation proportionnelle et à son corollaire la case de tête (1).

Pour Pierre Wigny l'évidence était pleinement assumée : « Dans chaque circonscription électorale se trouve une association ouverte à tous les électeurs ; ce sont les membres de ces associations qui élisent dans des « polls » les candidats dont les noms figurent sur la liste électorale ».

Quant à François Perin, il considérait que la coutume du poll constituait un puissant obstacle à la démocratie : « le scrutin de liste plurinominal, la case de tête et la *pratique du poll* au sein des partis enlèvent en fait à la masse toute influence sérieuse sur la désignation des parlementaires ».

---

(1) Maurice-Pierre HERREMANS, « Les Candidats » in *Les Elections législatives belges du 1<sup>er</sup> juin 1958*, Bruxelles, IBSP, 1959, pp. 55-74 ; Henri JANNE, *L'Antialcibiade ou la Révolution des Faits*. Bruxelles, Office de Publicité, 1946, 2<sup>e</sup> édition, 302 pages (voir pp. 33 et suivantes et 165 et suivantes) ; Jean STENGERS et André PHILIPPART, *Une expérience d'enquête électorale*. Bruxelles, INSOC, 1959, n<sup>o</sup> 4, 88 pages (voir à partir de page 81) ; Pierre WIGNY, *Droit constitutionnel. Principes et droit positif*. Tome premier. Bruxelles, Bruylant, 1952 (voir pp. 431 et 451) ; François PERIN, *La Démocratie enrayée*. Bruxelles, IBSP, 1960, 280 pages (voir p. 30).

Le recours aux techniques qualifiées de polls électoraux dans certains partis politiques — nous insistons beaucoup sur « certains » car en réalité la pratique n'est pas courante — remonte à l'instauration du suffrage universel et de la représentation proportionnelle et à l'avènement du Parti ouvrier belge comme parti de masse, c'est-à-dire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette coutume a donc des lettres de noblesse.

C'est à bon escient que nous utilisons l'expression, car, si les polls visent à asseoir démocratiquement la représentation du plus grand nombre, cette coutume affermit le jeu des minorités des appareils politiques.

Les polls électoraux constituent l'un des postulats de la démocratie politique en Belgique ; du moins les appareils des partis politiques y croient-ils, ne fut-ce que par la seule volonté de les réaliser depuis 75 ans.

Parce qu'ils se pratiquent au sein de quelques fédérations d'arrondissement de partis, depuis si longtemps, les autres partis et toute la communauté politique sont considérés ou se considèrent comme immunisés contre le péril oligarchique.

Ce postulat n'est pas plus évident que celui selon lequel la démocratie parlementaire n'est possible qu'au travers des partis politiques.

La pratique des polls électoraux elle-même n'est guère évidente car les variantes et les distorsions depuis leurs origines sont très nombreuses.

Le concept recouvre des techniques allant de l'élection à bulletin secret à la simple cooptation, d'un parti à l'autre, au sein d'un même parti dans le temps ou entre des fédérations d'un parti pour une même élection. Il ne s'agit pas d'un système cohérent, ni réglementé. L'empirisme paraît en être la voie traditionnelle.

Nous ajouterons *qu'il s'agit d'une espèce de jeu à caractère démocratique* qui se joue exclusivement entre partenaires d'un même parti, voire entre les professionnels de la politique, c'est-à-dire les dirigeants et les cadres actifs du parti.

Dans une Société politique pluraliste, le choix des candidats aux élections législatives ne peut certes pas être laissé aux électeurs.

Les systèmes de scrutin uninominal rendent inutiles les polls électoraux. Des individus, désignés ou soutenus par un parti, ou indépendants se présentent en compétition avec d'autres aux suffrages des électeurs de la circonscription. Il s'agit d'une lutte directe sans intermédiaire. Par contre, les scrutins de liste comme le système belge posent le problème de la composition des listes.

D'aucuns, notamment le professeur Speyer, ont toujours avancé que le recours aux polls électoraux dans les partis dépouillait les campagnes électorales des propagandes personnelles et du débauchage des électeurs.

Que, si lutte il y avait, il était préférable de la limiter à l'intérieur du parti. Que, si les jeux d'influence, les promesses, les avantages en nature accordés aux cadres et aux votants étaient inévitables, il était plus judicieux, pour en contrôler ou en neutraliser les effets, de les contenir dans le contexte des institutions du parti et des principaux intéressés.

C'est à juste titre que Jean Stengers rappelait (2) les arguments présentés en 1899 en faveur de cette procédure, en y ajoutant ses propres commentaires : « Le Ministre de la Justice, Van den Heuvel, par exemple, pour montrer les avantages de l'ordre de présentation arrêté préalablement aux élections, déclarait à la Chambre, en opposant sans doute un peu trop les tons : « *Si les rivalités entre candidats doivent recevoir leur solution avant la présentation des candidatures, il y a lieu de penser que ces rivalités resteront dans les limites d'une courtoise compétition... Si, au contraire, vous ajournez la lutte après la présentation des candidats, vous les placez dans les périodes de tumultes et d'agitations qui précèdent le vote, vous provoquez aux conciliabules, aux coteries* (3).

Mais l'argument qui dominait réellement tout le débat était que, sans la case de tête, l'équilibre des tendances réalisé par un parti dans la composition de sa liste risquait d'être détruit par les votes de préférence des électeurs. L'électeur votant pour les candidats de sa tendance, tous les sièges risquaient d'aller, en dépit des vœux du parti, et en dépit de ses intérêts les plus évidents, au groupe le plus fort. En n'admettant pas la case de tête, disait Van den Heuvel, vous empêchez les majorités, si fortement organisées et disciplinées qu'elles soient, d'assurer la représentation harmonique des divers intérêts qui méritent d'être véritablement représentés au sein du parti ou du groupe (4). »

S'ajoute, donc, à la composition globale des listes électorales, la nécessité du classement des candidats dans un ordre décroissant rigide sur chaque liste. Car, si la case de tête n'était pas une innovation fin du siècle dernier, elle se voyait attribuer une caractéristique nouvelle et, en même temps, une fonction primordiale : les voix des électeurs portées en case de tête sont dévolues aux candidats de la liste, à partir du premier dans un ordre décroissant, à concurrence du nombre de voix disponibles et en sorte que les candidats atteignent le quorum nécessaire pour obtenir

(2) *Op. cit.*, voir pp. 85 et 86.

(3) Annales parlementaires, Chambre des Représentants, 1898-1899, séance du 10 novembre 1899, p. 2952. Cf aussi l'intervention de Lorand à la séance du 8 novembre 1899, p. 2917.

(4) Annales parlementaires, Chambre des Représentants, 1899-1900, séance du 1<sup>er</sup> novembre 1899, p. 29.

un siège de parlementaire (c'est-à-dire l'équivalent du diviseur électoral (5) ou un nombre s'y rapprochant).

Dès lors et pour les partis politiques qui obtiennent plusieurs sièges sur une liste dans un même arrondissement électoral, les candidats qui désirent être élus ont pour obligation d'occuper les premiers rangs de la liste. L'histoire des élections législatives, depuis la mise en pratique du système, contient peu de cas où des candidats mal placés ont été élus au détriment de ceux qui sont « en ordre utile ».

Voilà pourquoi le processus est devenu *évident*.

## 2. Le concept.

Bien que le concept « polls » soit entré dans les mœurs en Belgique, il n'en est pas moins incorrectement appliqué.

En effet, à l'origine, les *Public Opinions Polls* imaginés et organisés par Elmo Roper et Paul T. Cherington dans les années 30 aux Etats-Unis visaient exclusivement les techniques permettant par voie de questionnaires, d'interviews, d'analyses du comportement, de tests et d'échelles d'attitudes de se faire une idée sur les attitudes et les comportements d'un échantillon représentatif de la population.

Parties de la publicité commerciale, ces techniques furent rapidement étendues au contrôle de l'opinion par tous les groupes participant à la lutte pour le pouvoir. Il leur importait en effet de savoir quels étaient les problèmes les plus préoccupants ; quelles étaient les positions des individus sur la politique, la religion, la gestion du gouvernement, l'éducation ; quelles étaient les motivations des choix.

Et par quels moyens il était préférable d'agir sur l'opinion. Pour reprendre l'expression américaine « *The representative sampling procedure in public opinion surveying is called polling, and many polls on candidates and issues were referred to as straw polls* » (6).

Les premiers à utiliser cette méthode de connaissance de l'opinion furent George H. Gallup, grâce à son *American Institute of Public Opinion*, et Archibald Crossley lors des élections présidentielles de 1936. Mais jamais il ne fut question de recourir aux « polls » pour

(5) Le diviseur électoral est égal au nombre global des votes valables exprimés dans un arrondissement divisé par le nombre de sièges à pourvoir.

(6) Il existe de nombreux ouvrages sur le sujet, nous citons A.L. LOWELL, *Public Opinion and Popular Government*, 1926 ; W. LIPPMANN, *Public Opinion*, 1922 ; J. DEWEY, *The public opinion Problems*, 1927 ; G.H. GALLUP, *A Guide to Public Opinion Polls*, 1948 ; M.B. PARTEN, *Surveys, Polls and Samples*, 1950. Voir aussi les articles de W. BAUER, « Public opinion » dans *Encyclopedia of the Social Sciences*, 12, pp. 669-674 et de J.W. ALRIG, dans *Encyclopedia Britannica*, pp. 832 et 833, vol. 20. La citation est de J.W. ALBIG.

choisir le ou les candidats, encore moins pour constituer des listes électorales.

Après les élections présidentielles de 1948 qui opposaient Dewey à Truman et surtout celles de 1960 avec la confrontation Kennedy-Nixon, des politistes et des leaders politiques américains considérèrent que l'usage des « polls » avait de plus en plus des effets sur les choix des citoyens et que, par ce biais, les polls constituaient une technique, sinon de sélection, du moins d'orientation pour la désignation des candidats.

Sous cet angle seulement — et d'une manière péjorative selon les experts américains — les polls ont quelque aspect de ressemblance en Belgique et aux U.S.A. Mais les intentions ne sont comparables en aucune manière entre les deux régimes politiques.

Aux Etats-Unis, cette tendance est tenue pour négative dans le processus démocratique du pouvoir.

En Belgique, la magie des polls passe pour être un garant du pluralisme des groupes dans la répartition des mandats parlementaires.

Le concept « polls » est devenu, au cours des dernières élections, tellement ambigu qu'un adjectif explicatif (nous n'oserions pas dire qualificatif) y a été adjoint. En effet, l'opération primaire au sein des partis qui consiste à classer les candidats sur les listes électorales est communément désignée par « Polls électoraux ». Plutôt que de préciser et de clarifier le contenu du concept « Polls » ceux qui œuvrent en politique ont donc préféré indiquer qu'il s'agissait d'un préalable électoral.

Mais qui et quoi sont concernés par ce préalable ?

Il est relativement aisé de cerner la première question : sont concernés les mandataires sortants, les aspirants aux mandats publics, leurs clientèles (dans le sens originel). Les citoyens belges n'accèdent aux mandats parlementaires que via les organisations politiques que sont les partis et qu'en tant que représentants d'un ou plusieurs groupes ou après avoir reçu la caution expresse ou morale de ces derniers.

Les parlementaires indépendants, non liés aux partis, sont rares en Belgique depuis des décennies. La carrière politique se fait d'abord à l'intérieur des partis. La désignation aux polls électoraux à une place « en ordre utile » est en quelque sorte une consécration interne avant l'accès aux mandats parlementaires extérieurs. Pour de multiples raisons — dues à la fois à la qualité des personnes, aux mécanismes internes des partis, aux effets d'une certaine publicité, à la limite d'une propagande personnelle — les mandataires sortants se retrouvent bien placés aux polls électoraux au cours de deux ou trois élections successives.

L'accès au mandat est une entreprise longue et périlleuse, sauf lors des grands bouleversements, par exemple lorsque dans une fédération d'arrondissement plusieurs mandataires décèdent ou abandonnent leurs

fonctions en raison de l'âge. Cet accès postule une condition fondamentale, à savoir le soutien inconditionnel d'au moins un comité : celui de la section politique locale ou régionale que le candidat mandataire sera censé représenter.

Ainsi dans la fédération d'arrondissement de Bruxelles du Parti Socialiste Belge, un candidat aux polls électoraux est avant tout le délégué de la section d'Ixelles, d'Andenlecht ou de Saint Josse, c'est-à-dire de l'une ou l'autre des sections locales.

Divers facteurs interviennent ensuite pour la pondération des listes. Nous y reviendrons.

Les clientèles au sein des partis jouent un rôle déterminant dans les polls électoraux. Elles sont, en effet simultanément à la base des candidatures comme initiateur, soutien, sélectionneur et juge des hommes, rarement des femmes, qui se présentent à l'élection primaire interne.

Leur composition est faite des membres des comités divers (locaux et régionaux, politiques et sociaux), des candidats mandataires eux-mêmes, de quelques membres fidèles et assidus du parti qui complètent les assemblées et tous ceux qui temporairement briguent des fonctions sociales, économiques ou administratives, publiques et privées ou qui viennent d'en bénéficier. Sans parler des personnes nommées « colleurs d'affiche ».

D'une manière générale, les clientèles ne dépassent guère quelques dizaines de personnes autour d'un candidat. Les jeux d'influence s'exercent à ce niveau, et à ce niveau-là essentiellement.

Les candidats qui, peu importe les fédérations de parti, ont, par nature ou par l'expérience du pouvoir, l'autorité et l'ascendance ne trouvent plus dans leurs clientèles l'essence et le soutien de leur candidature. Ils ne peuvent cependant s'y soustraire car ces clientèles sont souvent des juges impitoyables.

Par contre, les nouveaux candidats et ceux qui, mandataires en déclin ou en disgrâce, n'imposent pas leur personne sont à la merci des clientèles rivales. Des hommes politiques, pourtant connus, en ont été les victimes en 1968, 1971 et 1974 sans avoir démerité, ni failli à la tâche. Tout simplement parce que leurs clientèles s'étaient détournées d'eux.

A cause de la structure même des partis, faite de comités et d'assemblées organisés hiérarchiquement, et parce que l'équation candidats-mandataires / clientèles constitue le lien obligatoire pour la composition des listes électorales, le concept des Polls électoraux est non seulement très éloigné de son contenu américain mais a perdu la signification communément attribuée dans les partis en Belgique.

Hormis pour quelques grandes fédérations du PSB où les polls engendrent encore un mécanisme électoral, plus formel que réel cependant,

le concept ne recouvre plus qu'une opération de type bureaucratique qui est en usage dans les régimes politiques dominés par un parti marxiste.

Les appareils des partis confectionnent les listes électorales sans consultation électorale des individus qui y sont impliqués.

Les critères institutionnels et philosophiques des groupes de la société belge deviennent les facteurs dominants de la composition des listes électorales. Ils apportent un nouveau contenu aux polls électoraux. Et puisqu'il faut bien qualifier cette opération primaire, si importante dans la vie politique belge, pourquoi ne pas substituer le terme « *sélection électorale* » à une expression vidée de sa signification première tout autant que de sa valeur démocratique.

### 3. L'image de la Société belge.

La Société belge est pluri-pluraliste et pluri-centriste. En ce sens qu'au sein du pluralisme politique, linguistique, philosophique et social existe une pluralité de structures, toutes jalouses de leur autonomie. Pluralité qui entraîne une multiplication des centres de décision, tantôt de tendance régionaliste, tantôt dans la plus pure tradition napoléonienne de centralisation.

La Belgique est divisée en provinces, arrondissements, cantons et communes, avec une division similaire au plan des élections législatives.

Elle est régionalisée en région flamande, région wallonne et région bruxelloise, avec 4 communautés linguistiques : néerlandaise, française, bilingue français-néerlandais, bilingue français-allemand. Les partis politiques (socialiste, social-chrétien, libéral, communiste et communautaires) se multiplient en se divisant, soit selon le facteur linguistique, soit en fonction de données régionales. Officiellement 7 partis se disputent les suffrages des citoyens. Mais par le mécanisme dissociatif des « ailes » des grands partis ce sont 14 organisations qui présentent des listes électorales susceptibles de cristalliser assez de suffrages pour obtenir un ou plusieurs sièges parlementaires.

Trois grands syndicats, eux-mêmes soumis aux tensions communautaires et linguistiques, interfèrent dans le jeu électoral. Les grandes organisations professionnelles comme la Fédération des Entreprises Belges, le Boerenbond et les Unions Professionnelles Agricoles agissent pour avoir des porte-parole en bonne place.

Les coopératives, les mutuelles, les organisations sociales non syndicales ne sont pas indifférentes.

Enfin, plusieurs sociétés intercommunales et interprovinciales publiques de développement revendiquent parfois une représentation parmi les mandataires.

Le pluri-pluralisme a atteint son comble depuis 1971 avec les conseils culturels, lesquels détiennent une part du pouvoir législatif.

Cette complexité sociologique transparait dans la composition des listes électorales ; car les dirigeants politiques, nonobstant les pressions subies par les groupes, désirent que ces listes configurent le mieux possible l'image de la société belge. Dans cette optique, toutes les distorsions dans les procédures, toutes les infractions aux règlements intérieurs des partis, toutes les manipulations sont considérées comme autant de formules préventives ou rectificatrices pour sauvegarder l'image. Faut-il rappeler que l'objectif majeur de chaque parti aux élections législatives consiste à obtenir le plus de voix possible pour conquérir le plus de sièges possible. Chaque parti a donc intérêt à élargir ses listes électorales à l'image de la société belge.

Cependant, si chaque parti dispose de clientèles dont la composition est spécifiée par les objectifs politiques et stratégiques propres au parti, il ne peut compter que sur la partie de l'électorat dont les options et les intérêts sont conformes auxdits objectifs. Il existe en Belgique une symbiose certaine entre les électeurs et les partis. Cela malgré l'avènement dans le jeu politique, depuis 1961, des partis communautaires, Volksunie, FDF et Rassemblement Wallon, lesquels ont fini par drainer 44 sièges de députés sur les 212, soit 20 % des sièges et 20 % des électeurs.

Les électeurs sociaux-chrétiens, socialistes et libéraux restent fidèles aux trois partis dits « traditionnels » puisqu'en 1974 encore 74 % des suffrages ont été exprimés en faveur de ces trois partis au plan national.

Dès lors, les appareils des trois partis socialiste, social-chrétien et libéral ont pour obligation de sélectionner leurs candidats parmi les hommes et les femmes qui garantissent cette stabilité de marque, donc parmi des personnes représentatives du milieu électoral présumé fidèle. Mais avec l'espoir, parfois utopique, de conquérir toujours davantage de sièges grâce à une frange de nouveaux électeurs ; donc par un élargissement des objectifs et par une sélection plus étendue de candidats pour les listes électorales. C'est une combinaison délicate que le PSB et les Libéraux ne sont pas parvenus à réaliser, même au prix de renoncements idéologiques importants à certains moments de leur existence. Seul le Parti Social Chrétien qui représente un tiers du corps électoral parvient à dresser des listes pouvant rallier des électeurs dans tous les groupes de la société, souvent après de vives tensions et querelles en son sein entre les diverses organisations sociales et économiques qui soutiennent et composent le parti.

L'image assez fidèle de la société belge qui s'établit liste par liste, arrondissement par arrondissement est ainsi la résultante de multiples équations candidats/clientèles résolues régionalement.

La représentation des tendances et des groupes serait-elle mieux ou plus équilibrée, si les citoyens intervenaient directement dans le choix des candidats (ce qui pourrait être réalisé par la suppression de la case de tête que réclame notamment la Libre Belgique avec constance depuis plus de 20 ans) ? Faut-il imposer, à défaut de cela, aux partis une réelle procédure électorale ?

#### 4. Réglementation et techniques.

Les textes statutaires des partis politiques sont souvent laconiques en matière de réglementation de polls électoraux. Les petits partis ainsi que les mouvements créés par l'une ou l'autre personnalité pour les élections législatives n'ont ni statuts, ni règlements, ni l'habitude d'organiser des polls. Le Parti Communiste (article 40) est soumis à sa logique interne : « les candidatures aux élections législatives et provinciales sont arrêtées par le Comité central sur propositions des fédérations ». Les comités d'arrondissement à la Volksunie (7) et au PLP/PVV fixent leurs listes et les soumettent à leurs comités nationaux respectifs.

L'article 69 des statuts du Parti Socialiste Belge laisse aux fédérations du parti une grande latitude pour la réglementation des polls : « le mode de désignation des candidats du Parti à l'exercice de tout mandat public est déterminé par le Conseil général ».

Les grandes fédérations de Bruxelles, de Liège, d'Anvers, de Charleroi et de Mons disposent d'une réglementation des polls permettant d'organiser des élections primaires. Cette réglementation donne satisfaction, à en juger par l'absence de réactions des candidats et de leurs clientèles. Le jeu est donc joué correctement.

Les statuts du Parti Social Chrétien (confirmés par le Congrès National de Liège des 18 et 19 décembre 1965) sont les plus complexes à ce sujet. Pour avoir recherché la perfection, le PSC a rendu obsolète les pools au cours des dernières élections. En vertu de l'article 24 § 1 : « la qualité de *candidat effectif* du Parti en *ordre utile*, est conférée au *poll secret* par l'ensemble des membres du Parti appartenant à la circonscription électorale ». (Nous avons souligné).

Mais cette disposition avait un correctif en son § 2. En effet, les appareils avaient le droit de modifier les choix exprimés à la base : « Pour les élections législatives, la liste des candidats au poll est établie par le Comité d'arrondissement et soumise au Comité national qui peut

---

(7) Articles 74 et 75 des statuts du 16 octobre 1965. Voir article de E. SLOSSE, « De lijststansamenstelling in de Volksunie », *Res Publica*, 1969, 1, pp. 133-146.

soit *compléter* la liste, soit à la majorité des trois-quarts de tous ses membres et pour les motifs graves intéressant l'ensemble du parti *écarter* certaines candidatures ». (Nous avons souligné).

La division du Parti Social Chrétien en deux ailes linguistiques a précipité le mouvement : les polls secrets ont disparu et les comités d'arrondissement ont, d'élection en élection, désigné purement et simplement les candidats. Le système mixte, qui consistait à élire puis à rectifier, attribuait en fait le pouvoir aux comités. Ceux-ci s'en sont emparés.

Cela dit de nouvelles règles s'instaurent progressivement depuis 1968. Cette fois dans tous les partis :

1° *L'esprit régionaliste triomphe* puisque les Conseils généraux et autres Congrès n'ont plus le pouvoir de modifier les règlements des fédérations d'arrondissement. Le Christelijke Volkspartij a, pour sa part, décidé que les listes des candidats confectionnées par les organes d'arrondissement étaient définitives ;

2° *L'âge limite de 65 ans* au jour des élections pour les candidats s'implante, réglementairement au PSC-CVP et au PSB-BSP (8), dans les habitudes ailleurs. Les dérogations sont possibles. La tendance n'est cependant pas de les accorder aisément ;

3° *Le cumul du mandat de parlementaire* avec un mandat de bourgmestre, d'échevin et de Président de Commission d'Assistance publique d'une commune de 30.000 habitants ou plus au PSC-CVP, de 20.000 habitants ou plus au PSB-BSP, est dorénavant interdit, avec possibilité de dérogation. Le Parti socialiste interdit même le cumul de plus de deux fonctions rémunérées, y compris les mandats.

4° *La féminisation* s'introduit dans les appareils des partis plutôt sous forme de recommandations que de contraintes. Dans toute la mesure du possible, s'il y a des candidates et si elles sont jugées aptes, les femmes doivent être classées en ordre utile.

Cette recommandation n'eut cependant guère d'effet en 1974. Par exemple, au CVP sur les 63 élus sortants (Chambre et Sénat) il y avait 5 femmes et sur les 65 candidats « placés » sur les listes 6 femmes.

La situation n'était pas différente en général dans les autres partis.

---

(8) Au PSC-CVP en raison d'une décision (21 février 1968) du Comité directeur avant les élections législatives du 31 mars 1968 ; au PSB-BSP par décision du Congrès national en date du 15 décembre 1973.

En outre, des règles existent pour être candidat, pour être « poller » et pour l'opération technique du poll. Mais ces règles varient d'une fédération à l'autre (9).

Au Parti socialiste en schématisant, ne peut être candidat que le membre du parti, affilié depuis une durée assez longue (au moins 5 ans), payant ses cotisations régulièrement et affilié aux branches de l'Action commune (syndicat FGTB, mutuelle et coopérative socialistes). La lecture de la presse socialiste fait l'objet aussi de contrôle. Des dérogations sont possibles, notamment lorsque les candidats, par exemple les avocats vis-à-vis de l'affiliation syndicale, ne peuvent pas remplir l'une ou l'autre des obligations.

Des conditions aussi strictes se retrouvent dans les autres partis.

Au-delà de ces contraintes individuelles, les tris opérés par les sections locales et les fédérations ou comités d'arrondissement constituent des filtres puissants. Ne se présente pas qui veut dans un parti, même s'il remplit toutes les conditions de base. Il lui faut le soutien actif des structures du parti, auxquelles il devra la présentation de sa candidature. Là se jouent les influences principales, notamment entre les groupes. La règle fondamentale pour être candidat semble être la cooptation. L'élection, si élection il y a aux polls, s'applique à des cooptés exclusivement. Dans ce domaine, le PSC-CVP veille en particulier à faire respecter une stratification entre la bourgeoisie, les classes moyennes, les agriculteurs et les salariés de la démocratie chrétienne. C'est-à-dire que dans la cooptation elle-même apparaît une sélection non pas des personnes mais des représentants de groupes. Les syndicats et mouvements d'ouvriers s'y appliquent avec rigueur.

Les modalités techniques des polls ont beaucoup évolué depuis les élections législatives du 1<sup>er</sup> juin 1958. Le relevé que M.P. Herremans avait effectué à l'époque est valable mutatis mutandis en 1974. Il est vrai que les fédérations sont libres d'adapter les règles-types des instances nationales, qu'il y a des différences dans le déroulement des polls entre les villes et les régions rurales, que les listes-types sont fréquentes, qu'il y a des mises « hors polls » pour des candidats jouissant d'un régime d'exception. Les votes se font rarement à bulletins secrets et d'après le modèle des élections législatives, sauf dans les grandes fédérations du PSB. Le vote plural et le vote par correspondance ont été pratiqués par le PSC. Dans les autres mouvements politiques, le vote à mains levées et les applaudissements suffisent la plupart du temps.

---

(9) L'article cité de M.P. Herremans et les Courriers hebdomadaire du CRISP donnent des informations à ce sujet.

Quant aux « polleurs », ils sont peu nombreux, même dans l'hypothèse maximaliste où les résultats communiqués par les appareils de parti sont admis comme vrais. Nous ne possédons aucun instrument de contrôle des déclarations des présidents ou des secrétaires de fédérations. Mais nous pouvons présumer que les chiffres de participation aux polls sont assez proches de la réalité, sinon exacts. Car les dirigeants des partis et les candidats n'admettraient pas entre eux des déclarations erronées. Il arrive que des affiliations au parti soient suscitées peu avant les polls par quelque candidat préoccupé d'obtenir un bon résultat en gonflant ses partisans « polleurs ». C'est cependant un phénomène rare et marginal qui ne pourrait se développer qu'au PSB où la masse électorale s'y prêterait. Mais les règles d'affiliation au PSB empêchent un tel phénomène. Les « polleurs » doivent être, en effet, membres depuis au moins un an avant d'être invités aux polls. Et puis la participation n'est pas obligatoire. Et les polls ne sont organisés qu'en fonction des élections législatives, c'est-à-dire à l'improviste pour les dernières élections ; ce qui exclut les machinations.

Combien de personnes participent effectivement à la sélection des candidats ? Nul ne peut y répondre complètement. En 1958, par exemple, 9.000 membres (10) de la Fédération Bruxelloise du PSB avaient participé aux polls. Or, le PSB recueillit, le 1<sup>er</sup> juin 1958, 336.667 votes valables. Cela voudrait dire que 2,7 % seulement du corps électoral avaient déterminé le choix des électeurs socialistes pour l'attribution de 13 sièges.

Lors du poll (11) des délégués du 4 mars 1968, les listes-types du PSC francophone de l'arrondissement de Bruxelles furent approuvées par une assemblée de 75 votants, alors que 19.291 votes furent enregistrés en sa faveur (0,38 % du corps électoral étaient intervenus).

Le cartel francophones-néerlandophones dirigé par P. Van den Boeynants reçut 236.405 suffrages. Mais la liste des candidats avait été composée par P. Van den Boeynants lui-même. Le Conseil des délégués flamands du 5 mars avait ratifié la liste-type par 158 oui pour 24 non.

A Bruxelles par contre le poll socialiste atteignait le chiffre record de 17.156 votants.

Que furent les polls de 1974 ? (12). Quels enseignements peut-on tirer de la manière dont furent composées les listes électorales ?

---

(10) Chiffre cité par M.P. Herremans, article cité. Mais, selon le *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 400 du 29 mars 1968, p. 24, ce chiffre s'élevait à 11.024 votants.

(11) Voir le *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 400 du 29 mars 1968, pp. 9-17.

(12) D'après les chiffres cités dans le *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 634, 635, 636 des 22, 28 février et 8 mars 1974.

### 5. Les polls de 1974.

De tous les partis en compétition, seul le Parti Socialiste belge a encore organisé des polls électoraux. Partout dans les autres partis, des Comités très restreints ont assumé la responsabilité de composer les listes.

Au PSC-CVP, les conseils de délégués ou les Comités directeurs élargis ont compté un peu plus de 2.500 dirigeants et militants pour confectionner 31 listes électorales qui récoltèrent 1.700.254 voix pour l'ensemble du pays. Selon les recoupements effectués dans la presse, il apparaît que l'assemblée la plus large fut celle du CVP d'Anvers avec environ 300 membres. Les plus importantes parmi les autres ne dépassèrent pas les 100 membres. En pourcent, cela signifie que 0,15 % du corps électoral social-chrétien a cliqué quasi absolument le choix de tous les électeurs. Quinze citoyens avaient donc le pouvoir de 10.000 électeurs. Et quel pouvoir puisque ces 2.500 personnes sont des mandataires nationaux, provinciaux, locaux, des dirigeants des comités, des représentants des groupes. Tous des citoyens très orientés et motivés par la conquête du pouvoir.

Au PLP-PVV, à la Volksunie, au FDF-RW, les listes comprenaient pour l'essentiel les parlementaires sortants qui se sont re-cooptés eux-mêmes. A peine 1.000 personnes ont ainsi confectionné 63 listes qui cristallisèrent 1.910.270 suffrages. La proportion est ici de 5 citoyens actifs pour 10.000 électeurs pour un ensemble de 77 sièges sur 212 et 36,33 % du corps électoral.

Reste le Parti Socialiste Belge qui a organisé des polls électoraux dans douze des trente arrondissements : celui d'Anvers, les 5 du Hainaut, les 3 de la province de Liège, celui de Namur, celui de Bruxelles et celui de Nivelles. La participation des pollés aurait été de 60 % (13) :  $\pm$  10.000 à Anvers,  $\pm$  9.000 à Charleroi,  $\pm$  8.000 à Mons,  $\pm$  6.700 à Soignies,  $\pm$  5.500 à Tournai-Ath-Mouscron, 14.548 à Liège,  $\pm$  23.000 à Huy-Waremme, 15.530 à Bruxelles, 3.686 à Nivelles (sur 6.151 membres). Les chiffres de Thuin, de Verviers et de Namur ne sont pas connus.

Quelque 100.000 membres du PSB-BSP auraient donc fixé 29 listes qui obtinrent 1.401.093 voix. Sept citoyens pour cent électeurs ont ainsi choisi leurs mandataires socialistes.

Il apparaît clairement par les chiffres ce que l'on savait déjà empiriquement sur la relation inversement proportionnelle entre la structuration

---

(13) Selon la presse et les *Courriers hebdomadaires du CRISP*.

des partis et le rôle des dirigeants et des membres. Moins le parti est structuré et plus ceux qui le dirigent et le contrôlent ont de pouvoir en son sein. Sept pour cent d'électeurs socialistes désignent leurs mandataires, quinze pour dix mille chrétiens en tout de même et cinq pour dix mille pour les libéraux et les partis communautaires.

Le tableau ci-après regroupe les diverses données :

Partis	Polleurs	Listes	Voix	Polleurs	Sièges	% du corps électoral
				Electeurs		
PSC-CVP	2.500	31	1.700.254	15/10.000	72	32,34 %
PLP-PVV	1.000	63	1.910.270	5/10.000	77	36,33 %
Volksunie FDF-RW						
PSB-BSP	100.000	29	1.401.093	7/100	59	26,65 %
Communiste	—	14	169.633	—	4	3,22 %
Ensemble :	± 103.500	137	5.181.250*	2/100	212	98,54 %

\* Non compris les 75.726 voix des petites listes.

Si nous associons le PSC-CVP au groupe des partis centristes nous constatons que près de 70 % des sièges et des suffrages résultent, dans la pratique politique, de la décision de moins de 4.000 citoyens.

Considéré sous cet angle, le droit de vote de l'électeur en est réduit au symbole d'approbation. Il approuve ou non un ensemble hiérarchisé qu'un petit nombre d'oligarchies a échafaudé pour lui. Cela ne veut pas dire pour autant que ces oligarchies vont à l'encontre de l'intérêt général et qu'elles présentent des listes électorales fantaisistes ou abusives. Les conflits entre les groupes, le contrôle réciproque qu'exercent les dirigeants sur leurs collègues, la publicité faite sur les choix des candidats et à propos des jeux d'influence, les règlements intérieurs, le respect de la législation constituent des garants démocratiques aussi forts que le jugement du peuple.

En outre, en affinant l'analyse, nous nous apercevons que près de 63 % des listes d'arrondissement s'assimileraient volontiers au système uninominal à un tour puisqu'elles ne débouchent sur aucun siège ou ne portent que sur un enjeu d'un siège. La liste électorale n'est alors utile que pour la collecte des suffrages auprès des électeurs et pour l'agencement des suppléances.

Par ailleurs, 20 % des listes électorales concernent l'octroi de 2 sièges.

La compétition réelle au sein des partis pour le classement en ordre utile n'est donc justifiée que pour 24 des 137 listes d'arrondissement. Sur ces 24 listes, six sortent effectivement des polls préalables aux

Elections législatives. 10 mars 1974. Chambre des Représentants

	Nombre de sièges	PSC/CVP	PSB/BSP	PLP/PVV	Volksunie	DFD-RW	PC	PLDP	
<b>I. Régions - Provinces</b>	1974*	71 74	71 74	71 74	71 74	71 74	71 74	71 74	
BRUXELLES (1 arr.)	[34]	8 9	6 7	3 2	2 3	10 9	1 1	3 3	
FLANDRE (16 arr.)	[108]	[42] [45]	[28] [25]	[18] [19]	[19] [19]	— —	— —	— —	
Fl. occ.	5	23	6 6	3 3	4 4	— —	— —	— —	
Fl. or.	5	29	11 11	7 6	7 7	5 5	— —	— —	
Anvers	3	33	12 14	9 8	4 4	7 7	— —	— —	
Limbourg	2	14	6 7	3 3	2 2	2 2	— —	— —	
Louvain	1	9	2 3	3 2	2 3	1 1	— —	— —	
WALLONIE (13 arr.)	[70]	[16] [18]	[27] [27]	[11] [9]	— —	[14] [13]	[4] [3]	— —	
Hainaut	5	30	5 6	12 13	5 4	— —	6 5	3 2	
Liège	3	22	5 5	9 9	4 3	— —	4 4	1 1	
Luxembourg	2	5	3 3	1 1	1 1	— —	— —	— —	
Namur	2	8	2 2	3 3	1 1	— —	2 2	— —	
Nivelles	1	5	1 2	2 1	— —	— —	2 2	— —	
<b>II. Proportion du nombre de sièges par arrondissement, par liste et par parti, en 1971</b>									
— aucun siège		1	2	11	2	5	9	—	<b>Total listes</b>
— 1 siège/arr.		10	12	12	12	5	5	—	= 30
— 2 id.		11	8	5	2	1	—	—	56
— 3 id.		6	4	3	—	1	—	1	27
— 4 id.		—	1	—	—	1	—	—	15
— 5 id.		2	1	—	1	—	—	—	2
— 6 id.		1	1	—	—	—	—	—	4
— 7 et plus id.		—	—	—	—	1	—	—	2
									1
									<b>137</b>

\* Arrêté royal du 1<sup>er</sup> décembre 1973.

Par rapport aux élections de 1971 : Bruxelles : plus 1 siège ; Flandre : plus 1 siège ; Wallonie : moins 2 sièges.

élections, toutes les six au Parti Socialiste Belge, et bien que 4 de ces 6 listes ont un enjeu de 3 sièges.

Le morcellement politique engendré par les problèmes linguistiques et communautaires a fait disparaître les longues listes électorales. Deux concernaient 6 mandats d'après les résultats de 1971 et une seule 10 mandats (Le FDF à Bruxelles).

Nous avons groupé dans le tableau ci-avant la répartition des sièges de la Chambre des Représentants par provinces pour les élections législatives de 1974 par rapport à 1971 afin d'évaluer les déplacements de sièges. En outre, nous nous sommes prêtés au jeu de déterminer la proportion des sièges par liste d'arrondissement pour chaque parti. Nous pouvons ainsi constater que vingt déplacements se limitent à un siège et qu'un seul engageait deux sièges.

### Conclusions.

Le système électoral belge, quoique reposant sur le suffrage universel, en est réduit à une forme de suffrage censitaire. Il y a dix ans déjà, Marcel Grégoire qualifiait cette évolution de « Représentation sélective » (14). De fait, environ 100.000 citoyens parmi lesquels 6 à 7.000 dirigeants ont eu une part plus ou moins active dans le choix des candidats pour l'ensemble de la Belgique en 1974.

Quelques voix dans certaines fédérations (du PSC notamment) se sont élevées pour réclamer un recours plus systématique aux polls électoraux pour les élections futures.

Gageons que les professionnels de la politique n'y consentiront que si s'accroissent les adhésions et affiliations dans les partis.

Le problème s'avère donc très complexe. L'équilibre des tendances étant réalisé par voie d'autorité dans la plupart des organisations politiques, et l'image de la société belge étant de ce fait établie par des étiquettes et des représentants, ne serait-il pas plus simple d'abolir les polls. D'autant plus que, sans traditions et en l'absence de règles juridiques, les polls ont tendance à renforcer la relation entre les parlementaires et les appareils de leur parti, mandataires et dirigeants étant ou devenant des professionnels n'ayant d'autre carrière que la politique.

Par contre, les polls ne sont-ils pas, malgré leurs défauts et les distorsions inévitables dans l'exécution, d'utiles procédures pour évaluer les courants d'opinion et pour adapter la représentation parlementaire aux

---

(14) In : La « participation » et la révision constitutionnelle. *Le Soir*, 24 février 1965.

changements, à peu de frais, sans troubles, en dehors des mouvements de masse bien souvent imprévisibles et capricieux.

Tout compte fait, les polls ne sont-ils pas, au-delà de l'instrument, un symbole de la démocratie en Belgique. Nous n'avons fait qu'évoquer la question.

### Summary.

*The polling system of « Polls » in Belgium is a typical process of the political life. Its purpose is to elaborate into the political parties the voting lists, either with internal polling processes, or by mechanisms of cooptation, or simply by choices corresponding to the establishment of the Belgian society.*

*The pre-voting process seems to be relevant and adapted to the technique of the proportional repartition of votes between the lists of the parties.*

*In fact, only several organizations of the Belgian Socialist Party utilize regularly this process for the structure of their lists of candidates before the legislature votes.*

*It is a postulat of the political Democracy in Belgium of which the specific result is to reinforce the oligarchies.*

### Documentation.

- STENGERS J. *Regards sur la Sociologie électorale belge*. In « Revue de l'Université de Bruxelles », janvier-mars 1958, pp. 153-158.
- HERREMANS M.P. *Les candidats*. In « Les élections législatives belges du 1<sup>er</sup> juin 1958 ». Bruxelles, Institut belge de Science politique, 1959, 1<sup>re</sup> série, n° 7, pp. 55-73.
- STENGERS J. et PHILIPPART A. *Une expérience d'enquête électorale*. Bruxelles, INSOC, 1959, n° 4, 88 pages.
- LALOIRE M. *Les partis belges*. In « La campagne électorale de mars 1961. Bruxelles, *Res Publica*, vol. III, 1961, n° 4, pp. 342-349.
- X. *Les polls préparatoires aux élections législatives du 26 mars 1961. Eléments de synthèse*. Bruxelles, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 109, 5 mai 1961.
- NUYENS Y. *De selectie van kandidaten en de politieke partijen in België*. Bruxelles, *Res Publica*, vol. VIII, 1966, n° 2, pp. 233-254.
- X. *La campagne électorale de mai 1965*. Bruxelles, *Res Publica*, vol. VIII, 1966, n° 1.
- DEBUYST F. *La fonction parlementaire en Belgique : mécanismes d'accès et images*. Bruxelles, Coll. Les Etudes du CRISP, 1967, 448 pages.
- DEWACHTER W. *The General Elections as a Process of Powerachievement in the Belgian Political System*. Bruxelles, *Res Publica*, vol. IX, 1967, n° 3, pp. 369-312.

- DEWACHTER W. *De wetgevende verkiezingen als proces van machtsverwerving in het Belgisch politiek bestel*. Antwerpen, Standaard Boekhandel, 1967, 155 blz.
- X. *La préparation des élections législatives du 31 mars 1968 : La stratégie des candidatures dans les partis* (I) et (II). Bruxelles, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 400, 29 mars 1968, 37 pages et n° 401, 2 avril 1968, 25 pages.
- SWAELEN F., VIDICK G. et JACOBS J.P., LEWIN R., SLOSSE E. Quatre articles sur *la composition des listes au CVP, au PSC, au Parti communiste, à la Volksunie*. In « La campagne électorale de mars 1968 ». Bruxelles, *Res Publica*, vol. XI, 1969, n° 1.
- X. *La préparation des élections législatives du 7 novembre 1971 : La stratégie des candidatures dans les partis* (I), (II), (III). Bruxelles, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 537, 29 octobre 1971, 24 pages ; n° 538, 4 novembre 1971, 20 pages ; n° 539, 5 novembre 1971, 23 pages.
- CEULEERS J., BOEYNAEMS M., AUGUSTIJNEN W., PLAVSIC W. et LAVAERT F. Cinq articles sur *la composition des listes du PSB, du PLP, de la Volksunie, du FDF-RW, du Parti communiste*. In « Les élections législatives du 7 novembre 1971 ». Bruxelles, *Res Publica*, vol. XIV, 1972, n° 2.
- X. *La préparation des élections législatives du 10 mars 1974 : La stratégie des candidatures dans les partis* (I), (II), (III). Bruxelles, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 634, 22 février 1974, 36 pages ; n° 635, 28 février 1974, 25 pages ; n° 636, 8 mars 1974, 25 pages.



# Le système des partis en Belgique

---

par A.P. FROGNIER,

Chargé de Cours, U.C.L.

et P. DELFOSSE

Maître de Conférence inv., U.C.L.

★

## 1. Introduction.

Le but de cette recherche est de faire le point, au lendemain des élections du 10 mars 1974, sur l'état du système des partis en Belgique. On retient habituellement cinq types de variables dans ce genre d'analyse : le nombre des partis, leur impact électoral, leur idéologie, la nature sociale de leur clientèle et les caractéristiques de leur organisation et de leur direction (1). On se limitera ici aux trois premières de ces variables. Elles présentent certainement une importance particulière, notamment dans le cadre d'études comparatives. Comme l'écrit J. Blondel : « Si l'on se contente d'examiner les systèmes de partis dans les démocraties occidentales on peut toutefois se limiter aux trois premières de ces variables. En effet, à un petit nombre d'exceptions près, les partis occidentaux sont des partis de masses « légitimes » à direction et à organisation stable et régularisée. Les directions de type « charismatique » sont rares ; les partis communistes ressemblent de plus en plus aux autres partis. Les partis occidentaux tendent inéluctablement à avoir une clientèle nationale qu'ils cherchent à conserver et à élargir en se faisant les protagonistes d'images « générales » : les différences ont moins trait aux structures qu'aux images » (2).

Il est certain cependant qu'en Belgique d'autres facteurs devraient être également pris en considération dans une étude complète du système des partis — et en Belgique plus que dans beaucoup d'autres pays euro-

---

(1) J. BLONDEL, *Party Systems and Patterns of Government in Western Democracies*, *Revue Canadienne de Science Politique*, 1, 2 juin 1968, pp. 183-190, p. 185.

(2) *Ibid.*, trad. J. Blondel, in J. CHARLOT, *Les partis politiques*, A. Colin, 1971, p. 229.

péens. Il faut tout d'abord reconnaître la spécificité des partis que l'on appelle en Belgique « traditionnels », le Parti Social Chrétien - Christelijke Volkspartij (PSC-CVP), le Parti Socialiste Belge - Belgische Socialistische Partij (PSB-BSP) et le Parti de la Liberté et du Progrès - Partij voor Vrijheid en Vooruitgang (PLP-PVV) et, parmi eux, surtout les deux premiers. En second lieu, il est nécessaire aussi de distinguer ces partis de nouveaux partis « communautaires » : la Volksunie (VU) et le Front Démocratique des Francophones - Rassemblement Wallon (FDF-RW).

Les partis traditionnels belges offrent en effet des caractéristiques assez particulières qui les différencient de beaucoup d'autres partis — même d'une famille politique semblable — à l'étranger. Les études de science politique sur la Belgique ont bien mis en évidence qu'ils apparaissent — surtout le PSC-CVP et le PSB-BSP — comme l'expression politique de « mondes sociologiques » déterminés, c'est-à-dire d'un ensemble de représentations (idéologies, valeurs, ...) et d'institutions formant un tout et « encadrant » la vie et l'activité de plusieurs générations (« verzuijing »). Ces mondes ne sont pas forcément stables et sont traversés par plusieurs clivages. En d'autres mots, les partis traditionnels reposent sur un réseau de structures sociales intermédiaires avec lesquelles ils entretiennent des liens de dépendance mutuelle. Il en résulte notamment que ces partis sont profondément influencés par les groupes de pression qui occupent une place importante dans ces mondes (3). Pour prendre un exemple d'analyse comparative, cette situation des partis en Belgique place cette dernière entre un système politique comme celui de la Suisse, qui possède des structures intermédiaires fortes et où les groupes de pression agissent presque directement sur la scène politique, et celui de la France, qui est proportionnellement moins structuré à ce niveau et où les partis peuvent jouer un rôle plus autonome dans la vie politique. Il semble bien qu'en Belgique les principales décisions se prennent dans le cadre d'interactions étroites entre partis traditionnels et groupes, les premiers gardant une certaine capacité d'arbitrage sans que la marge de manœuvre ne soit pourtant fort large.

Cette situation des partis traditionnels leur confère un poids particulier dans le système politique belge. Elle leur accorde une sorte de légitimité propre, extérieure en partie à leur impact purement électoral. Ils apparaissent indispensables en fonction de leur représentativité d'une série

---

(3) Sur ce problème, cf notamment, sur l'analyse globale du phénomène de ces « mondes sociologiques », J. MEYNAUD, J. LADRIERE et F. PÉRIN, *La Décision Politique en Belgique*, A. Colln, Paris, 1965 ; A. VAN DEN BRANDE, Elements for a Sociological Analysis of the Main Conflicts on Belgian Political Life, *Res Publica*, vol. IX, 1967, no 3, pp. 437-470 ; L. HUYSE, *Passiviteit, Pacificatie en Verzuijing in de Belgische Politiek*, Standaard Wetenschappelijke Uitgeverij, Antwerpen, Utrecht, 1970.

d'intérêts propres aux mondes sociologiques, plus peut-être qu'en fonction de leur représentativité par rapport aux citoyens. Ils se présentent dès lors comme plus « gestionnaires » qu'idéologiques ou, plus exactement, idéologiques au second degré, dans la mesure où les mondes sociologiques ont un contenu idéologique. Cette caractéristique des partis traditionnels est un facteur important d'explication de leur longévité, en même temps que de la perte des voix qu'ils ont tous subie au cours des dernières années. Il est certain tout d'abord que la liaison entre partis et groupes dans le cadre des mondes sociologiques encourage la stabilité, dans la mesure où cette liaison doit normalement se poursuivre, quel que soit le résultat des élections. D'autre part, il est vraisemblable que ces partis peuvent compter sur un certain « seuil » minimum de voix que l'encadrement des citoyens qui assure le monde sociologique peut leur offrir en tout état de cause. Cependant, on peut trouver dans les mêmes caractéristiques structurelles des partis traditionnels certains éléments d'explication de leur affaiblissement électoral. Il s'agit surtout du caractère peu mobilisateur de partis plus tournés vers les négociations et les compromis que vers les électeurs comme tels, négociations d'ailleurs souvent difficiles vu la nécessité de respecter des règles de proportionnalité stricte. Ces négociations ont été institutionnalisées dans les « sommets » de partis, se déroulant souvent dans une atmosphère de secret. De telles caractéristiques sont de nature à provoquer une dépolitisation ou un transfert de vote de la part des électeurs et c'est ce qui semble bien s'être passé depuis une dizaine d'années — rendant par là bien nécessaire, dans une sorte de cercle vicieux, le seuil mentionné plus haut (4).

Les partis communautaires n'offrent pas les mêmes caractéristiques. Ils ont émergé en quelque sorte dans les « creux » du système de partis, en se créant une légitimité plus directement en rapport avec les citoyens, sans apparaître comme l'expression de structures intermédiaires particulières. Il en résulte qu'ils se présentent dès lors à la fois avec une autonomie plus grande sur la scène politique, mais aussi sans base structurelle bien établie dans la société. Ils sont dès lors beaucoup plus dépendants des opinions et des suffrages des électeurs, un affaiblissement de voix prenant dès lors des proportions plus importantes. Dans cette situation, partant d'une position de « groupe de pression politique » sur les partis traditionnels, ces nouveaux partis ont cependant acquis une représentativité de masse réelle dans la mesure où environ un Belge sur cinq vote aujourd'hui pour eux. Un des problèmes principaux concernant l'avenir du système des partis en Belgique est dès lors de savoir comment évoluera cette interaction entre les deux types différents de

---

(4) Sur ce mécanisme, cf L. HUYSE, *op. cit.*

partis et notamment si la structure pesante des « mondes sociologiques » pourra permettre aux partis traditionnels de résister à la pression de partis en liaison « purement politique » plus directe avec les citoyens. Il s'agit notamment de savoir où se trouve exactement le seuil dont il a été question, quel est le degré de résistance du lien entre partis traditionnels et structures intermédiaires au cas où une trop grande masse de citoyens abandonneraient les premiers et quelles sont les capacités d'action continue des nouveaux partis. On ne poussera pas plus loin ici l'analyse de l'ensemble de ces problèmes. Il était nécessaire cependant de faire part de cette perspective générale de l'étude des partis en Belgique afin de mieux situer la suite de cet article et de préciser les limites dans lesquelles on peut en reconnaître la validité.

## 2. Du tripartisme au multipartisme.

La plupart des typologies classiques des systèmes de partis portent sur le nombre des partis et leur poids électoral. C'est dans ce cadre qu'on essayera de caractériser le système des partis en Belgique, tel qu'il apparaît aujourd'hui, tant au niveau national qu'à celui des nouvelles entités politiques qui ont pris de plus en plus d'importance. On se basera sur la typologie construite par J. Blondel et qu'il a utilisée dans une analyse comparative de 19 systèmes de partis occidentaux (période 1945-1966). On esquissera aussi, dans la ligne de cette même étude, quels effets peuvent avoir les systèmes de partis sur la stabilité gouvernementale (5).

Dans sa typologie, J. Blondel donne une importance particulière au pourcentage des voix des deux principaux partis d'un système politique. Si deux partis représentent le plus souvent environ 90 % ou plus du corps électoral, on se situe dans le cadre d'un *système bipartite* (6). Le plus souvent d'ailleurs, les deux partis ne présentent pas de différence sensible dans leur poids électoral, du moins de manière continue. Si les deux partis principaux obtiennent environ entre 75 % et 90 % des suffrages, on se trouve alors le plus souvent dans le cadre d'un *système tripartite* (7). J. Blondel constate qu'habituellement, dans ce dernier cas,

(5) J. BLONDEL, *op. cit.*

(6) Pour la période étudiée, des exemples sont les Etats-Unis (99 %), la Nouvelle Zélande (95 %), l'Australie (93 %), le Royaume-Uni (92 %) et l'Autriche (89 %).

(7) C'est le cas de l'Allemagne Fédérale (80 %), du Luxembourg (80 %), du Canada (79 %), de la Belgique (78 %) et de l'Irlande (75 %).

l'écart entre les deux principaux partis est beaucoup plus important que dans le système bipartite (8). De plus, le troisième parti apparaît nettement plus faible que les deux premiers. Contrairement donc au système bipartite, qui est celui de l'égalisation de forces électorales, le système tripartite apparaît comme celui de l'inégalité persistante entre trois partis. On ne connaît pas d'exemple d'un système tripartite où les trois partis posséderaient un impact électoral relativement égal. C'est ainsi que J. Blondel utilise l'expression de « système à deux partis et demi ». Enfin, les systèmes de partis où les deux partis les plus importants recueillent moins de 75 % peuvent être appelés *multipartistes*. J. Blondel distingue cependant, dans ce dernier cas, entre *systèmes multipartistes à parti dominant*, où un seul parti obtient environ 40 % des voix et en même temps plus ou moins deux fois plus que tout autre parti (9) et le *système multipartiste pur* où ce parti dominant n'existe pas, avec une certaine égalisation des voix des partis (10).

Dans la période étudiée par J. Blondel (1945-1966), la Belgique apparaît comme possédant un système tripartite ou, plus exactement à deux partis et demi, le pourcentage moyen total des deux partis principaux (les sociaux-chrétiens et les socialistes) étant de 75,86 % (11) et celui des libéraux de 13,12 %. De plus, l'écart entre les deux grands partis est bien dans la ligne qui a été décrite. Le pourcentage moyen des sociaux-chrétiens est de 42,47 % et celui des socialistes est de 33,42 % soit une différence de 9,05 %. L'exemple belge illustre donc bien cette sorte de règle interne de fonctionnement du système tripartite qui exclut une égalisation de l'impact électoral. J. Blondel constate pourtant que les élections de 1965 avaient diminué notablement le degré d'inégalité entre les trois principaux partis à cause de la poussée libérale. En analysant les résultats de 1968, il observe cependant que cette évolution déborde le cadre du système tripartite et qu'avec l'échec libéral et les progrès des nouveaux partis, la Belgique semble se diriger vers un système multipartite.

J. Blondel procède également à une étude de la liaison entre le type de système de partis et de la stabilité gouvernementale, mesurée par

---

(8) Pour les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Royaume-Uni et l'Autriche, la différence moyenne entre les deux principaux partis est de 1,6 % pour la période considérée. Pour l'Allemagne Fédérale, le Canada, la Belgique et l'Irlande, elle est de 10,6 %.

(9) Rentrent dans cette catégorie, toujours pendant la même période, le Danemark (66 %), la Suède (66 %), la Norvège (64 %), l'Italie (64 %) et l'Islande (62 %).

(10) C'est le cas des Pays-Bas (62 %), de la Finlande (49 %) et de la France d'avant 1958 (50 %).

(11) Au lieu de 78 % (cf note (3) p. 21). Source : N. DELRUELLE, R. DE SMET et R. EVALENKO, *Le Comportement Politique des Electeurs Belges*. Edit. Institut de Sociologie de l'ULB, Bruxelles, 1970, p. 000.

la durée moyenne de leur existence (12). Il fait intervenir un autre facteur qui est celui de la pratique d'un gouvernement de coalition. Le tableau I illustre les relations.

La lecture de ce tableau est aisée. D'une part, le système bipartite est celui qui produit les gouvernements les plus stables et le système multipartite sans parti dominant les plus instables. D'autre part, les deux autres types de systèmes de parti — à deux partis et demi et multipartite à parti dominant — ne semblent pas avoir d'influence

TABLEAU I  
Relation entre le type de système de partis et la stabilité gouvernementale  
(1945-1966) \* \*\*

	5 ans ou plus	Environ 3 ans	Environ 2 ans	Environ 1 an
Système bipartite . . .	Australie Nouvelle Zélande	Royaume-Uni	Autriche	
Système à deux partis et demi . . . . .	Canada	<b>Allemagne Fédérale</b> Irlande	<b>Luxembourg</b>	<b>Belgique</b>
Système multipartite à parti dominant . . .	Suède	Norvège	Danemark <b>Islande</b>	Italie
Système multipartite sans parti dominant . . .			<b>Pays-Bas</b>	<b>Finlande</b> <b>France</b>

\* Cfr. J. Blondel, op. cit. Table 9.

\*\* Les pays qui pratiquent normalement un système de coalition sont en caractère gras.

particulière sur la durée des gouvernements. Dans ces deux catégories, le facteur qui paraît apporter le moins de stabilité est la pratique des coalitions. En considérant l'ensemble du tableau, on peut d'ailleurs se rendre compte que ce facteur semble avoir une importance prépondérante, de telle sorte qu'on peut affirmer que c'est la pratique du gouvernement d'un parti (que l'on se situe dans le cadre d'un système bipartite ou non) qui assure le maximum de longévité gouvernementale.

Ce sont ces résultats qu'on a tenté de prolonger dans le cas de la Belgique d'aujourd'hui afin de mieux préciser quelques caractéristiques fondamentales de son système politique et de mesurer l'évolution de ces dernières années.

Après les élections du 10 mars 1974, on peut constater qu'au niveau national, les deux principaux partis, le PSC-CVP et de PSB-BSP comptent ensemble 58,99 %. La moyenne de 1945 à 1966 étant de 75,86 %,

(12) J. Blondel entend par durée d'un gouvernement le temps pendant lequel le premier ministre et les partis qui ont formé le gouvernement se maintiennent.

la différence est donc de 16,87 %. Cela signifie que selon le critère de J. Blondel, le système de partis belges est devenue multipartiste. S'agit-il d'un système à partis dominant ? Le parti le plus important, le PSC-CVP compte 32,34 % des voix dans le pays, c'est-à-dire moins que les 40 % qui apparaissent pour J. Blondel comme un seuil. Mais le PSB-BSP suit avec 26,65 %, ce qui est nettement supérieur à la moitié du total du PSC-CVP. On peut dès lors conclure qu'en ce qui concerne le niveau national, on se situe à mi-chemin entre le système multipartiste à parti dominant et le système multipartiste pur.

Etant donné l'importance croissante des nouvelles entités politiques que sont les Communautés et les Régions, il est intéressant de connaître la nature du système de partis qui pourrait s'y exprimer. Pour calculer le pourcentage des partis au niveau des communautés, la présentation des sociaux-chrétiens sur deux listes linguistiques différentes permet de se représenter assez fidèlement l'importance du corps électoral de chaque communauté. Le seul parti « unitaire » reste le Parti Communiste qui a obtenu à Bruxelles 4 % des voix. Il n'est évidemment pas possible de connaître le départage linguistique de ses voix. On considèrera dès lors à titre d'hypothèse que la répartition linguistique des voix du P.C. est la même que celle de l'ensemble des cantons bruxellois sans le P.C. Le P.C. compterait dès lors 19 % de voix flamandes (13).

En ce qui concerne la Communauté française, les deux formations les plus importantes, le PSB et le FDF-RW/PDLP recueillent ensemble 59,89 % (soit 33,87 % pour le premier et 26,02 % pour le second). Le PSC recueille 21,31 %, le PLP 12,36 % (14) et le PC 5,41 %. Pour la Communauté flamande, les deux partis prédominants sont le CVP et le BSP qui recueillent ensemble 61,93 % et séparément 39,95 % et 21,97 %. La VU obtient 17,33 %, le PVV 17,16 % et le PC 1,73 %.

Ces résultats traduisent une différence entre les deux Communautés. Pour la communauté française, on observe à peu près la même situation que dans le pays en général, c'est-à-dire l'existence d'un système multipartite « mixte » sans parti réellement dominant, mais avec un parti (ici le PSB) qui se détache des autres dans une certaine mesure. Dans le cas de la Communauté flamande, la situation n'est pas la même. On peut constater l'existence d'un système multipartite à parti dominant (le CVP),

---

(13) Ce pourcentage est donc celui des votes flamands par rapport au total des votes valables, les voix attribuées au PC étant retirées de ces deux totaux. Après avoir réintroduit les voix du PC estimées francophones et celles qui sont estimées flamandes, le total des votes valables francophones pour les cantons bruxellois s'élève à 514.813 (80,76 %) et le total des votes valables flamands à 122.620 (19,23 %). Source : les Elections Législatives du 10 mars 1974, *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, no 638, 22 mars 1974.

(14) En comptant le PLP bruxellois, mais non le PLDP.

qui atteint quasiment le seuil de 40 % et possède presque le double des voix de son suivant immédiat, le BSP.

Pour estimer l'impact des partis dans les trois Régions, on se référera aux pourcentages des cantons wallons, flamands et bruxellois, à l'exclusion des cantons de l'Est. Dans les cantons wallons, les deux partis qui viennent en tête sont le PSB et le PSC, comptant ensemble 59,55 % et séparément 37,36 % et 22,19 %. On se trouve dans le cas d'un multipartisme avec un parti presque dominant, sans qu'il le soit pourtant tout-à-fait. La situation de dominance relative du PSB est toutefois plus forte que dans la Communauté française. Pour les cantons flamands, les deux principaux partis, le CVP et le BSP ont ensemble 62,38 %, avec 39,93 % pour le premier et 22,45 % pour le second. Il s'agit ici quasiment de la même situation que celle de la Communauté flamande, c'est-à-dire d'un système multipartiste à parti dominant. Enfin, en ce qui concerne les cantons bruxellois, les deux formations les plus riches en voix sont le cartel FDF/PLDP et le PSB, avec ensemble 58 % et séparément 39,55 % et 18,45 %. On peut constater qu'il s'agit d'un cas particulièrement clair de multipartisme à parti dominant (le FDF/PLDP).

L'ensemble de ces résultats peut être représenté dans le tableau II.

TABLEAU II

**Le système des partis en Belgique**

Bipartisme	—
Deux partis et demi.	<i>Belgique (1945-1966)</i>
Multipartisme avec parti dominant	Cantons bruxellois Cantons flamands Communauté flamande.
Multipartisme sans parti dominant ( <i>mais avec un parti qui totalise plus de 30 % des voix dans un système à 5 partis au moins</i> ).	<i>Belgique (1974)</i> Communauté française.

Si l'on essaye à présent d'appliquer à la situation belge de 1974 les enseignements de l'étude comparative de J. Blondel sur les relations entre système de partis, pratique des coalitions et stabilité gouvernementale, on peut conclure que c'est le système de parti belge national de 1974 qui est, avec celui de la Communauté française, le système qui peut conduire à l'instabilité gouvernementale la plus grande. De même, les systèmes de partis de la Communauté française et des cantons wallons présentent plus de risques à cet égard que leurs homologues flamands. Le système qui devrait permettre le gouvernement le plus stable serait celui des cantons bruxellois.

### 3. Partis et idéologies.

Pour offrir une image plus complète du système des partis, il est nécessaire de faire intervenir le facteur idéologique. Il est certain que les partis belges sont porteurs d'idéologies et il est important de pouvoir circonscrire celles-ci. L'importance du facteur idéologique dans le système politique belge doit cependant être bien définie. On a pu constater, en effet, que les partis traditionnels belges avaient jusqu'ici témoigné d'une capacité plus gestionnaire qu'idéologique. Cela signifie qu'au niveau des « pratiques », la stratégie de la recherche du compromis a dominé souvent celle de la radicalisation des oppositions. Quant aux partis communautaires, bien qu'étant des partis d'opposition, ils n'ont pas non plus de pratiques idéologiques bien marquées. En voulant apparaître comme des « rassembleurs » autour d'une idée-force, l'autonomie des Communautés ou des Régions, ils sont obligés de faire taire dans une certaine mesure tout ce qui pourrait les diviser eux-mêmes sur des thèmes idéologiques particuliers.

Que recouvre la notion d'idéologie ? Que peut-on entendre par « idéologie d'un parti » ? On peut considérer très généralement l'idéologie comme un système global de représentation et d'évaluation propre à un groupe social et exprimant sa relation avec la réalité naturelle et sociale, lui permettant notamment de définir sa position dans la société (15). Il est clair qu'il existe dans toute société complexe un certain nombre d'idéologies particulières. On peut dès lors entendre par idéologie d'un parti l'idéologie ou le plus fréquemment l'ensemble des idéologies dont il est le porteur, en fonction de sa représentativité des structures sociales. Un tel ensemble peut posséder une certaine cohérence tout en étant composé d'éléments divers et de poids différents. L'exemple des partis démocrates-chrétiens le montre. Ils apparaissent à la fois porteurs d'une idéologie chrétienne et d'une idéologie centriste pouvant osciller entre le centre-droit (le plus souvent) et le centre-gauche. Etudier les fondements idéologiques d'un système de partis revient dans ce cas à rechercher l'ensemble des idéologies auxquelles se réfèrent les partis ainsi que l'impact particulier de chaque idéologie sur chaque parti.

Dans cette recherche, on étudiera un certain nombre de positions prises par les partis à la veille des élections du 10 mars 1974 pour tenter d'en inférer certains soubassements idéologiques du système des partis. Ces positions sont essentiellement celles qui sont consignées dans les programmes des partis. On considérera donc que ces positions expriment des idéologies sous-jacentes qui peuvent les subsumer, du moins en partie et

---

(15) Sur la définition de la notion d'idéologie, cf J. LADRIERE, l'Action et l'Idéologie, dans *Idéologie et Action Militante*, Edit. Vie Ouvrière, Bruxelles, 1971.

avec des différences de degré. Il existe certainement d'autres critères à partir desquels une étude de ce genre pourrait être également entreprise. En dehors des sources « officielles » que représentent les positions des partis, on pourrait se référer à des sources « officieuses », comme les positions personnelles des dirigeants ou des militants et ce type d'étude pourrait offrir des résultats différents de celle qui est entreprise ici.

Comme cette étude possède encore un caractère exploratoire, on s'est tenu à une base de données limitée. Celles-ci ont été empruntées au journal *Le Soir* qui a publié, chaque jour de la semaine du 4 mars au 9 mars 1974, le résumé des positions des principaux partis sur un certain nombre de problèmes fondamentaux de notre vie politique. *Le Soir* a posé certaines questions comme « Comment envisagez-vous la délimitation géographique des trois Régions ? » et a fait suivre chaque question des réponses qu'un rédacteur pouvait tirer des programmes électoraux et d'autres sources. Une question particulière fut de plus, posée chaque jour à un homme politique. On s'est intéressé ici à trois matières ainsi traitées : la régionalisation, les problèmes économiques, les problèmes « éthiques » (avortement, pluralisme scolaire, ...). Celles-ci ont été évoquées dans les journaux du 4 au 8 mars. Le total des « questions » posées fut de 37. Tous les partis n'ont pas été « interrogés » dans le cadre de chacune des matières. Par exemple le PC n'a pas été cité sur certains problèmes éthiques, tandis que si le PSC et le CVP comme le PLP et le PVV ont été distingués en ce qui concerne la régionalisation, ils apparaissent réunis dans les autres matières. On peut cependant considérer que, dans la plupart des cas, ces traitements différents des partis ou ailes de partis correspondaient à des domaines où leurs positions différaient en fait ou pouvaient être réellement confondues.

L'analyse de ces positions des partis a posé des problèmes de méthode. Comment procéder pour en extraire le contenu idéologique et pour différencier les partis à cet égard ? Pour dégager les idéologies sous-jacentes, on a fait appel à une analyse de contenu de type sémiotique. Celle-ci a permis de dégager des 37 questions une série d'axes sémantiques. Ceux-ci ont pu être réduits à trois nouveaux axes sémantiques au caractère directement idéologique et ces trois derniers ont à leur tour pu être regroupés en un axe fondamental lui aussi de nature idéologique. D'autre part, pour obtenir une claire vision de la situation de chaque parti, on a déterminé leur profil sur l'ensemble de ces axes et on a, de plus, procédé à une analyse factorielle de leurs positions sur les axes, d'après un système de codage approprié.

En quoi consiste cette méthode d'analyse de contenu ? L'analyse de contenu de type sémiotique consiste à procéder à l'étude d'un texte afin d'en constituer les axes sémantiques, c'est-à-dire une série de traits

de contenu qui en expriment la signification. Elle se base notamment sur deux principes. Le premier consiste à reconnaître que ces traits de contenus ne relèvent pas nécessairement du niveau le plus manifeste ou le plus évident d'un texte. C'est dire par exemple que des prises de position exprimées de manière différente par des partis peuvent renvoyer à des contenus identiques tout comme, inversement, des prises de position exprimées de manière semblable par des partis peuvent signifier des contenus distincts. Il s'agira de procéder dans les deux cas à une analyse contextuelle afin de pouvoir pénétrer dans les traits de contenus réels. Le second principe est à la base de la constitution des axes sémantiques. Il établit que chaque trait de contenu ne reçoit sa signification que par son opposition au contenu qui lui est opposé. On peut dire ainsi que le noir ne prend sa signification que par rapport au blanc. Ce sont par conséquent les écarts différentiels ou la perception des discontinuités au niveau des contenus communiqués qui sont créateurs de signification. On peut distinguer deux types d'écarts différentiels. Les traits de contenus peuvent en effet accuser soit une opposition forte, en étant en relation de contradiction logique (16), soit une opposition faible, celle d'une relation de contrariété logique (17). Ainsi, noir et non-noir sont en contradiction tandis que noir et blanc sont en contrariété (18). Enfin, il reste à distinguer un axe sémantique simple d'un axe sémantique composé. Si, sur un axe sémantique simple, c'est-à-dire conforme à ce qui vient d'être défini, un trait de contenu devient le pôle commun de deux nouvelles oppositions et caractérise de ce fait un nouvel axe sémantique, l'ensemble constituera alors un axe sémantique composé. De nombreuses ramifications sont évidemment possibles (19).

Ces principes ont été appliqués au texte représenté par les 37 questions et réponses retenues. Une série de 17 axes sémantiques, simples ou composés, ont tout d'abord été extraits. En second lieu, on a pu rapidement constater, comme on l'a déjà annoncé, que ces axes pouvaient être eux-mêmes réduits en trois axes sémantiques plus fondamentaux. Enfin ceux-ci ont pu eux-mêmes être ramenés à un seul axe capable de les exprimer. Ces trois axes ainsi que le dernier qui les subsume se réfèrent directement aux idéologies sous-jacentes. Quels sont ces axes ? Il est évidemment

---

(16) Dans la relation de contradiction il existe entre les traits de contenu un rapport de négation mutuelle. Ils ne peuvent être ni affirmés ni niés ensemble.

(17) La relation de contrariété signifie qu'il y a entre les traits de contenu un rapport d'exclusion mutuelle. Les deux traits ne peuvent être affirmés ensemble. Cependant, ils peuvent être niés ensemble.

(18) En effet, aucune couleur n peut être ni noire ni non-noire, tandis qu'il existe des couleurs qui ne sont ni noires, ni blanches.

(19) Sur l'analyse sémiotique et son application à l'étude de textes relevant de domaines sociaux, cf P. DELFOSSE, *Une idéologie Patronale*, AIMAV-Didier, Bruxelles-Paris, 1974.

difficile, vu l'étroitesse des données, de les spécifier complètement. On peut cependant estimer que le premier axe se réfère à une opposition entre une conception qui privilégie dans l'économie, le secteur privé et celle qui met l'accent sur la prééminence du secteur public. Ces conceptions peuvent être considérées comme incluses respectivement dans l'idéologie libérale et dans l'idéologie socialiste. Pour le second axe, il s'agit de l'opposition entre une conception restrictive du régionalisme, partie intégrante d'une idéologie centraliste, et une conception large de celui-ci, incluse plutôt dans une idéologie de type fédéraliste. Quant au troisième axe, il se situe essentiellement dans le domaine moral (même s'il a des implications institutionnelles) et oppose une conception du maintien des standards moraux, faisant partie surtout d'une idéologie traditionaliste et confessionnelle et une conception de la modification de ceux-ci, rattachée à une idéologie moderniste et pluraliste. Enfin, en ce qui concerne l'axe le plus global, il peut être identifié à celui qui oppose une idéologie de la conservation, dans tous les domaines étudiés, à celle du changement (20). L'ensemble de ces axes est représenté dans la figure 2. Les traits de contenu y ont été dénommés par de courtes phrases suffisamment explicites pour en exprimer le sens (21).

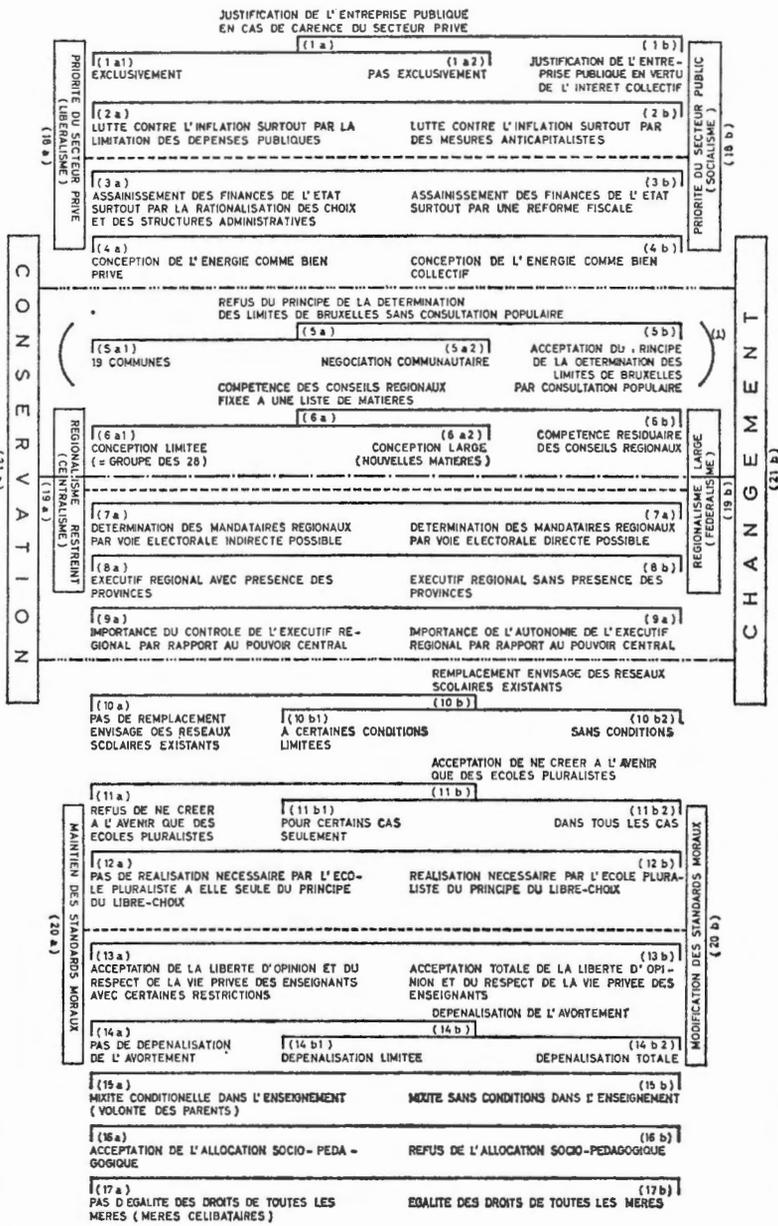
Ces axes sémantiques étant constitués, quelle est la situation des partis par rapport à leurs traits de contenu ou, en d'autres mots, quel est le profil idéologique des partis ? Celui-ci a tout d'abord été tracé dans la figure 3, laquelle correspond à la figure 2. Chaque parti est représenté sur les axes sémantiques par son nom là où ses prises de position le situe. On peut constater que, dans le premier domaine, les trois formations libérales occupent le pôle du libéralisme, tandis que le PSB et le PC ne quittent pas le pôle opposé. Le PSC et le CVP sont très proches des libéraux et les partis communautaires vont d'un pôle à l'autre. En ce qui concerne le domaine institutionnel, les PLP, PVV, PLDP, VU et FDF-RW se retrouvent surtout du côté du régionalisme large tandis que le PSC apparaît comme le plus restrictif, le CVP et le PSB étant cette fois les partis aux profils irréguliers. Enfin, dans le troisième domaine, le PSC et le CVP se présentent entièrement du côté du maintien des standards

(20) On pourrait utiliser les termes droite-gauche, s'il n'y avait la difficulté de situer exactement dans ce cadre l'ensemble des axes du domaine institutionnel.

(21) La procédure de constitution des axes sémantiques à partir des positions des partis peut susciter quelques réflexions. Il est certain que les positions politiques sont plus complexes que, par exemple, des couleurs ou certains phénomènes linguistiques. Dès lors, la construction des axes sémantiques peut « durcir » à un certain point la réalité. Un exemple typique est celui du PLP par rapport aux limites des régions. Il se prononce pour une solution négociée et, si celle-ci n'est pas possible, pour le recours à la consultation des populations. Il affirme dès lors en même temps à deux traits de contenus qui appartiennent à des champs sémantiques différents. Pour éviter toute erreur logique, il a été nécessaires de construire très soigneusement l'axe sémantique sans pouvoir prendre en considération cependant toute la complexité de sa position.

FIGURE 2.

AXES SEMANTIQUES



(1) CET AXE EST MIS ENTRE PARENTHESES CAR IL RENTRE DIFFICILEMENT DANS LE CHAMP DES AXES 18 A 21.

FIGURE 3

## PROFIL DES PARTIS (1)

(1a1) <u>PLP</u> <u>PVV</u> <u>PLDP</u> <u>VU</u>	(1a) <u>CVP</u> <u>PSC</u> (1a2)	<u>PC</u> <u>F-R</u> <u>PSB</u> (1b)
(2a) <u>PSC</u> <u>CVP</u> <u>PLP</u> <u>PVV</u> <u>PLDP</u> <u>F-R</u>		<u>PC</u> <u>PSB</u> (2b)
(3a) <u>PSC</u> <u>CVP</u> <u>PLP</u> <u>PVV</u> <u>PLDP</u>		<u>PC</u> <u>PSB</u> (3b)
(4a) <u>PSC</u> <u>CVP</u> <u>PLP</u> <u>PVV</u> <u>PLDP</u>		<u>PC</u> <u>VU</u> <u>F-R</u> <u>PSB</u> (4b)
-----		
(5a1) <u>CVP</u> <u>PVV</u> <u>PSB</u>	(5a) <u>VU</u> (5a2)	<u>PC</u> <u>F-R</u> <u>PLDP</u> <u>PLP</u> <u>PSC</u> (5b)
(6a1) <u>PSC</u>	(6a) <u>PC</u> <u>VU</u> <u>PSB</u> <u>PVV</u> <u>CVP</u> (6a2)	<u>F-R</u> <u>PLDP</u> (6b)
(7a) <u>PSC</u> <u>CVP</u>		<u>PC</u> <u>VU</u> <u>F-R</u> <u>PLDP</u> <u>PVV</u> <u>PLP</u> (7b)
(8a) <u>PSC</u>		<u>PC</u> <u>VU</u> <u>F-R</u> <u>PSB</u> <u>PLDP</u> <u>PVV</u> <u>PLP</u> <u>CVP</u> (8b)
(9a) <u>PSC</u> <u>PSB</u>		<u>PC</u> <u>VU</u> <u>F-R</u> <u>PLDP</u> <u>PVV</u> <u>PLP</u> <u>CVP</u> (9b)
-----		
(10a) <u>PSC</u> <u>CVP</u>	(10b) <u>VU</u> <u>F-R</u>	<u>PSB</u> <u>PLDP</u> <u>PVV</u> <u>PLP</u> (10b2)
(11a) <u>PSC</u> <u>CVP</u>	(11b) <u>VU</u> <u>F-R</u>	<u>PSB</u> <u>PLDP</u> <u>PVV</u> <u>PLP</u> (11b2)
(12a) <u>PSC</u> <u>CVP</u> <u>F-R</u>		<u>VU</u> <u>PSB</u> <u>PLDP</u> <u>PVV</u> <u>PLP</u> (12b)
(13a) <u>PSC</u> <u>CVP</u> <u>PLP</u> <u>PVV</u> <u>PLDP</u> <u>F-R</u>		<u>VU</u> <u>PSB</u> (13b)
(14a) <u>PSC</u> <u>CVP</u> <u>VU</u>	(14b) <u>PLP</u> <u>F-R</u>	<u>PC</u> <u>PSB</u> (14b2)
(15a) <u>PSC</u> <u>CVP</u>		<u>PC</u> <u>VU</u> <u>F-R</u> <u>PSB</u> <u>PLP</u> (15b)
(16a) <u>PSC</u> <u>CVP</u> <u>PLP</u> <u>F-R</u> <u>VU</u>		<u>PC</u> <u>PSB</u> (16b)
(17a) <u>PSC</u> <u>CVP</u> <u>VU</u>		<u>PC</u> <u>F-R</u> <u>PSB</u> <u>PLP</u> (17b)

(1) LES PARTIS SONT INDICUES PAR LEURS INITIALES (F-R = FDF-RW). QUAND UN PARTI N'EST PAS CITE SUR UN AXE, C'EST QU'IL N'EST PAS CITE NON PLUS DANS "LE SOIR".

moraux, le PSB et le PC étant du côté opposé. Les formations libérales et les partis communautaires vont, quant à eux, d'un pôle à l'autre.

Il importe cependant d'avoir une vue plus précise de la configuration des partis. Plutôt que de procéder à une cotation sur les quatre axes de regroupement, on a songé à appliquer une technique d'analyse factorielle aux données représentées dans la figure 3 en ce qui concerne les 17 axes sémantiques provenant directement de l'analyse de contenu (22). Il est en effet très simple de transformer ces données en une table de données classiques où les partis prendraient la place des variables et chaque trait de contenu celle de chaque cas. On peut alors accorder aux variables des scores binaires, avec 1 si le parti  $x$  réalise le trait de contenu  $y$  et avec 0 dans le cas contraire. Il s'agit en fait d'un codage binaire généralisé. Si un parti ne se situe pas sur un axe sémantique particulier, il ne reçoit que des 0 pour tous les traits de contenu de celui-ci. La table des données ainsi constituée est représentée dans le tableau III. L'intérêt de l'utilisation de l'analyse factorielle dans un cas comme celui-ci est double. Elle peut permettre tout d'abord de contrôler le processus de réduction à l'axe sémantique fondamental n° 21. Si un facteur est susceptible, en effet, d'être interprété dans le sens de cet axe, cela ne peut que renforcer sa crédibilité. Ensuite, l'analyse factorielle rend possible une meilleure connaissance des distances mutuelles entre partis, sur chaque facteur et sur plusieurs d'entre eux. L'analyse factorielle permet en effet de construire une configuration dans un espace à autant de dimensions qu'il y a de facteurs et où chaque parti pourra être représenté par un point. Deux partis seront d'autant plus proches dans cet espace que leurs positions sont corrélées les unes avec les autres.

Le type d'analyse factorielle utilisé est celui dit « en facteurs communs ». Il a offert deux facteurs relevant ensemble 75,1 % de la variance commune. Ils sont représentés dans le tableau IV et sur la figure 4. En ce qui concerne le poids des variables, il semble que dans une recherche de la dimension de celle-ci, leur limite de significativité peut être fixée à  $\pm 0,30$ . On peut constater, d'autre part, comme c'est souvent le cas dans une analyse factorielle de ce type, que le premier

---

(22) On ne décrira pas ici ce qu'est l'analyse factorielle. On rappellera seulement qu'elle permet de réduire un ensemble de  $n$  variables en  $m$  facteurs, qu'on peut considérer comme de nouvelles variables en relation linéaire avec les premières. Les facteurs expriment les principales dimensions de la covariation des variables initiales. Celles-ci se projettent sur les facteurs sur lesquels elles prennent des valeurs appelées « poids » (loadings). Les facteurs sont des objets purement mathématiques. L'interprétation d'un facteur se réalise en fonction du sens pris par les variables qui possèdent un poids suffisant sur ce facteur, les variables ayant le plus de poids étant censées l'influencer de manière prédominante. Cf sur l'analyse factorielle, H. HARMAN, *Modern Factor Analysis*, Univ. of Chicago Press, 1970, et R.J. RUMMEL, *Applied Factor Analysis*, Northwestern Univ. Press, Evanston, 1970.

facteur tend à être unipolaire et à résumer surtout les variations de même sens des variables, tandis que le second facteur tend à la bipolarité et à introduire une différenciation entre ces variables.

TABLEAU III  
Table des données\*

	PSC	CVP	PLP	PVV	PLDP	PSB	F-R	VU	PC
1 a 1	0	0	1	1	1	0	0	1	0
1 a 2	1	1	0	0	0	0	0	0	0
1 b	0	0	0	0	0	1	1	0	1
2 a	1	1	1	1	1	0	1	1	0
2 b	0	0	0	0	0	1	0	0	1
3 a	1	1	1	1	1	0	0	0	0
3 b	0	0	0	0	0	1	0	0	1
4 a	1	1	1	1	1	0	0	0	0
4 b	0	0	0	0	0	1	1	1	1
5 a 1	0	1	0	1	0	1	0	0	0
5 a 2	0	0	0	0	0	0	0	1	0
5 b	1	0	1	0	1	0	1	0	1
5 a 1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
5 a 2	0	1	0	1	0	1	0	1	1
5 b	0	0	0	0	1	0	1	0	0
7 a	1	1	0	0	0	0	0	0	0
7 b	0	0	1	1	1	1	1	1	1
8 a	1	0	0	0	0	0	0	0	0
8 b	0	1	1	1	1	1	1	1	1
9 a	1	0	0	0	0	1	0	0	0
9 b	0	1	1	1	1	0	1	1	1
10 a	1	1	0	0	0	0	0	0	
10 b 1	0	0	0	0	0	0	1	1	
10 b 2	0	0	1	1	1	1	0	0	
11 a	1	1	0	0	0	0	0	0	
11 b 1	0	0	0	0	0	0	1	1	
11 b 2	0	0	1	1	1	1	0	0	
12 a	1	1	0	0	0	0	1	0	
12 b	0	0	1	1	1	1	0	1	
13 a	1	1	1	1	1	0	1	0	
13 b	0	0	0	0	0	1	0	1	
14 a	1	1	0			0	0	1	0
14 b 1	0	0	1			0	1	0	0
14 b 2	0	0	0			1	0	0	1
15 a	1	1	0			0	0	0	0
15 b	0	0	1			1	1	1	1
16 a	1	1	1			0	1	1	0
16 b	0	0	0			1	0	0	1
17 a	1	1	0			0	0	1	0
17 b	0	0	1			1	1	0	1

\* La première colonne contient les différents traits de contenu tels qu'ils sont numérotés sur les figures 2 et 3. Les cases vides représentent les données manquantes.

Comment interpréter ces facteurs ? L'interprétation du premier facteur n'est pas immédiate. Il semble bien qu'il situe les partis en fonction de leur degré d'hétérogénéité idéologique, les partis possédant les poids les plus élevés ayant les positions les plus hétérogènes en fonction des

idéologies existant dans le système politique belge. Il s'agit surtout des PLDP, PLP, PVV, FDF-RW, VU. Ce sont en effet les partis qui font le plus de va-et-vient dans le cadre de la figure 3. Les autres partis présentent en effet un profil beaucoup plus homogène. Ce facteur pourrait donc illustrer le caractère « trans-idéologique » de certains partis belges (23).

TABLEAU IV  
Matrice des facteurs

	Facteur 1	Facteur 2
PSC . . . . .	0,28778	0,69696
CVP . . . . .	—0,16816	0,19042
PLP . . . . .	—0,91604	0,24559
PVV . . . . .	—0,70931	0,27045
PLDP . . . . .	—0,91826	0,26873
PSB . . . . .	—0,08436	—0,78837
FDF - RW . . . . .	—0,52080	—0,30142
VU . . . . .	—0,42152	—0,45173
PC . . . . .	—0,25775	—0,83076
% de variance . . . . .	41,1 %	34 %

Quant au second facteur, on peut très raisonnablement supposer qu'il représente bien l'axe sémantique n° 21. Il distingue en effet les partis se situant surtout du côté gauche de la figure 3 de ceux qui se situent surtout de l'autre côté. C'est ainsi que les partis les plus homogènes dans leurs profils ont ici les poids les plus élevés, surtout le PSC du côté conservateur et les PSB et PC du côté du changement. Les deux partis communautaires se situent modérément de ce dernier côté. La présence de ce facteur permet dès lors de confirmer le caractère relevant de l'axe n° 21.

Enfin, dans l'espace des deux premiers facteurs, représenté dans la figure 4, l'examen des distances entre les partis révèle des particularités intéressantes, mieux discernables que sur la figure 3. On peut constater tout d'abord que la distance entre le PSC et le CVP, due aux facteurs institutionnels, est relativement importante, surtout si on le compare aux distances entre les trois formations libérales. *Le Soir* n'ayant pas fait intervenir les positions du BSP, on ne peut comparer la situation des sociaux-chrétiens avec celle des socialistes. Il est vraisemblable cependant qu'étant donné les accords pré-électorales, les positions de ces derniers

(23) Sur un plan technique, l'importance en termes de variance de ce premier facteur provient des hautes corrélations entre les trois formations libérales. Ainsi, en enlevant une des formations libérales, ce facteur passe au second rang, la structure générale des deux premiers facteurs restent inchangée.

soient très semblables. En ce qui concerne les partis traditionnels, c'est donc chez les sociaux-chrétiens que les différenciations apparaissent les plus importantes. Enfin, on remarque que la distance entre les partis communautaires est assez faible, du moins pour les positions retenues dans l'analyse. En conclusion, la configuration des partis révèle trois groupements de partis : celui des trois formations libérales, celui du PSB et du PC et celui des deux formations communautaires, se situant entre les deux premiers. Le PSC et le CVP apparaissent assez isolés par rapport aux autres et, également, l'un par rapport à l'autre.

Configuration des partis sur les deux premiers facteurs

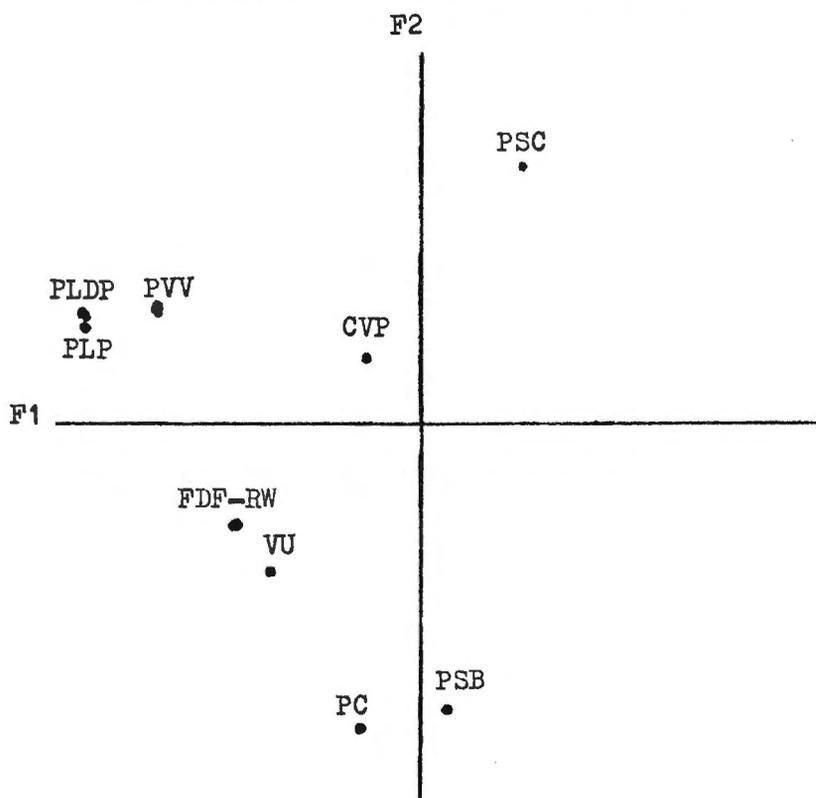


FIG. 4.

#### 4. Conclusion.

Cet examen des caractéristiques du système des partis en Belgique au lendemain des élections du 10 mars 1974 peut conduire aux conclusions suivantes. Il importe tout d'abord de prendre en considération la

nature particulière des partis traditionnels belges, surtout des PSC-CVP et PSB-BSP, ainsi que leurs liens avec les « mondes sociologiques », avant d'appliquer la démarche habituelle de l'analyse comparative. Cette restriction faite, on peut constater que, sur base des critères classiques, du nombre des partis et de leur impact électoral, le système des partis est devenu de type multipartiste, tant au niveau national qu'à celui des Communautés et des Régions, avec cependant une tendance vers le système multipartiste à parti dominant. Si l'on fait intervenir le facteur idéologique, on peut se rendre compte à travers l'étude des positions prises par les partis à la veille des élections que les principales idéologies sous-jacentes qui s'y expriment de manière fragmentaire sont celles du libéralisme et du socialisme, du centralisme et du fédéralisme, ainsi que du maintien des standards moraux traditionnels et de leur modification. Plus fondamentalement, ces idéologies peuvent se réduire dans les termes de conservation et de changement. Enfin, les distances entre partis en fonction de leur position laissent voir trois types de regroupements : celui des formations libérales, celui des socialistes et des communistes et enfin, celui des deux partis communautaires. Les sociaux-chrétiens apparaissent plus isolés, surtout le PSC, dont la distance avec le CVP est assez nette.

Juin 1974.

### Summary.

*This article gives an account of the belgian party system in 1974.*

*It concludes at the existence of a « multipartist » system.*

*It also examines the ideological character of the party system. For this purpose, it studies the electoral platforms of all the parties. From a semiotics viewpoint, it isolates a number of semantic axes. After a binary coding, it factor-analyses the results. Two main factors are extracted : « ideological mixing » and conservative - progressist position.*



W. HOOFDREDACTIE N° 4 - 9446 66NT

BRENG NOOIT MEER DAN EEN STEM UIT OP EEN LIJST

## Overeenkomst en tegenstelling in de verkiezingsplatformen

Een analyse van de verkiezingsprogramma's  
via de techniek van het programmogram<sup>(1)</sup>

---

door Guy TEGENBOS (UFSIA)<sup>(2)</sup>

★

De machtsverwerving en de beleidsvoering in een Westers politiek bestel zijn complexe processen die zich op verschillende niveaus ontwikkelen, en in verschillende « momenten » kunnen opgedeeld worden (3). De verkiezingsprogramma's vormen één van de belangrijke momenten uit deze processen. Zij kunnen gezien worden als de « vertaling » naar de konkrete politieke en sociale realiteit toe, van de ideologieën, de gedachtenstromingen en/of de belangen door de partijen verdedigd.

In het Belgisch politiek bestel worden de verkiezingsprogramma's meestal wel niet erg hoog aangeslagen; insinuaties dat verkiezingsdemagogie zowat de voornaamste inspiratiebron zou zijn voor deze programma's, zijn niet uit de lucht. Dit is niet van aard om het belang dat aan de kiesplatformen gehecht wordt de hoogte in te drijven. Recent vastgestelde tendensen tot personifikatie in ons politiek bestel (4) verminderen trouwens nog verder het reeds afgetakelde belang van de programma's.

*Idealiter* maken de kiesplatformen nochtans een belangrijk moment uit in het ganse politieke proces. In eerste instantie vormen de verkiezings-

---

(1) Bijzondere dank ben ik verschuldigd aan Prof. Dr. W. Dewachter, die sterk inspirerend werkte bij het tot stand komen van dit artikel; zijn nuttige wenken hebben de problematiek trouwens vaak verhelderd.

(2) De basis van deze studie werd gelegd toen de auteur nog als assistent verbonden was aan het Departement Politieke Wetenschappen van de K.U.L.

(3) O.m. DEWACHTER W., *De wetgevende verkiezingen als proces van machtsverwerving in het Belgisch politiek bestel*, Antwerpen, Standaard Wetenschappelijke Uitgeverij, 1967, 392 blz.

(4) O.m. DEWACHTER W., *Kleine-schaalverandering of trend: de personifikatie van de politiek langs de propaganda*, in *Res Publica*, 1972, blz 325-341.

DE GRAEVE-LISMONT E. en DEWACHTER W., *Propaganda en voorkeurstemmen*, in *Volksopvoeding*, 1972, blz. 353-358.

programma's immers een belangrijke stap naar de feitelijke beleidsvoering : de partijen verplichten er zich toe hun programmapunten te verdedigen, en, door machtsverwerving in de politieke ruimte, in de mate van het mogelijke te realiseren. Het is trouwens op basis van (de konfrontatie van) deze programma's dat regeringsverklaringen opgesteld worden die dan op hun beurt weer een (al dan niet exhaustieve) « bijbel » vormen voor de regeringen. Als dusdanig zijn de programma's eveneens een element in de politieke « Volksopvoeding » : door het gelijktijdig aanbieden van een reeks beleidsalternatieven kan de bewuste keuze van het publiek gestimuleerd worden. Bovendien vergroten de kiesplatformen — idealiter — de inspraak van het brede publiek in de beleidsvoering : de concrete beleidskonsekwenties van elke keuze zijn min of meer duidelijk uitgekend, en er is een controle mogelijk achteraf of de partijen inderdaad realiseerden wat men ervan verwachtte.

Anderzijds vormen de kiesplatformen een belangrijk moment in het proces van machtsverwerving : door de inhoud van haar program tracht elke partij haar kiezerspubliek te bestendigen en uit te breiden.

Het blijkt evenwel dat de energie gespendeerd aan onderzoek terzake, inzonderheid vergelijkend onderzoek, ontstellend laag is. Bij W. Dewachter (5) vinden we reeds een aanzet tot vergelijkend onderzoek. Verder zijn er de regelmatig weerkerende publikaties in « Cepess-dokumenten » ; door het tijdschrift *De Nieuwe Maand* werd voor de verkiezingen van 1971 reeds een vergelijkende tabel met de inhoud van de programma's opgesteld. Ook twee Antwerpse kranten, nl. *De Nieuwe Gazet* en de *Gazet van Antwerpen* (6) publiceerden beide vlak voor de verkiezingen van 10 maart een gedeelte van de programma's in vergelijkende tabellen. Elk van deze studies vormt evenwel slechts een *aanzet tot* vergelijkend onderzoek.

Dit artikel wil een eerste vergelijkende analyse bieden, zowel kwalitatief als kwantitatief, van de verkiezingsplatformen van 10 maart 1974. Hiervoor werd een vorm van inhoudsanalyse doorgevoerd : de programma's werden uiteengerafeld in programmapunten. Deze werden geklasseerd in zes vooropgestelde beleidssectoren (7), nogmaals onderverdeeld in subsectoren (8), en vervolgens werd nagegaan voor elk programmapunt

(5) DEWACHTER W., *De wetgevende verkiezingen als proces van machtsverwerving in het Belgisch politiek bestel*, Antwerpen, S.W.U., 1967, blz. 190-194.

(6) *De Nieuwe Gazet*, dinsdag 5 maart 1974 (blz. 4) : « Kies keurig ». VAN NULAND L., in *Gazet van Antwerpen*, donderdag 7 maart 1974 (blz. 11-12) : « Programma's van 4 partijen ».

(7) Nl. : buitenlands, binnenlands en cultureel beleid ; sociale politiek, economisch en financieel beleid.

(8) Voor deze sectoren en subsectoren werd uitgegaan van het schema destijds opgesteld door het Centrum voor Politieke Studiën, en o.m. afgedrukt in DEWACHTER W., *op. cit.*, blz. 191-192.

van elke partij of elke andere partij er formeel positief, negatief of indifferent tegenover stond. Vanuit deze gegevens kon dan een begin gemaakt worden met het berekenen van de overeenstemming en de tegenstelling tussen de verschillende verkiezingsprogramma's (9).

In de volgende paragrafen worden de resultaten hiervan per beleidssektor geanalyseerd : nagegaan wordt op welke punten er eensgezindheid bestaat en op welke items de tegenstellingen tot uiting komen. Daarnaast wordt, eveneens per beleidssektor, de mate van overeenkomst en tegenstelling tussen de partijen berekend. Deze tabellen zullen het basismateriaal vormen om het *Programmogram* te konstrueren, d.i. een grafische voorstelling van de programma's waarin o.m. de omvang, de originaliteit, de belangrijkheid van de beleidssectoren, de overeenkomsten en de tegenstellingen tussen de verschillende programma's terug te vinden zijn (10). Vooreerst echter enkele algemene beschouwingen bij de programma's zoals we ze van de partijen ontvingen.

### De programma's.

Van negen partijen werden de programma's weerhouden, nl. van de CVP, PSC, BSP, PVV, PLP, VU, FDF, RW en KP (11). Partijen zoals Amada, VFP, PMO (12) en de Brusselse PLP konden niet in het onderzoek opgenomen worden.

De BSP (13) en de KP (14) zijn de enige partijen die nog een unitair program presenteren. Het BSP-platform resulteerde uit het kongres op 16 februari. Opvallend is wel de veel scherpere taal waarmee de BSP ten strijde trekt tegen het kapitalisme dan wel het geval was bij de vorige verkiezingen. Over het algemeen beperkt de BSP zich ook tot het aangeven van de grote lijnen van haar politiek, dit in tegenstelling tot de CVP en de PSC die hun voorstellen technisch ver uitwerken in hun dokumenten. Hierdoor vervalt de BSP echter vaak in vrijblijvende algemene verkla-

---

(9) Opgemerkt weze dat bij de kwantitatieve verwerking alle programmapunten gelijkwaardig beschouwd werden. In een later stadium zal voor deze tekortkoming een oplossing moeten gezocht worden.

(10) Het programmogram van 1965, en dat van 1971 is terug te vinden in : DEWACHTER W., CRAENEN G. en TEGENBOS G., « Maps, diagrams and tables concerning the Belgian political system », in *Res Publica*, 1973, blz. 405 en 407.

(11) De volgorde waarin de partijen opgesomd worden is vrij willekeurig gekozen.

(12) Resp. Verenigde Feministische Partij en Partij van Middenstanders en Onafhankelijken.

(13) BSP : « Wat de socialisten voorstellen. Naar een nieuwe samenleving », 15 blz.

(14) KP : « En dit is het programma der Kommunistische Partij. Kontraktprogramma om beter te leven », 24 blz.

ringen (15). Enkel op het gebied van de sociale politiek worden de eisen konkreter weergegeven.

In tegenstelling met haar vorige programmabrochures is het kiesplatform van de Kommunistische Partij dit keer vrij sterk uitgewerkt. Het program beslaat zowat alle sectoren van het politieke leven. De KP schippert evenwel tussen het streven naar een kommunistische samenleving en het verwerven van meer voordelen voor de werkende bevolking in het kader van het huidig kapitalistisch regime.

De programma's van de CVP en de PSC vormen een overgangsstadium tussen een unitair en een « federaal » program. Enerzijds is er de CVP-PSC « Programma-brochure » (16) die de gemeenschappelijke visie van CVP en PSC bevat op stuk van het economisch beleid, de welzijnszorg, de sociale infrastructuur, onderwijs en wetenschappelijk onderzoek, hervorming van de instellingen en buitenlands beleid. Anderzijds hebben zowel CVP als PSC hun regionaal actieprogramma (17), dat dan in hoofdzaak betrekking heeft op materies die onder de bevoegdheid van de Cultuurraden vallen, en op tema's als streekeconomie, leefmilieu, enz... Deze programma's beperken zich niet tot het aangeven van de grote politieke lijnen, maar werken hun voorstellen vrij technisch en concreet uit. Men merkt dan ook duidelijk de hand van de Cepass-studiedienst in deze teksten.

PVV en PLP hebben hun programma's duidelijk afzonderlijk opgesteld (18). Het PVV-program kan, zonder de objectiviteit geweld aan te doen, echt niet bestempeld worden als een samenhangend document. Na enkele principiële verklaringen of probleemformuleringen worden telkens een aantal eisen geformuleerd waarvan het slogankarakter met de beste wil van de wereld niet kan ontkend worden (19). Het PVV-kiesplatform wordt verder gekenmerkt door aanvallen op de « verstikkende verstaatsing » en pleidooien voor het individueel initiatief.

(15) Ter staving, volgend citaat dat het volledige programma van de BSP inzake leefmilieu bevat : « Er moet een wetgeving ingevoerd worden die enerzijds de bestaande controlemaatregelen zal verscherpen, en anderzijds een bestendige controle zal instellen op alle activiteiten die milieuvervuiling kunnen veroorzaken » (BSP-programma, blz. 10).

(16) CVP-PSC : « Programmabrochure. Wetgevende verkiezingen 10 maart 1974 », 38 blz.

(17) CVP : « Regionaal actieprogramma », 8 blz. PSC : « Action », 1974, blz. 47-56.

(18) PVV : « Het is tijd ! voor politieke vernieuwing », 8 blz. PLP : « Plate-forme électorale du PLP-Wallon. Dix propositions de progrès... Programme en dix points pour quatre ans », 17 blz.

(19) Vb. « onderwijs... geen dwaze experimenten, wel ernstige vernieuwing » ; « ruime kansen voor kulturele experimenten » ; « geen politiestaat maar ook geen anarchie » ; « nieuwe ontplooiingskansen voor al wie er nog geen had » ; ...

Het PLP-verkiezingsprogramma daarentegen laat een iets meer evenwichtige indruk na. Opvallend is wel dat de PLP reeds op de eerste pagina van haar dokument en vurig pleidooi houdt voor het federalisme, wat enkele jaren geleden totaal denkbeeldig was. Voor het overige is de sfeer waarin het dokument opgesteld is vergelijkbaar met het PVV-programma.

De VU (20) begint haar programma met een verontschuldiging : « Het huidig verkiezingsprogramma is geen volledig partijprogramma. Het geeft geen antwoord op alle vragen... » Voor het eerst breekt de VU hierdoor met een traditie van de (nieuwe) oppositiepartijen, nl. om via een uitgebreid programma de smet (?) van « zweepartij » van zich af te schuiven en zich te presenteren als een volwaardige politieke partner (21). Het eigenaardige is wel dat dit verschijnsel zich voordoet op het moment dat de VU inderdaad een kans maakt om regeringspartij te worden...

Vooraf vier thema's krijgen de aandacht van de VU : « Een Vlaamse staat » ; « Ieder zijn deel » ; « Groen... doen ! » en « Propere democratie ». Naast deze vier kerntema's worden nog vlug enkele punten uit het algemeen partijprogramma opgevist, o.m. inzake buitenlands beleid, defensie, verdediging van de konsument, enz.

Het FDF presenteert ook ditmaal een verzorgd afgewerkte brochure (22). Wat haar opstelling betreft zit deze partij evenwel gekneld tussen enerzijds haar exclusief Brussels karakter, en anderzijds de noodzaak zich over ruimere politieke problemen uit te spreken ten einde zich als volwaardige partij te presenteren. Wanneer het FDF de rol wil spelen van verzamelplaats voor alle Brusselaars, kan zij ook niet anders dan de « end of ideologies » - ideologie verdedigen. Een opvallend detail tenslotte is wel dat het FDF in de inleiding van haar brochure alle registers openzet om de regering Leburton en de socialisten ervan langs te geven, in het voorbijgaan de PSC enkele vegen uit de pan geeft, de PLP tot bondgenoot verklaart, maar met geen woord rept over het RW.

Het RW tenslotte presenteert eveneens een vrij omvangrijke en qua lay-out afgewerkte programmaprochure (23) waarin het zich voorstelt als zijnde gesproken uit de drie tradities die het Westers bestel vorm hebben gegeven : het christendom, het socialisme en het liberalisme. Later in deze tekst zal inderdaad blijken dat het RW ook programmatisch

---

(20) « VU-programma voor de verkiezingen van 10 maart 1974 », 8 blz.

(21) Zie vb. : « Le FDF. La préparation à la prise du pouvoir : l'élaboration d'un programme global », in : *Res Publica*, 1973, blz. 1031-1041.

(22) « Programme du FDF pour les élections du 10 mars 1974 », 80 blz.

(23) RW : « Bâtir la Wallonie. Assainir la politique », 55 blz.

sterk aanleunt bij deze drie stromingen, en op haast geen enkel punt tegenstellingen zal vertonen met de partijen die deze stromingen belichamen.

Uit tabel I komen de CVP en de PSC, zoals we trouwens in de voorgaande tekst reeds stelden, als de programmatisch sterkst uitgebouwde partijen naar voor. De programma's van de KP, het FDF en het RW zijn eveneens vrij omvangrijk, terwijl de BSP, de VU, de PLP en de PVV programmatisch eerder zwak uitgebouwd zijn. Men merkt evenwel bij het doornemen van de teksten dat de minst uitgebouwde programma's de scherpst getekende globaal-indruk nalaten. De verklaring hiervoor is echter niet te zoeken in de inhoud van deze programma's ; zoals later

TABEL I  
Omvang van de programma's

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
Aantal punten . . . .	566	551	138	102	113	116	292	232	294

zal blijken, zullen deze partijen zich inhoudelijk niet scherper onderscheiden van de andere ; de verklaring dient wel gezocht te worden in het taalgebruik en de emotionele formuleringen.

In de volgende paragrafen zal per beleidssector de overeenkomst en de tegenstelling tussen de partijen van nabij bekeken worden.

### Het buitenlands beleid.

Inzake Oost-West-betrekkingen en bewapeningswedloop zijn het vooral CVP, PSC, VU, FDF en KP die aan bod komen. Het meest omstreden punt blijkt wel de Navo-politiek te zijn. VU, FDF en RW menen dat de opdracht van de Noord-Atlantische Verdragsorganisatie moet herzien worden ; CVP en PSC houden zich aan de Navo-verbintenissen zoals ze nu bestaan terwijl de KP op de totale afbraak van de organisatie aandringt. Wel beklemtonen CVP en PSC, in navolging van het CVP-kongres van Hasselt, dat de Navo zich baseert — moet baseren — op de democratische principes.

Het Benelux-thema is praktisch uit de programma's verdwenen. De aandacht inzake Europese politiek gaat in het bijzonder naar de realisatie van de economische en monetaire unie, de democratisering van de Europese instellingen (rechtstreeks verkiezen van het parlement, enz...),

en een gemeenschappelijke politiek t.g.o. de derde wereld en de OPEC-landen. De consensus rond deze thema's is vrij groot.

De algemene politiek van België t.o.v. de derde wereld blijkt bij deze verkiezingen minder belangstelling weg te dragen dan de vorige jaren. Opvallend is eveneens dat hier voor het eerst het thema van de grondstoffen gaat doorwegen.

Onder de rubriek Landsverdediging zien we weer enige tegenstellingen opduiken : PVV en PLP verdedigen het beroepsleger ; BSP, KP, VU en FDF verzetten zich hiertegen. Origineel zijn twee eisen van het FDF : het verzet zich tegen de « één legerdienst per gezin » -eis van CVP, PSC en VU, en vraagt dat landsverdediging onder de rechtstreekse bevoegdheid van de premier zou vallen. Verder is er een vrij grote

TABEL II

**Buitenlands beleid : aantal programmapunten**

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
Absolute cijfers . . . . .	50	45	13	6	3	16	45	9	32
Relatieve cijfers (%)*	8,8	8,2	9,4	5,9	2,7	13,8	15,4	3,9	10,9

\* Relatief, t.o.v. het totaal aantal punten van elke partij.

TABEL III

**Buitenlands beleid : aantal punten van overeenkomst\***

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
CVP	2	43	8	3	2	4	11	4	5
PSC	43	2	8	3	2	4	11	4	5
BSP	8	8	3	3	2	4	11	4	5
PVV	3	3	3	—	3	1	3	—	3
PLP	2	2	2	3	—	—	1	—	2
VU	4	4	2	1	—	4	6	3	4
FDF	11	11	5	3	1	6	25	8	5
RW	4	4	1	—	—	3	8	3	1
KP	5	5	6	3	2	4	5	1	19

\* De cijfers in vetjes geven het aantal « originele » punten, d.i. het aantal punten dat de partij in kwestie met geen enkele andere partij gemeen heeft.

eensgezindheid over de vermindering van de dienstplichttijd en de mogelijkheden voor het werven van vrouwelijke vrijwilligers.

De internationale kulturele betrekkingen tenslotte worden slechts aangehaald door de CVP.

Voor de CVP, de PSC, het FDF en de KP besteden aandacht aan het buitenlands beleid ; in relatieve cijfers uitgedrukt zijn het evenwel vooral het FDF, de VU en de KP die deze sektor beklemtonen (tabel II).

Tabel III en IV geven dan resp. de overeenkomsten en de tegenstellingen tussen de partijen inzake buitenlands beleid. CVP en PSC hebben praktisch alle punten met elkaar gemeen. Het FDF leunt vrij sterk aan bij CVP en PSC, doch eveneens bij de BSP. Ontstellend laag is evenwel het aantal punten dat de partijen met geen enkele partij gemeen hebben (originele punten) (24) : alleen FDF en KP halen hier nog een behoorlijk cijfer (resp. 25 en 19) ; PVV en PLP hebben zelfs geen enkel origineel punt (25).

TABEL IV  
Buitenlands beleid : aantal punten van tegenstelling

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
CVP	—	—	—	1	—	1	2	—	1
PSC	—	—	—	1	—	1	2	—	1
BSP	—	—	—	1	1	—	—	—	—
PVV	1	1	1	—	—	1	1	—	2
PLP	—	—	1	—	—	1	1	—	1
VU	1	1	—	1	1	—	1	—	1
FDF	2	2	—	1	1	1	—	—	1
RW	—	—	—	—	—	—	—	—	—
KP	1	1	—	1	1	1	1	—	—

Tabel IV is erg betekenisvol : het aantal tegenstellingen inzake buitenlands beleid is nog niet vaak zo hoog geweest (in de periode sinds 1965). De partijen die het meest « in botsing komen » zijn het FDF en de KP.

### Binnenlands beleid.

De aandacht voor de juridische emancipatie van de vrouw is — bij de partijen alleszins — enigszins gedaald, o.m. omdat twee partijen die voorheen sterk op deze thematiek inspeelden, nl. PVV en VU, dit thema nu niet eens aansnijden. De overeenstemming tussen de partijen is vrij groot inzake de herziening van het huwelijksgoederenrecht. Voor het eerst verschijnt er ook een consensus inzake gelijkberechtiging van man en vrouw bij de uitoefening van de ouderlijke macht en inzake het statuut van de ongehuwde moeder.

Zoals verwacht veroordeelt enkel de KP het beroemd geworden wetsvoorstel 430 (Vranckx) en VDB's integratieplannen van leger en rijkswacht. Over de verlaging van de actieve en passieve kiesgerechtigde

(24) In de tabellen in vetjes gedrukt.

(25) Indien CVP en PSC als één partij zou beschouwd worden, zou ook deze partij een hoge score halen.

leeftijd, en over de bescherming van de privacy bestaat een vrij grote eensgezindheid.

Ook praktisch alle partijen claimen een vereenvoudiging van de staatsstructuren. CVP en PSC besteden veel aandacht aan het herdenken van de taak en de structuren van de gemeenten. Ook de provinciale instellingen krijgen slechts aandacht uit de hoek van de kristelijke partijen. En ofschoon zowat alle partijen aandringen op een herwaardering van het parlement, komt er terzake weinig concreets uit de bus. Heel wat woorden worden gependend aan de kumul en de korruptie in het algemeen. Het RW bloklettert dit thema zelfs in de titel van zijn brochure ; voor de CVP moet het « politiek met fatsoen » worden, en de VU wijdt één van haar vier hoofdstukken aan de « propere democratie »... In de praktijk bestaat evenwel slechts eensgezindheid omtrent het oprichten van een gemengde parlementaire kommissie ter controle van de overheidsuitgaven, en over de algemene optie de kumul te beperken.

Scherpe tegenstellingen duiken pas op zodra de gewestvorming op de agenda staat. De konfliktpunten zijn traditioneel : de begrenzing van

TABEL V

**Binnenlands beleid : aantal programmapunten**

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
Absolute cijfers . . . . .	84	90	22	28	22	41	77	29	35
Relatieve cijfers (%) . . . . .	14,8	16,3	15,9	27,5	19,5	35,3	26,4	12,5	11,9

Brussel, de taalpariteit, de gelijkwaardigheid van de drie regio's en het septemberdekreet. Grote eensgezindheid bestaat dan weer wel over de noodzaak de regionale organen verder uit te bouwen (rechtstreeks verkiezen, het instellen van een regionale uitvoerende macht met voldoende financiële middelen).

Tenslotte krijgen ook de thema's leefmilieu en ruimtelijke ordening heel wat aandacht. Het FDF heeft een hele reeks voorstellen voor de Brusselse agglomeratie. Bij CVP en PSC valt op dat herhaaldelijk wordt aangedrongen op de uitvoering en/of de toepassing van de bestaande wetgeving terzake...

PSC, CVP en FDF spannen hier duidelijk de kroon ; in relatieve cijfers uitgedrukt zijn het evenwel vooral de VU, de PVV en het FDF die zich met het binnenlands beleid inlaten.

De overeenkomst tussen CVP en PSC is nog steeds groot, doch beide partijen hebben reeds meer afzonderlijke punten. Opmerkelijk is evenwel dat tabel VII geen scherpe tegenstellingen laat blijken. Het aantal punten van negatieve overeenkomst is niet veel groter dan voor de sektor buitenslands beleid (tabel IV). Deze tendens was reeds merkbaar in de verkiezingsplatformen van 1971 (26); er is dus duidelijk sprake van een pacifikatie na de grondwetsherziening onder premier Eyskens. Dat het hoogste aantal tegenstellingen te vinden is tussen FDF en VU verwondert wel niemand (ofschoon het cijfer 3 nog erg laag is); meer vraagtekens rijzen wanneer blijkt dat de overeenkomst tussen FDF en RW niet uitstijgt boven het gemiddelde (12 punten).

Opgemerkt weze tenslotte dat het FDF de enige partij is met een hoog aantal originele punten.

TABEL VI

**Binnenlands beleid : aantal punten van overeenkomst**

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
CVP	7	75	13	13	10	12	12	10	8
PSC	75	12	14	15	13	14	14	11	7
BSP	13	14	4	11	9	12	5	5	7
PVV	13	15	11	5	10	14	5	6	5
PLP	10	13	9	10	4	12	11	8	8
VU	12	14	12	14	12	13	12	8	10
FDF	12	14	5	5	11	12	52	12	10
RW	10	11	5	6	8	8	12	9	9
KP	8	7	7	5	8	10	10	9	16

TABEL VII

**Binnenlands beleid : aantal punten van tegenstelling**

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
CVP	—	—	—	—	—	—	—	—	—
PSC	—	—	—	—	—	1	—	—	—
BSP	—	—	—	—	—	—	—	—	—
PVV	—	—	—	—	—	—	1	1	1
PLP	—	—	—	—	—	1	—	—	—
VU	—	1	—	—	1	—	3	2	1
FDF	—	—	—	1	—	3	—	—	—
RW	—	—	—	1	—	2	—	—	—
KP	—	—	—	1	—	1	—	—	—

**Kultureel beleid.**

Traditioneel is de belangstelling van de Belgische partijen voor het onderwijs vrij groot. Ondanks alles liggen de tegenstellingen hier nog aan de erg lage kant. Slecht op één punt is er formele tegenspraak tussen

(26) Zie de programmograms van 1965 en 1971 achteraan.

de CVP en de PSC enerzijds, en de BSP, het FDF en de KP anderzijds, nl. over de pluralistische school.

Programmapunten waar een relatieve consensus over bestaat zijn : de oprichting van gemengde scholen, de depolitisering van het officieel onderwijs en de gelijkheid van de leerkrachten uit de verschillende netten. Het hoger onderwijs en het wetenschappelijk onderzoek krijgen ook heel wat aandacht doch enkel van de CVP, PSC, FDF en KP. BSP, PVV, PLP, VU en RW schijnen weinig of geen belangstelling te hebben voor deze problematiek. Het valt op te merken dat er zelfs bij de vier hogergenoemde partijen geen echte consensus bestaat in deze materie, tenzij over de noodzaak een statuut voor de navorsers uit te werken.

TABEL VIII

## Kultureel beleid : aantal programmapunten

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
Absolute cijfers . . .	125	99	11	21	22	11	44	21	64
Relatieve cijfers (%) . .	22,1	18,0	8,0	20,6	19,5	9,5	15,1	9,1	21,8

TABEL IX

## Kultureel beleid : aantal punten van overeenkomst

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
CVP	49	70	5	13	12	5	10	7	12
PSC	70	24	5	10	11	4	9	6	11
BSP	5	5	—	3	4	1	6	5	7
PVV	13	10	3	4	8	5	8	3	4
PLP	12	11	4	8	6	3	5	3	4
VU	5	4	1	5	3	3	4	3	2
FDF	10	9	6	8	5	4	23	9	8
RW	7	6	5	3	3	3	9	6	1
KP	12	11	7	4	4	2	8	1	44

Over de behoefte aan permanente edukatie is zowat iedereen het eens ; ook is er een relatieve consensus over het voortzetten van het systeem van de kredieturen, evenals over het principe van de oprichting van een « open universiteit ».

Zowel de politiek inzake toerisme, als het jeugd- en sportbeleid worden praktisch exclusief door CVP en PSC (echter afzonderlijk !) behandeld. Van consensus is hier dus geen sprake ; drie partijen mengen zich trouwens niet eens in de discussie : BSP, PVV en VU.

Enige belangstelling gaat dan tenslotte nog naar de problemen van de pers en de BRT-RTB, doch de consensus is ook ver te zoeken.

VU, RW en BSP besteden niet erg veel aandacht aan het cultureel beleid, indien alleen de absolute cijfers in aanmerking genomen worden horen PVV en PLP daar eveneens bij.

Het aantal tegenstellingen inzake cultureel beleid ligt vrij laag. CVP en PSC komen in deze beleidssector relatief heel wat minder overeen dan voor de andere beleidssectoren het geval is ; hier speelt immers de culturele autonomie.

CVP en KP skoren hoog voor het aantal originele punten. FDF en PSC volgen op een hele afstand. CVP, PSC, PVV, PLP en KP skoren onderling het hoogst inzake overeenkomst.

TABEL X

**Kultureel beleid : aantal punten van tegenstelling**

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
CVP	—	—	1	—	—	—	1	—	1
PSC	—	—	1	—	—	—	1	—	1
BSP	1	1	—	—	—	—	1	—	—
PVV	—	—	—	—	—	—	—	—	—
PLP	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VU	—	—	—	—	—	—	—	—	—
FDF	1	1	1	—	—	—	—	—	1
RW	—	—	—	—	—	—	—	—	—
KP	1	1	—	—	—	—	1	—	—

**Sociaal beleid.**

Rond de thematiek van de werkende vrouw kan een vrij algemene consensus vastgesteld worden : part-time arbeid, gelijk loon voor gelijk werk, gelijke promotiekansen, het bevorderen van het terug-aan-het-werkgaan van gehuwde vrouwen, recyclagemogelijkheden... zijn punten die door de meeste partijen verdedigd worden.

Aan de beroepsorganisaties worden slechts weinig woorden gespendeerd; in hoofdzaak zijn het klassiek geworden thema's die hier aan bod komen : de VU heeft het over de syndikale vrijheid, de PLP over het statuut van de vakbonden, de KP over de bescherming van de vakbondsafgevaardigden.

Over het gewaarborgd inkomen voor iedereen zijn bijna alle partijen het eens (alleen BSP en PLP spreken zich hierover niet uit) ; ook de welvaartsvastheid van de sociale uitkeringen, de dekoncentratie van de instellingen voor sociale zekerheid, en de gelijkschakeling van de zelfstandigen met de werknemers inzake maatschappelijke zekerheid zijn min of meer algemeen verdedigde punten. Ook de nood aan een infra-

struktuurplan voor de gezondheidszorg en aan preventieve gezondheidszorg, en de noodzaak een beroepsstatuut voor de paramedici uit te werken worden door de meeste partijen erkend. De klassieke oppositiepartijen (VU, FDF, RW en KP) verdedigen de fiskalisatie van de Z.I.V.

Inzake pensioenregeling concentreert de consensus zich rond vier (bij elke verkiezing weerkerende) eisen : de mogelijkheid om het op pensioen stellen geleidelijker te laten verlopen, de verhoging van de pensioenen, de gelijkschakeling van zelfstandigen en werknemers en de afschaffing van het onderzoek naar de bestaansmiddelen. Een algemene prioriteit is eveneens de volledige tewerkstelling ; ook de strijd tegen de jeugdwerkloosheid wordt vaak aangehaald, doch de gelijkschakeling van de werkloosheidsvergoedingen voor vrouwen en mannen wordt enkel verdedigd door RW en KP.

De problematiek van de marginale groepen schijnt definitief doorgebroken te zijn in de verkiezingsplatformen. Vooral de bejaarden en de gehandicapten krijgen heel wat aandacht ; belangrijke punten voor de bejaarden zijn : de huisverzorging, en een groter aantal bejaarden-hulpsters, rusthuizen (en aangepaste subsidiëring hiervoor), aangepaste huisvesting...

Alle partijen vragen ook meer aandacht voor de gehandicapten ; in concreto betekent dit volgens hen : betere huisvesting, meer beschermde werkplaatsen, de uitbouw van het bijzonder onderwijs, de aanpassing van openbare gebouwen enz... I.v.m. de overige marginale groepen beperkt de eensgezindheid van de partijen zich tot de stelling « dat er iets voor moet gedaan worden » ; uitzondering gemaakt voor de eis een statuut voor de gastarbeiders uit te werken (CVP-PSC-BSP-KP) zijn het enkel de CVP en de PSC die hier concrete voorstellen formuleren.

Inzake gezinsbeleid worden vooral volgende punten aangehaald : een groter aantal kinderkribben, nieuwe vormen van kinderbewaring, de sociaal-pedagogische toelage, de verbetering van het systeem van de gezinshulp, de gelijkschakeling van de kinderbijslagen voor werknemers en zelfstandigen, en een betere voorbereiding op het huwelijksleven, voorlichting inzake verantwoord ouderschap, enz... Een grote discussie ontbrandt evenwel op het moment dat het abortustema opduikt.

Tenslotte bestaat ook enige consensus inzake huisvestingsbeleid : de verruiming van de financieringsmogelijkheden voor woningbouw, het bevorderen van de sociale woningbouw en de industrialisatie van de woningbouw, en (dit is vrij nieuw) het aanleggen van speelruimten in nieuwe wijken.

Het sociaal beleid is duidelijk de sektor waaraan de meeste aandacht besteed wordt ; de helft van het RW-programma wordt zelfs hieraan

*Zel na  
anden  
387*

gewijd. Enerzijds kan hieruit terecht gekonkludeerd worden dat er inderdaad aan « opbod » gedaan wordt ; doch anderzijds kan niet ontkend worden dat hierdoor het doorbreken van de « welzijnszorg » in de politiek gereflekteerd wordt.

TABEL XI

**Sociaal beleid : aantal programmapunten**

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDI	RW	KP
Absolute cijfers . . .	167	174	60	32	33	26	65	116	102
Relatieve cijfers (%) . .	29,5	31,2	43,5	31,4	29,2	22,4	22,3	50,0	34,7

TABEL XII

**Sociaal beleid : aantal punten van overeenkomst**

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDI	RW	KP
CVP	2	165	29	16	15	10	24	33	28
PSC	165	7	29	20	14	10	24	36	28
BSP	29	29	13	10	7	7	10	22	19
PVV	16	20	10	7	9	5	10	14	7
PLP	15	14	7	9	13	5	9	15	8
VU	10	10	7	5	5	6	10	11	5
FDI	24	24	10	10	9	10	24	27	12
RW	33	36	22	14	15	11	27	46	27
KP	28	28	19	7	8	5	12	27	55

TABEL XIII

**Sociaal beleid : aantal punten van tegenstelling**

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDI	RW	KP
CVP	—	—	1	1	1	—	—	—	2
PSC	—	—	1	1	1	—	—	—	2
BSP	1	1	—	1	1	—	—	—	1
PVV	1	1	1	—	—	—	—	—	1
PLP	1	1	1	—	—	—	—	—	1
VU	—	—	—	—	—	—	—	—	—
FDI	—	—	—	—	—	—	—	—	—
RW	—	—	—	—	—	—	—	—	—
KP	2	2	1	1	1	—	—	—	—

De eensgezindheid van de partijen ligt dan ook vrij hoog : het aantal punten van overeenkomst is groot ; het aantal tegenstellingen erg laag, evenals het aantal originele punten. Wat dit laatste betreft halen enkel FDI, RW en KP vrij hoge cijfers. De hoogste overeenkomst wordt uiteraard (?) genoteerd voor de CVP-PSC-kombinatie. Doch ook de

cijfers voor CVP-BSP, PSC-BSP, CVP-RW, CVP-KP, PSC-KP, FDF-RW en RW-KP liggen vrij hoog.

### **Ekonomisch beleid.**

Al bij al blijven de standpunten inzake eigendom en inzake de organisatie van de economie erg gematigd. Zowat alle partijen zijn het erover eens dat de overheid economische initiatieven moet nemen indien de privésector tekort schiet. Overheidsinitiatief wordt ook aanvaard voor sommige « sleutelsectoren ». Verder wordt een scherpere controle op de energie-productie en -distributie nodig geacht, en wordt meer economische en financiële informatie gevraagd voor de ondernemingsraden. Tegenstellingen ontstaan pas van het moment dat de KP de voorrang die CVP, PSC, PVV en PLP aan het privé-initiatief willen geven, betwist. De KP zal dan ook een aantal nationalisaties voorstellen, waartegen PVV en PLP zich formeel verzetten. De KP kent de ondernemingsraad verder een belangrijke plaats toe in haar hervormingsplannen.

Ook het energieprobleem draagt veel belangstelling weg ; nochtans zijn er niet veel overeenkomsten, noch tegenstellingen te bespeuren. Alleen het openbaar initiatief terzake draagt formeel een relatieve algemene goedkeuring weg (CVP-PSC-BSP-FDF-KP).

Over de economische planning is in de programma's heel wat minder te doen dan vorige jaren. Aandacht voor de problemen van de KMO'S komt in hoofdzaak uit de CVP-PSC-hoek. Konsensus is te vinden inzake de consultatie en de representatie van de KMO-organisaties, het verbeteren van de kredietverlening, de reglementering van de inplanting van grote (distributie-) bedrijven en het uitreiken van tewerkstellingspremies.

De meeste partijen zijn ook de mening toegedaan dat de landbouwsector speciale aandacht moet krijgen. Konkreet heeft men het over het bevorderen van de familiale bedrijven en de koöperatieven, en over de vermeerdering van het aandeel van de boer in de opbrengst van de produkten.

De standpunten inzake industrieel beleid zijn erg dispaaraat ; de strijd tegen de inflatie is een algemeen voorkomend punt evenals het invoeren van controle op verleende staatshulp. Ook de algemene infrastructuur krijgt heel wat aandacht evenals het openbaar vervoer, doch veel consensus is er niet te bespeuren.

CVP, PSC, FDF, RW en KP spenderen, in absolute cijfers gemeten, de meeste aandacht aan het economisch beleid. Relatief gezien is evenwel de belangstelling vanwege de PLP het grootst. Opvallend is wel dat de PVV zo weinig eisen formuleert inzake economische politiek. Dit wekt

verwondering omdat deze partij in het verleden heel wat energie spendeerde aan deze beleidssector in haar kiesplatformen ; bovendien poogde de PVV (zoals de PLP) zich van de andere partijen te distantiëren door haar uitvallen tegen de « verstikkende verstaatsing » (vooral verweten

TABEL XIV

**Ekonomisch beleid : aantal programmapunten**

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
Absolute cijfers . . . . .	118	121	24	12	31	21	56	48	43
Relatieve cijfers (%) . . . . .	20,9	22,0	17,4	11,8	27,4	18,1	19,2	20,7	14,6

TABEL XV

**Ekonomisch beleid : aantal punten van overeenkomst**

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
CVP	14	99	7	3	15	7	17	18	10
PSC	99	16	7	3	15	7	18	18	10
BSP	7	7	13	2	3	6	4	4	5
PVV	3	3	2	2	7	2	1	—	1
PLP	15	15	3	7	6	2	3	7	9
VU	7	7	6	2	2	6	4	4	4
FDF	17	18	4	1	3	4	34	7	5
RW	18	18	4	—	7	4	7	22	8
KP	10	10	5	1	9	4	5	8	26

TABEL XVI

**Ekonomisch beleid : aantal punten van tegenstelling**

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
CVP	—	—	1	—	—	—	—	—	1
PSC	—	—	1	—	—	—	—	—	1
BSP	1	1	—	1	—	—	—	—	—
PVV	—	—	1	—	—	—	—	—	7
PLP	—	—	—	—	—	—	—	—	7
VU	—	—	—	—	—	—	—	—	—
FDF	—	—	—	—	—	—	—	—	—
RW	—	—	—	—	—	—	—	—	—
KP	1	1	—	7	7	—	—	—	—

aan de BSP) en door haar pleidooien voor het individueel initiatief in de economie.

In relatieve cijfers uitgedrukt komt er ook uit de hoek van de « linkse » partijen (BSP en KP) niet zo veel belangstelling voor de economische politiek. De vraag kan bijgevolg gesteld worden in hoeverre de imago's

van deze partijen korresponderen met hun feitelijk beleidsvoering en -voorstellen.

Deze vraag kan herhaald worden voor de liberale partijen en de BSP a.h.v. tabel XVI. Ondanks de vrij scherpe taal in de programma's van deze drie partijen is er in deze tabel slechts sprake van één formele tegenstelling tussen de socialisten en de PVV. Wel moet toegegeven worden dat de overeenkomst tussen de « linkse » partijen en de liberale partijen aan de lage kant ligt.

Hoge overeenkomsten worden genoteerd voor de combinaties tussen CVP en PSC enerzijds, en het FDF, het RW en de KP anderzijds. Ook de overeenstemming tussen de kristelijke partijen en de PLP is vrij groot. En, uitzondering gemaakt voor het nationalisatiedispuut van KP vs. PVV-PLP, is het aantal punten waarover uitgesproken tegenstellingen bestaan, miniem. Wel kan vastgesteld worden dat de originaliteit hoger ligt dan voor andere beleidssectoren.

### Financieel beleid.

TABEL XVII

#### Financieel beleid : aantal programmapunten

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
Absolute cijfers . . . . .	22	22	8	3	2	1	5	9	18
Relatieve cijfers (%) . . . . .	3,9	4,0	5,8	2,9	1,8	0,9	1,7	3,9	6,1

TABEL XVIII

#### Financieel beleid : aantal punten van overeenkomst

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
CVP	—	27	5	—	1	1	1	5	5
PSC	27	—	5	—	1	1	1	5	5
BSP	5	5	1	—	1	—	1	3	5
PVV	—	—	—	2	—	—	1	1	1
PLP	1	1	1	—	1	—	1	1	1
VU	1	1	—	—	—	—	—	—	—
FDF	1	1	1	1	1	—	2	3	3
RW	5	5	3	1	1	—	3	2	5
KP	5	5	5	1	1	—	3	5	10

TABEL XIX

#### Financieel beleid : aantal punten van tegenstelling

In deze sektor werden geen tegenstellingen genoteerd.

De financiële politiek is traditioneel een thema dat het niet zo best doet in de verkiezingsprogramma's, op enkele kleinere details na. Zowel op het gebied van sparen en investeren, budgetaire politiek, munt- en kredietpolitiek beperken de partijen zich tot enkele eisen. Konsensus is dan ook ver te zoeken. Enkele punten die hiervoor wel in aanmerking komen zijn : de strijd tegen de belasting-ontduiking, ook op internationaal vlak ; de indexering van de fiskale barema's en de afschaffing van de kumul van de inkomens van de echtgenoten (enkel PVV, FDF, RW en KP).

De hoogste overeenkomst wordt weer eens genoteerd voor de CVP-PSC-kombinatie. Voor het overige is er vooral overeenkomst tussen CVP-BSP, PSC-BSP, CVP-RW, PSC-RW, CVP-KP, BSP-KP en RW-KP. De enige partij met een « behoorlijk » aantal originele eisen is de KP. Tekenend voor het financieel beleid is tenslotte het ontbreken van elke tegengestelde mening.

\*  
\*\*

Uit deze analyse valt onmiddellijk op te maken dat de overeenstemming rondom de strijdpunten vrij hoog te noemen is. Hierdoor wordt het onderscheid in programmatische opstelling tussen de partijen erg vaag.

TABEL XX

## Totale overeenkomst : absolute cijfers

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
CVP	<b>74</b>	479	67	48	55	39	75	77	68
PSC	479	<b>61</b>	68	51	56	40	77	80	66
BSP	67	68	<b>34</b>	29	26	28	31	40	49
PVV	48	51	29	<b>20</b>	37	27	28	24	21
PLP	55	56	26	37	<b>30</b>	22	30	34	32
VU	39	40	28	27	22	<b>32</b>	36	29	25
FDF	75	77	31	28	30	36	<b>160</b>	66	43
RW	77	80	40	24	34	29	66	<b>88</b>	51
KP	68	66	49	21	32	25	43	51	<b>170</b>

Het scherpe taalgebruik en sommige emotionele formuleringen verdoezelen deze realiteit enigszins. Anderzijds kan niet ontkend worden dat de formele tegenstellingen tussen de partijen, ofschoon vrij laag, toch toegenomen zijn in vergelijking met de verkiezingen van 1971, en dit vooral in de sectoren buitenlands en economisch beleid (27). Dit belet evenwel niet dat vrij vaak erg gematigde standpunten terug te vinden zijn over de grote strijdpunten zoals de pluralistische school, het overheidsinitiatief

(27) Zie programmogram 1971, achteraan.

in de ekonomie, enz... (uitzondering gemaakt voor de discussies inzake gewestvorming en abortus, en het nationalisatiedispuut tussen KP en PVV-PLP).

Deze indruk wordt bevestigd door de verdere kwantitatieve analyse. Alle partijen, zo blijkt uit tabel XX, hebben een behoorlijk aantal programmapunten met elkaar gemeen; het minimum bedraagt 21 (PVV-KP). Uit deze tabel is ook onmiddellijk de hoge overeenkomst tussen CVP en PSC af te lezen; de vraag kan trouwens gesteld worden in hoeverre deze programma's de autonomie van beide partijen (partij-vleugels) weer geven.

TABEL XXI

## Totale overeenkomst : rangschikking per partij\*

	1	2	3	4	5	6	7	8
CVP	PSC	RW	FDf	KP	BSP	PLP	PVV	VU
PSC	CVP	RW	FDf	BSP	KP	PLP	PVV	VU
BSP	PSC	CVP	KP	RW	FDf	PVV	VU	PVV
PVV	PSC	CVP	PLP	BSP	FDf	VU	RW	KP
PLP	PSC	CVP	PVV	RW	KP	FDf	BSP	VU
VU	PSC	CVP	FDf	RW	BSP	PVV	KP	PLP
FDf	PSC	CVP	RW	KP	VU	BSP	PLP	PVV
RW	PSC	CVP	FDf	KP	BSP	PLP	VU	PVV
KP	CVP	PSC	RW	BSP	FDf	PLP	VU	PVV

\* Deze tabel dient horizontaal gelezen te worden, en wel als volgt : het aantal punten van overeenkomst tussen CVP en PSC is groter dan tussen CVP en RW, op de derde plaats komt dan CVP-FDF, vervolgens CVP-KP, CVP-BSP, CVP-PLP, CVP-PVV en CVP-VU, enz.

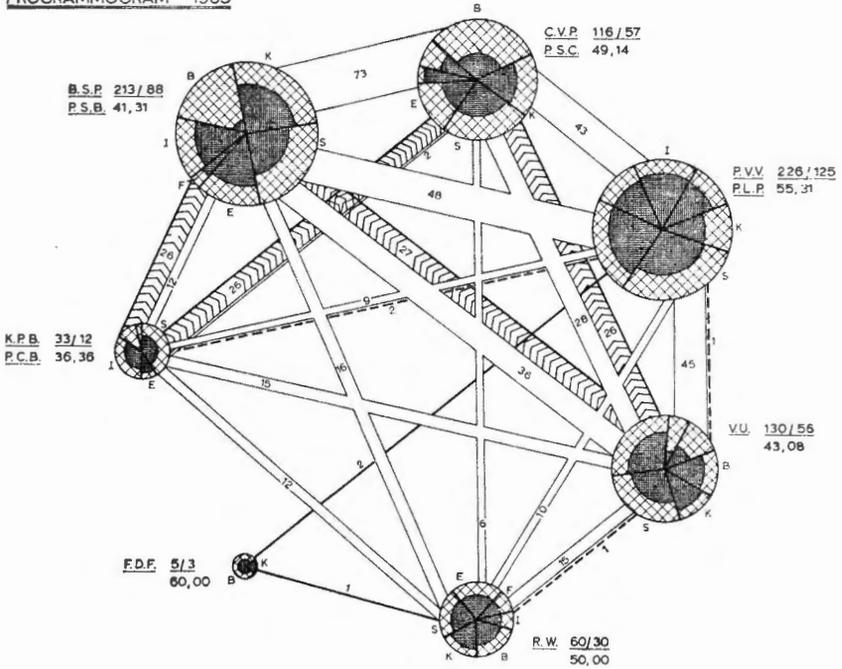
Een andere opmerkelijke vaststelling is wel dat PVV en PLP beide meer aanleunen bij CVP en PSC dan wel bij elkaar. Hetzelfde geldt voor het FDF en het RW : zij hebben elk meer punten van overeenkomst met de CVP en de PSC dan met elkaar. Tabel XXI geeft dit meer systematisch aan : deze tabel rangschikt, per partij, de andere partijen naargelang ze meer punten van overeenkomst hebben met de eerste partij.

De hoogste overeenkomst wordt genoteerd tussen CVP en PSC : 479 ; de combinatie PSC-RW volgt op de tweede plaats met een beduidend lager cijfer : 80 punten van overeenkomst ; vervolgens : CVP-RW en PSC-FDF met 79 punten, CVP-FDF met 75, PSC-BSP en CVP-KP met 68, CVP-BSP met 67, FDF-RW en PSC-KP met 66, enz... De laagste overeenkomst wordt genoteerd voor volgende combinaties : BSP-PLP met 26, VU-KP met 25, PVV-RW met 24, VU-PLP met 22 en tenslotte PVV-KP met 21.

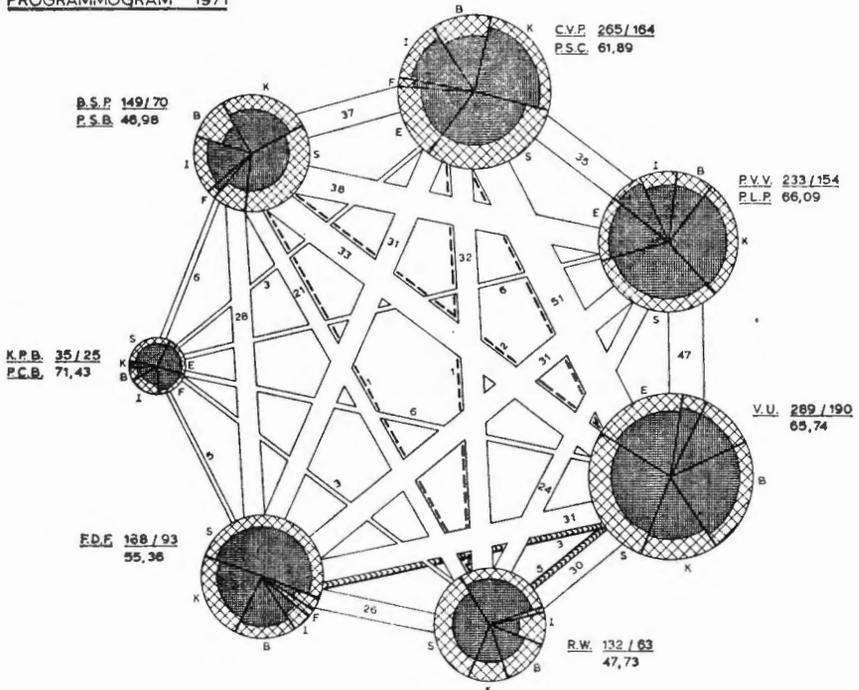
Verrassend laag is het aantal originele punten van de partijen (28) ; enkel de KP en het FDF halen hier een relatief hoog cijfer. Indien de

(28) Het aantal originele punten is in de tabellen telkens in vetjes aangegeven.

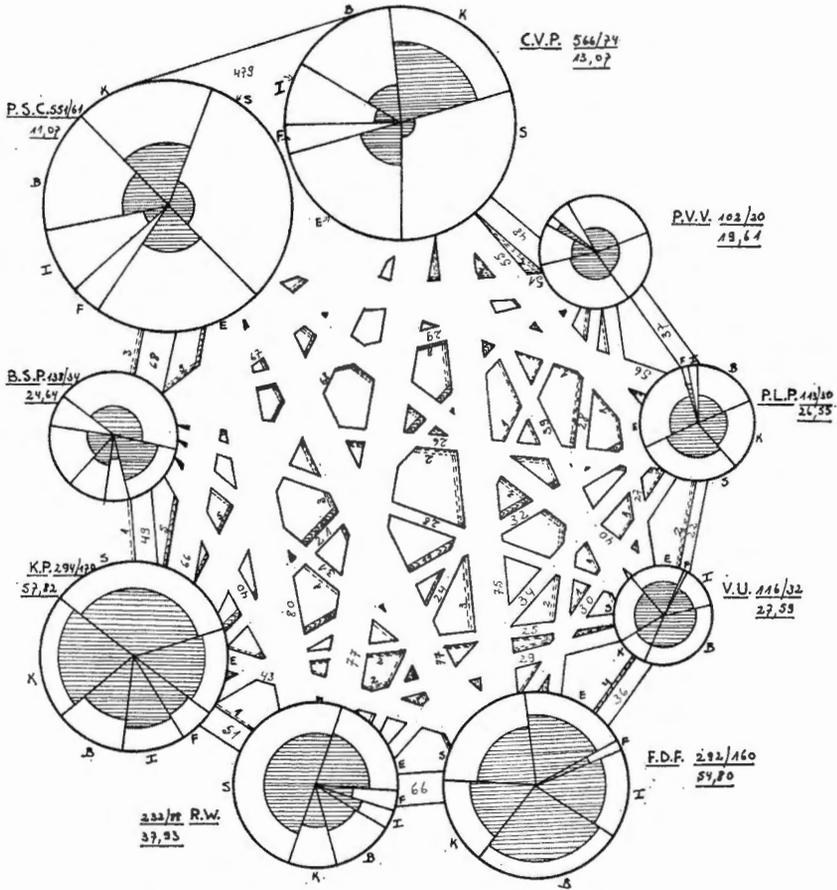
PROGRAMMOGRAM 1965



PROGRAMMOGRAM 1971



PROGRAMMOGRAM 1974



CVP en PSC als één partij zouden beschouwd worden, zou hier uiteraard ook een hoog cijfer genoteerd kunnen worden.

De tegenstellingen tussen de partijen liggen erg gespreid, zoals tabel XXII duidelijk aangeeft. Van enige polarisatie is geen sprake; alleen de tegenstellingen tussen KP enerzijds en PVV en PLP anderzijds liggen hoger. Zoals min of meer kon verwacht worden hebben CVP en PSC onderling geen enkel punt van tegenstelling, evenmin als PVV en PLP onderling en FDF en RW. Een verklaring voor het lage aantal punten van tegenstelling van het RW in het algemeen kon niet gevonden worden. Men kan zich wel afvragen of deze strategische opstelling de opname

TABEL XXII

## Totale tegenstelling : absolute cijfers

	CVP	PSC	BSP	PVV	PLP	VU	FDF	RW	KP
CVP	—	—	3	2	1	1	3	—	5
PSC	—	—	3	2	1	2	3	—	5
BSP	3	3	—	3	2	—	1	—	1
PVV	2	2	3	—	—	1	2	1	13
PLP	1	1	2	—	—	2	1	—	11
VU	1	1	—	1	2	—	4	2	2
FDF	3	3	1	2	1	4	—	—	1
RW	—	—	—	1	—	2	—	—	1
KP	5	5	1	13	11	2	1	1	—

in een regeringscoalitie niet vergemakkelijkte. Opvallend is eveneens dat twee partijen die zich in het algemeen, en tijdens deze verkiezingsstrijd in het bijzonder als een soort tegenpolen beschouwden, nl. BSP en VU, op geen enkel punt formeel met elkaar in tegenspraak zijn.

Met deze gegevens kan nu het programmogram gekonstrueerd worden.

Elke partij wordt voorgesteld door een cirkel, waarvan de oppervlakte evenredig is met het totaal aantal programmapunten van deze partij (dit cijfer wordt gegeven als eerste cijfer naast de naam van de partij). Vervolgens worden deze partij-cirkels onderverdeeld in cirkelsektoren waarvan de oppervlakte eveneens evenredig is met het aantal programma-punten voor de zes beleidssectoren (29). In elke cirkelsektor (beleidssektor) wordt dan verder nog het aandeel van de originele punten (donker gearceerde binnenste deel) vergeleken met het aantal punten dat door één of meer andere partijen verdedigd wordt (buitenste, licht gearceerde

(29) Buitenlands beleid = I; Binnenlands beleid = B; Cultureel beleid = K; Sociaal beleid = S; Economisch beleid = E; Financieel beleid = F.

deel) (30). In één oogopslag verkrijgt men hierdoor een totaalindruk van de omvang en de originaliteit van de partijprogramma's, en van het aandeel van de beleidssectoren hierin.

In het programmogram zijn eveneens het aantal punten van overeenkomst, en het aantal punten van tegenstelling tussen de verschillende partijen weer te vinden. De punten van overeenkomst worden weergegeven door de blanco « verbindingswegen » tussen de verschillende partijcirkels ; de breedte hiervan is evenredig met het aantal gemeenschappelijke punten (dit cijfer is trouwens opgenomen in deze « verbindingswegen »). De punten van tegenstelling worden weergegeven door de gearceerde verbindingslijnen (vervangen door stippellijn indien het om zeer lage cijfers gaat).

Het programmogram geeft ons een duidelijk, grafisch beeld van de hoger in deze tekst beschreven verschijnselen : het programmatisch overzicht van de CVP en de PSC, de grote mate van overeenstemming tussen deze twee partijen, de lage originaliteit van de meeste programma's, de hoge graad van overeenstemming en de lage graad van tegenstelling tussen de diverse partijen, het ontbreken van enige polarisatie in het Belgisch partijbestel, enz...

Tevens resumeert het programmogram de meeste van de hoger beschreven individuele karakteristieken van de afzonderlijke partijen.

Ter vergelijking werden de programmogrammen van 1965 en 1971 (31) eveneens opgenomen.

\* \* \*

Ofschoon uit deze analyse enige invloed van de publieke opinie op de verkiezingsprogramma's kan afgeleid worden (de aandacht aan de grote strijdpunten besteed is niet klein), laten de konklusies weinig ruimte voor positieve oordelen.

Erg veel politieke duidelijkheid wordt er door de programma's niet geschapen. De meeste kiesplatformen zijn niet erg uitgebreid, en beperken er zich dan ook toe enkele grote beleidslijnen aan te geven. Dikwijls worden enkel vage, tot niets verplichtende formuleringen aangetroffen (zie voetnoten 15 en 19) en in sommige gevallen is er enkel wat

---

(30) Het tweede cijfer naast de naam van de partij is het aantal originele punten ; het onderste cijfer stelt het aandeel van de originele punten voor (%).

(31) Reeds eerder afgedrukt in : DEWACHTER W., CRAENEN G. en TEGENBOS G., « Maps, diagrams and tables concerning the Belgian political system », in *Res Publica*, 1973, blz. 405-407.

emotioneel taalgebruik aanwezig om het programma van een bepaalde partij te kunnen onderscheiden. Van een uitgetekende beleidsvisie kunnen we dan ook niet spreken, zeker niet bij de BSP, de PVV en de VU. De PLP vormt nog enigszins een tussenvorm.

Bovendien zijn de verschillen tussen de partijen erg vaag : zowat elke partij heeft met elke andere partij een behoorlijk aantal eisen gemeen (minimum : 21 punten van overeenkomst). Het aantal originele punten is vrij klein ; het aantal tegenstellingen ligt erg laag, laat staan dat er van enige polarisatie sprake is.

Over het algemeen wordt het kiezerskorps dus niet erg gestimuleerd tot een bewuste keuze op basis van concrete beleidsalternatieven. De vaagheid van sommige platformen (zie bv. voetnoten 15 en 19) verhindert overigens praktisch dat het publiek achteraf de realisatie ervan zou gaan evalueren. Het hoeft geen betoog dat deze feiten de verdere personalisering van de politiek, met alle minder positieve en minder democratische konsekventies vandien, in de hand werken. De enige partijen die de concrete beleidsconsequenties van hun programma's min of meer doorlichten zijn de CVP en de PSC.

Evenmin kan besloten worden dat de partijen zelf veel belang hechten aan hun programma's. Is het niet typerend dat sommige partijen erin slagen bepaalde thema's, die zij bij vorige verkiezingen erg belangrijk achtten, nu plots « vergeten », en er met geen woord meer over reppen (bv. VU en PVV over de vrouwenemancipatie ; enz...) ? Is het ook niet typerend dat bv. de PVV haar kiesplatform in het teken stelt van de strijd tegen de verstaatsing en van andere liberale economische objectieven, maar al bij al slechts iets meer dan 10 % van haar programmapunten aan het economisch beleid spendeert ? Is het grote aandeel van de sektor sociaal beleid (tot 50 % van het totaal aantal programmapunten) geen indikator van het « elektoraal opbod » tussen de partijen ?

Tenslotte kan men zich afvragen in hoeverre deze programma's de politieke realiteit reflektieren. Beantwoordt het hoge aantal gemeenschappelijke punten van CVP en PSC, nl. 479 (d.i. resp. 84,63 % en 86,93 % van het totaal aantal punten van deze partijen) aan de dagelijkse politieke werkelijkheid ? De analyses stelden trouwens ook vraagtekens achter de stelling dat FDF en RW zeer dicht bij elkaar aanleunen. Omgekeerd blijkt de vermeende scherpe tegenstelling tussen BSP en VU in de kiesplatformen helemaal niet tot uiting te komen.

Men kan dan ook niet anders dan besluiten dat in het Belgisch politiek bestel de kiesplatformen globaal gezien niet de functies vervullen die ze in een normaal democratisch bestel zouden moeten vervullen.

**Summary.**

*This article aims to present a framework for comparative analysis of electoral programs.*

*A content analysis of the programs of the last Belgian elections delivered a number of program items, classified in policy sectors : financial, cultural, social, economic, internal and foreign policy. For each item of each party was checked up if each other party agreed or disagreed with it, or didn't give an opinion upon it. These data were the basis to calculate the consensus and dissension between the parties.*

*These data were also the basis to construct the programmogram, a graph representing the extent of the programs of the parties, their originality, the importance attached to each policy sector, and the consensus and dissension between the parties.*





# De verkiezingspropaganda na een « onverwachte » parlaments-ontbinding

Enkele communicatiewetenschappelijke  
en -strategische beschouwingen

---

door Guido FAUCONNIER

Gewoon hoogleraar, Centrum voor Communicatiewetenschap, K.U.L.

★

Samen met de internationale communicatie (studie van de communicatieprocessen in internationaal politiek verband) vormde de politieke propaganda steeds het voornaamste raakvlak tussen twee zeer uiteenlopende disciplines : de politologie en de communicatiewetenschap. Naar de research toe bekeken is het studie-object « politieke propaganda » steeds een buitengewoon belangrijk convergentiepunt geweest. Amerika's beroemde politoloog H. Lasswell wordt terecht beschouwd als één van de « founding fathers » van de massacommunicatie-leer (1) vooral op methodologisch gebied. Lerner en de Sola Pool en ook — om maar enkele meer recente namen te citeren — Jay Blumler, Seymour Ure (Engeland) en J. Ellul (Frankrijk) vindt men zowel in de politologische als in de communicatiewetenschappelijke literatuur terug.

In een algemene inleiding tot de wetenschappelijke studie van de massacommunicatie schreven wij dat sinds het begin van de jaren zestig de literatuur over de theoretische aspecten van de propaganda (theorie, verschijnsel, verschijningsvorm, enz.) kwantitatief aan het verminderen is (2). Deze strekking kan o.i. op twee gronden verklaard worden. Met de eerste denken wij vooral aan de sterke stroming naar meer pluralisme en aan de interpenetratie van ideologieën die in onze hedendaagse samenleving te onderkennen valt. Sterk geladen ideologische propaganda is sinds enkele jaren niet bijzonder populair in het Westen, wat onvermijdelijk een terugslag heeft niet alleen op het wetenschappelijk onderzoek

---

(1) W. SCHRAMM, *The science of human communication*, New York, 1963.

(2) G. FAUCONNIER, *Massamedia en samenleving*, Kapellen, 1973.

rond dit verschijnsel maar ook op het gebruik van de term zelf. Anderzijds is men — dank zij de integrerende werking van het massacommunicatieve onderzoek — in wetenschappelijke kringen steeds meer tot de vaststelling gekomen dat propaganda in zijn essentie, samen met andere vormen van communicatie als reclame en zelfs voorlichting, een gemeenschappelijke noemer heeft, m.n. hun persuasief karakter, of scherper uitgedrukt — de manifeste of latente intentie van de communicator de ontvangers van zijn boodschap te beïnvloeden. Deze laatste, technische reden heeft ondermeer voor gevolg gehad dat er in de jongste jaren in wetenschappelijke kringen meer aandacht ging naar de persuasieve communicatie in het algemeen dan naar de propaganda.

De vraag is wel of deze vaststelling ook geldt voor de partijpolitieke propaganda in het algemeen en voor de verkiezingspropaganda in het bijzonder.

Een beweging in kwantitatief dalende of eventueel -stijgende zin lijkt ons hier wel minder duidelijk. Men zal de waarheid in elk geval geen geweld aandoen wanneer men stelt dat de persuasieve communicatieprocessen die zich afspeelen tijdens de verkiezingsperiodes in onze westerse democratieën, niet zelden het voorwerp hebben uitgemaakt van — hoofdzakelijk inhoudsanalytische — case-studies. Zeer recent werd overigens aan dit onderwerp zelfs een doctoraal proefschrift gewijd (3).

In de communicatiewetenschappelijke literatuur zijn een aantal verbale en grafische modellen voorhanden, die de structuur of het verloop van het communicatieproces op een schematische wijze weergeven. Sommige van deze modellen zijn zuiver *structureel* (aandacht voor de samenstellende delen van het proces) andere *dynamisch* (aandacht voor de beweging, de evolutie in het proces), *functioneel* (aangeven van causaliteitssituaties, wisselwerkingen, enz.) of *operationeel* (werkinstrumenten met strategische inslag die programma's of zelfs voorspellingen mogelijk maken).

Onze bedoeling met dit artikel bestaat er in aan de hand van een operationeel communicatiemodel een aantal strategische beschouwingen te wijden aan de politieke propagandacampagne die gevoerd wordt na een « onverwachte » kamerontbinding. Op de begrippen « korte termijn » en « onverwacht » komen wij verderop in de tekst terug.

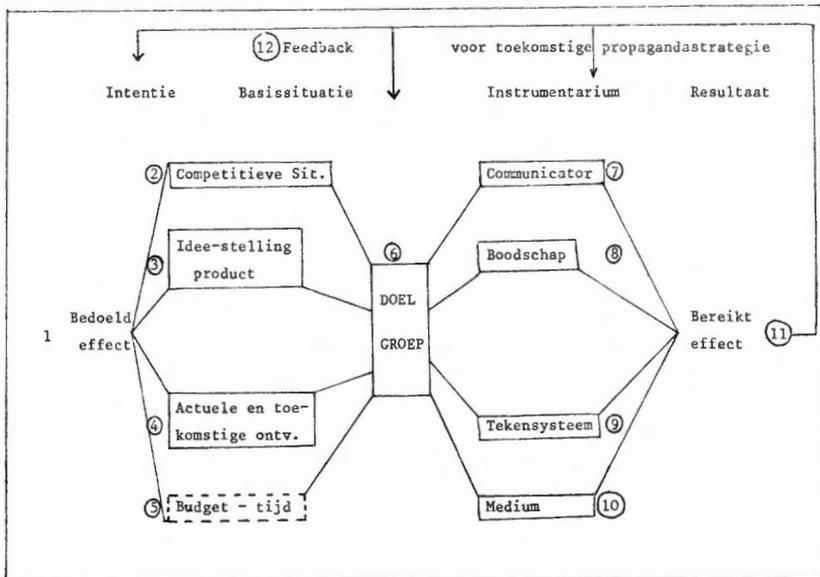
---

(3) W. VAN DER BIESEN, *De verkiezingspropaganda in de democratische maatschappij*, doct. diss., Dep. Communicatiewet., K.U.L., Leuven, 1973.

## 1. Een operationeel communicatiemodel.

Het door ons uitgebouwde operationele model voor persuasieve communicatie dat hierna wordt weergegeven is gedeeltelijk geïnspireerd op de theorieën van K.E. Warneryd & K. Nowak (4).

Hierbij weze opgemerkt dat het referentiekader van deze auteurs duidelijk de reclame is en niet de (politieke) propaganda.



De reeks cijfers in het model refereert naar het verloop van de campagne en dient tevens als leidraad voor de hiernavolgende bespreking.

1. De campagne steunt op een goed omschreven intentie die zo mogelijk in operationele en zelfs kwantificeerbare termen wordt uitgedrukt. B.v. de prestaties van de eigen ministers doen kennen bij de kiezers; het imago van de partij in een gunstig geachte richting ombuigen bij de jonge kiezers; een verkiezingsprogramma bekend maken in arrondissementen die traditioneel weinig stemmen opleveren.

De operationaliteit zal er o.m. in bestaan het bedoelde effect zeer duidelijk te omschrijven: doen kennen? belangstelling wekken? een houding veranderen? het stemgedrag veranderen? De wens naar kwanti-

(4) K.E. WARNERYD-K. NOWAK, *Mass Communication and Advertising*, Stockholm, 1967.

ficeerbaarheid slaat meestal terug op een vermindering of vermeerdering in % van de zgn. « prospects » (te bereiken ontvangers). B.v. : 40 % der kiezers kennen de hoofdpunten uit het partijprogramma niet. Doel : dit cijfer terugbrengen tot 25 %.

De bedoeling van deze benadering is tweërlei : 1) precies weten en uitdrukken wat men wil ; 2) het resultaat van de propagandacampagne (cfr. punt 11) vergelijken met het nagestreefde doel. Een bekende literatuurtitel uit de reclamewereld parafraserend zou men dit eerste punt kunnen omschrijven als « Defining propaganda goals to measuring propaganda results » (5).

Zodra het propagandadoel omschreven is wordt een plan opgesteld waarbij uitgegaan wordt van een basissituatie die door « marktonderzoek » wordt aan het licht gebracht. Bepalend voor deze situatie zijn de volgende vier punten.

2. De competitieve situatie : concurrentiepositie van de andere partijen (o.m. veronderstelde verschuivingen in het stemgedrag, programma's van de andere partijen, eventueel propaganda-strategie van de andere partijen.

3. Het product of de idee : hier te vertalen als het partijprogramma, eventueel de partij-ideologie, enz.

4. Het geheel van de actuele kiezers en de potentiële kiezers.

5. Budget / tijd : Welk is het beschikbare budget ? Hoeveel tijd heeft men voor de conceptie en de uitvoering ? Strict theoretisch beschouwd zou men kunnen stellen dat budget en tijd geen vooraf bepaalde elementen zouden mogen zijn omdat ze afhankelijk zijn van de strategie (vandaar de *gestippelde* omkadering in het model). Rekening gehouden met de initiale situatie en met de uitgekozen doelgroep(en) zou men kunnen stellen dat idealiter de campagne moet lopen over « x » tijd en dat het bedrag « y » er voor moet uitgetrokken worden. In de praktijk zijn het budget en het tijdselement nochtans meestal vooraf vastgelegde gegevens of in elk geval onderworpen aan factoren die buiten het communicatieproces liggen (partijbudget, kamerontbinding, enz.).

Aan de hand van deze vaststaande basisgegevens worden dan beslissingen getroffen op de twee volgende niveau's : de bepaling van de doelgroepen, de keuze van de hanteerbare variabelen (instrumentarium).

6. doelgroepen : welke groepen van kiezers moet ik bereiken met mijn propagandaboodschap (demografische, geografische, sociale, professionele en andere criteria) ? Een technisch goed uitgevoerde segmentatie

---

(5) R.H. COLLEY, *Defining Advertising goals to Measuring Advertising Results.*

kan hier als een ideaal worden beschouwd. De situatie van de doelgroepen zal normaliter moeten leiden tot het vastleggen van prioriteiten in deze doelgroepen.

Een juiste beslissing op dit niveau zal in elk geval bepalend zijn voor een goede keuze van het instrumentarium (waarvan de hoofdelementen de communicator, de media en de boodschap zijn). Anderzijds dient ook opgemerkt dat bij het vastleggen van de prioriteiten en de keuze van het instrumentarium, de budgettaire mogelijkheden een medebepalende rol spelen.

7. communicator : welke zender is het best geschikt om het intentioneel effect bij de weerhouden doelgroep te bereiken. De partij als dusdanig ? Een of meer politieke figuren ? Opinion leaders ? Pseudo-communicatoren (b.v. sportfiguren, zangvedetten) ?

8. boodschap : inhoudelijke vormgeving (thema, stijl, appeal, benadering, enz.) ; technische vormgeving : (kleur, opmaak, formaat, enz.).

9. De tekenkundige formulering : geschreven, auditieve, visuele formulering ? Combinaties ?

10. medium : keuze van media-types en media in functie van hun technische en materiële aspecten, tarieven, bereik en communicatievermogen.

11. Dit alles zal leiden tot een « bereikt effect » dat zal moeten vergeleken worden met het intentioneel effect. De feedback (punt 12) die daarvan het gevolg is moet, naar de toekomst, de nodige elementen bevatten tot bijsturing of terugkoppeling, hetzij op het niveau van het communicatief doel, hetzij op dat van de doelgroep(en), hetzij op dat van de hanteerbare variabelen. Zelfs een eventuele invloed op de totale partijstrategie is hierbij niet uitgesloten.

## 2. Enkele preliminaire bemerkingen.

Wanneer men een propagandacampagne bestudeert aan de hand van een operationeel model dat gedeeltelijk geïnspireerd is op reclame-theorieën dan moet men er uiteraard rekening mee houden dat het stemgedrag moeilijk kan vergeleken worden met het consumptiegedrag. Mogelijke theorieën betreffende het effect van de reclame op de perceptie, de attentie, de houding of het gedrag van het publiek zullen misschien niet gelden voor de partijpolitieke propaganda (en omgekeerd).

a) Men mag hierbij de (weliswaar) klassieke bedenking niet vergeten dat ideologische voorkeuren en houdingen veel dieper en vaster gestructu-

reerd liggen in de menselijke psyche dan wel consumptie-voorkeuren en houdingen (cfr. de publieke opinie-lagen bij Tönnies). Hierbij kan dan nog de hypothese geformuleerd worden dat dit verschil in beïnvloedbaarheid minder sterk zal gelden voor de effect-niveau's « perceptie » en « attentie » (reception reactions) dan wel voor de effect-niveau's « houding » en « gedrag » (change reactions). Met andere woorden, indien (ideologische effecten van de reclame buiten beschouwing gelaten) propaganda-effecten moeilijker te bereiken zijn dan reclame-effecten dan zou zulks minder of helemaal niet gelden voor de « reception reactions » (6).

b) De voorgaande bedenking kan dan weer gerelativeerd worden wanneer men haar toetst aan de voornaamste communicatietheorieën van de zgn. Yale groep (Hovland, Lumsdale, Sheffield e.a., onderzoekingen in de Universiteit van Yale - U.S.A.) : persuasieve communicatie heeft (op korte termijn) vooral de bevestiging en/of versterking van de bestaande meningen en houdingen tot gevolg en zeer weinig veranderingen (conversie). Wanneer met het bevestigingseffect een belangrijk — zij het weinig spectaculair — effect vindt, dan zou men kunnen stellen dat het effect groter is bij persuasieve communicatie rond ideologische aangelegenheden dan wel bij deze rond consumptieaangelegenheden. Volgens de zgn. evenwichtstheorieën (L. Festinger e.a.) moet de zgn. cognitieve dissonantie (of het psychologisch spanningsgevoel) dat bij de aanhangers van een politieke partij kan veroorzaakt worden wanneer zij voeling krijgen met de propaganda van een andere partij een sterkere reductieneiging (van dissonantie) tot gevolg hebben dan de dissonantie veroorzaakt door de reclame over verworpen merkartikelen. Dit zou m.a.w. betekenen dat de confrontatie met propaganda van de eigen partij sterkere bevestigingseffecten veroorzaakt.

c) Zelfs indien men aanneemt dat de kiezer in zijn stemgedrag niet vlug van partij verandert onder de invloed van de propaganda, blijft het best denkbaar dat hij gemakkelijk zijn voorkeur wijzigt wat de voorgedragen partijkandidaten aangaat. Theoretisch is niet uitgesloten dat de kiezer even gemakkelijk (of even moeilijk) zijn voorkeur wijzigt voor een politiek kandidaat (van dezelfde lijst) dan de consument voor een handelsmerk.

### 3. Het onverwachte karakter van de verkiezingen.

Welk is — strategisch gesproken — de invloed van dit onverwachte karakter der verkiezingen op de propaganda? Het loont wellicht de

---

(6) K.E. WARNERYD-K. NOWAK, *op. cit.*

moeite deze vraag te toetsen aan het geschetste operationele communicatiemodel. Vooraf willen wij — voor een goed begrip — toch nog even ingaan op de hier gebruikte term « onverwacht karakter ». De parlementaire geschiedenis leert ons dat in de naoorlogse periode bijna alle kamerontbindingen in die zin « onverwacht » zijn dat zij voortijdig zijn en dus meestal niet het gevolg van het einde van een normale legislatuur. In de jongste dertig jaar zijn er slechts twee niet « onverwachte » parlementsverkiezingen geweest m.n. in 1958 en in 1965. Anderzijds leert de ervaring ook dat ook de voortijdige kamerontbinding in feite zelden een totaal onverwacht karakter heeft. Politieke waarnemers en verslaggevers zijn inderdaad in staat politieke malaises te voorzien en de overgang van malaise naar crisis op een vrij preciese wijze vast te stellen. Het is niettemin zo dat een voortijdige kamerontbinding de politieke partijen slechts weinig tijd geeft om een weldoordachte en goed gecoördineerde propagandacampagne op touw te zetten. Het mogelijke belang van deze tijdsfactor wordt duidelijk wanneer men b.v. de C.V.P.-campagne van 1958 bestudeert, een type-voorbeeld van een zorgvuldig geconcipeerde, en uit strategisch oogpunt, ook zeer goed uitgevoerde propagandacampagne, waarbij het tijds-element inderdaad een nauwgezette voorbereiding en goed georchestreerde uitvoering mogelijk maakte (7).

Een campagne als deze gevoerd ter voorbereiding van de jongste parlementsverkiezingen laat op dit punt een totaal ander beeld zien.

Wij nemen nu terug ons operationeel model ter hand :

#### 1. *Bedoeld effect en basissituatie.*

Bij de hiernavolgende beschouwingen ligt de hypothese voor dat onze politieke partijen, zowel bij de jongste verkiezingen als bij de verkiezingen in het algemeen met hun propaganda effecten zoeken *a)* op korte termijn ; *b)* rechtstreeks gericht op het stemgedrag en dus niet op b.v. het niveau van perceptie, belangstelling en houding.

Wij geloven m.a.w. niet dat onze partijen aan een systematische imagebuilding op langere termijn doen. Het is uiteraard wel zo dat men partijprogramma's op langere termijn maakt (wat een bepaalde imagovorming tot gevolg heeft) maar zulks betekent nog niet dat men inzake propagandastrategie plannen maakt op langere termijn.

Indien deze hypothese juist is zou men bij de jongste verkiezingscampagne een bedoeld effect kunnen gehad hebben als : « een beperking van de achteruitgang van x % », « een status quo » of « een vooruitgang van y % bij het stemgedrag ». Gesteld dat onze partijen op een dergelijke, gekwantificeerde, wijze het intentionele effect van hun campagne zouden

---

(7) Cf (3).

bepaald hebben, dan rijst de volgende vraag : over welke « marktgegevens » beschikten zij op het ogenblik dat de campagne geconcipieerd werd ? Het aantal zekere stemmen ? Het aantal mogelijke stemmen ? Het aantal onbesliste kiezers ? Kende men de verdeling van deze categorieën naar leeftijd, gewest, inkomensklasse, genoten opleiding, geslacht, enz ? De motieven van het (veronderstelde) stemgedrag, van de onbeslistheid ? De positie en tactiek van de tegenpartij ? Enz. Het lijkt wel evident dat hier zeer veel afhangt van het feit of de partij aan continu markt-onderzoek (en zelfs eventueel motivatie-onderzoek) doet of niet. Indien niet, dan kan alleen nog de vraag gesteld worden of de partij bij de beslissing tot een parlementsontbinding kon beschikken over recente marktgegevens die voor de conceptie van de campagne bruikbaar waren. Erg belangrijk bij een onverwachte kamerontbinding is dus wel het tijdselement, m.n. het feit dat de partijen gewoon niet de tijd meer hebben om een uitgebreid markt-onderzoek te laten uitvoeren dat *werkelijk gericht is op de verkiezingscampagne*.

Anderzijds is ook hier weer enig relativeren noodzakelijk :

a) Indien men uitgaat van de gedachte dat de stem van de zgn. vlottende kiezers de stembusuitslagen in belangrijke mate mede zullen bepalen (in casu werd het aantal van deze kiezers vooraf op 20 à 30 % geschat) dan mag men hierbij toch niet uit het oog verliezen dat naar veler ervaring de uiteindelijke beslissing van deze kiezers — in welke verkiezing ook — sterk wordt beïnvloed door het politieke klimaat van de laatste twee weken en zelfs door feiten die zich in deze periode voordoen (8).

b) De politieke situatie van begin 1974 bood voor alle partijen (mischien in mindere mate voor de socialisten in Vlaanderen) heel wat elementen die, ook zonder markt-onderzoek, vrij gemakkelijk konden gebruikt worden voor een propagandacampagne. De RTT-affaire, de sociale en politieke positie van de vrouw, het energievraagstuk en de galopperende inflatie stonden zo sterk in de actualiteit dat men mag aannemen dat de publieke opinie erdoor gesensibiliseerd was en dat deze problemen als een geschikte achtergrond konden fungeren voor de formulering van de propaganda-thema's.

Tenslotte mag ook aangestipt worden dat het onverwacht karakter van de verkiezingen onvermijdelijke implicaties heeft voor het budget : minder tijd om verkiezingsfondsen samen te stellen, enz.

## 2. Doelgroep(en).

Een onvoldoende marktkennis maakt een wetenschappelijk-technische uittekening van de doelgroepen en van de prioriteiten hierin onmogelijk.

(8) H. DAUDT, *The floating vote and the floating voters*, Leiden, 1961.

Dit impliceert dat bij de (op bepaalde doelgroepen) afgestemde propaganda het risico van communicatiefouten met geld- en energieverlies aanzienlijk wordt. Bij onverwachte verkiezingen houdt de zgn. *gerichte* propaganda een enorm vraagstuk in en zal de massale (op de grote massa afgestemde) propaganda normaliter de hoofdtoon moeten krijgen. Deze laatste propagandavorm moge welbepaalde functies hebben (b.v. de verkiezings sfeer scheppen, argumenten leveren voor interpersonele beïnvloeding, voorlichting over lijstnummer en namen van kandidaten, enz.) en dus noodzakelijk zijn (ook en misschien vooral bij onverwachte verkiezingen), voor de propaganda-deskundige is hij, technisch gesproken, minder interessant omdat men er totaal in den blinde mee werkt.

De jongste verkiezingscampagne leek ons, althans voor zover zij nationaal gevoerd werd, hoofdzakelijk « massaal » van karakter en dat was, in de gegeven omstandigheden, dus ook normaal. Als doelgroep fungeerde dus de grote massa. Wat voorafgaat betekent niet dat de partijen hun campagne niet op sterk regionale basis gevoerd hebben. De observatie leert dat de propaganda-folders die huis aan huis besteld worden, kwantitatief gezien, meestal een regionaal-propagandistisch karakter hebben. Het begrip « huis aan huis » wijst echter op het niet-gericht-zijn. Wel dient toegegeven dat de begrippen « gericht » en « regionaal » hier toch enigszins interfereren. Het regionale karakter maakt in de conceptie van de boodschap en de keuze van de media een zekere gerichtheid mogelijk, men mag aannemen dat de meeste politici heel wat empirisch verzameld informatiemateriaal hebben over de regionale of lokale « marktsituatie » en dus meteen over heel wat anticipatieve feedback beschikken.

### 3. *Instrumentarium.*

Fungeert de grote massa als doelgroep, hetzij op een nationale, hetzij op een regionale basis, dan wordt de keuze van het instrumentarium een bijzonder delicate opgave.

a) communicatoren, boodschappen, tekensystemen en media zullen aan een maatschappelijk heterogeen publiek moeten aangepast worden. De keuze van het thema bijvoorbeeld, wordt zeer moeilijk : het zal in dit geval als « passe-partout » moeten dienst doen, als een symbool dat naar alle bevolkingscategorieën toe een aantal voor de partij gunstige connotaties moet oproepen. Het dient nochtans toegegeven dat, zoals gezegd, de politieke situatie van begin 1974 heel wat mogelijkheden bood aan de propaganda-strateeg. Boodschappen die aansloten op de in (3.1.b) genoemde gegevens konden zonder veel risico gebruikt worden : « een andere politiek », « een andere samenleving », « een politiek zonder corruptie », « een behoud van de koopkracht » enz. Een dergelijke thematiek zou in elk geval steunen op een voldoende sensibilisering. Op de validiteit van

dit soort redenering moet de strateeg trouwens kunnen rekenen want hij zal waarschijnlijk niet de tijd hebben de gekozen thematiek ernstig te gaan uittesten (pre-test). Een andere bedenking die hieraan kan vastgeknoopt worden is dat de politieke situatie een goede mogelijkheid bood voor een positieve benadering in de boodschapsformulering (klemtoon op « voor » en niet op « tegen »). In dit verband weze terloops het resultaat vermeld van een inhoudsanalyse die door een drietal studenten van het « Centrum voor Communicatiewetenschappen » van de K.U.L. werd uitgevoerd. Het onderzoek dat betrekking had op de huis-aan-huis propaganda te Leuven in de periode van 4-2-74 tot 10-3-74 toonde aan dat de P.V.V. een positieve campagne voerde, de C.V.P. een sterk positieve, de B.S.P. een sterk negatieve, de V.U. eveneens een sterk negatieve en de K.P. een positieve campagne (9).

Om dit derde punt te besluiten weze nogmaals onderstreept dat een op de doelgroep « massa » gerichte campagne een bijzonder grote onzekerheid impliceert wat betreft de keuze van het instrumentarium.

b) In zijn recente vergelijking tussen de Amerikaanse en de Nederlandse verkiezingspropaganda heeft Hoogendijk beklemtoond dat de politieke partijen in Nederland (naast een behoorlijke strategie en een goede organisatie) een centraal thema misten (10). Onzes inziens geldt dit ook voor België, m.n. in de jongste verkiezingen. Wij zijn de mening toegedaan dat, uit strategisch oogpunt, dit centrale thema des te belangrijker wordt naarmate de propaganda hoofdzakelijk « massaal » wordt en dus niet of minder gericht. In dezelfde omstandigheden is ook het optreden van een inspirerende « hoofdcommunicator » (een gevaarlijke gok nochtans indien men niet absoluut zeker is van het positieve imago van de man in alle bevolkingscategorieën) uit strategisch oogpunt aan te bevelen, vooral als zijn imago de gekozen thematiek kan ondersteunen.

In globo beschouwd leek ons de centralisering van de thematiek het best geslaagd, in technisch opzicht, in de C.V.P.-campagne omdat :

1. het thema « anders » inhoudelijk bijzonder goed aansloot bij de politieke situatie ;
2. dit zelfde thema bijzonder centraal gesteld werd (zelfs op regionaal vlak) ;
3. ondersteund werd door een centrale hoofdcommunicator (Tindemans) die hier tegelijk als symbool fungeert.

(9) J. HANSEN, E. DONCKIER en L. RAMAËKERS, *Formele en inhoudelijke ontleding van de politieke propaganda toegekomen in elke Leuvense brievenbus van 4 februari 1974 tot en met 10 maart 1974*, pro manuscr. Ce-Co-We, Leuven.

(10) F.A. HOOGENDIJK, *Partijpropaganda in Nederland*, Amsterdam, 1971, blz. 210.

Bij de andere grote partijen vonden wij deze drie karakteristieken niet samen of, apart beschouwd, niet in dezelfde mate gerealiseerd. Uiteraard gaat het hier maar om een algemene indruk die tot op heden door geen enkele inhoudsanalytische studie wordt gestaafd.

Een laatste relativerende randbemerking lijkt hier op haar plaats. Men mag nooit vergeten dat, zelfs indien een goed uitgevoerde inhoudsanalyse zou aantonen dat een welbepaalde campagne beter voldoet aan een aantal technische vereisten, daarmee nog niet bewezen is dat er een causale relatie bestaat tussen die campagne en de stembusuitslagen. De wetenschappelijke literatuur laat een dergelijke conclusie niet toe, wat impliceert dat men bij de interpretatie van de feed-back gegevens wel heel erg voorzichtig moet zijn. Dit geldt nog sterker voor een massale campagne op korte termijn om de eenvoudige reden dat men voor publieksgroepen en instrumentarium geen voldoende gedifferentieerde gegevens ter beschikking heeft.

#### 4. Slotbeschouwing.

Het hier gehanteerde model voor persuasieve communicatie sluit aan bij de klassieke lijsten van basisfactoren waarmee men in een aantal gespecialiseerde propaganda-publicaties uitpakt (11). Het heeft echter, naar onze mening, als plus-punt dat het

- meer operationeel is t.t.z. een uit beleidsoogpunt verantwoorde structuur ophangt die als leidraad kan dienen voor de opbouw van of de reflectie op een campagne,
- zeer eenvoudig en bevattelijk is,
- de nadruk legt op het preciseren van de intenties en op de studie van de basissituatie.

Aan het laatste punt is echter wel een schaduwzijde verbonden. Het model leent zich niet zo gemakkelijk voor de operationele benadering van een « onverwachte » verkiezingscampagne. Als werkinstrument voor deze bijdrage leek het ons echter toch interessant omdat het ons toeliet de communicatie-strategische moeilijkheden die zich precies bij een dergelijke propaganda-actie voordoen, in het licht te stellen.

---

(11) Enkele voorbeelden : R. ROSE, *Influencing voters*, London, 1967 ; J. DRIENCOURT, *La propagande, nouvelle force politique*, Paris, 1950 ; R. MUCHIELLI, *Psychologie de la Publicité et de la Propagande*, Paris, 1971.

**Summary.**

*The purpose of this paper is to devote, from the viewpoint of mass communication research and persuasion strategy, some reflections on the political propaganda campaign conducted after an unexpected dissolution of the Parliament. The analysis starts from a operational communication model.*

*The unexpected character of the dissolution carriers several problems of communication strategy : the basic data of the marketing situation are deficient, the delimitation (with priorities) of target audiences is problematic, the choice of manipulative variables becomes a matter of pure experience.*

*In this context the author gives his opinion about the campaigns elaborated on the occasion of the last parliamentary elections in Belgium : he ascertains a normal link to the actual social and cultural problems of the Belgian society, an orientation to a large and heterogeneous audience, but also a lack of central themes in the propaganda.*

*The proposed operational model, in part inspired by advertising theories (Warneryd-Nowak), seems to be a useful complement to the classic lists of practical recommendations drawn up in propaganda literature.*



# Premiers aperçus sur la campagne législative 1974 à la RTB

---

par Gabriel THOVERON,

Professeur à l'ULB, Maître de Recherche à l'Institut de Sociologie

Claude GEERTS,

Première Chargée de Recherche au Service de l'Enquête Permanente de la RTB

Clairette DELMOTTE, Roger DESCHAMPS,

José-Manuel NOBRE-CORREIA et Jacqueline THOVERON\*

★

*Res Publica* nous donne peu de temps, peu de place, et comme à l'habitude, nous ne pouvons donner ici que de premières indications, sommaires et schématiques. Elles permettent une discussion préalable à la rédaction des rapports définitifs.

\*\*\*

## Avant la bataille.

Annonçant sa décision de se lancer dans la politique, le journaliste Frédéric François expliquait : « Je me suis aperçu qu'il était de plus en plus difficile de faire de l'information à la RTB : certaines émissions ont dû être abandonnées, parce que la politique a tendance à vouloir se mêler de tout » (*La Libre Belgique*, 12 février).

Une dizaine de jours plus tard, les journalistes du secteur RTB de la CSC publient un communiqué sur la manière dont va se dérouler la campagne électorale, à la radio comme à la télé : « Les émissions programmées, même lorsqu'elles sont faites à l'initiative de la RTB (...) subissent de fortes pressions de la part de divers partis politiques. Ceux-ci ont rejeté plusieurs formules d'émissions qui sont pourtant couramment

---

\* Jacqueline THOVERON a établi la chronique et la chronologie de la campagne ; J.-M. NOBRE-CORREIA a étudié le déroulement de celle-ci dans la presse écrite ; Clairette DELMOTTE a analysé le contenu des émissions de radio et télé ; Claude GEERTS, Roger DESCHAMPS et l'Enquête Permanente de la RTB ont étudié le public ; Gabriel THOVERON a assuré la coordination et la synthèse d'ensemble.

programmées à l'étranger et qui ont déjà été utilisées par le passé à la RTB (par exemple, les « face à face »), pour ne prêter leur collaboration qu'à des émissions dont ils avaient choisi la formule, les participants, voire la présentation, et dont la date a été tirée au sort (...). C'est une manifestation de plus de l'emprise grandissante des partis politiques à la radio et à la télévision » (*La Dernière Heure et Le Peuple*, 23-24 février).

À la radio, chaque samedi en 1968, chaque midi en 1971 un « Face à Face » opposait deux hommes politiques mais lors de la dernière campagne l'émission n'avait pu être réalisée qu'au prix d'un certain nombre de difficultés (1).

En 1974, la formule est, selon l'avis officieux qu'en donne *Le Soir* du 31 janvier, projetée à la fois pour la télévision (« trente minutes passant entre 19 h 15 et 19 h 45 et qui opposeront des personnalités dont le choix sera fait par l'équipe rédactionnelle de la RTB ») et pour la radio (où « l'essentiel sera constitué par une série de dix débats opposant deux hommes politiques rivaux »). Le 8 février, plusieurs journaux, publiant le programme de la campagne télévisée, annoncent, officiellement cette fois, qu'il y aura 5 « Face à Face », dont ils précisent les dates.

Finalement, des débats à 4 ou 5 participants remplaceront, à la radio, les débats à 2. Le « Face à Face » télévisé sera purement et simplement supprimé.

« C'est, dit *Le Peuple* en réponse au communiqué de la CSC que nos antennes, lorsqu'elles organisent des émissions électorales, se doivent avant tout de ne favoriser personne... Ainsi avait-on prévu, pour la série des « Face à Face », trois représentants du FDF-RW ! Que d'autres partis refusent, dans ces conditions déjà faussées, de participer à ces émissions est compréhensible. Tout est une question de dosage. » (23-24 février).

Quant à la direction générale de la RTB, elle « marque sa conviction que des émissions telles que « Face à l'Opinion », « Faire le Point » et des débats radiophoniques présentent de réels éléments d'information pour les téléspectateurs et les auditeurs et ne sont en rien des tribunes de complaisance » (Communiqué du 22 février).

C'est vrai. *Sur le plan de l'information, la RTB n'a pas manqué à sa mission. Mais la campagne a peut-être perdu de son côté spectaculaire.* Elle a été moins diversifiée. Elle a été privée du type de débat le plus simple — et donc le plus percutant —, le combat à deux, un contre un, celui où il est le plus facile, à la fin, de déterminer un vainqueur et

---

(1) Voir THOVERON, « Grandeurs et Misères des Émissions Electorales », *Études de Radio Télévision*, RTB, Bruxelles, n° 19, pp. 11-12.

un vaincu. On s'est privé d'une des formules de médiation auxquelles le public se montre le plus sensible.

Il ne s'agissait pas de censure à proprement parler. C'était un refus de collaboration qui, privant certains combats d'un des combattants, les empêchait de se tenir. D'autant que la RTB, service public, est tenue à la plus stricte objectivité. Un journal imprimé peut plus aisément passer outre et se contenter, après avoir averti ses lecteurs, de travailler avec les hommes et les partis qui acceptent ses conditions. La RTB ne peut guère persévérer lorsque l'équilibre entre les partis est rompu (2).

C'est dans ce climat qu'il faut sans doute situer l'insistance de la RTB à assurer une répartition des tâches d'encadrement de la campagne entre de nombreux journalistes, d'obédiences diverses. Cette répartition est certes un des moyens classiques utilisés pour assurer l'objectivité des émissions ; mais certains journalistes s'étaient vus confier des rôles-vedettes dans certaines émissions. Or, *Le Soir* du 31 janvier nous signale, à propos de l'émission « Faire le Point », qu'« on s'est demandé, au dernier conseil d'administration (de la RTB) s'il convenait objectivement qu'elle soit animée et orchestrée par le même journaliste ». Le problème est donc posé avant que ce « même journaliste », Frédéric François, ait décidé de quitter la télévision pour la politique ; sans doute la délibération du conseil est pour quelque chose dans cette décision ; décision qui, à son tour, ne peut manquer d'influencer le Conseil d'Administration.

*Aucun journaliste ne sera donc, dans ces élections, mis en vedette.* Quatre journalistes présideront respectivement les quatre « Faire le Point » de la campagne ; cinq journalistes assureront respectivement la coordination des débats radiophoniques ; quatre journalistes aussi à « Face à l'Opinion » : « ...si l'on exhiba le profil de quatre journalistes devant les téléspectateurs, note *Le Peuple* du 1<sup>er</sup> mars, ceux-ci furent tout interloqués de n'en entendre que deux, les autres jouant les potiches de l'époque Wang ! Explication ? La direction de la RTB, qui ne veut en aucun cas être soupçonnée de partialité politique, a confié le dépouillement des questions à quatre journalistes politiquement représentatifs. Mais comme tout le monde ne peut évidemment parler à la fois, seuls G. Konen et M. Dumon posent les questions au parti mis sur la sellette. Voilà pourquoi, Mesdames et Messieurs, Dolly Damoiseau et Michel Fransen sont restés muets... ».



*Un autre problème fut posé par l'existence d'une liste de cartel, à Bruxelles, entre FDF et PLDP. La RTB, dans un premier temps, prévoit*

---

(2) Elle dut, pour des raisons semblables, renoncer à évoquer l'Affaire Royale dans ses « Dossiers de l'Après-Guerre ».

donc des tribunes communes, un « Face à l'Opinion » commun pour le RW, le FDF et le PLDP. C'est sur cette base qu'est effectuée le 14 février, par tirage au sort, la répartition des émissions électorales (*Le Peuple* du 15 février). Le président du PLDP, appuyé par le FDF, introduit alors une réclamation contre la répartition du temps d'antenne en proportion du nombre de députés et non selon la représentation au Conseil Culturel ; il demande que lui soient attribuées des émissions indépendantes, et au moins égales à celles du PC. Il lui sera finalement donné satisfaction.

### L'agencement des émissions.

La RTB, dans ses Journaux, ses Revues de Presse, rend compte de la campagne, informe à son propos. Mais elle est aussi *le lieu d'une campagne spécifique*, au cours de laquelle la parole est donnée aux hommes politiques : c'est de cette campagne que nous allons parler ici. Elle comprend d'une part des *tribunes unilatérales*, de l'autre des *confrontations* ; confrontations entre hommes politiques, et ce sont des débats ; confrontations électeurs-candidats, et c'est le Face à l'Opinion.

#### A. LES TRIBUNES UNILATÉRALES.

Elles sont mises à la disposition des partis, qui en assurent librement le contenu.

A la radio comme à la télé, le PSB dispose de 4 tribunes, le FDF-RW et le PSC de 3, le PLP de 2, le PC et le PLDP d'une tribune chacun. Les tribunes sont de 11 minutes à la radio, de 15 minutes à la TV, à une exception près, celle des tribunes PLDP qui sont respectivement de 9 et 13 minutes. Les tribunes accordées au PC couvrent les listes présentées par l'UDP.

Au total, 14 tribunes radiophoniques d'une durée globale de 2 heures 32' et 14 tribunes télévisées d'une durée globale de 3 heures 28'. Elles sont situées respectivement après le Journal Parlé de 19 h et après le Journal Télévisé de 19 h 45 (voir tableaux I et IV).

#### B. CONFRONTATIONS.

##### a) A la télévision.

1. Faire le Point. Comme en 1971, cette série habituelle du dimanche midi est adaptée aux besoins de la campagne. Il y aura 3 émissions préélectorales, chacune présidée par un journaliste différent ; les thèmes ont été choisis par le Conseil d'Administration ; les partis choisissent leurs représentants aux débats. Les PSC, PLP, PSB et FDF-RW sont

TABLEAU I

TV. Tribunes. 15'. Aux environs de 20 h 20, après le journal de 19 h 45

					Auditoire en %	Cote	Auditoire du 1/4 d'heure précédent	Auditoire du 1/4 d'heure suivant
L	18/2	PSB	MM. Falize, Mathot	Ibramco et la reconversion économique wallonne	26,5	5,2	51,5 <sup>+</sup>	29
Mc	20	PLDP	MM. Demuyter, Gillet, Moureaux, Van Offelen, Lepaffe *	Bruxelles et ses problèmes	27,5	5	54	47,3
J	21	PSC	MM. Califice, Nothomb, Van Aal	Le Nouveau PSC. Doctrine et politique pour une Wallonie Nouvelle	28	5,2	31,8	50,5
V	22	PSB	MM. Glinne, Leburton	Action des socialistes au gouvernement	18,5	5,1	27,8	18,5
L	25	FD -RW	MM. Defosset, Gol, Guillaume, Knoops	Les scandales	26,3	5,4	46,5	20,8
Ma	26	PLP	MM. Descamps, Hannotte, Jeunehomme, Olivier	L'initiative privée. Les Indépendants — La Wallonie	28,8	4,9	48	39
Mc	27	PSB	MM. Dehousse, Dupont, Janne, Ylieff, Mme Petry	Les Cantons de l'Est, la Wallonie, les femmes	24,3	4,9	32,8	52,5
J	28	PSC	MM. Grafé, Humblet, Van Aal	La Wallonie	33,5	5,1	49,3	64,5
V	1/3	FD	MM. Havelange, Lepaffe, Persoons, Mme Spaak, M. Demuyter *	Bruxelles, le fédéralisme, les femmes, la moralité politique	27,3	5,1	45,8	45,8
L	4	PLP	MM. Damseaux, Defraigne, Gladwyn, Toussaint	Pouvoir et Syndicat, les Indépendants, l'initiative privée	26,8	4,4	47,3	58
Ma	5	PSC	MM. Van Aal, Van den Boeynants, Mme Goor	Bruxelles et le régionalisme — la femme	26	4,8	54,3	38,5
Mc	6	FD -RW	MM. Bila, Perin, Schreder, Mme Nys-Costes	Les agriculteurs, les Indépendants, la liberté syndicale	27,3	4,6	51	28,8
J	7	PSB	MM. Cools, Hurez, Namèche	Les attaques des autres partis — le programme social — Les nationalisations	27	4,9	52,8	43,5
V	8	PC- UDP	Mmes Cardon, Culot, Deglin, Dinant, Lewin	Inflation, chômage et rassemblement des progressistes	25,3	4,9	48,3	43,3
Moyennes					26,6	4,7	45,8	41,4

\* M. Lepaffe est candidat FDF et M. Demuyter candidat PLDP. Ils viennent en invités à la tribune du parti avec lequel ils font cartel.

toujours présents ; le PC apparaîtra 2 fois, le PLDP sera invité à l'émission sur les problèmes bruxellois. Une quatrième émission se situera en soirée, et sera chargée d'apporter le point de vue des partis flamands (CVP, PVV, BSP, VU) ; hors d'elle, il n'y aura pas de politicien néerlandophone dans la campagne télévisée...

Chaque « Faire le Point » dure une heure (voir tableau II).

2. Face à l'Opinion. C'est le retour de ce qui fut, en 1965, l'émission vedette ; mais avec bien des changements. En soirée, vers 21 h 30, 5 personnalités politiques, appartenant à un même parti et choisies par lui, sont chargées de répondre aux questions des téléspectateurs. Entre ceux-ci, (qui s'expriment par *carte postale* ou par *téléphone*) et les hommes politiques, un groupe de quatre journalistes (issus des quatre principaux partis) assurent la sélection et la transmission des questions).

Les questions transmises par téléphone peuvent être adressées, le jour de l'émission, de 19 à 21 h, à l'un des quatre centres de la RTB, Bruxelles, Liège, Mons, Namur, où elles subissent un premier tri. Il n'y a *pas de questions en direct*, et les questions ne sont pas communiquées aux participants avant l'émission. L'ordre des partis est déterminé par tirage au sort. Il y aura 6 « Face à l'Opinion ». Ils durent 60 minutes dans les cas des PSB, PSC et FDF-RW, 30 minutes dans celui du PC. Le PLP sera invité à une émission de 45 minutes, suivie d'une autre de 30 minutes pour le PLDP. Au total, 4 heures 45' (voir tableau III).

#### b) A la Radio.

1. Débats thématiques. Il y en aura 7, dans les deux dernières semaines de la campagne, entre 13 h 15 et 14 h, après le Journal Parlé, dans le cadre des « Dossiers de l'Actualité ». Le Conseil d'Administration a fixé les thèmes des débats, dont l'ordre est tiré au sort. 5 journalistes se relayeront pour assurer la coordination ; les débatteurs sont désignés par les partis en fonction des thèmes proposés. Les quatre partis principaux participeront chaque fois, le PLDP sera invité à trois émissions dont celle concernant les problèmes bruxellois, le PCB pourra se faire représenter à 3 émissions de son choix. Il choisira les émissions sur les problèmes éthiques, sur l'inflation, la vie chère et l'emploi, et sur l'économie wallonne, et sera absent du premier débat où l'on traitait, entre autres, du regroupement des progressistes. *Le Drapeau Rouge* se devra d'expliquer, le 27 février, « Pourquoi le PCB et l'UDP n'ont-ils pas participé à ce débat ? » : « il faut savoir que si le PC et l'UDP avaient choisi de participer au débat du 26 février, ils se seraient condamnés de la sorte à disparaître complètement de ces émissions dans la dernière phase de la campagne électorale ». Le PC tient à être présent, le 27, à propos

TABLEAU II

## TV. Faire le point. Dimanche 12 à 13 heures

			Auditoire %	Cote
17/2	Les Problèmes de Bruxelles	MM. Cudell, Hannotte, Lagasse, Risopoulos, Vanden Boeynants Journaliste : M. Dayez	15,1	6,6
24/2	La Régionalisation	MM. Cools, Grafé, Noël, Olivier, Perin, Journaliste : M. Bredael	14,1	6,8
3/3	L'entreprise publique, l'entreprise privée	MM. Califice, Defraigne, Glinne, Perin, Van Geyt Journaliste : M. Mordant	11,4	6,8
	Mardi, 21 h 45 à 22 h 45			
19/2	Que pensent les partis flamands?	MM. Claes, De Croo, Schiltz, Tindemans Journaliste : Mme Dumon	17,2	6,8

TABLEAU III

## Face à l'opinion

					Q P*	Q R**	Auditoire en %	Cote	Auditoire du 1/4 d'heure précédent	Auditoire du 1/4 d'heure suivant
Mc	27/2	21 h 15 30'	PC- UDP	MM. Gilquin, Glineur, Levaux, Van Geyt, Mme Guisse	263	19	19,1	6	52,5	11,8
V	1/3	21 h 30 60'	PSB	MM. Cools, Janne, Leburton, Urbain, Mme Pétry	717	29	18,5	5,6	47	3,8
L	4/3	21 h 15 60'	PSC	MM. Califice, Grafé, Nothomb, Van Aal, Van den Boeynants	736	23	20,5	5,3	55	5,5
Ma	5/3	21 h 30 60'	FDF -RW	MM. Defosset, Lagasse, Outers, Moreau, Perin	718	22	18,1	6,1	38	7
J	7/3	21 h 15 40'	PLP	MM. Damseaux, Defraigne, Hannotte, Oli- vier, Toussaint	538	24	16,3	5,6	43	→
J	7/3	30'	PLDP	MM. Gillet, Hougardy, Moureaux, Mun- deleer, Risopoulos		13	12,3	5,8	→	16,5

\* Questions posées par les auditeurs.

\*\* Questions retenues pour l'émission.

TABLEAU IV

## Radio. Tribunes. Aux environs de 19 h 15, après le journal de 19 h

					Auditoire %	
					du journal de 19 heures	de la tribune à 19 h 15
Ma	19/2	PLDP	MM. Risopoulos-Mundeeler	Ibramco et nationalisation — Régionalisation		
Mc	20	PSC	M. Devos	Ibramco et la gestion du secteur énergétique		
J	21	PSB	M. Remacle (Marcel)	Contrôle du secteur de l'énergie — Défense des indépendants — Problèmes du Luxembourg		
V	22	FDF	MM. Bourdon	Défense des Indépendants		
S	23	RW PLP	M. Damseaux	Liberté syndicale dans les services publics Les « dessous » de la chute du gouvernement — Fédéralisme — Initiative privée et Ibramco		
Ma	26	PSB	M. Delhaye	Défense des indépendants et des agriculteurs		
Mc	27	PSC	M. Remacle (Léon)	Egalité de tous face à l'enseignement		
J	28	FDF RW	MM. Massart-Bertrand	Leur pluralisme — Les 8 points d'urgence de leur programme — Les Fourons		
V	1/3	PSB	M. Degroevé	Bruxelles		
L	4	PC UDP	MM. Blume Moreaux	Alliance avec UDP et Union des travailleurs		1,5*
Ma	5	PSB	M. Delmotte	Priorité du collectif — Position vis-à-vis des autres partis	4,5	1,9
Mc	6	PSC	Mme Rijckmans	Critique du néo-libéralisme — Régionalisation — Démocratisation du travail	3,9	1,7
J	7	FDF RW	M. Bourgeois Mme Mahieu	Participation économique et politique de la femme	4,1	2
V	8	PLP	M. Damseaux	Avec le PLDP pour Bruxelles Une place au soleil pour les femmes	3,7	1,5
				Politique économique (initiative privée) — Inflation — Crise pétrolière — Dépenses publiques		

\* A 19 h 30. Le journal a un auditoire de 4,1 % à 19 heures, déjà réduit à 2 % vers 19 h 15.

TABLEAU V

## Radio. Débats. 13 h 15 à 14 h, dans les « Dossiers de l'Actualité »

				Auditoire			
				du journal de 13 h	de 13h15 à 13h30	de 13h45 à 14 h	après le débat
Ma	26/2	Tentatives de regroupement de la gauche et du Centre	MM. Cools, Damseaux, Plasman, Perin Journaliste : J. Vierendeels	%	%	%	%
Mc	27	Problèmes éthiques	MM. Hanin, Pierson Mmes Dinant, Kohn, Spaak Journaliste : P. Devos				
J	28	Inflation, vie chère et emploi	MM. Hannotte, Leburton, Joseph Michel, Persoons, Van Geyt, Van Offelen Journaliste : J. Simon				
V	1/3	Initiatives industrielles — Création d'emplois et crise de l'énergie	MM. Delruelle, Gol, Humblet, Mathot Journaliste : F. Hardoux				
Ma	5	Economie de la Wallonie	MM. Close, Defraigne, Grafé, Knoops, Levoux Journaliste : A. Moens	11,5	9,3	5,9	4,3
Mc	6	La régionalisation et le problème de Bruxelles	MM. Defosset, Falize, Olivier, Risopoulos, Van Aal Journaliste : A. Moens	11,7	9,1	6,7	2,8
J	7	Le pacte Scolaire	MM. Hurez, S. Moureaux, Nothomb, Outeurs, Toussaint Journaliste : J. Vierendeels	11,9	10	7,6	3
V	8	Débat de Presse avec Charles Rebuffat (« Le Soir »), Gaston Williot (« La Dernière Heure »), Jean-Louis Lhoest (« Le Peuple »), Jean Daloz (« La Libre Belgique »). Journaliste : P. Devos		12,1	9,3	7,4	2,8

des problèmes éthiques, le 28 pour l'inflation, et le 5 mars, il pourra être là pour l'économie wallonne.

Un 8ème débat réunira des représentants de la presse écrite, plus précisément de quatre quotidiens bruxellois.

Au total, environ 6 heures d'antenne (voir tableau V).

## 2. Emissions en « décrochage ».

Elles approfondissent *la tendance*, marquée depuis 1968, à *la régionalisation*.

Au cours des 3 semaines avant les élections, chacun des centres de production réalise, en décrochage, des émissions de débat sur la base des arrondissements électoraux ;

Ces émissions sont au nombre de :

- 3 pour Liège : Liège, Huy-Waremme, Verviers.
- 3 pour le Hainaut : arrondissements sénatoriaux : Mons-Soignies, Tournai-Ath-Mouscron, Charleroi-Thuin.
- 1 pour le Brabant wallon : Nivelles.
- 2 pour Namur : Namur, Dinant-Philippeville.
- 2 pour le Luxembourg : Arlon-Marche-en-Famenne-Bastogne, Neufchâteau-Virton.
- 1 pour Bruxelles à laquelle sera notamment invité le PLDP.

Sont invités à chacun de ces débats tous les partis d'un arrondissement pour autant qu'ils répondent aux critères du nombre de députés sortants ou des candidatures présentées.

Ces émissions ont lieu le vendredi de 19 h à 19 h 30, au total 6 heures de débats, mais dont chaque auditeur ne peut guère capter qu'une heure et demie (voir tableau VI).

## 3. Débats « Contrastes ».

Le samedi 23 février, à 12 h 30, dans le cadre de « Contrastes », émission du Centre de Liège, est traité le thème « Les problèmes posés pendant la campagne électorale à travers les programmes des différents partis par les présidents de ceux-ci » (sont là MM. Cools, Damseaux, Nothomb, Perin, Van Geyt).

Ajoutons pour mémoire qu'à Liège encore, au sein du *Magazine F*, 5 présidents des partis, chacun accompagné d'une femme sont venus traiter des problèmes féminins. (Cette réalisation est un peu en marge de la campagne ; nous n'en parlerons plus par la suite).

TABLEAU VI

## Radio. Débats en décrochage. 19 h à 19 h 30

		PSC	PLP	PSB	RW	PC/UDP	
V 22/2	Liège Mons-Soignies Dinant-Philippeville	MM. Hansenne Pêtre Barbeaux	Duquesne Hannotte Cornet d'Elgins	Close Delmotte Bonzi	Bertrand Lagneau Bila	Pachmes Mme Dinant Waucquez	PBLA*
V 1/3	Verviers Tournai-Ath-Mouscron Neufchâteau-Virton Nivelles	Moreau Devos Michel J. Chalon	Damseaux Bertouille Bousicout Moreau de Melen	Ylieff Spitaels Deworme Scolaert	Schoonbroodt Carton Michel M. Well	Hotterbeecx Dricot  Duchateau	Michel
V 8/3	Huy-Waremme Charleroi-Thuin Arlon-Marche Bastogne Namur  Bruxelles	Ranscelot Califice Courotte  Remacle  St-Remy	Jasselette Herbayer Olivier  Poswick  Baguette (PLP Bxl) Risopoulos (PLDP)	Corne Baudron Remacle  Lacroix  Degroeve	Fievez Cendebien Schreder  Massart (FDF) Havelange	Chenot Merckx  Pieret  Moins	VU Claes

\* Parti des Belges de langue allemande.

Malgré l'importance de ces efforts, la campagne prend moins de temps d'antenne qu'en 1971.

*La presse, pour sa part...* Il est intéressant de comparer les efforts de la RTB avec ceux des journaux quotidiens francophones. Dès 1971 nous pouvions noter que la presse écrite évoluait, lors des campagnes électorales, d'un pluralisme « externe » (l'expression des opinions diverses passe par la multiplicité des journaux) au pluralisme « interne » (des opinions opposées trouvent écho dans un même journal). Cette évolution est liée à l'influence de la radio-télé, dont on imite parfois les formules. En 1971, *La Libre Belgique* avait ses « Face à Face » et, en 1974, *La Meuse* a son « Face à l'Opinion » : « Les lecteurs de *La Meuse-La Lanterne* questionnent - Les hommes politiques répondent ». *La Meuse* s'ouvre au PSC, au PLP, au PSB, au RW, au PCB et à la VU.

Font également du pluralisme « interne » *Le Soir*, qui continue ses « Tribunes Libres » habituelles (PSC, CVP, PLP, PLDP, PVV, PSB, BSP, PCB, FDF, RW, VU), et pose aussi des questions (« pour éclairer le choix de l'électeur : les partis répondent aux grandes questions de l'heure ») d'une part aux partis, d'autre part à leurs spécialistes. (Le PFU trouvera sa place à propos des problèmes de la femme et de l'avortement). *La Libre Belgique* pose « Douze questions avant les élections » ; à chaque question, le nombre de réponses varient de 4 à 9, comme varient les partis représentés (parmi lesquels on trouve à l'occasion le PLP bruxellois). Après le 27 février, 11 interviews « A bâtons rompus avec un candidat... » (5 PSC, 2 CVP, 1 PLP, 1 PVV, 1 PSB, 1 FDF). *La Dernière Heure* a interviewé 13 personnalités (2 PSC, 1 CVP, 1 PLP, 1 PVV, 1 PLDP, 1 PLP bruxellois, 2 PSB, 1 FDF, 1 RW, 1 PC, 1 VU). *La Cité* n'a pas donné la parole aux partis, mais elle a, en tableaux, et à propos de quatre thèmes, confronté « Les programmes des partis et le memorandum du Mouvement Ouvrier Chrétien » (partis considérés : PSC, PSB, PLP, RW, FDF, et, lors des deux dernières, le PC).

En province, *Vers l'Avenir* présente « L'enjeu du prochain scrutin vu par les présidents de parti » (PSC, PSB, RW, PLP, PC) et « Les programmes provinciaux des partis politiques » (PSC, PSB, PLP, RW). *La Nouvelle Gazette* demandera, du 12 au 23 février, « Ce qu'ils vous promettent en échange de votre voix ? » : 67 réponses se répartissent entre PSC, PLP, PSB, RW, UDP, PC, mais aussi Parti Libéral Wallon-Indépendants (Charleroi), Démocratie Nouvelle (Namur) et PFU. Du 25 février au 8 mars on confronte les programmes des partis sur divers points : outre les partis déjà cités, on trouvera FDF, VU, PLDP et PVV, tous n'étant pas chaque fois représenté, ce qui donne, pour chacun des 11 thèmes abordés, de 10 à 13 réponses. Enfin, le 9 mars, c'est un candidat isolé à la Province, Michel Hantot, qui s'exprime.

En dehors de cela, des hommes politiques socialistes et 4 fois, M. Califice seront interviewés. Le 8 mars, 4 personnalités (RW, PLP, PSB et PLW) expliquent « Par quelle voie atteindre les objectifs fondamentaux ? Réactions des partis aux déclarations du Ministre Califice (publiées hier) ». *Le Jour* ouvre une Tribune Libre où s'expriment des responsables des PSC, PLP, PSB, RW et PC.

Les journaux socialistes ne pratiquent guère l'ouverture : il y a retrait par rapport à 1971, où *Le Peuple* et *La Wallonie* avaient donné des tribunes aux principaux partis. *La Wallonie* n'interroge plus que des socialistes, des communistes et un social-chrétien soigneusement choisi : c'est le président de la Démocratie Chrétienne francophone... Sans doute la prise de position de la FGTB en faveur du PSB joue-t-elle son rôle dans ces limitations : c'est d'ailleurs Georges Debunne qui ferme, les 9-10 mars, la campagne de *La Wallonie*. Quant au *Journal-Indépendance*, il ne s'intéresse qu'au PSB. et l'on est surpris d'y trouver, les 9-10 mars, l'interview d'une candidate du PFU.

### Les personnalités.

Cent trente politiciens sont passés sur antenne, contre 74 en 1968 et 126 en 1971. Ils se répartissent comme suit :

	PSC	PLP (bruxellois)	PSB	FDF	PC-UDF	PBLA*	Total
Bruxelles . . . . .	4	1 PLDP 8 PLP Wallon	4	11 RW	5		33
Brabant Wallon . . .	3	1	2	1	1		8
Hainaut . . . . .	3	4	7	5	9		28
Liège . . . . .	4	6	9	7	5	1	32
Luxembourg . . . . .	4	2	2	1			9
Namur . . . . .	3	3	4	3	2		15
Région flamande . . .	CVP 1	PVV 1	BSP 1			VU 2	5
Total . . . . .	22	26 (3)	29 (4)	28	22		130

\* Parti des Belges de langue allemande.

(3) Sans tenir compte d'un libéral anglais, M. Gladwin, qui apparut lors d'une tribune télévisée, et d'un journaliste français.

(4) Sans tenir compte de M. Guyaux, du *Journal-Indépendance* (Charleroi), qui apparut comme journaliste présentant et interrogeant des candidats.

Peu de monde, proportionnellement, au PSC ; mais beaucoup de vedettes, on va le voir ; c'est l'inverse au PSB et au FDF-RW.

Ce qui frappe, c'est le déclin du rôle joué par les personnalités bruxelloises. Elles étaient plus du tiers de l'ensemble en 1971, elles sont le quart cette fois-ci. Sans la présence de partis essentiellement bruxellois (FDF et PLDP) leur rôle serait relativement minime ; est-ce l'effet de la décentralisation des émissions ? Pas essentiellement.

Il y a, cependant, 6 Bruxellois parmi les vedettes (un sur trois).

Appelons « vedettes » les personnalités qui sont passées *plus de 2 fois sur antenne*. Il y en avait 15 en 1968, 27 en 1971, il y en a 18 en 1974. Cinq hommes seulement se retrouvent dans les « vedettes » lors de ces 3 élections, et c'est l'indice d'un renouvellement dans le personnel politique. Ces cinq hommes, ce sont MM. Vanden Boeynants (PSC), Toussaint (PLP), Cools, Leburton (PSB) et Perin (RW).

Les « vedettes » sont, en 1974 :

— pour le PSC, MM. Van Aal (5 apparitions), Califice, Grafé, Nothomb (chacun quatre) et Vanden Boeynants (3) ;

— pour le PLP, MM. Damseaux (7 apparitions), Hannotte, Olivier (5) Defraigne (4), Toussaint (3), et, pour le PLDP, MM. Risopoulos (5) et Moureaux (3) ;

— pour le PSB, MM. Cools (5) et Leburton (3) ;

— pour le RW, M. Perin (6) et pour le FDF M. Defosset (3) ;

— pour le PC, M. Van Geyt (4) et Mme Noella Dinant (3), cette dernière étant la *seule femme à figurer parmi les vedettes*.

On note que les *présidents de parti* figurent normalement en tête des vedettes, sauf *Ch. F. Nothomb* qui cède la première place à H.-F. Van Aal, surtout à la télévision (où l'on note quatre apparitions d'H.-F. Van Aal, et deux seulement de Ch.-F. Nothomb). Au « Face à l'Opinion », c'est Van Aal qui préside et qui répartit les questions (Nothomb, il est vrai, est celui qui répond le plus souvent). De la même manière, M. *Damseaux* n'apparaîtra que deux fois à la télé, contre cinq à la radio, où notamment il tiendra, seul, les deux tribunes de son parti. Sans doute *ces présidents*, tous deux jeunes, *ne se sentent pas encore à l'aise devant les caméras* (5). Au PSC, la première place revient à un homme qui dispose à la fois d'un poids politique (il est secrétaire politique du PSC) et d'une expé-

(5) En 1965, de même, dans les Face à l'Opinion, Léo Collard, président du PSB, avait un rôle assez effacé ; aux élections suivantes, en 1968, il prenait le premier rôle.

rience de la télévision (où il a été journaliste). Notons en passant que le PSC n'a utilisé F. François, ni en radio, ni en télé.

Une seule femme parmi les vedettes, et *peu de femmes*, dans l'ensemble. 6 au PCB, (qui a réalisé sa tribune télé en ne mettant en scène que des femmes), 3 au FDF-RW (Antoinette Spaak, Lucienne Mathieu, Francine Nys), 2 au PSC (Cécile Goor, Geneviève Rijckmans), une au PLDP (elle n'est d'ailleurs pas candidate), une au PSB (Irène Pétry), aucune au PLP. 14 femmes pour 105 hommes, soit 13,3 % (les femmes sont, aujourd'hui 7,7 % à la Chambre et 5,6 % au Sénat).

Sont-ce les mêmes personnalités qu'on retrouve le plus souvent (signant un article, répondant à une interview) dans la presse ? Il est difficile d'établir ici un critère du « vedettisme » équivalent à celui utilisé pour la radio-TV ; on peut cependant considérer les journaux qui ont pratiqué le plus largement le « pluralisme interne », c'est-à-dire *La Dernière Heure*, *La Libre Belgique*, *Le Soir*, *La Nouvelle Gazette*, *La Meuse*, *Vers l'Avenir* et *Le Jour* (les 3 plus importants journaux de Bruxelles, suivi des quotidiens les plus lus et diffusés, respectivement, à Charleroi, Liège, Namur et Verviers). On peut pointer, pour chaque homme politique, le nombre de quotidiens différents dans lesquels il est apparu. On a alors :

MM. Cools, Damseaux . . . . .	5
Perin, Toussaint, Van Geyt . . . . .	4
Cudell, Defraigne, Humblet, Knoops, W. Martens, Nothomb, Schiltz, Van der Elst, Van Offelen . . . . .	3

On voit qu'il y a des flamands parmi ces vedettes ; qu'il n'y a pas de femme ; que sur ces 14 vedettes, la moitié sont aussi des vedettes de la radio-télé (leurs noms sont soulignés).

### La matière.

De quoi a-t-on parlé ? Nous aborderons la question à partir de l'émission où s'opère la rencontre du public et des candidats, Face à l'Opinion. Nous verrons quelles questions ont été adressées : c'est *le choix des téléspectateurs*. Quelles questions ont été retenues pour être posées sur antenne. C'est *le choix des journalistes*. Nous comparerons aussi avec les thèmes abordés dans les tribunes unilatérales : c'est *le choix des politiciens*.

Nous distinguerons donc dans Face à l'Opinion les *questions posées*, adressées par les téléspectateurs aux partis via la RTB, et les *questions retenues*, effectivement posées sur antenne. Pour les secondes, nous disposons d'éléments de comparaison pour 1965, 1968 et 1971 ; nous

ne disposons ni du chiffre, ni de la répartition des questions posées en 1971.

#### A. QUESTIONS POSÉES.

2.974 ont été adressées à la RTB, soit par téléphone (1.991) soit par la poste (983). Ce qui constitue un *record, aussi bien absolu que relatif* (en proportion du nombre d'émissions). En 1965, il n'y avait eu que 2.697 questions pour 10 émissions, et, en 1968, que 1.115 questions pour 9 émissions télévisées et 1.173 pour 19 émissions radiophoniques. Ou ce record est lié à un intérêt accru pour la politique, ou à la possibilité nouvelle donnée au citoyen d'adresser ses questions par écrit. N'oublions pas en effet qu'il n'y avait, en Belgique, fin 1972, que 1.118.035 postes téléphoniques pour 2.339.269 récepteurs de TV (la proportion est donc environ de 1 à 2).

*Un tiers des questions ont été posées par carte postale, mais cette proportion varie selon les émissions, et donc selon les partis.*

	Nombre de questions transmises par carte postale	En pour-cent de l'ensemble des questions reçues
PC . . . . .	106	40,3
PSB . . . . .	286	39,8
PLP-PLDP . . . . .	184	34,2
PSC . . . . .	216	29,3
FDF-RW . . . . .	191	26,6
Ensemble . . . . .	983	33,1

On comprend que le PC et le PSB, dont les électorats sont plus populaires, reçoivent un taux élevé de cartes postales ; mais ce taux ne peut pas être considéré systématiquement comme un indice du niveau social. Il est évident que les électeurs qui résident dans les zones téléphoniques de Bruxelles, Liège, Mons et Namur ont plus de facilités et moins de frais à transmettre leurs questions par fil.

*Tous les partis ne reçoivent pas le même nombre de questions, loin s'en faut. Trois partis principaux se détachent en tête — ce ne sont pas les mêmes qu'en 1965 et 1971, le FDF-RW ayant ravi sa place au PLP, (même si, comme nous l'avons fait, l'on met ensemble les questions adressées aux PLP et PLDP : ces deux partis passaient le même jour ; plusieurs questionneurs, ce jour-là, n'ont pas précisé auquel des deux partis ils s'adressaient).*

Qui pose des questions ? Il est plus difficile de le déterminer pour 1974 que pour 1965 et 1968, où les questions étaient « personnalisées » jusqu'à leur passage sur antenne inclusivement : il était toujours précisé que telle question était posée par M. Untel, de Tel Endroit. Cette pratique a disparu en 1974, et l'on ne s'est pas préoccupé, à la RTB, des coordonnées précises de chaque correspondant — certaines cartes postales, d'ailleurs ne portant que peu de précisions.

En 1974	Par comparaison, en						1968 (total)	
	1965		1968	(télé)	1968	(radio)		
PC-UDP	263	PCB	355	PCB	39	PCB	102	141
		PC (g) (6)	51					
PSB	719	PSB	598	PSB	312	PSB	286	598
PSC	736	PSC	579	PSC	217	PSC	287	679
				Cartel				
				CVP-PSC (7)	106	Cartel	69	
FDf-RW	718	ACW (8)	78	FDf-RW	119	RW	97	216
PLP-PLDP	538	PLP	567	PLP	322	PLP	332	654
		UTI (9)	72					
		PSB						
		PSC	572					
		PLP réunis (10)						
	2.974		2.697		1.115		1.173	2.288

Sur 2.974 questions, il n'y en a que 1.678 pour lesquelles il nous a été possible de déterminer si elles étaient posées par *un homme ou une femme* : 448 (26,7 %) sont féminines, 1.230 (73,3 %) masculines. En 1968, la proportion était de 22,7 à 77,2 %, ce qui indique un certain maintien (mais il vaut mieux ne pas trop insister, car la marge d'incertitude est énorme).

Quant à l'origine géographique, nous ne pouvons guère classer les appels téléphoniques que selon le Centre Régional RTB auquel ils ont été adressés (Bruxelles, Liège, Mons, Namur) ; dans ces conditions, il nous restait à répartir les cartes postales de la même manière, en classant les cartes venues du Brabant avec les appels adressés à Bruxelles, les cartes hennuyères avec les appels adressés à Mons, les cartes des provinces de Luxembourg et Namur avec les appels adressés à Namur...

(6) Parti communiste « grippiste » (maoïste).

(7) Liste Vanden Boeynants à Bruxelles.

(8) Action Commune Wallonne.

(9) Union des Travailleurs Indépendants.

(10) Lors de la dernière émission, les 3 partis « nationaux » répondaient à tour de rôle aux mêmes questions.

Treize cartes venaient de Flandre ; nous les avons classées à Bruxelles, supposant que, si des francophones de Flandre avaient posé des questions téléphoniques, ils les avaient envoyées dans la capitale. On peut alors, si l'on répartit les questions selon l'origine et le destinataire, donner le tableau approximatif suivant :

	Bruxelles Brabant	Liège Liège	Mons Hainaut	Namur Namur Luxemb.	Total
PC . . . . .	113	45	72	33	263
PSB . . . . .	319	151	151	98	719
PSC . . . . .	348	172	145	71	736
FDF-RW . . . . .	345	151	128	94	718
PLP-PLDP . . . . .	247	128	95	68	538
	1.372	647	591	364	2.974
soit en % . . . . .	46,13	21,75	19,87	12,23	99,98

Quant au *contenu*, nous avons réparti les questions selon 43 sujets qui, malgré leur nombre, peuvent se recouvrir mutuellement. Toute répartition de ce type est forcément subjective ; on ne pourrait guère éviter ce défaut qu'en multipliant encore les catégories. Nous avons choisi d'utiliser ces dernières en plus grand nombre que lors des analyses des autres années ; cela permet de faire apparaître des thèmes comme les problèmes éthiques (avortement, divorce), les autres problèmes spécifiquement féminins, l'environnement et la pollution, etc... thèmes dont on a parfois dit qu'ils jouaient un rôle croissant. Nous avons détaillé, le lecteur peut, s'il le veut, effectuer des regroupements ; à l'occasion nous nous livrerons nous-mêmes à cette opération, utile pour faire la comparaison avec les travaux précédents (voir tableau VII).

Ainsi l'on peut voir *l'importance globale prise par les questions communautaires* en regroupant les thèmes Régionalisation-Fédéralisme ; Bruxelles ; Problèmes linguistiques ; Fourons et Francophones de Flandre ; Wallonie. On voit que 14,2 % des questions posées s'y rapportent, ce qui nous ramène au chiffre de 1965 (13,3 %) après la poussée de fièvre de 1968 (41,3 % à la TV ; 45 % à la radio).

A côté de cela les *problèmes éthiques* (divorce : 1,2 % ; avortement 1 %), *les autres problèmes spécifiquement féminins* (2,4 %), *l'école et le pacte scolaire* (3,7 %) *apparaissent en parents pauvres*. Les pensions (13,9 %) ou même les problèmes des indépendants (4,6 %) suscitent plus d'interrogations.

Ces chiffres concernent l'ensemble des émissions ; mais ils varient de l'une à l'autre, d'un parti à l'autre.

TABLEAU VII

## Questions posées « Face à l'Opinion »

		TOT.	PC- UDP	PSB	PSC	FD RW	PLDP PLP (w)	Bx	Liège	Mons Charleroi	Namur Lux.										
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%										
Armée	1. Armée, Défense Nat.	83	2,8	5	1,9	20	2,8	33	4,5	13	1,8	12	2,2	28	2,0	34	5,2	15	2,5	6	1,7
Economie	2. Pol. écon./Emploi .	37	1,2	4	1,5	11	1,5	10	1,3	4	0,5	8	1,5	22	1,6	7	1,1	7	1,2	1	0,3
	3. Inflation . . . . .	35	1,2	4	1,5	13	1,8	7	0,9	7	1,0	4	0,7	22	1,6	6	0,9	5	0,8	2	0,5
	4. Epargne . . . . .	19	0,6	—	—	6	0,8	3	0,4	3	0,4	7	1,3	8	0,6	4	0,6	7	1,2	—	—
	5. Salaires . . . . .	18	0,6	2	0,8	6	0,8	5	0,7	4	0,5	1	0,2	6	0,4	4	0,6	5	0,8	3	0,8
	6. Routes - Transports .	18	0,6	1	0,4	3	0,4	5	0,7	6	0,8	3	0,5	9	0,7	3	0,5	4	0,7	2	0,5
	7. Wallonie . . . . .	29	1,0	1	0,4	9	1,2	6	0,8	11	1,5	2	0,4	5	0,4	11	1,7	8	1,4	5	1,4
	8. Ibramco - Monopoles Initiative publique et privée . . . . .	136	4,6	11	4,2	62	8,6	15	2,0	24	3,3	24	4,5	64	4,7	33	5,1	30	5,1	9	2,5
	9. Agriculture . . . . .	54	1,8	1	0,4	9	1,2	20	2,7	10	1,4	14	2,6	4	0,3	26	4,0	7	1,2	17	4,7
Electorats circonsrits (voir aussi 16)	10. Indépendants - Class. Moyennes . . . . .	137	4,6	10	3,8	28	3,9	33	4,5	29	4,0	37	6,9	64	4,7	26	4,0	28	4,7	19	5,2
	11. Pensionnés - Vipo .	413	13,9	22	8,4	140	19,5	109	14,8	70	9,7	72	13,4	154	11,2	102	15,8	92	15,6	65	17,9
	12. Femmes . . . . .	72	2,4	4	1,5	19	2,6	19	2,6	16	2,2	14	2,6	37	2,7	12	1,9	15	2,5	8	2,2
	13. Ex-coloniaux . . . . .	84	2,8	2	0,8	19	2,6	30	4,1	14	1,9	19	3,5	47	3,4	13	2,0	16	2,7	8	2,2
	14. Handicapés . . . . .	52	1,7	1	0,4	21	2,9	17	2,3	9	1,2	4	0,7	20	1,4	11	1,7	14	2,4	7	1,9
Enseignement Culture	15. Ecole - Pacte scolaire	109	3,7	5	1,9	30	4,2	38	5,2	18	2,5	18	3,3	32	2,3	20	3,1	25	4,2	32	8,8
	16. Enseignants . . . . .	74	2,5	1	0,4	13	1,8	20	2,7	6	0,8	34	6,3	30	2,2	16	2,5	10	1,7	18	4,9
	17. Culture - Loisirs . . .	18	0,6	—	—	5	0,7	7	0,9	3	0,4	3	0,5	7	0,5	5	0,8	1	0,2	5	1,4
	18. Diplômés . . . . .	19	0,6	—	—	5	0,7	5	0,7	4	0,5	5	0,9	14	1,0	3	0,5	1	0,2	1	0,3
Environnement (voir aussi 43)	19. Environnements . . .	39	1,3	1	0,4	15	2,0	5	0,7	14	1,9	4	0,7	18	1,3	6	0,9	9	1,5	6	1,7
	Institutions																				
Institutions	20. Volonté de réforme .	64	2,1	6	2,3	12	1,7	19	2,6	16	2,2	11	2,0	26	1,9	18	2,8	14	2,4	6	1,7
	21. Probité en politique .	118	4,0	3	1,1	46	6,4	23	3,1	27	3,8	19	3,5	50	3,6	26	4,0	26	4,4	16	4,4
	22. Liberté d'expression - Politique . . . . .	23	0,8	10	3,8	4	0,5	5	0,7	1	0,1	3	0,5	10	0,7	6	0,9	6	1,0	1	0,3

		TOT.		PC-UDP		PSB		PSC		FDF RW		PLDP PLP (W)		Bx		Liège		Mons Charleroi		Namur Lux.	
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Pol. extérieure	23. Politique extérieure .	74	2,5	20	7,6	10	1,4	25	3,4	12	1,7	7	1,3	28	2,0	16	2,5	23	3,9	7	1,9
Problèmes éthiques	24. Avortement . . . . .	29	1,0	2	0,8	5	0,7	12	1,6	10	1,4	—	—	12	0,9	9	1,4	7	1,2	1	0,3
	25. Divorce . . . . .	36	1,2	6	2,3	8	1,1	10	1,3	6	0,8	6	1,1	26	1,9	1	0,1	9	1,5	—	—
	26. Morale . . . . .	6	0,2	—	—	1	0,1	3	0,4	—	—	2	0,4	1	—	3	0,5	1	0,2	1	0,3
Problèmes du travail (voir aussi 2 et 5)	27. Syndicats . . . . .	55	1,8	—	—	17	2,4	12	1,6	14	1,9	12	2,2	24	1,7	17	2,6	7	1,2	7	1,9
	28. Travailleurs étrangers	22	0,7	1	0,4	6	0,8	6	0,8	4	0,5	5	0,9	7	0,5	11	1,7	3	0,5	1	0,3
	29. Sécurité Sociale et autres avantages . .	60	2,0	—	—	21	2,9	15	2,0	10	1,4	14	2,6	17	1,2	19	2,9	10	1,7	14	3,8
	30. Contrôle ouvrier . .	12	0,4	3	1,1	4	0,5	2	0,3	1	0,1	2	0,4	7	0,5	4	0,6	1	0,2	—	—
	31. Problèmes de travail à l'état . . . . .	14	0,5	2	0,8	3	0,4	3	0,4	2	0,3	4	0,7	8	5,8	1	0,1	5	0,8	—	—
Rapports Communautaires (voir aussi 7)	32. Fédéralisme - Régionalisation	112	3,8	2	0,8	11	1,5	12	1,6	65	9,0	22	4,1	65	4,7	17	2,6	13	2,2	17	4,7
	33. Bruxelles (surtout ses limites)	147	4,9	7	2,7	22	3,1	36	4,9	54	7,5	28	5,2	130	9,5	4	0,6	8	1,4	5	1,4
	34. Problèmes linguist. .	103	3,5	—	—	11	1,5	16	2,2	65	9,0	11	2,0	74	5,4	7	1,1	17	2,9	5	1,4
	35. Fourons - Francophones des Flandres . .	30	1,0	2	0,8	5	0,7	4	0,5	13	1,8	6	1,1	11	0,8	16	2,5	1	0,2	2	0,5
Taxes-impôts	36. Taxes - Impôts . . .	111	3,7	2	0,8	28	3,9	32	4,3	25	3,5	24	4,5	52	3,8	22	3,4	22	3,7	15	4,1
Vie politique	37. Alliances politiques .	179	6,0	49	18,6	17	2,4	42	5,7	41	5,7	30	5,6	86	6,3	30	4,6	47	7,9	16	4,4
	38. Vie électorale . . . .	82	2,7	24	9,1	10	1,4	14	1,9	25	3,5	9	1,7	39	2,8	20	3,1	15	2,5	7	2,2
	39. Grandes options des partis (doctr., progr.)	151	5,1	44	16,7	23	3,2	33	4,5	33	4,6	18	3,3	63	4,6	28	4,3	44	7,4	16	4,4
Divers	40. Logement . . . . .	20	0,7	—	—	6	0,8	7	0,9	6	0,8	1	0,2	13	0,9	—	—	5	0,8	2	0,5
	41. Problèmes juridiques/de Police . . . . .	40	1,3	1	0,4	13	1,8	12	1,6	7	1,0	7	1,3	10	0,7	20	3,1	6	1,0	4	1,1
	42. Rex . . . . .	24	0,8	3	1,1	1	0,1	2	0,3	12	1,7	6	1,1	16	1,2	4	0,6	1	0,2	3	0,8
	43. Animaux - chasse . .	16	0,5	1	0,4	1	0,1	4	0,5	4	0,5	6	1,1	6	0,4	6	0,9	1	0,2	3	0,8
	TOTAUX	2.974		263		719		736		718		538		1.372		647		591		364	

Si l'on prend, pour chaque parti, les 5 sujets pour lesquels il a reçu le plus de questions, on a :

*Pour le PC-UDP :*

Alliances Politiques . . . . .	18,6 %	
Grandes options du parti . . . . .	16,7	
Vie électorale . . . . .	9,1	
Pensions . . . . .	8,4	
Politique Etrangère . . . . .	7,6	
		60,4 %

ce qui indique une très forte concentration de questions sur un nombre limité de sujets, où domine le problème de l'alliance de chrétiens et de communistes dans l'UDP ; ajoutons que le PC-UDP reçoit aussi un taux particulièrement élevé de questions sur les libertés politiques (3,8 % contre 0,8 dans l'ensemble).

*Pour le PSB :*

Pensions . . . . .	19,5 %	
Ibramco et nationalisations . . . . .	8,6	
Probité en Politique . . . . .	6,4	
Ecole et Pacte scolaire . . . . .	4,2	
Ex aequo : Impôts, Indépendants,	3,9	
		42,6 %

Après les Pensions, qui arrivent en tête dans tous les partis, excepté le PC/UDP, se classent les affaires Ibramco et RTT ; le PSB est aussi le parti qui reçoit proportionnellement le plus de questions sur le coût de la vie (1,8 %), les syndicats (2,4 %), la sécurité sociale (2,9 %), le problème des handicapés (2,9 %), la police et la justice (1,8 %).

*Pour le PSC*

Pensions . . . . .	14,8 %	
Alliances politiques . . . . .	5,7	
Ecole et Pacte scolaire . . . . .	5,2	
Bruxelles . . . . .	4,9	
Ex aequo : Grandes Options . . . . .	4,5	
		35,1 %
Indépendants, Classes Moyennes . . . . .	4,5	
Armée, Défense Nationale . . . . .	4,5	

Le problème des alliances, ici, c'est tantôt la collaboration du PSC et du CVP et tantôt la cohabitation, en son sein, d'une aile bourgeoise et d'une aile démocrate-chrétienne.

Le PSC reçoit aussi, proportionnellement, le plus de questions sur les problèmes des ex-coloniaux (4,1 %), l'agriculture (2,7 %), la réforme des institutions (2,6 %).

*Pour le FDF-RW :*

Pensions . . . . .	9,7 %
Régionalisation, Fédéralisme . . . . .	9
Problèmes linguistiques . . . . .	9
Bruxelles . . . . .	7,5
Alliances politiques . . . . .	5,7

---

40,9 %

La physionomie est, ici, avant tout, communautaire ; c'est le FDF-RW qui reçoit proportionnellement le plus de questions sur chacun des problèmes que comporte ce thème ; c'est lui qui a proportionnellement le plus de questions sur les Fourons et les francophones de Flandre (1,8 %) et sur la Wallonie (1,5 %). Le plus de questions, aussi, sur la pollution et l'environnement (2,5 %) sur l'incivisme et le patriotisme (1,7 %).

*Pour le PLP-PLDP :*

Pensions . . . . .	13,4 %
Indépendants, Classes moyennes . . . . .	6,9
Ministère de l'Education Nationale . . . . .	6,3
Alliances Politiques . . . . .	5,6
Bruxelles . . . . .	5,2

---

37,4 %

Rappelons-nous que M. Toussaint, PLP, était ministre de l'Education Nationale. Quant au problème des alliances politiques, c'est celui du cartel FDF-PLP, celui aussi des rapports entre « les » PLP.

Le PLP est aussi le parti qui reçoit proportionnellement le plus de questions sur les taxes et impôts (4,5 %) et l'épargne (1,3 %).

Quant à la *forme* des questions, nous avons, non sans subjectivité, tenté de distinguer

TABLEAU VIII

## Questions complaisantes et agressives posées « Face à l'Opinion »

		Questions complaisantes						Questions agressives					
		PC	PLP	PSB	PSC	DFD	TOT.	PC	PLP	PSB	PSC	DFD	TOT.
Armée	1. Armée . . . . .	1	6				7	1	2	6	17		26
Economie	2 à 7. Tous les sujets sauf Ibramco . . . .		2		3	3	8		2	9	4	2	17
	8. Ibramco - monopole - initiative publique ou privée . . . . .			7		1	8		3	17	5	1	26
Electorats circonscrits	9. Agriculteurs . . . .					1	1			1	4		5
	10. Indépendants . . . .	1			1		2		6	3	3	2	14
	11. Pensionnés-VIPO . . .				1	1	2		1	1	2		4
	12. Femmes . . . . .						—		2	2	3	1	8
	13. Ex-coloniaux . . . .						—		1		1		2
	14. Handicapés . . . . .						—		1		1		2
Enseignement Culture	15. Ecole . . . . .		3	1	2		6		6	2	3	1	12
	16. Enseignants . . . . .						—		13	4	3		20
	18. Diplômés . . . . .						—			1			1
Environnement	19. Environnement . . . .			2			2			1	2		3
Institutions	21. Probité politique . . .		1	1		7	9		6	28	10	9	53
	22. Liberté d'expression - Politique . . . . .		1	2		1	4	1		3	1		5
Pol. ext.	23. Politique extérieure . .						—	6			1		7

		Questions complaisantes						Questions agressives					
		PC	PLP	PSB	PSC	FDF	TOT.	PC	PLP	PSB	PSC	FDF	TOT.
Problèmes éthiques	24. Avortement . . . . .						—				6		6
	25. Divorce . . . . .						—	1					1
	26. Morale . . . . .						—				2		2
Problèmes du travail	27. Syndicats . . . . .					5	5		3	11	3	2	19
	28. Travailleurs étrang. .						—	1					1
	29. Séc. soc. et autres avantages . . . . .		1	3			4		2		3	1	6
Rapports communautaires	32. Fédéralisme - Région.			1		5	6		5	2	3	6	16
	33. Bruxelles . . . . .		7		1	4	12		3		9	4	16
	34. Problèmes linguist. .				1	1	2		1	4	3	3	11
	35. Fourons - Francophones des Flandres . . . . .						—			2	1	1	4
Taxes - Impôts	36. Taxes-Impôts . . . . .					2	2		4	3	4		11
Vie politique	37. Alliances . . . . .	3	1			4	8	17	5	2	17	8	49
	38. Vie électorale . . . . .			1	1	5	7		4	7	5	6	22
	39. Grandes options des partis . . . . .	6	2	3	2		13	15	7	4	12	9	47
Divers	40. Logement . . . . .						—			1	2		3
	41. Problèmes de police - Juridiques . . . . .						—			1			1
	42. Rex . . . . .						—	1	1	1	1	3	7
	43. Animaux-chasse . . . . .						—		1				1
	TOTAL	11	24	21	12	40	108	43	79	116	131	59	428

- les *questions de mauvaise humeur*, « questions qui, malgré leur aspect souvent courtois, exprimaient dans leur contenu ou dans leur forme, la désapprobation de l'interlocuteur » (11) ; disons que celles de cette campagne sont rarement courtoises et, généralement, franchement *agressives* ;
- les *questions de complaisance*, posées « dans une intention de propagande, par quelqu'un (un militant, un partisan ?) qui connaît la réponse » (12).

Nous donnerons des chiffres à leur propos au tableau VIII. Pour le reste nous nous contenterons de signaler l'existence de *questions personnelles* (où l'électeur expose son problème propre — problème qui est souvent celui d'un groupe — en matière de pensions, divorce, etc...) ; de *questions d'argumentation* (où l'électeur expose ses vues — parfois détaillées — sur un problème, proposant même parfois ses solutions) ; de *questions d'information* (rares)...

Notons aussi que certains auditeurs se donnent le mot et posent chacun la même question, (à propos de l'école, à propos de la situation à la Caisse d'Épargne, à propos de la Musique Militaire de Liège !). Certains thèmes sont donc un peu surestimés, mais sans que, dans la masse des 2.974 questions, cela change vraiment les choses.

14,1 % des questions posées sont des *questions agressives* ; c'est le PSC qui s'en voit le plus adresser, mais dans l'ensemble il n'y a pas de grandes différences entre partis, sauf pour le FDF/RW, qui est le moins « agressé ».

#### Questions agressives

En valeur absolue	En pour-cent de l'ensemble des questions posées au parti
PC/UDP . . . . . 43	16,3
PSB . . . . . 116	16,1
PSC . . . . . 131	17,8
FDF/RW . . . . . 59	8,2
PLP/PLDP . . . . . 79	14,7
Total . . . . . 427	14,6

(11) *Belgique 1965. Presse, radio et télévision aux prises avec les élections*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1968, p. 238.

(12) *Idem*, p. 241.

Quant aux thèmes qui suscitent le plus l'agressivité, ce sont :

	Nombre de questions agressives	En pour-cent du total des questions	En pour-cent des questions posées sur ce thème
Probité en politique . . .	53	1,78	44,9
Alliances politiques . . .	49	1,6	27,4
Grandes options . . . . .	47	1,6	31,1
Vie électorale . . . . .	22	0,9	31,3
{ Armée . . . . .	26		19,1
{ Ibramco . . . . .	26	0,7	26,8
Enseignants . . . . .	20	0,7	27

Chaque parti a des défauts particuliers dans sa cuirasse.

Pour le PC/UDP, les alliances (17 questions agressives), les grandes options (15), la politique extérieure (6).

Pour le PSB, la probité en politique (28), Ibramco (17), les syndicats (11).

Pour le PSC, l'armée (17) (M. Vanden Boeynants est ministre de la Défense Nationale) et les alliances politiques (17), les grandes options (12), la probité en politique (10).

Pour le FDF/RW, la probité en politique (9) (on lui reproche, en ce domaine sa propre agressivité) et les grandes options (9), les alliances (8).

Pour le PLP/PLDP enfin, le problème des enseignants (13), ceux de l'école (6) (M. Toussaint est ministre de l'Education Nationale), des indépendants (6), de la probité en politique...

3,5 % des questions sont *de complaisance* ; les partis qui en reçoivent le plus sont le PLP/PLDP, puis le PC/UDP ; ce sont aussi les partis qui en reçoivent le moins dans l'ensemble ; est-ce que, pour compenser, ils incitent leurs militants à en poser ?

#### Questions de complaisance

	En valeur absolue	En pour-cent de l'ensemble des questions posées à ce parti
PC/UDP . . . . .	11	4,2
PSB . . . . .	24	3,3
PSC . . . . .	21	2,9
FDF/RW . . . . .	12	1,7
PLP/PLDP . . . . .	40	7,4
Total . . . . .	108	3,6

Les thèmes qui suscitent le plus de ces questions sont les grandes options (13) et Bruxelles (12) ; notons que le PSB reçoit 7 questions de complaisance sur Ibramco, le PLP/PLDP en reçoit 7 sur Bruxelles et 6 sur l'armée et le PC 6 sur les grandes options (voir tableau VIII).

#### B. QUESTIONS RETENUES.

Ce sont celles qui sont passées sur antenne, celles qui ont effectivement été posées lors des émissions. Il y en a 130, ce qui correspond à un rythme de près de 27 questions à l'heure. Par comparaison, notons qu'en 1965 le règlement de l'émission prévoyait 25 questions à l'heure.

Selon les émissions, on eut :

PC-UDP . . . . .	19 questions pour 30'	soit 38 questions/h
PSB . . . . .	29	60'
PSC . . . . .	23	60'
FDF-RW . . . . .	22	60'
PLP . . . . .	24	45' soit 32 questions/h
PLDP . . . . .	13	30' soit 26 questions/h

Le PC-UDP et le PLP ont cherché à répondre le plus brièvement possible, peut-être pour compenser le fait qu'ils ne disposaient pas d'un temps aussi important que les « grands » partis ; le PLDP, placé dans la même situation, a adopté un rythme normal (mais, après tout, il suivait et prolongeait le PLP)

Répartissons ces questions par thèmes. D'emblée, il faut signaler que les questions des journalistes sont parfois formulées d'une façon plus complexe que celles du public — c'est assez normal, compte tenu, notamment, de l'effort fait pour réduire l'ensemble à quelques unités. Dans ces conditions, nous avons dû parfois répartir une question par moitié entre deux thèmes, ce qui donne le tableau de la page suivante.

Si certains thèmes secondaires ont forcément disparu à l'occasion d'une sélection qui ne pouvait être que sévère, il semble que rien d'essentiel n'ait été éliminé dans le tri. Si l'on compare les pourcentages, on voit certains sujets perdre de leur importance (les pensions : de 13,9 % des questions posées à 8,1 % des questions retenues ; les indépendants : de 4,6 % à 3,5 %) dans la mesure où une foule de questions personnelles sont ramenées à quelques questions générales ; on voit d'autres thèmes gonflés (l'ensemble des questions économiques : de 9,8 à 14,9 % ; les problèmes communautaires : de 14,2 à 18,4 %) par la nécessité de poser un même problème à plusieurs (voire à tous les) partis. Les problèmes éthiques (de 2,4 à 6,2 %) et proprement féminins (de 2,4 à 6,2 %) sont ceux qui ont subi le plus gros accroissement.

	PC/ UDP	PSB	PSC	FDJ/ RW	PLP	PLDP	Total	En %
Armée . . . . .		1	2		1		4	3,1
Problèmes Economiques . . . . .	3	1	2	2	1	0,5	9,5	7,3
Ibramco, monopoles, etc. . . . .	1	5	1	1	2		10	7,6
Agriculteurs . . . . .		1					1	0,8
Indépendants . . . . .	1	1,5			2		4,5	3,5
Pensionnés . . . . .	1	3,5	1		3	2	10,5	8,1
Femmes . . . . .	1	2	1	1	2	1	8	6,2
Ex-coloniaux . . . . .					1	1	2	1,5
Enseignement . . . . .		1	1	1	1		4	3,1
Réforme, Institutions . . . . .		1	2	1		0,5	4,5	3,5
Politique extérieure . . . . .	4						4	3,1
Liberté d'opinion . . . . .	1						1	0,8
Avortement . . . . .	1	1		1			4	3,1
Divorce . . . . .		1	1	1		1	4	3,1
Syndicats . . . . .		2			2		4	3,1
Contrôle ouvrier . . . . .			1		1		2	1,5
Fédéralisme . . . . .		1	1	3	3	2	10	7,6
Bruxelles . . . . .	1	1	3	3	1	2	11	8,5
Problèmes linguistiques . . . . .		1		3			3	2,3
Taxes - Impôts . . . . .	2	3	2		2		9	6,9
Alliances politiques . . . . .		1	3			3	7	5,4
Vie électorale . . . . .	2	2		2			6	4,6
Grandes Options . . . . .	1		1	3	2		7	5,4
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>19</b>	<b>29</b>	<b>23</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>13</b>	<b>130</b>	
<b>En % . . . . .</b>	<b>14,6</b>	<b>22,3</b>	<b>17,6</b>	<b>16,9</b>	<b>18,4</b>	<b>10</b>		

### Thèmes des tribunes

Le tableau IX répartit les thèmes abordés en principaux et secondaires et selon les sujets des questions de Face à l'Opinion. Un thème principal est un thème abordé d'une façon plus ou moins approfondie, on lui consacre certains développements, il occupe parfois l'essentiel d'une tribune. Un thème secondaire est effleuré en quelques mots. Nous avons placé ensemble PLP et PLDP de manière à obtenir un tableau comparable aux précédents (13).

On voit que dans l'ensemble, les grands thèmes traités par les partis sont aussi ceux qui soulèvent beaucoup de questions du public ; disparaissent ici les thèmes liés à l'existence d'intérêts relevant de groupes restreints (divorcé(e)s, immigrés, ex-coloniaux, chasseurs...).

Tous les partis traitent de leurs options fondamentales (doctrine, programme...). Mais, au-delà, des clivages apparaissent. Le PSB consacre une large part de son temps à expliquer l'affaire Ibramco ; le PLP, avec M. Damseaux, à justifier l'initiative privée. Le PSB consacre aussi beaucoup

(13) Ces tableaux seront davantage détaillés lors de la publication définitive.

TABLEAU IX

## Thèmes des Tribunes

		PC/UDP		PSB		PSC		FDF/RW		PLP/PLDP		Total		Total général					
		Radio		TV		Radio		TV		Radio		TV		Radio		TV			
		1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2		
	(*)																		
Armée	1. Armée . . . . .	1	1				1						1	2	3				
Economie	2. Politique économique (emploi)	2		1	1	2	1	1	3	1	2	3	4	7	5	10	9		
	3. Inflation . . . . .	1		2	2			1		1	1	1	1	5	4	5	5		
	5. Salaires . . . . .				1	1		1				1		1	3	1	3		
	6. Routes - Transports - Infrastr.					1		2						2	1	2	1		
	7. Wallonie (politique régionale) .			1	1	3	1	2		2	1	1	2	1	8	1	10	2	
	8. Ibramco - Monopoles - Initiat. publique et privée . . . . .			1	1	3	1	1	2		1	3	2	5	2	7	1	12	3
	9. Agriculteurs . . . . .			3						1				3	1	4			
	10. Indépendants, Classes Moy. . .			3		1	2			1	1	1	2	5	1	4	3	9	4
Electorats circonsrits (cfr aussi 16)	11. Pensionnés-VIPO . . . . .	1	1	2	2		1	2				1	1	1	5	2	5	7	
	12. Femmes . . . . .	1		1	2	1	1	1	1				2	2	5	7	2		
	14. Handicapés . . . . .	1			1	1	1	1				1		2	1	3	1	5	
	15. Ecole - pacte scolaire . . . . .			1	1	2	1	1	1	2	2		1	1	5	1	5	2	10
Enseignement Culture	16. Enseignants . . . . .					1		1					1		1	1	1		
	17. Culture - Loisirs . . . . .			1		1		1	1					1	3	1	3		
	18. Diplômes . . . . .																		
Environ- nement	19. Environnement . . . . .		1	2			2				1	1	2	3	3	3	5		

(\*) 1 = thèmes principaux ; 2 = thèmes secondaires.

		PC/UDP		PSB		PSC		FDF/RW		LDP/PLDP		Total		Total général			
		Radio		TV		Radio		TV		Radio		TV		Radio		TV	
		1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
	(*)	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
Institutions	20. Réformes . . . . .			1				1	3	2	1	2	3	2	5	8	2
	21. Probité en politique . . . . .							1	2	1		1	1	1	3	4	1
Politique ext.	23. Politique extérieure . . . . .		1					1			1		1	1	1	1	2
Problèmes éthiques	24. Avortement . . . . .		1	1	2	1	1	1	1	1			1	1	5	1	6
Problèmes du travail (cfr aussi 2 et 5)	27. Syndicats . . . . .							1	1		1				3	3	1
	28. Travailleurs étrangers . . . . .	1									1		1				
	29. Sécurité Sociale et Av. Soc. . . . .		1	1	1	2					1	2			3	4	3
	30. Contrôle ouvrier . . . . .			1				1					1	1		1	1
Rapports Communautaires	32. Fédéralisme - Régionalisation . . . . .		1	2	1	4		2	2	1	1	2	2	4	3	9	2
	33. Bruxelles . . . . .			1		1		1	1	1		1	3	3	1	6	1
	34. Problèmes linguistiques . . . . .					2		2	1		1	1	2	2	3	4	3
Taxes-Impôts	36. Taxes - Impôts . . . . .			1	1		1		1		1	1	1	2	3	2	3
Vie politique	37. Alliances politiques . . . . .	1			1	2		1		1	1		1	1	4	2	5
	38. Vie électorale . . . . .										1					1	
	39. Grandes options . . . . .	1	1	1	1	4	1	3	2	1	1	1	1	1	1	5	2
Divers	40. Logement . . . . .	1	1	1	1	1	1	1		1			1	3	1	4	2
	41. Problèmes justice - Police . . . . .						2						2		1	1	3
	44. Action gouvernementale . . . . .				1			1						1	1	1	1

d'importance aux indépendants, et, dans une moindre mesure, aux agriculteurs : publics à conquérir ? Il parle beaucoup de régionalisme, pour mettre en avant le plan de régionalisation élaboré avec la FGTB. Le FDF/RW, parti des « hommes intègres », et le PLP/PLDP, insistent sur la probité en politique et la réforme des Institutions.

### La critique

La place nous manque pour une analyse détaillée de la critique. Disons qu'elle est assez acerbe, alors que le public semble avoir bien accepté les émissions. Nous l'avons dit, la campagne radio télévisée n'a pas cette fois, été spectaculaire. Les critiques lui en font semble-t-il plus grief que les citoyens (dont nous verrons qu'ils cherchent avant tout à être informés sur les grands problèmes du moment). Nous avons relevé des remarques négatives aussi bien à l'endroit des Tribunes (« La plupart de ces exhibitions furent très banales, gentillettes quelquefois, un peu barnumesques de ci, de là, peu convaincantes dans l'ensemble », *Libre Belgique* du 2 mars ; « ... nos hommes politiques ne débordent pas d'originalité dans l'utilisation de la télévision comme moyen de propagande », *Télépro* du 28 février) qu'à celui des Face à l'Opinion (« Est-ce une bonne idée de la RTB que d'avoir ressuscité les émissions « Face à l'Opinion » à l'occasion de la campagne électorale ? On peut en douter (...) », *Libre Belgique* du 4 mars) ou des Faire le Point (particulièrement celui consacré à Bruxelles : « (...) l'émission Faire le Point de dimanche dernier fut la plus mauvaise que l'on ait vue depuis longtemps » *Le Journal-Indépendance* du 20 février ; « Le téléspectateur qui aime agrémenter l'apéritif du dimanche d'une bonne séance de pancrace verbal sera resté sur sa soif, hier », *La Cité* du 18 février).

Que reproche-t-on aux Face à l'Opinion ? « Je dirais plutôt face à Georges Konen et Marthe Dumont, lesquels aseptisaient les multiples questions impertinentes, incisives, insidieuses des téléspectateurs avant de les soumettre aux candidats. Ces questions leur étaient tellement soumises qu'ils y répondaient comme ils voulaient, sans opposition, sans que la RTB ait imaginé de créer un poste « d'empêcheur-de-meetinguer-en-rond » (*Télépro* du 17 mars). Le parti interrogé « dispose de la sorte, en fait, d'une tribune électorale supplémentaire d'une heure dans laquelle il agit quasi à sa guise. L'émission tourne très vite au ronron et à l'autosatisfaction faute de contradiction » (*La Libre Belgique* du 6 mars). « A questions sélectionnées, réponses stéréotypées. D'autant qu'on a même, cette fois, abandonné le système des questions téléphoniques en direct. Lequel — si le résultat n'était guère différent — permettait tout de même de créer une relative ambiance, les caméras plongeant sur le bataillon des standardistes réqui-

sitionnées pour la circonstance » (*Le Peuple* du 1<sup>er</sup> mars). Cependant, le 7 mars, *Pourquoi Pas ?* note : « Un peu mous au départ, Georges Konen et Marthe Dumon ont trouvé le ton. Il faut dire aussi qu'ils n'ont pas toujours devant eux des interlocuteurs particulièrement drôles ».

Quant à *Faire le Point*, celui sur les partis flamands est jugé « excellente initiative » et « Marthe Dumon, visiblement soucieuse d'objectivité » (*La Libre Belgique* du 21 février). Henry Mordant présidera une émission, et ce sera remarqué : « clair, net et précis » (*La Dernière Heure* du 4 mars) mais « plutôt scolaire » (*La Libre Belgique* du 28 février). « (...) des scrupules d'apothicaire président à la répartition du temps d'antenne et (...) les positions des uns et des autres se répondent comme des chandeliers sur le dessus d'une cheminée » (*La Libre Belgique* du 28 février). Les émissions « dégagent la plupart du temps un insondable ennui (...) » (*L'Avenir du Luxembourg* du 26 février).

Il apparaît bien que les *Face à Face*, qui auraient donné plus de vivacité au débat, ont manqué.

## Le public

Dans les tableaux où nous présentons les diverses émissions (tableaux I à VI), nous avons donné également l'importance de leurs auditoires (en %, pour la TV, de l'ensemble des téléspectateurs francophones ; en %, pour la radio, de l'ensemble de la population francophone, Bruxelles + Wallonie) et, pour la TV, la cote que ces auditoires attribuent à ces émissions. Précisons que nous ne disposons, pour la radio, que des résultats de la dernière semaine de campagne.

A la *radio*, on constate une chute d'auditoire entre le journal parlé de 19 heures et la *Tribune* qui le suit : le public aurait plutôt tendance, à cette heure-là, à écouter le 2<sup>ème</sup> programme et les « Disques demandés ». Les *Débats Thématiques* sont plus suivis, à 13 heures 15, à un moment où la concurrence de la télé est pratiquement nulle.

A la *télévision*, ce sont les *Tribunes* qui ont le plus large public, elles héritent d'une partie de l'auditoire du Journal Télévisé, elles disposent d'une partie de celui de la grande émission de soirée. Les diverses *Tribunes* ne doivent pas leurs succès respectifs aux partis qui les animent, mais aux succès des émissions qu'elles précèdent. Leurs résultats sont cependant assez stables : en général, le quart du public de la télé. Les *Face à l'Opinion*, comme le *Faire le Point* consacré aux partis flamands, moins longs que les *Elections 71* proposés il y a 3 ans, et peut-être plus faciles à suivre, ont eu plus de succès aussi ; ils résistent bien à la concurrence des films et feuilletons des autres stations et réunissent généralement entre 15 et 20 % des téléspectateurs (l'exception est le *Face à l'Opinion* du

PLDP : il est tard, et ce parti n'intéresse que les Bruxellois). Quant aux *Faire le Point*, ceux de la campagne électorale n'ont pas eu le succès de ceux consacrés, en décembre, à la Crise Pétrolière (16,9 % des téléspectateurs ont regardé) et en janvier, à la Crise Gouvernementale (18,6 %). Un auditoire de 10 à 15 %, le dimanche midi, n'est cependant pas négligeable et on peut considérer que ces émissions, comme les autres préélectorales, se sont bien comportées.

Leur succès, en effet, doit se mesurer en fonction de l'importance et de la nature de l'intérêt du public pour les émissions, importance et nature que, grâce à la collaboration entre l'INUSOP et l'Enquête Permanente RTB, nous avons tenté de mesurer dans l'ensemble du pays.

Et d'abord :

	Belgique	Wallonie	Bruxelles	Flandre
	%	%	%	%
Ont suivi la campagne électorale chaque jour ou presque . . . .	23,1	20,4	17,9	26
Ont suivi de temps en temps . . . . .	53,2	51,3	50,8	54,9
N'ont pas du tout suivi	21,3	24,9	29,3	17,3
Ne répondent pas . .	2,4	3,4	2	1,8

ce qui indique que les électeurs les plus « assidus » se rencontrent en pays flamand (de même qu'ils se rencontrent surtout chez les hommes et chez les inactifs).

Nous avons aussi proposé, les empruntant à J.-G. Blumler (14), 8 raisons de suivre la campagne. Les interviewés pouvaient donner plusieurs réponses (ils en fournissent 3, en moyenne, par sujet) à condition de les numéroter par ordre d'importance. On voit, au tableau X, que le classement des premières citations n'est pas exactement semblable à celui de l'ensemble des citations, quoique, dans un cas comme dans l'autre, arrive en tête le *besoin d'information générale* (« pour se tenir au courant des grands problèmes du moment », et en troisième place, « pour voir ce qu'un parti fera s'il vient au pouvoir »), suivi du *plaisir d'assister à une compétition* (« pour le plaisir de suivre le match électoral »). « S'aider à faire son choix au moment du vote » n'est qu'un mobile secondaire (ainsi que l'indique *Le Soir* du 12 avril, 54,8 % des membres du panel INUSOP savaient pour qui voter avant même qu'on n'annonce qu'il y aurait des élections ; 13,7 % ont fait leur choix dès

(14) Voir BLUMLER Jay G. et McQUAIL Denis, *Television in Politics : Its Uses and Influence*, Fabers, Londres, 1968.

cette annonce). Si l'on reprend la typologie de Blumler, on peut dire que la répartition des citoyens belges, s'opère de la façon suivante :

	Belgique 1974 (ensemble des citations)	Angleterre (Leeds) 1966
<i>Vigilants</i> (« monitors »)		
— pour se tenir au courant des grands problèmes du moment . . . . .	41 %	52 %
— pour voir ce qu'un parti fera s'il vient au pouvoir . . . . .	29	55
— pour voir comment sont les hommes politiques . . . . .	27,2	51
<i>Spectateurs</i>		
— pour le plaisir de suivre le match électoral . . . . .	35	24
— pour voir qui a des chances de gagner les élections . . . . .	29	31
<i>Bons citoyens</i> (« liberal citizens »)		
— pour s'aider à faire son choix au moment du vote . . . . .	24,5	26
<i>Partisans</i>		
— pour se remettre en tête le programme de son parti . . . . .	23,4	36

Quels que soient les mobiles qu'on ait de suivre la campagne, trois supports apparaissent primordiaux : dans l'ordre, la télévision, les journaux, la radio. La *télé* arrive toujours en tête, quelque soit le mobile. Les *journaux* arrivent presque toujours en deuxième place, mais, « pour suivre le match électoral », on leur préfère la radio ; leur rôle est surtout dominant quand il s'agit d'information générale et, bien sûr, pour ceux qui ne possèdent pas la télé. La *radio* vient en troisième lieu, mais, dans certains domaines, elle perd cette place ; pas du tout visuelle, elle est en dernière place pour nous faire « voir comment sont les hommes politiques ».

Tracts, affiches, conversations, meetings, l'un par rapport à l'autre, ont des importances changeantes. Les *tracts* sont assez efficaces pour « s'aider à faire son choix au moment du vote », savoir « ce qu'un parti fera s'il vient au pouvoir », « se mettre en tête le programme de son parti » ; ils permettent peu de « voir qui a des chances de gagner ». Les *affiches* ont à peu près le même profil, mais, surtout, elles permettent de « voir comment sont les hommes politiques » ; elles sont de peu

d'utilité dans les discussions et pour « se tenir au courant des grands problèmes ». Les *conversations*, surtout citées par les enseignants, sont d'abord utiles pour donner « des arguments dans des discussions avec d'autres » (ainsi les conversations se nourrissent entre elles) et pour « voir qui a des chances de gagner ». Les *meetings* sont un peu les parents pauvres. Ils sont utiles surtout « pour se remettre en tête le programme de son parti », puis pour « voir comment sont les hommes politiques ». Ils gardent cependant les faveurs des « partisans ».

TABLEAU X  
Importance des différents supports, pour chaque motivation

	Cité		TV %	Journaux %	Tracts %	Conversations %	Radio %	Meetings %	Affiches %
	en 1er lieu %	au total %							
On suit la campagne :									
Pour se tenir au courant des grands problèmes du moment . . . . .	17	41	42,6	27,6	2,8	3,3	6,3	2,7	1
Pour le plaisir de suivre le match électoral . .	14,7	35	53,4	6,3	3,9	4	4,3	3,1	3,6
Pour voir ce qu'un parti fera s'il vient au pouvoir	12,9	29	44,2	14,5	8,1	7,2	4,9	3,8	3,7
Pour s'aider à faire son choix au moment du vote	9,5	24,5	32,2	12,8	11,1	5,8	3,7	3,8	7,2
Pour se remettre en tête le programme de son parti	8	23,4	31,1	17,9	5,6	5	5,6	5,8	3,2
Pour voir qui a des chances de gagner les élections . . . . .	7,6	29	40,2	18,5	2,8	7,1	4,7	2,9	1,8
Pour voir comment sont les hommes politiques .	7	27,2	47,9	8	4,7	3,8	2,5	4,4	10,8
Pour avoir des arguments dans des discussions avec d'autres . . . . .	5,4	31,3	33,9	18,6	5,4	7,8	4,8	3,9	1,5

Ces résultats sont encore provisoires. Le dépouillement n'est pas encore achevé, et nous espérons développer nos conclusions d'ici la publication définitive de notre travail (15). Comme nous l'avons mis dans le titre, ce ne sont que de « premiers aperçus ».

Nous terminerons cependant par une étude bien achevée, et qui, pour annexe qu'elle soit, traduit bien certains aspects de l'influence des media.

(15) Où nous montrerons, grâce aux mêmes questions, comment les membres du panel INUSOP se sont comportés face aux élections présidentielles en France. Nos questions sont posées en France à cette occasion, et le seront sans doute en Grande-Bretagne lors des élections prochaines. Pour la France, voir déjà l'article de Roland Cayrol, dans *Le Nouvel Observateur* n° 498 du 20 mai 1974.

## L'affaire François

En 1971, Henry François Van Aal, journaliste de la télévision, se fait élire député à Bruxelles, où il était cinquième sur la liste sociale-chrétienne. Un coup d'essai ?

En 1974, c'est au tour de son collègue Frédéric François de se porter candidat : « un test des plus intéressants pour les sociologues » écrit *Le Peuple* (14.2). Une candidature « intéressante à suivre pour les sociologues », note le *Pourquoi Pas ?* (21.2). Car F. François est un spécialiste de la politique belge, il s'est taillé une réputation dans l'interview des hommes politiques, au fil de l'actualité comme au long des émissions télévisées « Faire le Point », le dimanche midi. C'est un genre où il n'est pas facile de devenir une « vedette » ; il y est cependant parvenu.

Son passage de la télévision à la politique est rapide. Le 9 février, il est « L'Invité » du Magazine TV 7 (auditoire 4 %, cote 7) ; le 10, il préside encore un « Faire le Point » sur l'Ecole Pluraliste ; le 12, à Huy, à l'assemblée des délégués du PSC, il accepte d'être tête de liste de ce parti pour l'arrondissement de Huy Waremme.

Ce Bruxellois d'origine est donc parachuté dans un arrondissement wallon, et pas n'importe lequel : celui du Premier Ministre démissionnaire, Edmond Leburton. C'est un fief de gauche qui élit d'habitude 3 socialistes et 1 social chrétien ; mais, cette fois, il n'y a plus que 3 sièges à pourvoir, et la situation du PSC est menacée.

La candidature de F. François donnera donc lieu à de nombreux commentaires. Elle fera la « une » de certains hebdomadaires, *Spécial* le 20 février et *Le Soir Illustré* le 28. L'article de *Spécial* (« Faire le poing »), celui de *Pan* (« Le point sur Freddy », 20 février) seront vénimeux (16) ; la presse socialiste, évidemment, est généralement hostile.

« Mes questions étaient les vôtres. Vos problèmes seront les miens ». La campagne sera bâtie sur ce slogan qui joue habilement sur les possessifs : F. François, hier interprète du public auprès des hommes politiques, demain son interprète au parlement. L'homme de la rue, sans doute, pouvant se reconnaître dans le journaliste : un petit bagarreur qui ne se laissait pas faire et qui posait aux politiciens les questions qu'ils n'avaient pas envie qu'on leur pose (17). La campagne joue sur cette possible identification.

(16) On peut douter de l'impact de ces deux périodiques bruxellois dans la région de Huy Waremme. Il est, vraisemblablement, quasi nul.

(17) « A la télévision belge, il s'était fait un personnage, une sorte de Fifl, le poussin qui tient tête aux renards et aux dogues (...). Les téléspectatrices et les téléspectateurs, surtout ceux qui n'entendaient goutte à la politique, trouvaient en lui le substitut à leur carence ; ils se disaient obscurément : F.F. est là, il veille au grain, *La Libre Belgique*, 1<sup>er</sup> mars. En se mesurant au Premier Ministre sortant, F. François accentue cet aspect « David contre Goliath ».

Elle remporte un certain succès.

Frédéric François, note *Le Soir* du 27 février, « suscite un évident mouvement de curiosité teinté de déférence. (...) ». Un problème cependant pour le PSC qui conduira son candidat vedette dans une vingtaine de meetings : les locaux. Ils sont trop étroits et on refuse du monde. « Dans le temps nous étions une vingtaine par réunion, maintenant nous sommes deux cents », confesse, un pincement au cœur, le député sortant, M. Charpentier ». Le 5 mars, c'est *La Libre Belgique* qui souligne « la participation massive et exceptionnelle aux meetings sociaux-chrétiens ».

Qui va-t-on voir ? L'ex-journaliste ou le futur politicien ?

Pour mesurer les réactions des électeurs de Huy/Waremme, nous avons fait mener, par l'INUSOP et avec la collaboration de l'Enquête Permanente, un *sondage-test* auprès de 112 d'entre eux. L'échantillon, tiré au sort dans les listes électorales, est restreint, mais nous souhaitons des indications générales, et n'avions pas à extrapoler. Les entretiens ont été réalisés dans la semaine précédant les élections entre le 1<sup>er</sup> et le 8 mars.

- 98,2 % des interviewés déclarent connaître Frédéric François et 92 % savent que c'est un journaliste de la RTB. 76,1 % trouvent qu'il était un journaliste objectif. 6,2 % seulement pensent le contraire, dont 4,4 % considèrent qu'il avantageait le PSB et 0,9 % qu'il avantageait le Premier Ministre.
- 77,9 % trouvent qu'il est normal qu'un journaliste utilise dans une campagne électorale la popularité acquise à la T.V. (contre 16,8 % critiquant la candidature de F. François).
- 58,4 % pensent qu'une personnalité de la TV a plus de chances de se faire élire qu'un autre candidat, 34,5 % pensent qu'il en a autant, 3,5 % qu'il en a moins. Mais ces pourcentages passent à 53,1 ; 32,7 ; 8 dans le cas de Frédéric François.
- 49,5 voterait de préférence pour lui s'il était tête de liste du parti qu'ils ont choisi ; 29,2 % voterait pour un autre.
- mais 32,7 % seulement considèrent qu'il fera un meilleur travail au parlement qu'un autre candidat, 31 % pensent que ce ne sera pas le cas.

*On est conscient du rôle que joue la personnalité du candidat : on se montre, soi-même, sensible à cette personnalité ; bien que l'on soit, finalement, sceptique quant au résultat.*

Notons surtout que les attitudes varient sensiblement en fonction de l'opinion politique de l'interviewé. Aux deux extrêmes, socialistes et sociaux-chrétiens, les premiers plutôt critiques, les seconds nettement favorables.

Parmi les *électeurs du PSC*, 93 % trouvent normale la candidature de Frédéric François, 87 % considèrent ce dernier comme ayant été un journaliste objectif, 73,3 % pensent qu'il a plus de chances d'être élu qu'un autre et 80 % qu'il fera un meilleur travail parlementaire qu'un autre.

Ces pourcentages sont respectivement 46,7 ; 80 ; 33,3 et 13,3 % pour les *électeurs du PSB*. 40 % de ceux-ci critiquent la légitimité de la candidature François, 53,3 % pensant que l'ex-journaliste fera, au parlement un moins bon travail qu'un autre. Cette attitude socialiste semble se retrouver chez les électeurs du PC, *tous* critiquant la candidature François et considérant qu'il fera un moins bon travail (mais ils ne sont que deux dans l'échantillon...)

Face à la satisfaction sociale-chrétienne, rogne et grogne socialistes... On dirait que les premiers ont joué un bon tour aux seconds...

Les réponses aux questions sont tellement influencées par leurs opinions que beaucoup d'électeurs PSC et surtout PSB refusent de répondre à la question sur les intentions de vote, question qui se situait (heureusement) en fin d'entretien. On dirait presque qu'ils ont peur d'être pris en défaut, surpris en flagrant délit d'impartialité. 23 % refusent de répondre, 36,3 % déclarent ne pas savoir encore pour qui voter, et les intentions annoncées (à comparer avec les résultats réels, qu'on trouvera plus loin) sont : PSB, 13,3 % ; PSC, 13,3 % ; RW, 6,2 % ; PLP, 6,2 % ; PC, 1,8 %.

Les *résultats électoraux* pour Huy-Waremme nous donnent finalement la meilleure mesure du succès du journaliste-candidat. On sait que Frédéric François n'a pas été élu (il est maintenant sénateur provincial) mais cet échec n'est dû qu'au hasard d'un système électoral compliqué, et, qui donne parfois des résultats curieux (les voix obtenues par F. François contribuèrent à l'élection de MM. Hansenne à Liège et Schyns à Verviers ; le troisième élu de Huy-Waremme, Joseph Fiévet, RW, a remporté un nombre de voix très inférieur à celui comptabilisé par F. François).

« En Wallonie francophone (sans les cantons de l'Est), les libéraux du PLP perdent 2,2 % des voix et le Rassemblement wallon 2,4 %. Simultanément, on observe des gains socialistes (+ 2,4 %) et sociaux-chrétiens (+ 2 %) » (18). Le PC/UDP, pour sa part, stationne, perdant 0,2 %. *Les mouvements de voix vont dans le même sens à Huy/Waremme, mais avec une ampleur généralement accentuée. C'est là que le PSC gagne le plus de voix (+ 6,7 %) et que le PLP en perd le plus (— 5 %) ; cependant que le RW enregistre une de ses baisses les plus fortes*

---

(18) GOFFART Vincent, « Comment les Belges ont voté le 10 mars 1974 », dans *Revue Nouvelle*, Bruxelles, 1974, 4, p. 413.

(— 3,1 %). Le PSB progresse un peu, pendant que le PC recule. Tout se passe comme si la venue du journaliste bruxellois avait donné un tour personnel au combat politique, devenant un match François-Leburton, le premier prenant, semble-t-il, surtout ses voix au PLP et au RW, et le second au PC. Cela apparaît si l'on tient compte des *résultats d'ensemble* :

	1971	%	1974	%
PSB . . . . .	42.922	47,11	43.762	48,60
PSC . . . . .	16.224	17,8	22.168	24,62
PLP . . . . .	16.074	17,66	11.343	12,59
RW . . . . .	12.057	13,23	9.074	10,08
PC . . . . .	3.830	4,2	3.697	4,11
Votes valables . . . . .	91.107		90.044	

Cela apparaît surtout aux *voix de préférences* obtenues par les deux combattants, F. François arrivant presque, ici, au niveau d'E. Leburton ; et l'un et l'autre gagnant par rapport aux élections précédentes.

Sur 22.168 suffrages PSC, F. François recueille 13.205 voix de préférence, soit 59,56 %. En 1971, la tête de liste PSC, Charpentier recueillait 6.443 voix de préférence soit 39,71 % des 16.224 voix sociales chrétiennes.

Sur 43.762 suffrages PSB, E. Leburton obtient 14.458 voix de préférence, soit 33,03 %. En 1971, les chiffres étaient respectivement 42.922, 11.345, 26,41 %.

## Summary

*This paper represents a first approach of the campaign in the french-speaking radio and television. A thorough study will be done later. You will read here :*

- *the different kinds of electoral programmes ;*
- *the topics of the campaign through the questions asked by the audience, the questions selected by the journalists, the topics of the political platforms ;*
- *the critique (the reactions of the press after the programmes) ;*
- *the audience (how many people looked at the political programmes and why) ;*
- *the « case François » (a political journalist working for the television became candidate for a political party).*



# De parlamentsverkiezingen in radio en TV (BRT)

---

door Herman SANTY,

Wetenschappelijk medewerker BRT.

★

## 1. Opzet van de uitzendingen.

Bij het naderen van de dag der verkiezingen, groeit de belangstelling voor politieke uitzendingen, zowel bij de politici als bij de kijkers en luisteraars. Uit onderzoek is bovendien gebleken dat radio en vooral TV, een duidelijke taak van objectieve voorlichting hebben, in het verloop van een kiescampagne. Het publiek neemt eerder van een krant, dan van radio en TV aan, dat er partij wordt gekozen. De BRT tracht deze grotere belangstelling in de vraag naar politieke informatie, op te vangen, door enerzijds extra-zendtijd aan de partijen toe te kennen en door anderzijds in de eigen programmatie meer aandacht te besteden aan de politieke informatie.

### A. EXTRA-ZENDTIJD VOOR DE POLITIEKE PARTIJEN.

De extra-zendtijd voor de politieke partijen wordt door de Raad van Beheer vastgesteld. In de periode dat de politieke tribunes ter voorbereiding van de verkiezingen worden uitgezonden, vervallen de gewone politieke tribunes.

Dit alles blijkt uit een persmededeling van de Raad van Beheer (1). Uit de plaatsing van de extra Politieke Tribunes moge wel blijken dat

---

(1) De Raad van Beheer van de BRT heeft besloten, dat ter voorbereiding van de verkiezingen van 10 maart, aan de politieke partijen een aantal extra politieke tribunes in radio en TV worden toegekend. Zulks geschiedt ter vervanging van de gewone politieke tribunes, die in beide media volgens het jaarschema waren gepland. Tevens worden tijdens diezelfde periode in de televisie de gedachteprogramma's opgeschort.

Deze extra politieke tribunes worden geprogrammeerd tijdens de laatste drie weken vóór de verkiezingen.

De verdeling is als volgt :

de BRT van het belang die deze uitzendingen voor het publiek hebben, overtuigd is. Deze uitzendingen werden immers op zeer goede plaatsen in het programmaschema opgenomen. Dit wil hier uiteraard zeggen : plaatsen in het programmaschema waarop hoge kijkdichtheden en hoge luisterdichtheden kunnen verwacht worden. In de derde en de tweede week vóór de verkiezingen, werden de TV-tribunes onmiddellijk na het Journaal van 19 u 45 uitgezonden. Men kan zich moeilijk een gunstigere programmering indenken. In verband met de eigen BRT-initiatieven (waarover later meer) werden de Politieke Tribunes op TV, in de laatste week voor de verkiezingen, uitgezonden om 19 u 30.

De Politieke Tribunes op de Radio werden zowel in de derde en de tweede als in de laatste week voor de verkiezingen, uitgezonden na het avond- of namiddag-Aktueel op BRT 1. Vermits de uitzendingen van het informatief programma Aktueel, steeds geprogrammeerd worden onmiddellijk na de nieuwsuitzendingen met de hoogste luisterdichtheden, nl. 13 u 00 en 19 u 00, is ook deze programmering zeer gunstig te noemen.

Laten we toch even verduidelijken wat met « gunstige programmering » bedoeld wordt. Uit de gegevens van het continu Kijk- en Luisteronderzoek komt naar voor dat nieuwsuitzendingen en meer bepaald de nieuwsuitzendingen op radio en TV waarvan hierboven sprake, op een constante hoge kijkdichtheid mogen bogen.

Dat heeft zonder twijfel te maken met de drang naar informatie vanwege het publiek en de hoge dunk die mediabestuurders van de informatieve taak van radio en tv hebben. Dit alles resulteert in een grote frequentie en een vast tijdstip voor nieuwsuitzendingen, allebei factoren die grote kijk- en luisterdichtheden in de hand kunnen werken.

Programma's die, zoals de extra Politieke Tribunes, geprogrammeerd worden onmiddellijk na programma's die hoge dichtheidscijfers halen, krijgen al onmiddellijk van het voorgaande programma een grote groep potentiële kijkers als het ware aangeboden. Er blijft natuurlijk altijd nog het aanbod van de andere zenders (= tegenoverliggende programma's) of gewoon de afwezigheid van een minimum aan belangstelling, die maken dat de kijkers of luisteraars de BRT-programmering niet blijven volgen. Naast de factoren tegenoverliggende programma's, tijdstip van uitzending en omliggende programma's resten dan vanzelfsprekend nog

CVP : 4, waarvan één buiten deze drie weken valt ;

BSP, PVV en VU : ieder 3 ;

Communistische partij : 1.

In de *radio* worden zij uitgezonden na « Aktueel » en in de *TV* telkens na het nieuws van 19 u 45. In de laatste week vóór de verkiezingen echter worden deze politieke tribunes in de televisie geprogrammeerd vóór het nieuws, d.w.z. om 19 u 30, zulks in verband met de uitzendingen die de BRT zelf voorbereidt voor maandag 4, dinsdag 5, woensdag 6, donderdag 7 en vrijdag 8 maart telkens omstreeks kwart over negen. »

een heel aantal niet meetbare factoren, die maken dat tenslotte gelijk welke kijker op gelijk welk ogenblik zijn toestel kan afzetten of naar een andere zender kan overschakelen.

Voor de beoordeling van kijkdichtheids- en luisterdichtheidscijfers, moet men in elk geval trachten met de meetbare factoren rekening te houden. We zetten deze meetbare factoren nog eens op een rijtje : omliggende programma's, uur, tegenoverliggende programma's en ook frequentie. De programmatie heeft vat op drie van de vier factoren. De factor « tegenoverliggende programma's » ontsnapt vanzelfsprekend aan de BRT-programmatie.

#### B. EIGEN BRT-INITIATIEVEN.

##### TV.

Zoals gezegd werden de gunstige programmatijden, altans op tv, de laatste week vóór de verkiezingen, voor BRT-initiatieven vrijgehouden.

De verantwoordelijken van het journaal hebben getracht een formule uit te werken, waarin een confrontatie tussen partijen en kiezers zou tot stand komen (2).

De principes die werden gevolgd zijn :

- alle partijen krijgen evenveel zendtijd toegewezen ;
- de partijen vaardigen de kiezers af ; deze mogen niet op een verkiezingslijst voor 10 maart 1974 fungeren ;
- de partijen vaardigen vanzelfsprekend ook de panelleden af en het ligt voor de hand dat dit mensen zullen zijn die op lijsten voorkomen, alhoewel dat niet is voorgeschreven ;
- wij krijgen vijf uitzendingen, één per partij (BSP, CVP, KPB, PVV, VU) waarin een panel van 5 personen van partij A, geconfronteerd wordt met vier groepen van vijf personen elk van de partijen B, C, D en E ;
- De uitzendingen krijgen de klassieke titel : « Kiezen of delen » en worden in de BRT-Studio's opgenomen. De BRT duidt een medewerker van de redactie als moderator aan.

Een minutieus uitgewerkt schema zorgde ervoor dat iedere groep gelijkelijk aan zijn trekken kwam en de mandatarissen de tijd kregen

---

(2) De tekst van de Raad van Beheer luidt : « Ieder van deze uitzendingen duurt vijf kwartier en tijdens ieder van deze avonden komt één van de politieke partijen aan de beurt. Dit programma is zó opgevat dat telkens een panel van 5 vertegenwoordigers van een partij, onder leiding van een BRT-moderator, het zal opnemen tegen 20 kiezers, nl. vijf van elke der andere betrokken partijen. »

om te antwoorden en een slotwoord te formuleren. Noch in de studio-opstelling, noch in de structuur van de uitzending, werd één der beide partijen (het partijpanel respectievelijk het kiezerspanel) bevoordeligd. Mede door het ingrijpen van een kordate moderator was het moeilijk zoniet onmogelijk voor één van deze beide partijen, om tot een dominerende rol te komen. Dominantie van de ene groep kiezers t.a.v. de andere kwam om dezelfde redenen (opstelling, strict schema, kordate moderator) bijna niet voor.

Het is wellicht om al deze redenen dat men er is in geslaagd een confrontatie tussen mandatarissen en kiezers van verschillende opinie te realiseren. Men kan moeilijk zeggen dat er confrontatie gerealiseerd is, tussen de doorsnee kiezers en de mandatarissen. Bij de personen die in de kiezerspanels voorkwamen vinden wij kademensen van de partijen, kabinetsleden, enz.

Het reglement schreef voor dat elke partij per uitzending tenminste één vrouw en één jongere moest aanduiden. Deze clausule heeft misschien het meest van allemaal ertoe bijgedragen dat hier en daar ook « de gewone kiezer » aan zijn trekken kwam. Als confrontatie tussen kiezers en mandatarissen mochten deze uitzendingen zonder twijfel geslaagd heten.

#### RADIO.

Voor de radio, in tegenstelling met de TV, was er geen vooropgesteld plan met betrekking tot de BRT-initiatieven. Naast de opname van verkiezingsnieuws in de afleveringen van de nieuwsberichten, kwam vooral het radiomagazine « Aktueel » in aanmerking voor opname van verkiezingsonderwerpen.

De periodes waarin Aktueel uitvoerig de binnenlandse politieke situatie belichtte waren : de dagen onmiddellijk na de val van de regering en de weken die verlopen zijn tussen het toewijzen van de lijstnummers en de verkiezingsdag.

Deze Aktueeluitzendingen gingen op de middagen en avonden, na de Nieuwsbulletins van 13 u 00 en van 19 u 00. Op de dag na de verkiezingen was er bovendien een morgeneditie van Aktueel. De wijze waarop de politieke actualiteit door Aktueel in de ether werd gebracht, is zo gevarieerd als de formule van dit duidingsmagazine : interview met politieke en andere belangrijke figuren, correspondentie van reporters ter plaatse, eigen duiding vanuit de Studio.

Wij vinden hier het streng gedegen werk van een informatieploeg, die zelf altijd de touwtjes in handen houdt en de politieke mandatarissen om medewerking verzoekt wanneer dit nuttig wordt geacht. Het show-

element en de suspense bij het publiek, die elke uitzending van « Kiezen of delen » hebben begeleid, vinden wij in dit radiowerk niet terug.

Hier is vooral plaats voor achtergrondinformatie met de klaarlijkkelijke bedoeling de geïnteresseerde luisteraar zo omstandig mogelijk en zo volledig mogelijk in te lichten.

### *Radio en TV.*

Wij hebben reeds het woord « show » gebruikt in onze bespreking van de tv-uitzendingen « Kiezen of delen ». Het is een minder gebruikelijk woord in verband met politieke uitzendingen. Voor wat de radio en de TV (deze laatste nog in samenwerking met de ontspanningsdienst van de BRT) op de verkiezingsdag hebben geproduceerd, is het woord « show » misschien toch wel de meest passende benaming. De uiteindelijke bedoeling was : mededeling van de verkiezingsresultaten, maar het vlotte en vlugge afwisselen van woord, muziek en presentatie doen ons naar het woord show grijpen, om een totaalbeeld van deze uitzendingen te geven.

Vanaf 17.00 u in de namiddag begonnen de radiomensen — die voor de gelegenheid een radiostudio hadden in de grote TV-studio 5 waar later ook de TV haar verkiezingsuitzending zou aanvatten — met een afgewisseld programma van verkiezingsuitslagen, muziek, interviews met politieke e.a. figuren, sport, dan weer verkiezingsuitslagen enzovoort. Er was ook een namiddagaktueel met interviews van verschillende politici die hun vooruitzichten over de uitslagen meedeelden. Ook wanneer de TV was gestart om 20 u 30 ging de radio door tot 5 u 30 in de morgen. Vanaf 3 u in de morgen werden reeds overzichten van de zetelverdelingen omgeroepen.

De uitslagen kwamen in Brussel via de Gewestelijke zenders (Kortrijk, Gent, Antwerpen, Hasselt), twee reportagepunten (één in Leuven en één in Brugge) en tenslotte ook nog van de computer. Ook de interviews kwamen via de Gewestelijke Omroepen en de reportagepunten en ook uit het Ministerie van Binnenlandse zaken te Brussel. In Studio 5 was bovendien Professor L. Huyse voor deskundig commentaar aanwezig.

In totaal kwamen — de namiddageditie van Aktueel meegerekend — 19 politici aan het woord en werd doorlopend beroep gedaan op professor L. Huyse.

Het showelement in de uitzendingen rond de verkiezingen, werd nog beklemtoond door de TV, die om 20 u 30 aan de verkiezingsuitzending begon.

De grote Studio 5, was omgebouwd tot een grote ontmoetingsruimte waar de nieuwsdienst de aanwezige politici kon confronteren met de resultaten die telefonisch of langs de uitvoerapparatuur van de computer ter plaatse werden gebracht. Terzelfdertijd werden deze uitslagen aan

de kijkers meegedeeld, door de journalist in beeld, of op kaarten en tabellen die onmiddellijk in de studio werden bijgewerkt. De professoren H. Picard en W. Dewachter waren aanwezig voor deskundig commentaar. Het aantal geïnterviewde politici en belangrijke personen is niet te tellen. Zeker is dat het aantal groot was en het aantal aanwezigen in de studio nog groter.

De grote innovatie van deze studiuitzending was dat het medium niet op zoek ging naar de politici in partijlokalen, Ministerie van Binnenlandse Zaken enzovoort, maar dat integendeel de politici werden uitgenodigd om naar de studio te komen.

De onvermijdelijke dode momenten in het meedelen en bespreken van de resultaten werden opgevuld door een ontspanningsprogramma dat vanuit de studio aan de kijkers en vanzelfsprekend aan de aanwezigen in de studio, werd aangeboden.

Uit de reacties van de kijkers en van de pers, leren wij dat deze uitzending meer is geworden dan gewoon een mededeling van verkiezingsresultaten, in aanwezigheid van de meest direct geïnteresseerden, nl. de politici zelf.

Deze « verkiezingsshow » heeft vooral door de ongedwongen manier waarop de informatie voor de kijker tot stand kwam, innoverend gewerkt.

Het onderhoudende element kwam dan wel niet van de cijfers, die tenslotte allemaal op elkaar gaan lijken. De aanwezigheid van de politici en de confrontatie van al deze personen om en rond dezelfde cijfers, gaf aan het geheel een onderhoudend karakter. Ongedwongen wellicht vooral omdat de verklaringen van de politici authentieker overkwamen vanuit de studio, dan vanuit de sfeer van de partijlokalen. Een andere innovatie was dat op last van de BRT door een gespecialiseerde firma, een opinieopleiding werd gehouden over de kiesintenties van de Belgen. Het resultaat werd onder embargo gehouden tot na het sluiten van de stemlokalen. In de namiddag van 10 maart werd het zowel langs radio als tv omgeroepen.

## **2. De reactie van het publiek.**

De reactie van het publiek op de verkiezingsuitzendingen is beschikbaar in de vorm van cijfers uit het continu Kijk- en luisteronderzoek. De BRT verricht wekelijks een peiling (mail-enquête) bij een steekproef van 1500 personen die representatief kunnen geacht worden voor de ganse Vlaamse bevolking. Wekelijks rapporteren deze mensen de programma's die zij hebben gevolgd. Het resultaat van deze rapportering zijn de kijkdichtheids- en luisterdichtheidscijfers. Bovendien geven de medewerkers, aan deze programma's een beoordelingscijfer met als resultaat de

waarderingcijfers (3). De beoordelingsschaal die wordt gehanteerd is de volgende :

- 5 = zeer goed
- 4 = goed
- 3 = voldoende
- 2 = onvoldoende
- 1 = slecht
- 0 = geen mening.

Wij zullen de verschillende programmagroepen in tabel brengen met al de gegevens die voor een bespreking van belang kunnen zijn.

A. DE EXTRA ZENDTIJD VAN DE POLITIEKE PARTIJEN EN DE REACTIE VAN HET PUBLIEK.

**Extra politieke tribunes. TV**

Datum	Uur	Partij	Politici	Kijkdichth.	Waardering
7.2.74	20.20	CVP	Dhr. Martens	34,0	3,9
18.2.74	20.21	PVV	Dhrn. Daems, De Clercq, Dewinter, De Croo, D'Haeseleer	38,8	3,8
20.2.74	20.15	CVP	Mevr. Verlackt, dhrn. Blanckaert, Chabert, Swaelen	29,2	3,5
21.2.74	20.17	VU	Dhrn. Babylon, Baert, Anciaux, Schiltz, Coppieters	15,5	3,4
22.2.74	20.15	BSP	Dhr. Claes	17,5	3,9
25.2.74	20.15	BSP	Mevr. C. Galle, dhrn. Calewaert, Fr. Van Acker, Ramaekers, Geldolf	34,6	3,6
27.2.74	20.22	VU	Dhr. Schiltz	25,9	3,5
28.2.74	20.15	CVP	Dhrn. S. De Clercq, De Paepe, Martens, Van Elslande, Verhaegen	33,8	3,6
1.3.74	20.18	PVV	Mevr. Herman, dhrn. Bonnel, Fiedrich, Claes, Lahaye, Kempinaire, Vanderpoorten	23,4	3,8
4.3.74	19.31	PVV	Dhrn. W. De Clercq, Boey, Poma, P. De Clercq, Colla, Grootjans	14,1	3,9
5.3.74	19.29	BSP	Dhrn. Van Eynde, Claes, Temmerman	12,2	3,7
6.3.74	19.32	VU	Mevr. Maes, dhrn. Schiltz, Kuypers, De Facq, Slegers	9,9	4,0
7.3.74	19.30	KP	Mevr. Van Ballaert, dhrn. Turf, Van Ceyt, Blansaer	8,5	3,9
8.3.74	19.30	CVP	Dhr. Tindemans	10,2	3,9

In de kolom waarin de kijkdichtheidscijfers vermeld staan, zien wij duidelijk de weerslag van het uitzenduur op de kijkdichtheid. De uitzending van 1 maart 1974 die om 20 u 18 ging heeft 9,3 kijkdichtheid meer

(3) Er wordt slechts gedurende één week per maand over de radioprogramma's gerapporteerd. Van verschillende radioprogramma's hebben wij dan ook geen cijfers. Wij nemen volledigheidshalve alle programma's in de tabellen op. Een dichtheidscijfer 1 staat voor 41.000 Vlaamse kijkers of luisteraars van 15 jaar en ouder.

dan de uitzending van 4 maart 1974 (toevallig van dezelfde partij), die vóór het Nieuws om 19.31 u werd uitgezonden. Globaal genomen zijn de cijfers van deze vooravondprogramma's bevredigend : alleen de kijkdichtheid van de KP-uitzending op 7/3, komt niet boven het gemiddelde van al de programma's (9,8) van het tijdsblok voor het eerste kwartaal 1974 (4). De waarderingscijfers van de andere programma's liggen onder het gemiddelde, of zijn gelijk aan dat gemiddelde (4,0).

Voor de programma's met beginuur na 19 u 45 is de situatie veel meer verscheiden. Het gemiddelde kijkdichtheidscijfer is hier 30,9. De CVP (2x), de PVV en de BSP komen boven dat gemiddelde in sommige uitzendingen, maar het gemiddelde waarderingscijfer (4,0) wordt door geen enkele partij gehaald.

De grotere verschillen en in feite ook de (soms) lage cijfers, bij de uitzendingen van het tijdsblok 19 u 45 - 22 u 00, t.a.v. deze van het tijdsblok 18 u 00 - 19 u 45, zijn te verklaren door het feit dat de avondprogrammatie van de verschillende TV-zenders, de kijkers meer en aantrekkelijker uitwijkmogelijkheden biedt dan de vooravondprogrammatie. Men zou dan zelfs kunnen zeggen dat een Politieke Tribune uitgezonden middenin de TV-avond, in de ogen van de kijker beter moet zijn dan een uitzending in de vooravond, wil hij hetzelfde waarderingscijfer toekennen. De kijker moet immers meer derven 's avonds dan in de vooravond. Voor de beoordeling van de kijkdichtheidscijfers van de avondprogramma's moeten wij bovendien wijzen op de invloed van de tegenoverliggende programma's : België is een grensland voor TV-ontvangst ; veel buitenlandse programma's kunnen hier zonder al te veel moeilijkheden ontvangen worden.

Vooraf speelt dan, naast de factor « tegenoverliggende programma's », de factor « frequentie » in het nadeel van de politieke uitzendingen. Deze extra-uitzendingen « verstoren » immers het kijkpatroon van de kijker die één of ander ontspanningsprogramma dat wekelijks op hetzelfde uur, op dezelfde zenders te zien is, node wil missen.

### *Radio.*

Wegens het feit dat er per maand slechts één week over de radio-programma's wordt gerapporteerd, kunnen wij niet over alle programma's de publiekreactie meedelen.

We zien wel dat alle partijen geopteerd hebben voor de middaguitzending, alhoewel er keuze was gelaten tussen een tijdstip in de vooravond

---

(4) Per kwartaal worden de gemiddelde kijkdichtheid, de gemiddelde waardering en de gemiddelde concurrentie berekend van alle programma's, ingedeeld volgens vier tijdsblokken : programma's beginnend vóór 18 u, tussen 18 u en 19 u 45, tussen 19 u 45 en 22 u, na 22 uur.

(omstreeks 19 u 30, na Nieuws en Aktueel) en een tijdstip rond het middaguur (omstreeks 13 u 20, na Nieuws en Aktueel). Er is immers een talrijker publiek te verwachten voor een middag-Aktueel dan voor een avond-Aktueel.

#### Extra politieke tribunes. Radio

Datum	Uur	Partij	Politici	Dichth.	Waardering
15.2.74		CVP	Dhr. D'Hoore		
18.2.74		CVP	Dhr. Lavens		
19.2.74		BSP	Mevr. De Pauw, dhrn. Calewaert, Boel, Geldolf		
20.2.74		VU	Dhr. Anciaux		
21.2.74		PVV	Dhrn. Dewinter, Flamant		
25.2.74	13.15	PVV	Dhrn. Boey, Kempinaire	3,1	4,0
26.2.74	13.19	VU	Mevr. Maes	2,7	4,0
27.2.74	13.23	CVP	Dhr. Chabert	1,7	3,9
28.2.74	13.24	BSP	Dhrn. Laridon, Boon, Van Lent, Glinne, Ramaekers	2,0	4,0
4.3.74		VU	Dhr. Anciaux		
5.3.74		KP	Dhr. Looze		
6.3.74		BSP	Dhrn. Claes, F. Van Acker, Van Eynde		
7.3.74		CVP	Dhr. Tindemans		
8.3.74		PVV	Mevr. Herman, dhr. De Croo		

Ook de radioprogramma's in de vooravond ondervinden alhoewel in mindere mate dan de avondprogramma's, reeds de concurrentie van de tv-programmatie. Bij middaguitzendingen op de radio, is dat uiteraard niet het geval.

#### B. EIGEN BRT-INITIATIEVEN EN DE REACTIE VAN HET PUBLIEK.

##### TV.

#### Kiezen of delen

Datum	Uur	Partij	Politici	Dichth.	Waardering
4.3.74	21.13	KP	Mevr. Van Ballaert, dhrn. Van Geyt, Debrauwere, Turf, De Smet	11,9	4,0
5.3.74	21.18	CVP	Mevr. De Vos, dhrn. Martens, Tindemans, Chabert, D'Hoore	16,3	4,2
6.3.74	21.16	PVV	Mevr. Herman, dhrn. Vanderpoorten, Grootjans, W. De Clercq, De Croo	17,5	4,0
7.3.74	21.07	BSP	Mevr. Nauwelaerts, dhrn. Claes, Van Eynde, Geldolf, Fr. Van Acker	23,9	3,9
8.3.74	21.18	VU	Mevr. Maes, dhrn. Raskin, Schiltz, Anciaux, Van de Meulebroucke	20,4	4,0

Er is geen enkele aflevering van « Kiezen of delen » die boven de 30,9 van het gemiddelde van alle programma's van het eerste kwartaal 1974 uitgezonden in het tijdsblok van 19 u 45 tot 22 u 00, uitkomt. Wel opvallend is de stijging in de kijkdichtheidscijfers. Deze stijging kan

er op wijzen dat de nieuwe formule van « Kiezen of delen » voor zichzelf reclame heeft gemaakt. Opvallend is wel dat slechts één uitzending (BSP, 7/3/74), het gemiddelde waarderingscijfer niet haalt.

De grote verschillen in kijkdichtheid van deze uitzendingen en de « Politieke Tribunes », hebben zonder twijfel ook te maken met het feit dat de « Politieke Tribunes » maximum een kwartier duurden, terwijl de duurtijd van « Kiezen of delen » vijf kwartier was. De meeste kijkers beginnen moeilijker aan een lange dan aan een korte uitzending met politieke informatie. De goede waarderingscijfers van « Kiezen of delen » pleiten in elk geval voor de formule.

Radio.

#### Aktueel

Datum	Uur	Partij	Geïnterviewde politici en andere persoonlijkheden - onderwerp	Dichth.	Waardering
21.1.74	± 13.10	BSP, CVP, PVV	Dhrn. Van Eynde, Martens, Grootjans	—	—
22.1.74	± 19.15	PSC, VU, FDF-RW, KP	Dhrn. Nothomb, Schiltz, Defosse, Van Geyt	—	—
25.1.74	± 13.10	—	Moeilijkheden om crisis op te lossen	—	—
25.1.74	± 19.15	—	Moeilijkheden rond ontbindingsbesluit	—	—
28.1.74	± 19.15	Formateur	Dhr. Tindemans	2,0	4,3
29.1.74	± 13.10	—	—	3,2	4,4
30.1.74	± 13.10	KP	Dhr. Van Geyt	2,3	4,5
13.2.74	± 13.10	—	Aankondiging lijstnummer	—	—
13.2.74	± 19.15	VFP	Feministische partij Mevr. Boeykens	—	—
14.2.74	± 13.10	VU	Dhr. Schiltz	—	—
14.2.74	± 19.15	FDF	Dhrn. Defosse, Debunne	—	—
18.2.74	± 13.10	Jongeren	Dhr. Rudgeers	—	—
19.2.74	± 19.15	PVV	Mevr. Boeykens, dhr. Grootjans	—	—
25.2.74	± 19.15	—	Verkiezingsprogramma's	2,3	4,5
28.2.74	± 13.10	—	Vrouweneisen	3,5	4,1
4.3.74	± 13.10	—	Programmaakkoord BSP-ABVV	—	—
6.3.74	± 13.10	—	Stemmen Belgische militairen in Duitsland, Kol. De Jonckheere	—	—
11.3.74	± 7.10	—	Verkiezingsuitslagen, dhrn. Huyse, Schiltz, Grootjans, Martens, Van Eynde, Gillet, Tindemans	7,9	4,1
11.3.74	± 8.10	—	Idem als voorgaande	8,5	4,1
11.3.74	± 13.10	—	Verkiezingsuitslagen, dhrn. J. Claes, Caljouw, Van Brabant, P. Martens, De Buyser	4,6	4,4
11.3.74	± 19.15	—	Verkiezingsuitslagen, dhrn. Martens, Grootjans, Van Eynde, Schiltz, Van Geyt, Lagasse	3,0	4,3

Het radiowerk is meer gevarieerd en gedetailleerd dan het TV-werk, omwille van de grotere mobiliteit en de soepeler hantering eigen aan het medium. Ook kleinere partijen kunnen aan bod komen en zelfs randverschijnselen kunnen behandeld worden.

Ook bij deze cijfers komt de algemene trend naar voor dat een middaguitzending van Aktueel, meer luisteraars heeft dan een avonduitzending.

De grootste luisterdichtheid kwam toe aan de morgenuitzending van Aktueel, die kwam na de verkiezingsnacht. Het morgenuur en de grote actualiteit van het onderwerp zijn de verklaring voor deze, voor een Aktueeluitzending hoge cijfers.

#### Radio en TV.

Zoals in het vorige hoofdstuk beschreven, werd de dag van de verkiezingen voor de media een drukke dag.

Het publiek kreeg de eerste verkiezingsresultaten langs de radio ; vanaf 20 u 30 nam de TV de informatietaak over.

De verkiezingen van 10 maart 1974 op radio en televisie

Tijdsblok	Televisie		Radio	
	Gem. Kdh.	Waardering	Gem. Ldh.	Waardering
19.00-19.15	—	—	2,0	3,9
19.15-19.30	—	—	1,5	3,9
19.30-19.45	—	—	1,1	3,9
19.45-20.00	—	—	0,8	3,5
20.00-20.15	—	—	0,6	3,5
20.15-20.30	—	—	0,8	3,4
20.30-20.45	43,3	4,0	0,5	4,0
20.45-21.00	41,4	3,9	0,4	4,0
21.00-21.15	39,9	4,0	0,6	4,0
21.15-21.30	39,5	4,0	0,5	4,0
21.30-21.45	38,5	4,1	0,5	4,0
21.45-22.00	38,3	4,0	0,4	4,0
22.00-22.15	33,6	4,1	0,4	4,0
22.15-22.30	31,9	4,1	0,6	4,3
22.30-22.45	28,8	4,2	0,3	4,0
22.45-23.00	27,7	4,2	0,4	4,5
23.00-23.15	22,0	4,3	0,5	4,3
23.15-23.30	19,0	4,4	0,6	4,3
23.45-24.00	7,1	4,5	0,6	4,5
00.00-00.15	6,8	4,5	0,4	4,0
00.15-00.30	6,7	4,5	0,3	4,0
00.30-00.45	6,1	4,5	0,3	4,0
00.45-01.00	5,8	4,5	0,3	4,0
01.00-01.15	4,6	4,5	0,3	4,0
01.15-01.30	4,0	4,6	0,3	4,0
01.30-01.45	2,9	4,6	0,4	4,0
01.45-02.00	2,6	4,7	0,3	4,0
02.00-02.15	0,9	4,7	Vanaf 2.00 tot 5.00 geen luisteraars genoteerd	
05.00-05.30	—	—	0,1	4,0

De manier waarop de TV de verkiezingsuitslagen in beeld heeft gebracht, werd door het publiek geapprecieerd. De waarderingscijfers zijn daarvoor de beste aanduiding.

Het publiek is ook geboeid geworden door de vertoning, want tot laat in de avond en zelfs 's nachts, bleven kijkers voor hun toestel, om het verkiezingsgebeuren mee te maken.

Het grote succes bij het publiek van deze Verkiezingsuitzending wordt vooral duidelijk wanneer wij de cijfers na 22 u 00 bekijken. Ondanks de uitzonderlijk lange duur van deze laat-avonduitzending (vanaf 22 u 00 gerekend, duurde deze uitzending nog meer dan vier uur) is de gemiddelde kijkdichtheid van deze 4 u en 15 minuten nog altijd 13,2, wat meer dan het dubbel is van de gemiddelde kijkdichtheid van alle programma's beginnend na 22 u 00 van het eerste trimester van 1974. Deze gemiddelde kijkdichtheid is 5,9. Deze uitzending haalt een gemiddeld waarderingscijfer dat gelijk is aan het cijfer van alle programma's van het tijdsblok in hetzelfde trimester : geïnterpreteerd betekent deze 4,0 « meer dan gewoon goed ».

### **Besluit.**

De grote inspanningen die door de media voor, tijdens en onmiddellijk na de verkiezingen, moeten opgebracht worden, zijn door het publiek met goede tot zeer goede cijfers gehonoreerd geworden.

Het blijkt wel mogelijk te zijn, het publiek met politieke en verkiezingsinformatie te boeien. Dit is op zichzelf een verheugende vaststelling. Vermits de beschikbare zendtijd zowel op radio als tv, gelimiteerd is, kan deze verkiezingscampagne en vooral de reactie van het publiek, er toe aanzetten naar middelen te zoeken om de efficiëntie van dergelijke uitzendingen nog te verhogen, altijd in dienst van datzelfde publiek.

### **Summary.**

*The 1974 election-period has been sustained intensively by the BRT (Belgian Radio and Television Corporation). The Board of Directors decided to do so in order to accomplish the corporation's task of objective information.*

*The political parties also used intensively the extra air-time accorded by the same Board of Directors, for their election-campaign. As for all political parties all over the world, radio and even more television air-time, is seen as an indispensable instrument for diffusing party-coloured information.*

*The BRT-radioprograms excelled in giving backgroundinformation. In a series of tv-programs, BRT-responsibles managed a form of confrontation between parties and voters by means of severe planning and timing of a programs where confrontation of political leaders and voters was aimed at. Moreover, as we learned out of the BRT-Audience Research reports, the public seemed to be pleased with these confrontations. Broadcasters should be able to interest their public, even for election-programs.*

*The 1974 election-campaign on BRT-Radio and Television proved this to be possible.*



# Een wissel-oplossing. Nu met de Volksunie.

Inderdaad. De vooruitgang van de Volksunie schijnt minder spectaculair dan in de beginperiode. Dat is logisch, zeker in een periode van politieke verandering waarin het voor veel moeilijk is om de zaken duidelijk te zien. Maar het is een feit dat de Volksunie uitgegroeid is tot een onmiskenbare factor in onze politiek, dat zij nooit een zetel verloor, maar er bij elke verkiezing

bijwon... tot nu al 40. Ook is het bijna zeker dat de Volksunie na 10 maart de tweede partij in Vlaanderen zal zijn.

Kortom, de Volksunie heeft in zeer korte tijd de Belgische politiek op nieuwe sporen gezet. Nu komt het er voor haar op aan ook de wissels in handen te krijgen... opdat de nieuwe sporen de juiste sporen zouden zijn naar een autonoom Vlaanderen in een

federaal België in een nieuwe wereld.

Aan u om te beslissen of u ons wilt helpen om, wat wij op gang brachten, verder te verwezenlijken. Als opinie-maker kunt daar veel aan doen. Immers, naar welke richting u als eigentijds denkende, intellectuele Vlaming uw invloed doet gelden, zal mede-bepalend zijn voor wat er in de komende decennia met Vlaanderen zal gebeuren. Aldus...

*Goed en wel, maar heeft de Volksunie genoeg politieke macht om haar bedoelingen inderdaad waar te maken?*

*Dat hebben wij bevestigd. De Volksunie heeft de federalistische trein in beweging gebracht. Maar de "tractionelen" bleven aan de wissels zitten... en de trein werd gereden in het onverzichtelijke rangeerstation van een hopeloze grondwetsherziening.*

*Kortom, de trein moet weer waart krijgen in de goede richting. Dat kan alleen als de Volksunie mee aan de wissels komt... als de kiezers ons nog sterker maken, want... We zijn er bijna, maar nog net niet helemaal.*



Speciale uitgave van het weekblad WID, 2 maart 1974, 20ste jaargang nr 10.

Verantwoordelijke Uitgever  
F. Van Overstraeten  
Pontenbos 17  
9440 Ereinboddegem

# Les élections législatives du 10 mars 1974

## Analyse des résultats.

---

par William FRAEYS

Ingénieur commercial, ULB.



Si l'on devait résumer en quelques mots les résultats des élections législatives du 10 mars 1974, on pourrait dire qu'elles furent marquées principalement par trois traits dominants : une grande stabilité par rapport aux scrutins antérieurs, un coup d'arrêt et même une régression des partis « communautaires » et une influence plus grande que jadis du facteur de la personnalité des candidats.

Nous aurons l'occasion de revenir sur chacun de ces points dans le corps de cette analyse et de souligner également certaines autres particularités moins essentielles de ce scrutin. Nous donnerons à notre étude la forme traditionnelle d'une analyse menée au niveau national d'abord et ensuite séparément à ceux des cantons wallons, des cantons flamands et des cantons bruxellois. On sait en effet que les comportements électoraux peuvent diverger et divergent en fait entre ces trois régions. Une caractéristique supplémentaire doit en outre être soulignée : même au sein des deux grandes régions du pays, le comportement électoral n'a pas été homogène. Ainsi par exemple les résultats des principaux partis diffèrent dans le Luxembourg et le Limbourg de ce qu'ils sont en général en Wallonie d'une part, en Flandre de l'autre.

Nous baserons l'essentiel de notre réflexion sur les résultats exprimés en « voix » et en « pourcentages » parce qu'ils traduisent le plus fidèlement la volonté de l'électeur. Les résultats exprimés en sièges, malgré le régime de représentation proportionnelle, peuvent être quelque peu perturbés par le hasard et les particularités de notre loi électorale. Surtout lors d'un scrutin, où les ampleurs des déplacements de voix sont peu élevées, les seuls résultats exprimés en sièges peuvent ne pas traduire, avec toutes les nuances, les modifications réelles du comportement électoral.

### 1. Les résultats au niveau national.

Pour l'ensemble du pays 6.322.227 électeurs ont été appelés aux urnes et ont déposé 5.712.005 bulletins pour la Chambre (et 40 de plus pour le Sénat) (1). La participation électorale s'établit ainsi à 90,35 % en légère baisse par rapport au chiffre de 1971 et quasi au même niveau qu'en 1968. De nombreux phénomènes peuvent expliquer cette différence de participation : plus ou moins grande ancienneté des listes électorales, plus ou moins grand nombre de personnes malades au moment du scrutin, etc... L'ampleur de variation est cependant trop faible pour qu'elle puisse avoir valeur de renseignement politique, mais il doit néanmoins être toujours gardé à l'esprit que, même dans un pays où le vote est obligatoire et où cette obligation est très généralement bien respectée, il y a une différence de l'ordre de 8 à 10 % entre les électeurs inscrits et les bulletins déposés. Cette constatation éclaire la valeur relative de la participation électorale dans les pays où le vote est facultatif.

La proportion de bulletins blancs et nuls est, pour la Chambre, en très légère régression par rapport à 1971. Elle s'établit à 7,94 % contre 8,00 %. Au Sénat, cette proportion demeure constante à 9,2 %. Malgré les conseils d'abstention donnés par certains groupes, à vrai dire très marginaux, les électeurs qui refusent de se prononcer n'ont donc pas augmenté depuis 1971. Il faut cependant rappeler que les pourcentages de blancs et nuls de 8 et 9 %, sont nettement supérieurs à ce qu'ils étaient il y a une dizaine d'années. A l'époque ces voix perdues s'établissaient au niveau de 5 %. S'il n'y a donc pas aggravation du phénomène, il reste malgré tout une marque d'opposition larvée au système de démocratie parlementaire.

\*  
\*\*

Malgré les différences parfois sensibles entre les résultats pour la Chambre et le Sénat au niveau des divers arrondissements, les pourcentages de voix atteints par les diverses listes sont, au niveau national, fort proches pour les deux Assemblées.

Nous nous bornerons dès lors à reproduire et à commenter le tableau pour la Chambre.

\*  
\*\*

---

(1) Il est vraisemblable que le nombre réel de bulletins déposés pour la Chambre et le Sénat doit être quasi le même. La différence de 40 reflète sans doute la résultante d'erreurs de comptage. Il faut remarquer que l'ampleur de l'erreur est très faible : 0,0007 % ou 7 pour 1 million.

Le *Parti Communiste*, auquel on ajoute les résultats des listes U.D.P. là où elles se présentaient, recueille 3,23 % des suffrages, en très légère progression (+ 0,12 %) par rapport à 1971. Ce résultat caractérise néanmoins la stagnation à un niveau très bas du parti communiste depuis 25 ans et l'insuccès des listes U.D.P. dans l'apport de voix extérieures à l'électorat communiste traditionnel.

Les *Socialistes* reculent de 0,57 % et se situent au niveau de 26,66 % des votes valables. Bien que leurs résultats divergent fort entre les

**Elections législatives de 1974 et de 1971**  
Résultats pour la Chambre des Représentants  
Ensemble du pays

	1974		1971	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits . . . . .	6.322.227		6.271.240	
Bulletins déposés . . . . .	5.712.005	90.35	5.741.268	91.55
Blancs et nuls . . . . .	453.474	7.94	459.637	8.00
Votes valables . . . . .	5.258.531	92.06	5.281.631	92.00
1. Communistes (et U.D.P.) . . . . .	169.632	3.23	164.195	3.11
2. Socialistes . . . . .	1.401.725	26.66	1.438.626	27.23
3. Sociaux-chrétiens . . . . .	1.700.855	32.34	1.587.195	30.05
4. P.L.P.-P.V.V. . . . .	798.818	15.19	796.516	15.08
5. F.D.F.-P.L.D.P.-R.W.* . . . . .	575.487	10.94	684.303	12.96
6. Volksunie . . . . .	536.286	10.20	586.917	11.11
7. Divers . . . . .	75.728	1.44	23.879	0.46

\* Y compris P.L.P. (Bruxelles) et Lib. Lob. en 1971.

régions, le recul qu'ils ont connu en Flandre n'est pas compensé par l'avance en Wallonie et leur résultat national est le plus bas qu'ils aient connu depuis l'instauration du suffrage universel (1919). Le résultat socialiste est de quelque 12 % inférieur au meilleur résultat d'après guerre (1954).

Les *Sociaux-Chrétiens* gagnent 2,29 % des voix et atteignent le niveau de 32,34 %. Ils sont les seuls à progresser dans les trois régions du pays. Malgré ce redressement les sociaux-chrétiens sont encore loin de leur meilleur résultat d'après-guerre (47,68 % en 1950) et même de leur niveau aux dernières élections qui précédèrent la constitution du P.L.P. (1961 : 42,28 %).

Le résultat des *Libéraux* est délicat à interpréter, en raison des divisions et regroupements de listes de tendance libérale d'une élection à l'autre et de l'impossibilité d'évaluer les voix purement libérales dans les résultats du Cartel P.L.D.P.-F.D.F. à Bruxelles.

Nous prenons comme base de comparaison le résultat obtenu en 1971 par le P.L.P. dans les arrondissements wallons, le P.V.V. dans les

arrondissements flamands et la liste qui à l'époque s'appelait Cartel P.L.P.-P.V.V. dans l'arrondissement de Bruxelles (Delforge-Dewinter) et nous excluons les voix du P.L.P.-Bruxelles (Van Offelen) et des listes Lib.-Lob. (Mundeleer) puisque ces libéraux se retrouvent, en 1974, sur les listes du Cartel F.D.F.-P.L.D.P. Ces suffrages « exclus » qui représentent 1,72 % ont évidemment été ajoutés à ceux recueillis en 1971 par le F.D.F.-R.W.

Dans ces conditions les libéraux progressent très modérément (+ 0,11 %) et se situent au niveau de 15,19 % qui demeure supérieur à celui du Parti Libéral lors de sa dernière élection (12,40 % en 1961) mais très inférieur à celui du P.L.P. de 1965 (21,61 %).

Les résultats que nous avons analysés jusqu'ici ont une signification pleine au niveau national puisque les partis concernés présentent des listes dans tous les arrondissements (2). Il n'en est pas de même pour les partis communautaires qui ne se présentent que dans deux des trois régions (3). Comme le total des votes valables diffère fort de région à région, le poids relatif des variations de voix est incorrectement traduit au niveau du pays. Nous aurons l'occasion de mesurer exactement les pertes de voix du Rassemblement Wallon et de la Volksunie dans les cantons wallons d'une part et flamands de l'autre et de chiffrer les variations des résultats à Bruxelles pour le Cartel F.D.F.-P.L.D.P. et pour la Volksunie. Disons cependant déjà que mesurés par rapport au total des suffrages valables enregistrés dans les circonscriptions où ils se présentent, les reculs sont de 4,09 % pour le F.D.F.-P.L.D.P.-R.W. (sous l'influence d'une forte régression à Bruxelles) et de 1,43 % pour la Volksunie (qui recule en Flandre, mais avance à Bruxelles). On voit donc qu'au-delà du phénomène directement perceptible du recul des deux listes communautaires, une analyse plus fine décèle une régression beaucoup plus nette des listes communautaires wallonne et francophone que de la Volksunie.

En tout état de cause, nous constatons ici la première grande caractéristique des élections du 10 mars 1974 : le recul des partis communautaires. Ces partis avaient jusqu'ici toujours progressé : la Volksunie qui représentait quelque 2 % des votes valables en 1958, passait en quatre étapes à 11,11 % en 1971. Son président, M. Van Der Elst, siégea comme seul élu de son parti en 1958, jusqu'à être rejoint par 20 autres députés Volksunie en 1971. Le recul de 0,91 % des suffrages

---

(2) Quasi tous les arrondissements pour les Communistes.

(3) Sous réserve des arrondissements de Nivelles et Louvain, mais où les résultats du parti communautaire de la région opposée (Volksunie à Nivelles, FDF à Louvain) sont statistiquement sans signification.

enregistrés en 1974, apparaît dès lors beaucoup plus comme le reflet d'une rupture dans une croissance jusque là ininterrompue que comme significatif par son ampleur propre.

Les partis communautaires francophone et wallon sont de création plus récente puisque le F.D.F. se présenta pour la première fois en 1965. Il obtint alors, avec quelques petites listes communautaires en Wallonie, 2,51 % des voix. Les élections de 1968 virent la présentation de listes F.D.F.-R.W. à Bruxelles et en Wallonie qui obtinrent 6,01 % des suffrages. En 1971, le succès de ces listes fut indéniable puisqu'elles totalisèrent 11,24 % des suffrages. A ce résultat il faut ajouter les voix recueillies à l'époque par les libéraux qui feront cartel avec le F.D.F. en 1974, soit 1,72 % et comparer le résultat du 10 mars, soit 10,94 % aux 12,96 % d'il y a 3 ans. Ici, il s'agit non seulement d'un arrêt de croissance, mais d'un recul véritable. Il est en outre beaucoup plus net pour le F.D.F.-P.L.D.P. à Bruxelles que pour le R.W. en Wallonie.

Les listes diverses totalisent 1,44 %, en progrès de 0,98 % par rapport à 1971. Deux constatations doivent être faites. D'une part environ 1 % des électeurs en plus ont dispersé leurs voix sur diverses petites listes, mais d'autre part aucune de ces listes n'a approché le seuil de crédibilité politique.

Deux d'entre elles émergent malgré tout relativement. Ce sont Amada d'une part qui obtient 19.794 voix soit 0,38 % et le Parti féminin unifié qui totalise 18.392 voix ou 0,35 %. Ces faibles résultats démontrent une nouvelle fois que les listes de type « gauchiste » ou de caractère spécifique comme le P.F.P. n'ont auprès du corps électoral, aucun écho.

\*  
\*\*

Nous avons vu que la première caractéristique des élections du 10 mars, c'est le recul des listes communautaires. Ce recul global de 2,93 % ramène le total de leurs suffrages à 21,14 % des votes valables. Si l'on y ajoute les 3,23 % de voix recueillies par le parti communiste on arrive à 24,37 %. Ce chiffre indique l'importance des suffrages recueillis par les partis « non traditionnels », c'est-à-dire par les partis qui ne faisaient jusqu'ici pas partie des majorités gouvernementales (4), mais qui sont représentés au Parlement. Ce pourcentage est en retrait de 2,81 % par rapport à 1971.

A contrario, les trois partis traditionnels recueillent avec 74,19 % des suffrages, 2,18 % des voix de plus qu'en 1971. Ils sont néanmoins encore loin du maximum de 1958, où ils totalisaient plus de 95 % des

---

(4) Sous réserve des Communistes lors de l'immédiat après guerre.

suffrages. Au sein de ces trois partis traditionnels les deux « grands » — sociaux chrétiens et socialistes — reviennent à 59 % après être descendus jusqu'à 57,28 % des suffrages valables.

La deuxième grande caractéristique de ces élections, c'est la faible ampleur des variations des suffrages. Nous utiliserons une nouvelle fois le « taux de mobilité externe » pour en mesurer l'importance (5). Ce taux est de 3,50 entre les élections de 1974 et celles de 1971. C'est la valeur la plus basse depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et

**Chambre des Représentants**  
Pourcentages de voix par groupes de partis

	Socialistes et sociaux chrétiens %	Trois partis traditionnels %	Autres partis représentés %	Partis non représentés %
1958 . . . . .	83.61	95.44	3.87	0.69
1965 . . . . .	62.73	84.34	13.62	2.04
1971* . . . . .	57.28	72.01	27.18	0.81
1974 . . . . .	59.00	74.19	24.37	1.44

\* Du résultat des trois partis traditionnels il a été déduit 1,72 % des voix. Cela représente le résultat du P.L.P. (Bruxelles) et des listes Lib. Lob. Ce pourcentage a été ajouté à celui du F.D.F.-R.W. figurant dans la colonne « Autres partis représentés ».

il faut remonter à 1932 pour trouver une amplitude de variation plus réduite. On peut donc dire avec certitude que le corps électoral belge, pris dans son ensemble, a fort peu varié au cours des trois dernières années. Cependant si au lieu de faire le calcul au niveau national, on le mène à celui de chacune des trois grandes régions, les valeurs du taux de mobilité externe sont plus élevées. Ceci résulte du fait que certains mouvements divergents suivant les régions se compensent au niveau du pays (recul socialiste en Flandre et avance en Wallonie, phénomène inverse pour le P.L.P.-P.V.V.). Chacun des taux régionaux est ainsi plus élevé que le taux national.

Pour la région flamande, le taux est de 4,43 alors qu'il n'était que de 2,74 entre 1971 et 1968. On voit donc qu'en Flandre les variations des suffrages ont été plus grandes qu'il y a trois ans, tout en demeurant malgré tout à un niveau modéré.

La situation est inverse en Wallonie où le taux de mobilité s'établit à 5,04 contre 10,60 entre 1971 et 1968.

(5) Le taux de mobilité externe est la demi-somme des valeurs absolues des différences de pourcentages par rapport aux votes valables obtenus par les divers partis (ou groupes de partis) lors de deux élections successives.

A Bruxelles les variations sont souvent supérieures à ce qu'elles sont dans les autres régions. Il en est encore ainsi cette fois, malgré le fait que le taux de mobilité a fort décliné par rapport aux élections précédentes. Il s'établit en effet à 7,59 contre 18,30.

Après le grand bouleversement de 1965 et les variations non négligeables des suffrages dues à la percée des listes communautaires en 1968 et 1971, va-t-on à présent vers une nouvelle période de relative stabilité électorale ? Il est trop tôt pour le dire, mais la chose n'est pas exclue.

**Taux de mobilité externe (Chambre des Représentants)**  
(en pour-cent des votes valables)

Entre les élections de	Taux de mobilité	Entre les élections de	Taux de mobilité
1921 et 1919 . . . . .	3.18	1950 et 1949 . . . . .	9.81
1925 et 1921 . . . . .	7.04	1954 et 1950 . . . . .	6.82
1929 et 1925 . . . . .	4.65	1958 et 1954 . . . . .	4.55
1932 et 1929 . . . . .	2.65	1961 et 1958 . . . . .	4.61
1936 et 1932 . . . . .	16.85	1965 et 1961 . . . . .	16.94
1939 et 1936 . . . . .	9.87	1968 et 1965 . . . . .	6.45
1946 et 1939 . . . . .	21.60	1971 et 1968 . . . . .	6.69
1949 et 1946 . . . . .	8.99	1974 et 1971 . . . . .	3.50

### *La composition du Parlement et des Conseils culturels*

La composition politique du Parlement issu du scrutin du 10 mars 1974 est fort semblable à celle des Chambres antérieures. A la Chambre, les sociaux-chrétiens gagnent 5 sièges, les socialistes en perdent 2, les libéraux (PLP-PVV) et les communistes en perdent 1. Le FDF et le RW perdent chacun un siège, tandis que le PLDP conserve ses trois élus. Malgré son recul en voix, la Volksunie gagne un siège. Elle ne fait cependant que conquérir le siège auquel elle avait arithmétiquement droit en 1971 dans le Brabant, mais qui lui échappa en raison de l'absence d'une liste à Nivelles. On peut donc dire que même si les hommes — et les femmes en 1974 — ont assez largement changé, les groupes politiques se retrouvent dans une situation numériquement peu modifiée.

Au Sénat, les écarts sont à peine supérieurs. Il faut noter cependant que les gains excèdent les pertes puisqu'en vertu de la Constitution il y avait 3 sièges de plus à pourvoir (2 sénateurs provinciaux et 1 coopté). Les sociaux-chrétiens gagnent 5 sièges, les libéraux (PLP-PVV) 2, les socialistes 1, tandis que le PLDP en perd 1 (suite à la non-cooptation du candidat PLDP), le RW également 1 et la Volksunie 3.

Les Conseils culturels, formés des députés et des sénateurs, ont évidemment une composition peu modifiée, sauf à y constater un recul du groupe FDF-RW de trois sièges et un recul de la Volksunie de deux

sièges et une progression de 3 socialistes au Conseil français et de 9 CVP du côté flamand. Aucun groupe n'atteint, ni n'approche la majorité absolue dans ces Conseils.

### Composition de la Chambre et du Sénat

	CHAMBRE		SENAT	
	1974	1971	1974	1971
Communistes . . . . .	4	5	1	1
Socialistes . . . . .	59	61	50	49
Sociaux-chrétiens . . . . .	72	67	66	61
P.L.P.-P.V.V. . . . .	30	31	27	25
P.L.D.P. . . . .	3	3	3	4
F.D.F. . . . .	9	10	7	7
R.W. . . . .	13	14	11	12
Volksunie . . . . .	22	21	16	19

### Composition des Conseils Culturels

	Communauté française	Communauté néerlandaise
Communistes . . . . .	4	1
Socialistes . . . . .	61	48
Sociaux-chrétiens . . . . .	40	98
P.L.P.-P.V.V. . . . .	21	36
P.L.D.P. . . . .	6	—
F.D.F.-R.W. . . . .	40	—
Volksunie . . . . .	—	38
Total . . . . .	172	221

## 2. Les résultats par régions.

Une analyse des résultats des élections établie au niveau national ne suffit pas à dégager une image exacte du comportement des électeurs. Les mouvements de voix ont en effet été dissemblables pour certains partis suivant les diverses régions. Nous devons donc synthétiser ces mouvements au niveau régional et nous en profiterons pour souligner également le rôle des personnalités et pour tenter de déceler le sens des mouvements de voix.

### A. LES CANTONS WALLONS.

Les cantons wallons regroupent l'ensemble des cantons des quatre provinces wallonnes et de l'arrondissement de Nivelles. Ils comptent 2.017.382 électeurs inscrits, soit 31,91 % du corps électoral belge. La participation électorale a été de 89,25 %, soit près de 1 % inférieure

à celle de 1971. La proportion des bulletins blancs et nuls est, elle aussi en légère hausse par rapport à 1971 : 7,51 % contre 6,94 %.

Les *Communistes* et les listes U.D.P. recueillent 5,75 % des suffrages soit pratiquement ce qu'ils totalisaient en 1971. Ce résultat est le moins bon de toute la période d'après guerre, à l'exception de 1958. Il n'y a donc pas de poussée de l'électorat vers les communistes et la présentation des listes U.D.P. n'a rien changé à cette situation.

Les *socialistes* progressent de 2,40 % pour atteindre 36,83 %. Ceci les amène à un niveau supérieur à toutes les élections depuis 1965, mais néanmoins à 9,55 % en dessous de leur niveau de 1961. L'avance

**Elections législatives de 1974 et 1971**  
Résultats pour la Chambre des Représentants  
Cantons wallons

	1974		1971	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits . . . . .	2.017.382		2.018.260	
Bulletins déposés . . . . .	1.800.534	89.25	1.820.800	90.22
Blancs et nuls . . . . .	135.157	7.51	126.434	6.94
Votes valables . . . . .	1.665.377	92.49	1.694.366	93.06
1. Communistes (et U.D.P.) . . . . .	95.714	5.75	98.651	5.82
2. Socialistes . . . . .	613.277	36.83	583.374	34.43
3. Sociaux-chrétiens . . . . .	375.683	22.56	347.838	20.53
4. P.L.P. . . . .	250.646	15.05	296.771	17.52
5. Rassemblement Wallon . . . . .	308.064	18.50	355.734	21.00
6. Volksunie . . . . .	969	0.06	—	—
7. Divers . . . . .	21.024	1.25	11.998	0.70

socialiste n'est pas homogène dans toute la Wallonie. Elle est particulièrement nette dans l'arrondissement de Charleroi, dans celui de Nivelles et dans celui de Namur pour la Chambre. Des personnalités comme les Ministres Glinne, Falize et Namèche ont, semble-t-il, polarisé des votes. Dans ces arrondissements, les pertes du Rassemblement Wallon sont les plus lourdes.

Au contraire, les socialistes reculent légèrement (— 0,42 %) dans l'arrondissement de Mons et dans celui d'Arlon pour la Chambre et dans la province du Luxembourg pour le Sénat (— 0,04 %).

Dans les autres arrondissements les socialistes progressent d'une manière générale tant à la Chambre qu'au Sénat. Il est à noter que le progrès socialiste est plus net dans le Hainaut (+ 2,73 %) que dans la province de Liège (+ 1,55 %), mais il faut y ajouter qu'en 1971, le P.S.B. avait reculé dans le Hainaut tandis qu'il avançait à Liège. Si les listes socialistes menées par des hommes comme E. Leburton et A. Cools progressent moins que certaines autres listes socialistes, c'est d'une part

parce que le niveau atteint en 1971 était relativement meilleur et qu'ils se sont trouvés en concours avec des listes menées par des personnalités connues (F. François à Huy-Waremme et F. Perin qui, à Liège, a endigué le recul du Rassemblement Wallon).

Les *sociaux-chrétiens* progressent de 2,03 % pour atteindre 22,56 % des voix et se situent au-dessus de leur niveau de 1968, mais à quelque 9 % en-dessous du niveau de 1961. Ils redeviennent cependant le deuxième parti de Wallonie, devançant à nouveau le Rassemblement Wallon. Les sociaux-chrétiens avancent dans trois provinces sur quatre, mais reculent dans le Luxembourg, tant à la Chambre qu'au Sénat et dans l'arrondissement de Mons pour la Chambre.

Le cas de l'arrondissement de Verviers est particulier. Le PSC y recule de 1,28 % à la Chambre et de 5,98 % au Sénat, mais le PDB (Parti des Belges d'expression allemande) y avance de 0,90 % à la Chambre et de 7,11 % au Sénat. Il est vraisemblable que la présence de M. Schyns sur la liste PSC de la Chambre aura limité l'attraction du PDB et explique la différence entre les résultats des deux Assemblées.

Le PLP recule de 2,47 % et se retrouve au niveau de 15,05 % soit à 10,37 % sous le niveau maximum atteint en 1965. Il faut une nouvelle fois souligner que l'évolution du PLP en Wallonie est totalement différente de celle du PVV en Flandre. Le PVV est aujourd'hui, avec 17,27 % à son maximum historique, tandis que le PLP wallon qui avait progressé de 13,77 % en 1965 à la suite de la transformation du Parti Libéral pour se porter jusqu'à 25,42 % a aujourd'hui reperdu les trois quarts de ce gain.

Les libéraux reculent dans tous les arrondissements pour la Chambre, très fortement à Liège et dans le Luxembourg, plus modérément ailleurs et ne progressent que très légèrement (+ 0,07 %) dans la seule province de Namur pour le Sénat. La personnalité de M. Toussaint explique sans doute cet îlot de résistance au milieu d'un recul généralisé.

Le *Rassemblement Wallon* recule de 2,50 % pour se retrouver avec 18,50 % en troisième place des partis en Wallonie. Il demeure cependant nettement au-dessus de son résultat de 1968, première année d'une présentation complète de listes RW dans tous les arrondissements wallons.

Le recul du RW est général en Wallonie, sauf dans la province du Luxembourg, qui apparaît nettement « désynchronisée » par rapport au reste de la Wallonie, et dans l'arrondissement de Mons, où toutes les listes reculent, sauf celle du PLW de M. L'Allemand et celle du RW. Il est possible que l'absence de fortes personnalités sur les listes des partis traditionnels explique cette particularité.

Le recul du RW est d'autre part nettement plus élevé à Nivelles (— 8,38 %), à Charleroi et à Namur qu'il ne l'est à Liège.

Le calcul des coefficients de corrélation entre les résultats des partis gagnant et perdant des voix n'indique pas de mouvements absolument nets, mais il semble néanmoins que les pertes du Rassemblement wallon profitent plus largement aux socialistes qu'aux sociaux-chrétiens, tandis que les voix perdues par le PLP iraient en très large majorité vers le PSC et très peu vers les socialistes. De plus des transferts croisés ou des transferts d'un parti A vers un parti B et d'un parti B vers un parti C sont possibles sans être mis en lumière par ces coefficients de corrélation. Ils sont sans doute moins importants que les transferts simples évoqués ci-dessus.

#### B. LES CANTONS FLAMANDS.

Les cantons flamands qui regroupent les quatre provinces flamandes, l'arrondissement de Louvain et cinq cantons de l'arrondissement de Bruxelles (Asse, Hal, Lennik, Wolvertem et Vilvorde) représentent 55,7 % des électeurs inscrits. La participation électorale y a atteint 91,47 %, en recul par rapport à 1971, tandis que le nombre de bulletins blancs et nuls y est lui aussi en recul (8,24 % contre 8,83 %).

\*  
\*\*

Dans les cantons flamands, les *Communistes* avancent très faiblement (0,04 %), mais restent à un niveau statistiquement négligeable. Ils reculent dans l'arrondissement d'Anvers, le seul où Amada soit parvenu à dépasser 1 % des voix.

Les *socialistes* reculent globalement de 2,29 % pour se retrouver, avec 22,26 %, à leur minimum historique de toute l'histoire du suffrage universel. Leur situation n'est cependant pas homogène dans toute la partie flamande du pays. Ils avancent dans le Limbourg, sous l'influence de Willy Claes (+ 3,8 % à la Chambre et + 1,2 % au Sénat), ils obtiennent le statu quo à Bruges, arrondissement de F. Van Acker (où ils reculent cependant de 5 % au Sénat), mais reculent très fortement à Anvers (— 4,9 %) et à Gand (— 3,4 %) en raison, sans doute, des progrès du CVP et du PVV dans ces arrondissements. A Anvers, le BSP a certainement aussi perdu des voix au profit d'Amada. Nous pensons que le recul socialiste est dû, pour partie, à l'absence sur les listes du BSP de plusieurs anciens leaders, remplacés trop tard par des hommes qui ne sont pas encore connus.

Les *sociaux-chrétiens*, au contraire, progressent de 2,13 % et se retrouvent à 39,93 % encore bien en deçà de leurs maxima antérieurs (60,37 %

en 1950 et même 51,34 % en 1961), mais au-dessus du niveau de 1968. Les sociaux-chrétiens avancent dans la plupart des arrondissements, encore qu'ils régressent dans le Limbourg (pour la Chambre) et qu'on puisse parler d'un quasi statu quo en Flandre occidentale et à Gand. Par contre le progrès est très marqué à Anvers, où la liste menée par M. Tindemans avance de 5,6 % (contre 4,1 % au Sénat). Il ne fait aucun doute que la personnalité de la tête de liste, symbole personnalisé de la campagne du CVP, a joué un rôle dans ce progrès.

Les *libéraux* (PVV) progressent de 1 % et atteignent avec 17,27 % leur maximum historique. Rappelons qu'en 1961, le Parti Libéral repré-

**Elections législatives de 1974 et 1971**  
Résultats pour la Chambre des Représentants  
Cantons flamands

	1974		1971	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits . . . . .	3.521.442		3.461.461	
Bulletins déposés . . . . .	3.220.997	91.47	3.212.092	92.80
Blancs et nuls . . . . .	265.356	8.24	283.522	8.83
Votes valables . . . . .	2.955.641	91.76	2.928.570	91.17
1. Communistes . . . . .	48.391	1.64	46.999	1.60
2. Socialistes . . . . .	657.995	22.26	719.080	24.55
3. Sociaux-chrétiens . . . . .	1.180.195	39.93	1.106.890	37.80
4. P.V.V. . . . .	510.601	17.27	476.371	16.27
5. Volksunie . . . . .	495.926	16.78	549.682	18.77
6. F.D.F.-P.L.D.P. . . . .	15.241	0.52	19.256	0.66
7. Divers . . . . .	47.292	1.60	10.292	0.35

sentait 11,79 % des voix. Les résultats du PVV ne sont pas non plus homogènes. Le succès libéral est net en Flandre orientale et notamment à Gand (+ 4 %) et à Audenaerde (+ 3,3 %) où des hommes comme MM. De Clercq et De Croo ont joué un rôle non négligeable. L'avance est moindre en Flandre occidentale et à Anvers et le PVV recule même légèrement dans le Limbourg.

La *Volksunie* recule de 1,99 % et se retrouve, avec 16,78 % des voix, pratiquement à son niveau de 1968. Le recul de la Volksunie est très général dans la région flamande, sauf dans l'arrondissement de Louvain. La Volksunie est à nouveau le quatrième parti flamand, ayant été redépassé par le PVV.

Le calcul des coefficients de corrélation ne décèle pas de mouvements très homogènes, moins encore qu'en Wallonie. Les transferts les plus nets semblent néanmoins avoir eu lieu des socialistes vers les sociaux chrétiens et, dans une moindre mesure, de la Volksunie vers le CVP.

Le PVV paraît gagner un peu plus de voix venant des socialistes que de la Volksunie.

### C. LES CANTONS BRUXELLOIS.

Les huit cantons bruxellois (6) constituent la plus petite circonscription électorale qui englobe les 19 communes de l'agglomération. Ces 19 communes représentent quelque 87 % de la population des huit cantons

#### Elections législatives de 1974 et de 1971 Résultats pour la Chambre des Représentants Cantons bruxellois

	1974		1971	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits . . . . .	783.403		791.519	
Bulletins déposés . . . . .	690.474	88.14	708.376	89.50
Blancs et nuls . . . . .	52.961	7.67	49.681	7.01
Votes valables . . . . .	637.513	92.33	658.695	92.99
1. Communistes . . . . .	25.527	4.00	18.545	2.82
2. Socialistes . . . . .		20.47		20.67
P.S.B. . . . .	117.670	18.46	119.711	18.17
Socialistes flamands . . . . .	12.783	2.01	16.461	2.50
3. Sociaux-chrétiens . . . . .		22.74	132.467	20.11
P.S.C. . . . .	95.308	14.95		
C.V.P. . . . .	49.669	7.79		
4. Libéraux . . . . .		5.89	23.374	3.55
P.L.P. (Delforge) . . . . .	19.854	3.11		
P.V.V. . . . .	17.717	2.78		
Cartel P.L.P.-P.V.V. . . . .				3.55
5. Cartel F.D.F.-P.L.D.P. . . . .		39.56		46.95
P.L.P. (Brux.) . . . . .			64.833	9.84
Lib. lob. . . . .			17.284	2.62
F.D.F. . . . .			227.196	34.49
Cartel F.D.F.-P.L.D.P. . . . .	252.182	39.56		
6. Volksunie . . . . .	39.391	6.18	37.235	5.65
7. Divers . . . . .	7.412	1.16	1.589	0.25

en question. Les 13 % restants sont formés par 22 communes appartenant toutes à la région flamande. Comme les résultats des élections législatives ne sont pas publiés à un niveau inférieur à celui du canton, on ne peut isoler plus complètement les résultats de l'agglomération bruxelloise.

(6) Bruxelles, Anderlecht, Ixelles, Molenbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse, Schaerbeek et Uccle.

Les huit cantons groupent 783.403 électeurs inscrits, soit 12,39 % du corps électoral belge. Les bulletins déposés représentent 88,14 % des électeurs inscrits, en recul de 1,36 % par rapport à 1971, tandis que les blancs et nuls atteignent 7,67 %, en légère hausse par rapport au scrutin antérieur.

Les *communistes* avancent de 1,18 % pour atteindre 4 %. C'est la seule partie du pays où le parti communiste enregistre une progression tant soit peu sensible par rapport à 1971. Ils se situent ainsi à un niveau plus élevé qu'à plusieurs élections d'après guerre.

Les *socialistes* pris dans leur ensemble reculent de 0,20 %. Ce faible mouvement est la résultante d'une avance de 0,29 % de la liste de la Fédération bruxelloise et d'un recul de 0,49 % des socialistes flamands (Rode Leeuwen). Il faut noter que ces derniers reculent moins dans les huit cantons bruxellois que dans les cinq cantons flamands de l'arrondissement. L'absence des 3 leaders H. Fayat, F. Gelders et P. Vermeylen explique sans doute ce recul. D'autre part les socialistes de la Fédération de Bruxelles avancent dans presque tous les cantons, sauf à Anderlecht où l'absence de H. Simonet n'a plus permis aux socialistes de résister comme ils l'avaient fait en 1971.

Les *sociaux-chrétiens* progressent de 2,63 % pour atteindre 22,74 % qui se répartissent en 14,95 % pour le PSC et 7,79 % pour le CVP. Les résultats sociaux-chrétiens dans l'arrondissement de Bruxelles sont un bel exemple de l'influence de la personnalité des candidats. Pour l'ensemble de l'arrondissement le PSC recueille 102.526 voix à la Chambre et 71.812 au Sénat, tandis que le CVP totalise 119.138 à la Chambre et 123.514 au Sénat. Il y a donc 26.338 voix sociales-chrétiennes de plus à la Chambre qu'au Sénat. La différence vient surtout du côté francophone où l'attrait personnel de M. Vanden Boeynants a été beaucoup plus grand que celui de Madame Goor, dont le moins qu'on puisse dire, est qu'elle n'était pas très largement connue.

La différence de résultat se retrouve également au niveau des huit cantons bruxellois où les sociaux-chrétiens recueillent 22,74 % à la Chambre tandis qu'ils n'obtiennent que 19,06 % au Sénat. Les résultats du CVP sont beaucoup plus équilibrés que ceux du PSC (7,79 % à la Chambre et 8,18 % au Sénat pour le CVP : têtes de listes MM. Van Elslande et Chabert).

Les sociaux-chrétiens ne retrouvent cependant pas le niveau atteint par le « Cartel VDB » en 1968 : 24,86 %.

Les *libéraux* non ralliés au cartel avec le FDF, c'est-à-dire d'une part la liste menée par M. Delforge et celle des Blauwe Leeuwen totalisent 5,89 % contre 3,55 % en 1971. Ce résultat ne peut évidemment plus être comparé à celui du PLP lorsqu'il se présentait uni.

Le cartel FDF-PLDP subit un recul de 7,39 %. C'est le recul le plus net enregistré par une liste dans l'une des trois régions du pays. Le cartel arrive à 39,56 % des voix, alors que le FDF seul atteignait 34,49 % en 1971 et que l'ensemble FDF, Lib. Lob. et PLP-Bruxelles totalisait 46,95 %. L'examen détaillé des votes indique que la liste FDF-PLDP recueille dans l'Arrondissement 262.694 voix, dont 122.045 voix de préférence. Celles-ci vont aux candidats FDF à raison de 76.015 suffrages et aux candidats libéraux pour 45.940 voix. En 1971, les 2 listes libérales recueillent 82.117 voix et le FDF 227.196. La défection des électeurs nous paraît dès lors venir plus largement du côté des anciens électeurs FDF.

La *Volksunie* continue une lente mais régulière progression. Elle obtient 6,18 % des voix dans les cantons bruxellois. Ce progrès doit être souligné car il contraste avec le recul généralisé de la *Volksunie* en Flandre. Il est symptomatique de constater qu'à Bruxelles le parti communautaire flamand, peu important en valeur relative, progresse encore, tandis que son homologue francophone, tout en restant le premier des partis recule très nettement.

\*  
\*\*

Il est peut-être intéressant de comparer, pour les huit cantons les votes qui se sont portés sur des listes flamandes d'une part (*Volksunie*, CVP, BSP, PVV) et francophones ou quasi telles (cartel FDF-PLDP, PSC, PSB, PLP (Delforge) d'autre part et enfin sur des listes mixtes (communistes et divers).

La répartition donne 485.014 voix pour les listes francophones, 119.560 pour les listes flamandes et 32.939 pour les listes mixtes. En supposant que les voix des listes mixtes se répartissent dans la même proportion que la somme des voix francophones et flamandes, entre ces deux types de listes, on arrive à une répartition de 80,2 % de voix francophones et 19,8 % de voix flamandes. Comme les 19 communes sont certainement plus largement francophones que les 22 autres communes des huit cantons et comme les premières représentent 87 % de l'ensemble, il ne paraît pas exagéré de dire que le pourcentage de voix qui, dans les 19 communes, se portent sur des listes francophones doit se situer aux alentours de 85 %. Ce chiffre confirme les estimations que nous avons faites en totalisant les votes de préférence des candidats francophones et flamands (7) lors des élections pour le Conseil d'agglomération et en répartissant, suivant certaines hypothèses, les votes en tête de liste entre ces deux groupes. Cela ne signifie bien entendu pas

---

(7) On se souvient que le rôle linguistique du candidat était indiqué à côté de son nom.

que les électeurs appartiennent nécessairement à la même communauté que le candidat pour lequel ils ont voté. Nous n'allons donc pas plus loin que la constatation que quelque 85 % des voix des électeurs des 19 communes se portent sur des listes ou des candidats francophones et 15 % sur des listes ou des candidats flamands.

### 3. Les sondages pré-électoraux.

Depuis quelques années, mais bien longtemps après d'autres pays, il est organisé en Belgique des sondages d'opinion sur les intentions de vote des électeurs. Certains quotidiens ont publié à intervalles réguliers les résultats des sondages effectués par l'INTERNATIONAL RESEARCH ASSOCIATES entre février 1972 et janvier 1974. D'autre part, l'Institut Universitaire de Sondages d'opinion publique a questionné les personnes interrogées dans le cadre d'enquêtes plus larges sur leurs intentions de vote. Les derniers résultats remontent à février 1974. Nous avons résumé dans un tableau les résultats des huit sondages de l'INRA et ceux de l'enquête de février de l'INUSOP et nous les avons comparés aux résultats réels.

Pour l'INRA les résultats sont exprimés en % des bulletins déposés parce qu'ils comportent une catégorie de réponses de personnes déclarant qu'elles vont voter « blanc » ou « divers » ou qu'elles sont indécises. Pour l'INUSOP, les « blancs » ont été répartis entre les listes suivant diverses hypothèses et dès lors le calcul se fait par rapport aux suffrages valables.

L'existence d'un grand nombre d'indécis ou d'hésitants et les hypothèses qu'il faut faire pour en répartir le poids entre les listes rendent parfois l'interprétation des sondages délicate.

L'un et l'autre sondages avaient indiqué avec exactitude que les ampleurs de déplacements de voix seraient limitées. Il ne fut, à aucun moment, question tout au long de la période séparant les deux scrutins législatifs, d'une avance ou d'un recul prononcé pour l'une quelconque des listes

Les sondages de l'INRA avaient, au fil du temps indiqué des hauts et des bas pour les partis communautaires. Les résultats de janvier 1974 demeuraient un peu trop élevés par rapport à la réalité. Cette même surestimation apparaissait, même un peu plus soulignée dans le sondage de l'INUSOP. On peut donc dire que si l'on ne s'attendait plus à un progrès marqué des partis communautaires, on ne s'attendait pas à leur recul.

Le résultat du PLP-PVV était, quant à lui, également surestimé, tant dans les sondages INRA que dans celui de l'INUSOP.

A contrario, l'avance du PSC-CVP avait été sous-estimée, tandis que

## Sondages sur les intentions de vote et résultats réels des élections

PARTIS	SONDAGES I.N.R.A.									SONDAGE I.N.U.S.O.P.	
	Février 1972	Mai 1972	Octobre 1972	Février 1973	Avril 1973	Juin 1973	Sep-tembre 1973	Janvier 1974	Ré-sultats réels*	Février 1974	Ré-sultats réels**
P.L.P.-P.V.V. . . . .	14.6	14.7	14.8	16.0	16.1	14.9	15.7	15.6	14.0	de 15.4 à 16.5 . . . .	15.2
P.S.B.-B.S.P. . . . .	24.6	24.5	23.3	24.7	24.2	23.8	23.7	23.7	24.6	de 25.5 à 27.9 . . . .	26.7
C.V.P.-P.S.C. . . . .	28.0	27.2	27.8	25.4	26.3	26.3	27.9	28.3	29.8	de 26.2 à 30.1 . . . .	32.3
Volkunie . . . . .	11.0	11.1	11.6	12.1	11.3	10.4	9.9	10.4	9.4	de 11.0 à 14.6 . . . .	10.2
F.D.F.-R.W. . . . .	10.5	10.5	10.2	9.4	9.6	9.4	10.1	10.6	10.1	de 11.0 à 13.3 . . . .	10.9
Communistes . . . . .	3.0	2.8	2.8	3.0	3.3	4.6	2.8	2.8	3.0	de 2.0 à 3.6 . . . .	3.2
Blancs (indécis) et divers . .	8.3	9.2	9.5	9.4	9.2	10.6	9.9	8.6	9.1	de 1.3 à 2.1*** . . . .	1.4

\* En % des bulletins déposés.

\*\* En % des votes valables.

\*\*\* Listes diverses uniquement.

le résultat socialiste se trouve entre les fourchettes du sondage INUSOP et il est supérieur à l'estimation INRA.

On peut donc dire, en conclusion, que si les sondages visent à donner une impression très globale du scrutin — absence de mouvements profonds — ils ont bien rempli leur fonction, mais qu'ils ont été par contre incapables de donner la prévision fine des mouvements de faible amplitude qui caractérisent le scrutin. A cet égard, ils n'indiquèrent même pas le sens du déplacement de voix, prévoyant un statu quo des partis communautaires et un recul du PSC-CVP.

### **Conclusion : Les causes des mouvements de voix.**

En guise de conclusion, nous voudrions tenter d'explicitier quelques causes possibles des mouvements de voix. Une première chose doit être rappelée : il s'agit d'un scrutin marqué par une grande stabilité. Il ne faut donc pas vouloir multiplier les causes diverses qui ont provoqué les variations de choix. Beaucoup d'électeurs, la très large majorité, ont voté en 1974 comme ils l'avaient fait en 1971. Cela signifie que ceux qui avaient modifié leur choix en 1965 et surtout en 1968 et 1971 et que ceux qui, malgré les événements, étaient restés fidèles à leur famille politique traditionnelle, ont à une large majorité confirmé cette option en 1974.

Parmi les causes qui peuvent expliquer le recul des partis communautaires, nous voyons une certaine lassitude de l'opinion au sujet des thèmes défendus par ces partis. Alors que l'évolution économique et financière préoccupe sans doute plus nettement la population qu'il y a trois ans, certains électeurs ont préféré retourner vers les partis à vocations générales plutôt que de continuer à soutenir des partis à objectif particulier.

Il paraît aussi que le fait pour ces partis de n'avoir pu prendre de position homogène sur certains problèmes, notamment éthiques, a dû décevoir les plus intransigeants de leurs électeurs, aussi bien chrétiens que partisans des solutions défendues par les partis non confessionnels.

De plus, pour la première fois depuis sa fondation le FDF a été associé à la gestion de certaines communes et du Conseil d'agglomération à Bruxelles. L'expérience de ce Conseil est certainement apparue comme très décevante à beaucoup de Bruxellois qui n'ont vu que les alourdissements fiscaux, mais aucune amélioration des services rendus. Dans le cas du FDF la formation du cartel semble, suivant les sondages, lui avoir été défavorable.

Un argument largement défendu par les partis communautaires pour expliquer leur recul est le fait que les partis traditionnels ont repris

une fraction de leur programme. Nous pensons que cet argument peut être retenu pour expliquer certains déplacements de voix, mais en nombre très limité.

Ce qui nous paraît au contraire beaucoup plus profond, c'est l'influence de la personnalité des candidats. Elle fut déterminante pour le CVP en région flamande, autour de l'image de M. Tindemans, contrecarré seulement lorsque les partis opposés pouvaient, eux aussi, présenter un homme en qui l'opinion voyait un gage de sérieux et de bonne gestion (W. Claes ou W. Declercq). Si l'influence des personnalités a sans doute moins joué en Wallonie, elle ne fut pas absente néanmoins dans beaucoup d'arrondissements. De plus, l'« image » donnée par tel ou tel parti devrait avoir des conséquences sur le comportement électoral : le spectacle de divisions internes donné par le PLP a certainement nui à son résultat, en un temps où le PSC se rénovait et où les socialistes pouvaient aligner un certain nombre d'hommes ayant des réalisations à leur actif.

Nous croyons dès lors que les résultats de ces élections, marquées par une très grande stabilité, s'expliquent *dans le chef des électeurs qui ont néanmoins varié de vote*, par une moins grande acuité des problèmes communautaires et par le retour vers les familles traditionnelles, facilité par la personnalité de certains candidats et par la crédibilité plus grande de certains partis ou fractions de partis.

### Summary.

*The parliamentary election of 10 March 1974 was marked by a great steadiness of the electorate. The vote movements, which could nevertheless be observed, consisted, on the one part, in an advance of the Christian Democrats in Flanders and in Wallonia and, on the other part, in a generalized receding of the community parties. The backward move was rather obvious for the FDF in Brussels, less evident for the Rassemblement Wallon and the slightest for the Volksunie. The Socialists gained ground in Wallonia but receded in Flanders, whereas an inverse situation characterized the Liberal lists.*

*It appears rather clearly that the personality of the candidates played a large part in this election. Some well-known candidates scored a great number of votes.*

*Although the Belgian electorate very largely confirmed its choice of 1971, it seems that the community problems failed to catch the voter's attention as they had in the past ; moreover a certain return to the traditional political families could be observed under the influence of the economical, social and ethical problems.*



# Ceci est le programme du Parti communiste

Ce n'est pas un programme électoral.

Il a été adopté en décembre 1973 par le 21<sup>e</sup> congrès  
du P.C.S.

Il n'est pas à prendre ou à laisser.

Mais il sera utile à tous ceux qui en ont assez des  
crises de toutes sortes qui minent la société capi-  
taliste.

Il n'y a pas que les crises gouvernementales. La  
crise est économique, sociale, monétaire. Tout est  
en crise, même la morale et l'école...

Dans ce programme, les communistes donnent leur  
avis sur les moyens de sortir du gâchis.

Car il faut en sortir !

En sortir, c'est trouver ensemble la solution politi-  
que qui permettra aux travailleurs, à toutes les caté-  
gories de la population laborieuse, de vivre mieux.  
Lisez, réfléchissez, jugez. Ceci est la contribution  
des communistes à la discussion d'un



## Contrat-programme

*entre les forces ouvrières et progressistes*

# POUR VIVRE MIEUX

# A propos d'un projet de réforme du code électoral

---

par J. BEAUFAYS

Chargé de recherches au Centre Interuniversitaire de droit public

et H. BRENLY

Professeur ordinaire à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège.

★

## 1. Introduction.

Les difficultés rencontrées lors des derniers scrutins en ce qui concerne le dépouillement des résultats ont provoqué un mouvement dans l'opinion publique, la presse et les états-majors des partis. Les centres d'études de ces derniers, tout comme le Ministère de l'Intérieur se sont penchés sur la question. L'on peut dire qu'une réforme de notre législation électorale est « dans l'air ». Divers projets circulent, mais aucun n'est connu officiellement. Nous avons pris en considération ici le projet du Ministère de l'Intérieur dont nous avons pris connaissance officieusement.

Les buts de ce projet sont multiples : simplifier et unifier les procédures, notamment dans le but d'accélérer les calculs de dépouillement. C'est ainsi qu'il propose la suppression du système Imperiali et du panachage aux élections communales. Tous les scrutins seraient donc dépouillés selon le système Dhondt. Il ne serait plus question de candidats suppléants. L'on établirait trois bureaux de dépouillement : Chambre - Sénat - Province. Plus fondamentalement, le projet préconise la suppression pure et simple de l'apparetement. Lorsque l'on se souvient des raisons de son établissement, l'on peut penser que cette proposition provoquera des remous dans les milieux politiques. Ce projet se présente comme politiquement neutre, comme une simple mesure de rationalisation technique sans influence sur la dévolution des sièges. Nous montrerons qu'il n'en est rien.

Nous n'étudions pas la province du Brabant car si les facteurs et les structures en sont très particuliers et compliquent singulièrement la présentation des chiffres, les résultats auxquels nous parvenons pour

les huit autres provinces ne seraient pas affectés par l'addition de cette province. De plus, la discussion politique est très sérieusement engagée, mais non clôturée, sur le point de savoir s'il faut fractionner l'arrondissement de Bruxelles - Hal - Vilvorde. Cet article est le dernier d'une série portant sur des thèmes voisins et que nous avons publié dans cette même revue, dans le Courrier hebdomadaire du CRISP et dans les Annales de la Faculté de Droit de Liège.

## 2. Suppression de l'apparementement.

a) Il n'est pas contestable que l'apparementement a pour effet principal une meilleure réalisation de la représentation proportionnelle ; il n'est pas contestable non plus que c'est un procédé relativement compliqué, dont les résultats sont souvent peu compréhensibles.

La suppression pure et simple de l'apparementement irait donc dans le sens de la simplification souhaitée, mais ne pourrait être tenue a priori pour « politiquement neutre ». C'est pourquoi le projet du Ministère compense cette suppression par le regroupement de certains arrondissements, les collèges électoraux de la Chambre des Représentants devenant identiques à ceux du Sénat, selon le schéma que voici :

Anvers	}	Liège	}
Malines		Huy - Waremme	
Turnhout		Verviers	
Bruges	}	Hasselt	}
Furne - Dixmude - Ostende		Tongres - Maaseick	
Roulers - Thielt			
Courtrai	}	Arlon - Marche - Bastogne	}
Ypres		Neufchâteau - Virton	
Gand - Eekloo	}	Namur	}
Saint-Nicolas		Dinant - Philippeville	
Termonde			
Alost			
Audenarde			
Mons	}		}
Soignies			
Tournai - Ath			
Charleroi			
Thuin			

Pour les 8 provinces considérées, le nombre d'arrondissements passe de 27 à 18 (le Brabant resterait composé de 3 arrondissements, ou passerait à 4, selon les compromis acceptés par les groupes linguistiques).

b) Ce système a un avantage bien net : la simplicité des calculs d'attribution des sièges (un tableau Dhondt par arrondissement). Mais il offre, estimons-nous, quatre inconvénients.

1° Dans les arrondissements regroupés, les listes électorales seront allongées, ce qui augmentera le temps nécessaire au dépouillement ; cet inconvénient est, somme toute, de peu d'importance.

2° Le système proposé par le Ministère établit, entre les diverses provinces, une criante inégalité de traitement. On sait en effet qu'il y a dans le pays, à propos de l'apparentement, deux opinions bien diverses. Les uns estiment que l'argument de « justice électorale » (se rapprocher au maximum de l'idéal de la représentation proportionnelle) est de bien peu de poids, surtout en raison de l'émiettement qu'il favorise ; ceux-là proposent la suppression pure et simple de l'apparentement (retour au régime de 1899 - 1919). D'autres au contraire estiment que le système actuel est encore trop injuste, surtout vis-à-vis des « petits » partis, et proposent l'utilisation intégrale des « restes » par le passage à un scrutin provincial. *Le système du Ministère donne raison aux uns ou aux autres, selon la province* : à Liège, on supprimerait totalement l'apparentement, et il en serait presque de même en Flandre occidentale ; par contre, au Limbourg, à Namur, au Luxembourg, on passerait au scrutin provincial pur et simple. En tout état de cause, 9 des 27 arrondissements actuels (Brabant exclu) se verraient privés de toute trace d'apparentement.

3° Déjà à l'heure actuelle, on regrette le peu d'influence de « la base » dans la confection des listes électorales, on déplore l'influence prépondérante des comités de partis (la « partitcratie »). Le système proposé par le Ministère renforce cette tendance là où il agrandit les collèges électoraux. Il est d'ailleurs bien connu que, à l'heure actuelle, l'indifférence des électeurs se manifeste nettement plus à l'égard du Sénat que de la Chambre. L'étendue des collèges électoraux n'est sans doute pas pour rien dans ce phénomène.

4° Enfin, le système proposé par le Ministère introduit, par rapport au système actuel, des distorsions systématiques. Cela est bien mis en évidence si on applique ce système aux élections du passé récent, en supposant que les chiffres électoraux restent les mêmes. Les nombres de sièges déplacés, par rapport au système actuel, seraient (pour les

8 provinces ensemble) les suivants (+ indique un gain par rapport au système actuel) :

	Communistes	Socialistes	Libéraux	Chrétiens	R.W.	V.U.	Totaux
1954		+ 3	- 3	+ 1		- 1	4
1958			- 2	+ 2			2
1961	- 1	+ 2	+ 2	- 1		- 2	4
1965	- 1	+ 1	- 2	+ 3		- 1	4
1968	- 1	+ 3	- 1	+ 1	- 2		4
1971			- 1	+ 2	- 1		2
1974		+ 2	- 2	+ 2		- 2	4
<b>Totaux</b>	<b>- 3</b>	<b>+ 11</b>	<b>- 9</b>	<b>+ 10</b>	<b>- 3</b>	<b>- 6</b>	<b>24</b>

Les différences ne sont pas très grandes, mais, sauf de rares exceptions, sont toutes de même sens : le système du Ministère n'est pas « politiquement neutre ».

Le tableau de la page suivante donne plus de détails à ce sujet, mais uniquement pour 1974. C'est un tableau des sièges déplacés, province par province, par rapport au système actuel. Le premier groupe de six colonnes (une colonne par parti, dans l'ordre : communiste, socialiste, libéral, chrétien, Rassemblement wallon, Volksunie) se rapporte au système proposé par le Ministère ; le second groupe se rapporte au système Dhondt par arrondissement, avec la liste *actuelle* des arrondissements (suppression pure et simple de l'apparement) ; le troisième groupe se rapporte au scrutin provincial décrit au paragraphe 3 ci-dessous (la découpe en arrondissements n'y joue aucun rôle). Ce système réalise, dans toute la mesure compatible avec le caractère provincial des collèges électoraux, l'idéal de la représentation proportionnelle. Il est clair que, *dans l'état actuel de l'électorat*, l'apparement joue son rôle à la perfection (quoi qu'il en soit de sa complication) ; par contre, le système du Ministère ne diffère que peu de la suppression pure et simple de l'apparement.

5° Enfin — et c'est, nous semble-t-il, l'inconvénient le plus grave — le système du Ministère perturbe considérablement l'organisation politique du pays. En effet, celle-ci repose en ordre principal, et depuis fort longtemps, sur les fédérations d'arrondissement ; la plupart des partis politiques sont fortement structurés à ce niveau, alors que l'organisation au niveau provincial est virtuellement inexistante. La suppression de fait de toute possibilité réelle d'influence électorale entraînerait à bref délai la disparition de neuf fédérations d'arrondissement (Turnhout, Ypres, Termonde, Audenarde, Soignies, Thuin, Tongres, Neufchâteau et Dinant). Cela n'irait certes pas sans remous ni rancœurs ; en outre cela modifierait

## Elections de 1974

	Dhondt Arrondissements nouveaux						Dhondt Arrondissements anciens						Dhondt province					
	CM.	SC.	LB.	CH.	RW.	VU.	CM.	SC.	LB.	CH.	RW.	VU.	CM.	SC.	LB.	CH.	RW.	VU.
Anvers . . . . .			+ 1			- 1			+ 1			- 1						
Flandre Occidentale .			- 1	+ 1			+ 1	- 2	+ 1									
Flandre Orientale . .				+ 1		- 1			+ 1			- 1						
Hainaut . . . . .		+ 2	- 1		- 1		+ 1	- 2	+ 1									
Liège . . . . .			- 1	+ 1				- 1	+ 1									
Limbourg . . . . .																		
Luxembourg . . . . .				- 1	+ 1											- 1	+ 1	
Namur . . . . .									+ 1	- 1								
Totaux . . . . .		+ 2	- 2	+ 2		- 2	+ 2	- 3	+ 3			- 2				- 1	+ 1	

bientôt la répartition géographique des candidats, en favorisant les centres des provinces au détriment des périphéries.

### 3. Le système semi-provincial.

a) Il est possible d'éliminer entièrement ces inconvénients si on adopte le système suivant (1).

1. Les arrondissements actuels sont maintenus tels quels ; les listes de candidats sont présentées au niveau des arrondissements, et les résultats du dépouillement sont centralisés au bureau principal d'arrondissement, comme dans le système actuel.

2. Les listes de divers arrondissements d'une même province sont admises à « former groupe », comme dans le système actuel.

3. Les chiffres électoraux des diverses listes, transmis par les bureaux d'arrondissement, sont centralisés par le bureau principal de la province ; celui-ci établit, par addition, les chiffres électoraux *provinciaux* des divers groupes de listes (et des listes isolées, s'il échet). Il calcule les nombres de sièges attribués, *pour la province*, à ces groupes de listes et listes isolées.

4. *Ensuite*, le bureau provincial organise la dévolution des sièges ainsi attribués entre les diverses listes des divers arrondissements. Les résultats de ces calculs sont renvoyés aux bureaux centraux des arrondissements, qui procèdent, *exactement comme dans le système actuel*, à la désignation des candidats élus (c'est à cette étape, *et alors seulement*, que joue la répartition des votes entre candidats *d'une même liste*).

5. Tant pour l'attribution des sièges au niveau provincial que pour la dévolution, par arrondissement, des sièges attribués aux diverses listes, l'outil utilisé est le tableau Dhondt, qui a toujours été associé, en Belgique, à la mise en œuvre de la représentation proportionnelle (système « de la plus forte moyenne »). Pour l'attribution, on constitue un tableau Dhondt unique pour la province entière (compte tenu des groupes de listes). Pour la dévolution par arrondissement, on considère simultanément les tableaux Dhondt des divers arrondissements de la province ; *l'ensemble* des quotients de *tous* ces tableaux est ordonné, et les sièges sont dévolus selon l'ordre de ces quotients (2).

---

(1) Nous l'avons décrit dans « L'appareillement aux élections législatives », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 585 (22 décembre 1972), pp. 11-15.

(2) Pour un exemple numérique détaillé, voir le n° 585 du *Courrier hebdomadaire du CRISP*.

b) Il est manifeste que ce système évite totalement les inconvénients mentionnés sub, 1, 2, 3, 5 du paragraphe b ci-dessus. Quant à la distorsion par rapport au système actuel, on en juge par le tableau des sièges déplacés, que voici :

	Communistes	Socialistes	Libéraux	Chrétiens	R.W.	V.U.	Totaux
1954		- 1	+ 1	- 1		+ 1	2
1958	+ 2	- 2	+ 1	- 2		+ 1	4
1961		- 2	+ 5	- 4		+ 1	6
1965				- 1		+ 1	1
1968							0
1971							0
1974				- 1	+ 1		1
<b>Totaux</b>	<b>+ 2</b>	<b>- 5</b>	<b>+ 7</b>	<b>- 9</b>	<b>+ 1</b>	<b>+ 4</b>	<b>+ 14</b>

Jugé sur ces 20 années, le système proposé ici n'est guère plus « neutre » que le système du Ministère (mais il agit en sens inverse, à savoir : en réalisant au maximum l'idéal de la représentation proportionnelle). Mais un fait important joue en sa faveur : depuis 1968, le système actuel réalise, lui aussi (par le mécanisme compliqué de l'appareillement) l'idéal de la représentation proportionnelle. Par conséquent, sinon dans l'abstrait et en toute généralité, du moins *dans l'état actuel du corps électoral* le système proposé ici est politiquement neutre (1 seul déplacement de siège sur les élections de 1968, 1971 et 1974).

Il faut ajouter que, quant au mode de calcul, le système proposé ici n'est guère plus compliqué que le système du Ministère (en moyenne, 2 tableaux Dhondt en plus par province). Ce léger surcroît de complication est compensé par le fait que tous les calculs sont faits en une seule séance par un seul et même bureau. Si on en vient un jour à mécaniser ces calculs, cet avantage sera appréciable (3).

Au total, ce système nous paraît tout aussi simple que celui du Ministère, et nettement meilleur.

#### 4. Le cas des listes incomplètes.

a) Le code électoral actuel prévoit (art. 167) qu'aucune liste ne peut se voir attribuer plus de sièges qu'elle ne présente de candidats. Cette disposition est évidemment maintenue par le système du Ministère, pour chacun des arrondissements existants.

(3) Un exemple de programmes d'ordinateur écrits dans ce but se trouve dans *Res Publica*, 1973/2, pp. 214-215.

b) Pour le système semi-provincial, cette disposition doit, de toute évidence, être maintenue pour l'ensemble de la province et pour chaque liste ou groupe de listes. Mais les listes incomplètes peuvent amener une perturbation au niveau de la dévolution par arrondissement, et la solution de ce problème implique une prise de position *politique* ; en tant que purs techniciens, les auteurs se bornent ici à énoncer l'alternative, sans décider.

1° Ou bien on considère que le scrutin, organisé comme nous l'avons dit ci-dessus, est essentiellement un scrutin d'arrondissement (avec interaction des arrondissements d'une province) ; alors, *dans chaque arrondissement séparément pris*, aucune liste ne peut se voir attribuer plus de sièges qu'elle n'a de candidats ; si donc, au cours des opérations de dévolution par arrondissement, un quotient Dhondt conduit à affecter un siège à une liste dans un arrondissement où elle n'a plus de candidat disponible, ce quotient est rayé du tableau sans provoquer d'attribution de siège, et les opérations continuent selon leur cours normal (le cas échéant, avec prolongement du tableau Dhondt *provincial*).

2° Ou bien on considère que le scrutin est essentiellement provincial, (avec dévolution subséquente aux arrondissements) ; alors il faut, coûte que coûte, que chaque liste se voie attribuer le nombre de sièges auquel elle a droit selon le tableau Dhondt provincial ; ceci exige quelques précautions supplémentaires, et complique un peu les calculs (4).

3° Cependant, il est possible d'éviter ce surcroît de complication en introduisant dans le code électoral une disposition en parfait accord avec l'esprit de notre législation. En effet, on ne peut nier que le système électoral belge est basé essentiellement sur le scrutin de liste. Or, si un ensemble de candidats n'arrive pas à réunir, dans un arrondissement, suffisamment d'adhérents pour y former une liste complète, il n'y a pas de raison de le laisser accéder au groupement avec d'autres ensembles de la même province. On est ainsi conduit à poser en principe que seules les listes complètes sont admises à « former groupe » ; ainsi, toute difficulté est supprimée.

Ceci appelle d'ailleurs trois remarques. D'une part, le phénomène en question est rarissime (il ne se produit *pas une seule fois* de 1954 à 1974) ; la loi doit le prévoir, c'est évident (une loi électorale doit *tout* prévoir !) mais son influence pratique est nulle. D'autre part, s'il existe en Belgique une tradition de « candidats isolés », qui ne se sentent en communion avec aucun parti, ils fondent en général leur propre liste pour la circonstance.

---

(4) Voir *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 585, pp. 12-13.

Cette tradition est parfaitement respectable, mais un « isolé », qui se refuse à entrer dans un parti, ne peut pas raisonnablement prétendre à « former groupe » (même avec d'autres isolés, ce qui serait bel et bien un début d'organisation en parti). Le « principe » ci-dessus n'a vraiment rien d'anti-démocratique ; la simplification technique qu'il apporte est immense (surtout par la suppression, *dans la loi électorale*, de clauses d'exception qui la compliquent singulièrement) ; nous pensons qu'il est fort souhaitable de le voir inclus dans la prochaine réforme du code électoral. Toutefois, il faudrait alors tenir compte du fait qu'une liste présentée comme complète pourrait se voir amputer d'un nom, ou de plusieurs, lors de la vérification d'éligibilité. Il faudrait donc prévoir la possibilité, pour chaque liste, de s'adjoindre quelques candidats « de réserve » en vue de cette éventualité. Vu la rareté du cas, ces candidats de réserve pourraient être identiques aux candidats « supplémentaires » que le projet du Ministère prévoit (en lieu et place des candidats à la suppléance) pour le cas où tous les candidats de la liste seraient élus (par exemple lors d'une élection sans lutte).

### Conclusion.

Il est souhaitable que notre loi électorale soit simplifiée ; le projet du Ministère est un pas dans la bonne direction, mais il n'est pas sans défauts. Nous avons cherché ici à montrer qu'une notable simplification peut aller de pair avec une véritable neutralité et le maintien intégral des structures politiques actuelles du pays.

### Summary.

*People in Belgium want to simplify the electoral laws. The responsible department (Ministère de l'Intérieur) has a project which is presented as being neutral, having no political implications. The authors compare the results of the last elections (March 74) computed according to several systems, including the new project. Their conclusion is that the new project is politically oriented : it favours the big parties.*

*The authors propose a new system of ballot which is really neutral, and they show it by a simulation on the results of the elections since 1954. Their system is simple and easily treated by computer.*



# Pourquoi VdB est aussi tête de liste pour l'élection du Conseil Provincial du Brabant?

Trois raisons:

1<sup>e</sup> — Historiquement, le Brabant a toujours été le cœur des provinces belges, le carrefour de la vie nationale et le centre de gravité de l'Europe.

2<sup>e</sup> — Economiquement, avec 22% de la population et 27% de l'emploi en Belgique, le Brabant joue un rôle capital à la fois pour Bruxelles et pour le pays. Voilà pourquoi on y trouve les salaires et le niveau de vie les plus élevés de Belgique.

3<sup>e</sup> — Politiquement, le Brabant est la seule province dont la population reflète exactement la réalité nationale: elle ne peut donc pas tomber dans les mains des excités du F.D.F./R.W. et de la Volksunie.

Faites confiance à des gens sérieux qui ont fait leurs preuves. .

**Paul Vanden Boeynants**

**VdB**



# Les élections des conseils provinciaux

---

par Raymond COSTARD,

Directeur général au Ministère de l'Intérieur.

★

## I. Présentation.

Ainsi que nous l'avons observé au lendemain des élections législatives et provinciales du 7 novembre 1971, l'étude systématique des résultats des élections pour le renouvellement des conseils provinciaux est assez récente (1).

En 1974 encore, leur analyse amène à constater qu'ils s'inscrivent parfaitement dans le courant des élections législatives simultanées. Mais leur présentation et leur examen par province mettent mieux en évidence les tendances générales, que nous nous efforçons de situer dans l'ensemble des fluctuations enregistrées depuis 1961.

L'étude des résultats n'est pas poussée jusqu'à l'arrondissement, ni, a fortiori, jusqu'au district ou au canton, car ces échelons déformeraient le panorama par le jeu de l'influence de certaines personnalités dans diverses circonscriptions. Le niveau provincial élimine pratiquement ces facteurs locaux et permet au travail de dégager une vue d'ensemble.

Les fluctuations enregistrées par les partis à contenu communautaire ou linguistique seront particulièrement intéressantes à noter, car le mouvement constaté depuis la grande grève de 1960-1961 ne se poursuit pas.

Dans chaque province, nous analysons successivement l'évolution du nombre de votes, la répartition des conseillers provinciaux et la composition des députations permanentes.

La totalisation par parti des sièges de conseiller provincial aide à donner une idée de l'évolution politique, par comparaison avec 1971, sans, bien entendu, qu'elle puisse être un reflet proportionnel de cette évolution,

---

(1) Voir : Les élections des conseils provinciaux in *Res Publica*, 1972, n° 4, pp. 667-723.

puisque le nombre de conseillers provinciaux n'est pas strictement proportionnel à la population.

La totalisation des députés permanents doit, plus encore, être vue avec prudence.

Les chiffres sur lesquels nous avons travaillé proviennent des documents du service « Elections, population, protocole » de l'administration des « Affaires nationales » du Ministère de l'Intérieur.

## II. Analyse des résultats.

### A. GÉNÉRALITÉS.

La présentation des résultats donne successivement pour chacune des provinces :

1. La participation au scrutin.
2. La répartition des votes valables entre les listes.
3. La répartition des conseillers provinciaux.
4. La composition des députations permanentes.
5. Les commentaires.

Les tableaux de répartition des votes valables entre les listes donnent les chiffres par formation politique avec, en outre, si besoin, des totalisations partielles regroupant les listes appartenant à la même idéologie politique.

Aucun commentaire n'est fait ni sur la fluctuation de la participation aux scrutins, ni sur les votes blancs et nuls, étant donné que ces données rejoignent, à peu de chose près, les élections législatives. Nous axons donc nos considérations uniquement sur l'évolution des votes valables et de la répartition de leurs pourcentages entre les partis et les familles politiques et sur la composition des conseils provinciaux et des députations permanentes.

### B. EXAMEN PAR PROVINCE.

#### 1. *Province de Hainaut.*

Le Parti social-chrétien avance de 1,78 %, le Parti socialiste de 2,33 %. En revanche, le PLP recule de 1,97 %, coefficient ramené à 1,07 % si l'on fait intervenir la dissidence constituée par le Parti libéral wallon, qui s'est présenté dans plus de la moitié des circonscriptions groupant plus des deux tiers des électeurs ; le Rassemblement wallon subit une perte de 2,40 %, supérieure à la progression socialiste. L'élargissement

**TABLEAU T. A1**  
**Participation aux scrutins**  
 (nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits . . . . .	825.028		821.154	
b) Bulletins déposés :				
nombre . . . . .	742.519		730.260	
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		90,00		88,93
c) Bulletins blancs et nuls . . . . .				
nombre . . . . .	55.474		61.436	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		7,47		8,41
d) Votes valables :				
nombre . . . . .	687.045		668.824	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		92,53		91,59
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		83,28		81,45

**TABLEAU T. A2**  
**Répartition des votes valables entre les listes**  
 (évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
PSC . . . . .	119.927	17,46	125.330	18,74
PSB . . . . .	265.538	38,65	274.085	40,98
PLP . . . . .	109.125	15,88	93.065	
PLW . . . . .			5.984	
			99.049	14,81
PC . . . . .	57.898	8,43		
UDP . . . . .			55.625	8,32
RW . . . . .	134.184	19,53	114.561	17,13
Autres listes . . . . .	373	0,05	174	0,02
<b>Total</b> . . . . .	<b>687.045</b>	<b>100</b>	<b>668.824</b>	<b>100</b>

du Parti communiste en Union démocratique des progressistes n'a pas évité un léger recul, qui se chiffre à 0,11 %. L'isolé qui a déposé une liste à Fontaine-l'Evêque recueille un chiffre quasi nul.

Au conseil provincial, la progression du Parti socialiste se marque par un gain de 5 sièges (soit 5,55 %) : cette « prime » résulte de son caractère de parti le plus puissant dans cette province. Malgré son avance, le PSC voit le nombre de ses sièges inchangé. Les pertes sont enregistrées par le PLP (2 sièges) et par le Rassemblement wallon (3 sièges).

TABLEAU T. A3

## Répartition des conseillers provinciaux

	1971	1974
PSC . . . . .	16	16
PSB . . . . .	37	42
PLP . . . . .	15	13
PC . . . . .	4	
UDP . . . . .		4
RW . . . . .	18	15
<b>Total . . . . .</b>	<b>90</b>	<b>90</b>

TABLEAU T. A4

## Répartition des députés permanents

	1971	1974
PSC . . . . .	2	2
PSB . . . . .	4	4
PLP . . . . .	—	—
RW . . . . .	—	—

La composition de la députation permanente est inchangée : 4 PSB, 2 PSC.

## 2. Province de Liège.

Le Parti social-chrétien avance de 1,92 % et le Parti socialiste de 1,76 %, tandis que le parti communiste progresse très légèrement. Le parti libéral subit un recul important (2,98 %) et le Rassemblement wallon un tassement léger (0,56 %).

Les sièges de conseiller provincial passent de 86 à 90. Le PSC en obtient 3 de plus qu'en 1971, le PSB et le PC, chacun 1. Les effectifs

TABLEAU T. B1  
Participation aux scrutins  
(nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits . . . . .	644.759		642.494	
b) Bulletins déposés :				
nombre . . . . .	581.239		571.727	
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		90,15		88,99
c) Bulletins blancs et nuls :				
nombre . . . . .	43.987		44.523	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		7,57		7,79
d) Votes valables :				
nombre . . . . .	537.252		527.204	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		92,43		92,21
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		83,33		82,06

TABLEAU T. B2  
Répartition des votes valables entre les listes  
(évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
PSC . . . . .	110.650	20,60	118.705	22,52
PSB . . . . .	194.593	36,22	200.220	37,98
PLP . . . . .	94.660	17,62	77.195	14,64
PC . . . . .	30.975	5,77	31.130	5,90
RW . . . . .	94.905	17,66	90.136	17,10
Autres listes . . . . .	11.469	2,13	9.818	1,86
<b>Total</b> . . . . .	<b>537.252</b>	<b>100</b>	<b>527.204</b>	<b>100</b>

TABLEAU T. B3  
Répartition des conseillers provinciaux

	1971	1974
PSC . . . . .	18	21
PSB . . . . .	35	36
PLP . . . . .	15	13
PC . . . . .	3	4
RW . . . . .	15	15
DB* . . . . .		1
<b>Total</b> . . . . .	<b>86</b>	<b>90</b>

\* Parti des Belges de langue allemande.

du RW restent inchangés et le Parti des Belges de langue allemande (PDB) en obtient un. Seul le PLP est en recul, passant de 15 à 13 sièges.

La députation permanente reste partagée entre 3 PSC et 3 PSB.

TABLEAU T. B4  
Répartition des députés permanents

	1971	1974
PSC . . . . .	3	3
PSB . . . . .	3	3
PLP . . . . .	—	—
RW . . . . .	—	—

### 3. Province de Luxembourg.

Pour deux formations, les résultats sont à l'opposé des courants constatés dans les autres provinces wallonnes : le Parti social-chrétien régresse de 1,26 % et le Rassemblement wallon progresse de 3,41 %.

TABLEAU T. C1  
Participation aux scrutins  
(nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits . . . . .	143.605		144.166	
b) Bulletins déposés :				
nombre . . . . .	131.559		130.505	
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		91,61		90,52
c) Bulletins blancs et nuls :				
nombre . . . . .	11.189		10.552	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		8,50		8,09
d) Votes valables :				
nombre . . . . .	120.370		119.953	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		91,50		91,91
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		83,82		83,20

Cette constatation, faite dès le soir du 10 mars 1974 également pour la Chambre des représentants et pour le Sénat, a permis de dire que la province de Luxembourg « était en retard d'une élection ».

Pour le Parti socialiste et le Parti libéral, l'évolution est conforme au reste de la Wallonie, le premier progressant de 1,25 %, le second régressant de 3,29 %.

Au conseil provincial, le PSB avance d'un siège et le RW de 2, tandis que le PLP recule de 3 sièges et que le PSC voit sa représentation inchangée.

TABLEAU T. C2

**Répartition des votes valables entre les listes**  
(évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
PSC . . . . .	49.655	41,25	47.974	39,99
PSB . . . . .	27.431	22,79	28.841	24,04
PLP . . . . .	30.659	25,47	26.607	22,18
RW . . . . .	12.473	10,36	16.481	13,74
Autres listes . . . . .	152	0,13	50	0,05
<b>Total . . . . .</b>	<b>120.370</b>	<b>100</b>	<b>119.953</b>	<b>100</b>

TABLEAU T. C3

**Répartition des conseillers provinciaux**

	1971	1974
PSC . . . . .	23	23
PSB . . . . .	11	12
PLP . . . . .	13	10
RW . . . . .	3	5
<b>Total . . . . .</b>	<b>50</b>	<b>50</b>

TABLEAU T. C4

**Répartition des députés permanents**

	1971	1974
PSC . . . . .	3	—
PSB . . . . .	3	3
PLP . . . . .	—	2
RW . . . . .	—	1

La députation permanente est profondément modifiée. En effet, alors qu'on s'attendait généralement à une reconduction de l'alliance précédente (3 PSC, 3 PSB), des tractations menées entre le PSC et le PLP ont finalement abouti à ce que le PSB, le PLP et le RW se partagent

les députés permanents à concurrence de 3, 2 et 1 sièges et évincent de la sorte le PSC. C'est là un élément nouveau et même une réelle surprise dans cette province.

#### 4. Province de Namur.

Dans cette province, les courants généraux constatés en Wallonie sont respectés, avec une amplitude importante pour le PSB et pour le RW.

Le Parti social-chrétien et le Parti socialiste progressent de 1,36 % et de 3,77 %, tandis que le Parti libéral et le Rassemblement wallon

TABLEAU T. D1  
Participation aux scrutins  
(nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits . . . . .	251.104		252.395	
b) Bulletins déposés :				
nombre . . . . .	226.676		226.296	
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		90,27		89,66
c) Bulletins blancs et nuls :				
nombre . . . . .	15.666		15.395	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		6,91		6,80
d) Votes valables :				
nombre . . . . .	211.010		210.901	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		93,09		93,20
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		84,03		83,56

reculent de 1,48 % et de 4,14 %. L'Union démocratique des progressistes (UDP), qui prend la place du Parti communiste, progresse de 0,32 %.

Au conseil provincial, le PSC et le PSB gagnent respectivement 1 et 2 sièges ; le PLP et le RW en perdent respectivement 1 et 2 ; tout comme le PC précédemment, l'UDP n'en obtient aucun.

La députation permanente est inchangée : 3 PSC et 3 PSB.

TABLEAU T. D2  
Répartition des votes valables entre les listes  
(évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
PSC . . . . .	56.311	26,69	59.721	28,32
PSB . . . . .	61.466	29,13	69.385	32,90
PLP . . . . .	38.772	18,37	35.612	16,89
PC . . . . .	2.518	1,19		
UDP . . . . .			3.188	1,51
RW . . . . .	51.728	24,52	42.995	20,38
Autres listes . . . . .	215	0,10	—	—
<b>Total . . . . .</b>	<b>211.010</b>	<b>100</b>	<b>210.901</b>	<b>100</b>

TABLEAU T. D3  
Répartition des conseillers provinciaux

	1971	1974
PSC . . . . .	17	18
PSB . . . . .	18	20
PLP . . . . .	11	10
PC - UDP . . . . .	—	—
RW . . . . .	14	12
<b>Total . . . . .</b>	<b>60</b>	<b>60</b>

TABLEAU T. D4  
Répartition des députés permanents

	1971	1974
PSC . . . . .	3	3
PSB . . . . .	3	3
PLP . . . . .	—	—
RW . . . . .	—	—

### 5. Province de Brabant.

#### a) *Présentation des listes.*

Dans les arrondissements de Nivelles et de Louvain, la physionomie des listes déposées ne présente pas de particularités dignes d'être mentionnées, si ce n'est peut-être le dépôt dans tout l'arrondissement de Louvain d'une liste PDP (Parti démocratique et pluraliste), de tendance FDF-PLDP : le n° 4 lui était d'ailleurs attribué, comme à ce groupement de circonstance dans l'arrondissement de Bruxelles. Notons aussi que, dans l'arrondissement de Nivelles, la Volksunie n'a pas déposé de liste pour la province comme elle l'a fait pour la Chambre des Représentants et le Sénat, étant donné que l'apparement ne se réalise qu'au niveau de l'arrondissement et qu'il était exclu pour ce parti d'y faire élire un conseiller provincial.

En revanche, dans l'arrondissement de Bruxelles, nous avons vu une mosaïque peu commune pour l'octroi des numéros de listes, la séparation de membres d'une même famille politique et le regroupement de tendances politiques différentes. Si pour le Parti communiste, la Volksunie et les « autres partis », la situation est simple, il en va différemment pour les trois formations politiques traditionnelles et pour le FDF-PLDP.

Chez les socialistes, les Rode Leeuwen se présentent dans tous les districts de l'arrondissement de Bruxelles, tandis que la fédération traditionnelle du PSB de Bruxelles se présente également dans tous les districts, mais sous des titres divers : PSB dans le district de Bruxelles, PSB-BSP dans ceux d'Anderlecht, de Molenbeek-Saint-Jean et de Vilvorde, PSB bruxellois dans ceux d'Ixelles, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek et BSP dans celui de Hal.

Les sociaux-chrétiens présentent une diversité comparable dans cet arrondissement : sous le n° 3, une liste PSC dans les districts de Bruxelles et de Saint-Josse-ten-Noode, une liste PSC-CVP dans ceux d'Ixelles, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles et Schaerbeek ; sous le n° 11, une liste CVP-PSC dans le district d'Anderlecht et une liste CVP dans les districts de Hal et Vilvorde.

Quant aux libéraux et au FDF, la diversité touche au très grand art. En effet, si le FDF se présente en liste commune avec le PLDP sous le n° 4 dans tous les districts de l'arrondissement de Bruxelles, sauf dans celui de Vilvorde, ou sous le même numéro la liste n° 4 représente le seul FDF, nous voyons une liste PVV se présenter, sous le n° 1, dans les districts de Hal et Vilvorde, tandis que le PLP de Bruxelles se présente sous le vocable PLP dans les districts de Bruxelles, Ixelles, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek et sous celui de PLP-PVV dans celui d'Anderlecht.

Tout cet échiquier extrêmement diversifié ne correspond d'ailleurs pas à la situation, également assez confuse, qui se rencontre en 1974 pour les élections à la Chambre des Représentants et au Sénat. Cela tient essentiellement, selon nous, à ce que les unités électorales de base ne sont pas identiques : le district pour la province, l'arrondissement (correspondant à l'arrondissement judiciaire) pour la Chambre des Représentants et le Sénat.

Les accords pour la formation des listes ont tenu compte des affinités entre les personnes et du désir de valoriser au mieux les suffrages en siège. C'est spécialement ce qu'a réalisé le PSC-CVP en évitant la concurrence entre plusieurs listes catholiques : les listes n° 3 et 11, sous des appellations variables certes, se sont réparties les 9 districts de l'arrondissement de Bruxelles, sans aucun affrontement entre sociaux-chrétiens.

Les socialistes, en revanche, ont opposé les listes n° 5 de leur fédération traditionnelle « Fédération Fr. Legrand » à celles des Rode Leeuwen ; et cette dissidence-ci s'est manifestée sous le n° 8 dans les 9 districts. Cependant, cette scission dans les forces socialistes n'a coûté aux socialistes qu'un seul siège de conseiller provincial (à noter que malgré cette perte consécutive à la scission, les socialistes gagnent un siège).

Quant aux libéraux bruxellois, ils ont donné le spectacle d'un radeau complètement désarmé. En effet, le PVV s'est présenté (liste n° 1) dans les deux districts exclusivement flamands (Hal et Vilvorde) ; le PLP officiel de la fédération de Bruxelles, s'est présenté dans le district d'Anderlecht comme PLP-PVV, et comme PLP dans les six autres.

Mais le plus clair des voix libérales s'est porté sur les listes n° 4, en tout cas dans les huit districts (listes FDF-PLDP) comprenant des communes de l'agglomération bruxelloise. Rappelons que dans le district de Vilvorde, la liste n° 4 se présentait sous le signe FDF : un conseiller provincial de ce groupe, habitant Strombeek-Bever, a été élu.

Au total, il est extrêmement malaisé de distribuer les voix entre les sous-groupes communautaires (par exemple : PSC, CVP et PSC-CVP) pour les familles politiques traditionnelles. Nous le faisons cependant pour ce qui suit :

- pour les sociaux-chrétiens : nous considérons comme PSC les voix de l'arrondissement de Nivelles, comme CVP celles de l'arrondissement de Louvain et des districts de Hal et Vilvorde ;
- pour les socialistes : nous classons comme PSB les voix socialistes de l'arrondissement de Nivelles, comme BSP celles de l'arrondisse-

ment de Louvain, comme Rode Leeuwen celles qui ont été recueillies par les listes présentées sous ce vocable (8), et comme PSB-BSP les voix socialistes recueillies dans les 9 districts de l'arrondissement de Bruxelles sous le n° 5 ;

- pour les libéraux, nous rangeons sous l'étiquette PLP les listes libérales de l'arrondissement de Nivelles, comme PVV celles de l'arrondissement de Louvain et des districts de Hal et Vilvorde et comme PLP-PVV la liste n° 10, identifiée comme « PLP Bruxelles ».

On pouvait concevoir de répartir les voix des listes mixtes entre les deux communautés de chacun des partis, au prorata des élus de chacune de celles-ci ; mais il est évident que cette ventilation ne présente aucune sécurité.

La même difficulté — et même d'une amplitude accrue — se rencontre pour une ventilation des voix des listes n° 4 dans l'arrondissement de Bruxelles entre le FDF et le PLDP (d'obédience libérale), à l'exception toutefois de l'arrondissement de Vilvorde, où la présentation comme FDF impose le classement comme tel. Pour les listes mixtes de l'espèce dans les huit districts intéressés, nous nous bornons donc à comptabiliser les voix sous une rubrique « FDF-PLDP ».

Cependant, dans le tableau T. E3, donnant la répartition des conseillers provinciaux du Brabant, nous donnons les chiffres correspondant aux appartenances politiques déclarées par les élus.

Les données concernant la province de Brabant se prêtent plus malaisément que celles des autres provinces à une analyse précise et certaine. Du rapprochement de certains chiffres se dégagent cependant des indications intéressantes sur l'évolution de l'électorat. C'est ce à quoi nous allons nous employer pour dégager les tendances générales.

#### b) *Analyse des résultats.*

Les sociaux-chrétiens progressent de 1,64 %. Si l'on pousse l'examen jusqu'aux arrondissements, on constate une progression dans chacun d'eux.

Les socialistes se stabilisent par rapport à 1971 : 22,44 % contre 22,45 %. Mais les constatations sont intéressantes dans les arrondissements. A Nivelles, ils progressent de 25,41 % en 1971 à 29,46 % en 1974, tandis qu'à Louvain, ils reculent de 26,12 % à 23,02 % ; en outre, en 1974, le PSB redevient le premier parti de l'arrondissement de Nivelles (29,46 % contre 29,17 % pour le RW, alors qu'en 1971 les chiffres étaient respectivement de 25,41 % et de 34,29 %). A Louvain, les socialistes sont en recul, comme dans le reste de la région flamande

**TABLEAU T. E1**  
**Participation aux scrutins**  
(nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits . . . . .	1.423.106		1.436.371	
b) Bulletins déposés :				
nombre . . . . .	1.295.130		1.283.215	
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		91,01		89,34
c) Bulletins blancs et nuls :				
nombre . . . . .	110.951		119.541	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		8,57		9,32
d) Votes valables :				
nombre . . . . .	1.184.179		1.163.674	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		91,53		90,68
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		83,21		81,01

**TABLEAU T. E2**  
**Répartition des votes valables entre les listes**  
(évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
PSC - CVP . . . . .	263.590	22,26	278.480	23,93
PSB - BSP . . . . .	225.180		222.917	19,16
Rode Leeuwen . . . . .	40.710		38.113	3,28
	265.890	22,45	261.030	22,44
PLP - PVV . . . . .	134.154		140.315	
PLP région bruxelloise . . . . .	72.415			
	206.569	17,45		12,06
PC - KP . . . . .	30.614	2,58	33.809	2,91
UDP . . . . .			5.006	0,43
			38.815	3,34
FDF - PLDP . . . . .			280.033	24,06
FDF - RW . . . . .	292.268	24,68	38.087	3,27
Parti démocratique et pluraliste (arrond. Louvain) . . . . .			5.320	0,46
			323.440	27,79
VU . . . . .	103.716	8,76	115.488	9,92
Autres listes . . . . .	21.532	1,82	6.106	0,52
<b>Total . . . . .</b>	<b>1.184.179</b>	<b>100</b>	<b>1.163.674</b>	<b>100</b>

(à l'exception du Limbourg) : 23,02 % contre 26,12 % en 1971. A Bruxelles, fédération traditionnelle et Rode Leeuwen additionnés, ils amorcent une légère remontée, passant de 21,02 % à 21,19 %.

Dans les arrondissements où les formations libérales sont complètement identifiables, elles subissent un tassement : sensible à Nivelles (14,75 %

TABLEAU T. E3

## Répartition des conseillers provinciaux

	1971	1974
PSC - CVP . . . . .	22	23
PSB - BSP . . . . .	17	18
Rode Leeuwen . . . . .	3	3
	— 20	— 21
PLP - PVV . . . . .	9	10
PLP région bruxelloise . . . . .	6	6
	— 15	— 16
RW - FDF . . . . .	25	21
VU . . . . .	8	9
	—	—
Total . . . . .	90	90

contre 16,14 % en 1971) et minime à Louvain (24,52 % contre 24,83 % en 1971).

Dans l'arrondissement de Bruxelles, si l'on additionne toutes les voix libérales et FDF, sous quelque vocable que ces partis se présentent, le pourcentage régresse sensiblement : 42,73 % contre 45,05 % en 1971. Toutefois le recul est assez mince (8,21 % contre 8,73 % en 1971) pour les listes qui se présentent sous la seule étiquette libérale.

De ce qui précède, on peut donc déduire que les formations libérales sont en recul dans tout le Brabant, y compris l'arrondissement de Louvain et qu'à Bruxelles le recul a été amorti pour les listes libérales distinctes du FDF.

Le Rassemblement wallon, ainsi que nous l'avons vu déjà, recule (29,17 % contre 34,29 % en 1971), dans l'arrondissement de Nivelles, comme dans le reste de la région wallonne (sauf le Luxembourg). Le FDF, quant à lui, subit, dans l'arrondissement de Bruxelles, un recul certain, bien que non chiffrable avec exactitude, puisqu'il présentait des listes communes avec le PLDP. Quant aux listes présentées par des formations-sœurs du FDF dans l'arrondissement de Nivelles, aucune

comparaison n'est possible entre 1974 et 1971, étant donné que les mêmes districts électoraux n'étaient pas couverts.

L'échec du FDF et du RW est particulièrement net, au regard des objectifs qu'ils s'étaient fixés : avec le PLDP, ils voulaient conquérir la majorité absolue au conseil provincial du Brabant « pour exercer une tutelle équitable sur les budgets et les actes administratifs... des fédérations et des communes » ; avec le PLDP, le FDF ambitionnait la même majorité, dans l'arrondissement de Bruxelles, tant à la Chambre (18 sur 34) qu'au Sénat (9 sur 17). Ces objectifs n'ont pas été atteints.

TABLEAU T. E4

## Répartition des députés permanents

	1971	1974
PSC - CVP . . . . .	2	2
PSB - BSP . . . . .	2	2
PLP - PVV . . . . .	2	2

Dans l'ensemble de la province, le Parti communiste, qui est transformé en Union démocratique des progressistes dans l'arrondissement de Nivelles, accroît ses suffrages de 0,76 % ; la Volksunie accroît les siens de 1,16 %.

Les sièges obtenus par les différentes formations politiques sont enregistrés ici, tels que leurs titulaires ont déclaré leur appartenance.

Quatre familles politiques gagnent chacune un siège : les sociaux-chrétiens, les socialistes, les libéraux et la Volksunie. Les quatre sièges sont perdus par le FDF-RW.

La députation permanente reste composée de 2 sociaux-chrétiens, 2 socialistes et 2 libéraux.

## 6. Province d'Anvers.

Deux partis progressent : le Parti social-chrétien (CVP) et le Parti libéral (PVV), respectivement de 2,85 % et de 0,67 %. En revanche, le Parti socialiste et la Volksunie subissent un recul, respectivement de 2,52 % et de 1,61 %. Le Parti communiste est en légère hausse : 2,42 % contre 2,35 % en 1971.

Au conseil provincial, le CVP obtient 2 sièges supplémentaires et le PVV un. Le BSP perd un siège et la VU 2. Le Parti communiste garde un siège, comme en 1971.

TABLEAU T. F1  
**Participation aux scrutins**  
 (nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits . . . . .	1.006.135		1.019.169	
b) Bulletins déposés :				
nombre . . . . .	917.300		936.625	
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		91,17		91,90
c) Bulletins blancs et nuls :				
nombre . . . . .	67.643		81.602	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		7,37		8,71
d) Votes valables :				
nombre . . . . .	849.657		855.023	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		92,63		91,29
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		84,45		83,89

TABLEAU T. F2  
**Répartition des votes valables entre les listes**  
 (évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
CVP . . . . .	297.489	35,01	323.740	37,86
BSP . . . . .	232.021	27,31	211.957	24,79
PVV . . . . .	108.031	12,72	114.506	13,39
PC . . . . .	19.961	2,35	20.641	2,42
VU . . . . .	184.151	21,67	171.495	20,06
Autres listes . . . . .	8.004	0,94	12.684	1,48
Total . . . . .	849.657	100	855.023	100

TABLEAU T. F3  
**Répartition des conseillers provinciaux**

	1971	1974
CVP . . . . .	34	36
BSP . . . . .	24	23
PVV . . . . .	11	12
PC . . . . .	1	1
VU . . . . .	20	18
Total . . . . .	90	90

La députation permanente est inchangée : 4 CVP et 2 BSP.

TABLEAU T. F4

## Répartition des députés permanents

	1971	1974
CVP . . . . .	4	4
BSP . . . . .	2	2
PVV . . . . .	—	—

## 7. Province de Flandre occidentale.

Le Parti social-chrétien progresse de 0,98 % et le Parti libéral de 1,59 %, tandis que le Parti socialiste recule de 1,81 % et la Volksunie de 1,05 %. Le Parti communiste enregistre un succès assez sérieux, passant de 0,49 % en 1971 à 1,00 %.

TABLEAU T. G1

Participation aux scrutins  
(nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits . . . . .	708.429		716.791	
b) Bulletins déposés :				
nombre . . . . .	653.179		654.179	
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		92,20		91,26
c) Bulletins blancs et nuls :				
nombre . . . . .	63.053		63.048	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		9,65		9,64
d) Votes valables :				
nombre . . . . .	590.126		591.131	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		90,35		90,36
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		83,30		82,47

Le nombre des sièges de conseillers provinciaux, qui était de 80 en 1971, passe à 90. Cette augmentation amplifie, en sièges, le succès des uns et atténue l'échec des autres : le CVP et le PVV se partagent les 10 nouveaux sièges, à concurrence de 6 et 4, tandis que le BSP

et la VU conservent le statu quo ; le Parti communiste n'est pas encore représenté.

La composition de la députation permanente reste inchangée : 5 CVP et 1 BSP.

TABLEAU T. G2

**Répartition des votes valables entre les listes**  
(évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
CVP . . . . .	253.127	42,89	259.329	43,87
BSP . . . . .	139.918	23,71	129.451	21,90
PVV . . . . .	78.022	13,22	87.598	14,81
PC . . . . .	2.864	0,49	5.886	1,00
VU . . . . .	113.801	19,28	107.736	18,23
Autres listes . . . . .	2.394	0,41	1.131	0,19
<b>Total . . . . .</b>	<b>590.126</b>	<b>100</b>	<b>591.131</b>	<b>100</b>

TABLEAU T. G3

**Répartition des conseillers provinciaux**

	1971	1974
CVP . . . . .	38	44
BSP . . . . .	19	19
PVV . . . . .	8	12
PC . . . . .	—	—
VU . . . . .	15	15
<b>Total . . . . .</b>	<b>80</b>	<b>90</b>

TABLEAU T. G4

**Répartition des députés permanents**

	1971	1974
CVP . . . . .	5	5
BSP . . . . .	1	1
PVV . . . . .	—	—

8. *Province de Flandre orientale.*

Le Parti social-chrétien avance de 1,96 % et le PVV de 1,48 %. En revanche, le Parti socialiste et la Volksunie sont en recul, respectivement de 2,26 % et de 1,37 %. Le Parti communiste avance très légèrement de 1,87 % à 1,98 %.

TABLEAU T. H1  
**Participation aux scrutins**  
 (nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits . . . . .	903.596		913.281	
b) Bulletins déposés :				
nombre . . . . .	837.179		826.644	
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		92,65		90,51
c) Bulletins blancs et nuls :				
nombre . . . . .	66.902		66.798	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		7,99		8,08
d) Votes valables :				
nombre . . . . .	770.277		759.846	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		92,01		91,92
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		85,25		83,20

TABLEAU T. H2  
**Répartition des votes valables entre les listes**  
 (évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
CVP . . . . .	278.814	36,20	289.982	38,16
BSP . . . . .	182.380	23,68	162.757	21,42
PVV . . . . .	148.253	19,24	157.379	20,72
PC . . . . .	14.384	1,87	15.042	1,98
VU . . . . .	142.291	18,47	129.963	17,10
Autres listes . . . . .	4.155	0,54	4.723	0,62
Total . . . . .	770.277	100	759.846	100

TABLEAU T. H3  
**Répartition des conseillers provinciaux**

	1971	1974
CVP . . . . .	37	37
BSP . . . . .	22	20
PVV . . . . .	16	18
PC . . . . .	—	—
VU . . . . .	15	15
Total . . . . .	90	90

Les sièges du CVP et de la VU restent inchangés, tandis que 2 sièges passent du BSP au PVV. Le Parti communiste n'est pas encore représenté. La députation permanente reste composée de 4 CVP et de 2 BSP.

TABLEAU T. H4  
Répartition des députés permanents

	1971	1974
CVP . . . . .	4	4
BSP . . . . .	2	2
PVV . . . . .	—	—

### 9. Province de Limbourg.

De même qu'une province wallonne, le Luxembourg, s'écarte de l'allure générale des résultats de sa région, en Flandre, la province de Limbourg donne des résultats différents des trois autres provinces du Nord.

TABLEAU T. 11  
Participation aux scrutins  
(nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits . . . . .	365.478		377.206	
b) Bulletins déposés :				
nombre . . . . .	342.468		351.602	
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		93,70		93,21
c) Bulletins blancs et nuls :				
nombre . . . . .	33.458		28.672	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		9,77		8,15
d) Votes valables :				
nombre . . . . .	309.010		322.930	
% du nombre bulletins déposés . . . . .		90,23		91,84
% du nombre électeurs inscrits . . . . .		84,55		85,61

En effet, le Parti socialiste enregistre une progression de 1,86 % et le PVV un recul de 0,13 %. Quant au Parti social-chrétien et à la Volksunie, ils suivent le courant général des provinces flamandes, le premier progressant de 1,07 % et la seconde reculant de 2,77 %.

Au Conseil provincial, les deux sièges perdus par la Volksunie sont gagnés par le CVP et le BSP.

La députation permanente continue à grouper 5 CVP et 1 BSP.

TABLEAU T. 12

**Répartition des votes valables entre les listes**  
(évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
CVP . . . . .	145.116	46,96	155.104	48,03
BSP . . . . .	64.283	20,80	73.164	22,66
PVV . . . . .	41.620	13,47	43.063	13,34
VU . . . . .	55.680	18,02	49.262	15,25
Autres listes . . . . .	2.311	0,75	2.337*	0,72
<b>Total . . . . .</b>	<b>309.010</b>	<b>100</b>	<b>322.930</b>	<b>100</b>

\* Dont 1.285 dans le district de Tongres pour la liste « Retour à Liège ».

TABLEAU T. 13

**Répartition des conseillers provinciaux**

	1971	1974
CVP . . . . .	34	35
BSP . . . . .	15	16
PVV . . . . .	9	9
VU . . . . .	12	10
<b>Total . . . . .</b>	<b>70</b>	<b>70</b>

TABLEAU T. 14

**Répartition des députés permanents**

	1971	1974
CVP . . . . .	5	5
BSP . . . . .	1	1
PVV . . . . .	—	—

### III. Vue d'ensemble.

Une fois de plus, les résultats des élections provinciales se sont inscrits en 1974 dans la ligne des résultats nationaux pour le renouvellement de la Chambre des Représentants et du Sénat. On ne voit pas, dans le choix des électeurs, de motivations proprement provinciales, en raison surtout de la simultanéité des scrutins.

En pourcentage de voix, dans les provinces wallonnes, le PSC et le PSB progressent, tandis que le PLP et le RW reculent. Une exception cependant : le Luxembourg, où le PSC recule et le RW progresse, cette province étant présentée, comme nous l'avons rappelé « en retard d'une élection ». Le Parti communiste, remplacé dans trois provinces par l'UDP (en totalité dans celles de Hainaut et de Namur, en partie dans le Brabant), n'enregistre toujours aucun résultat significatif.

Dans les provinces flamandes, le CVP et le PVV progressent au détriment à la fois du BSP et de la VU, sauf dans le Limbourg, où le BSP progresse sérieusement et le PVV subit un tassement minime.

En Brabant, les résultats sont plus difficiles à interpréter en raison des interférences entre le FDF et certains libéraux. Il vaut la peine de redire que, dans le Brabant wallon, le RW, qui fait un de ses plus mauvais scores, est remplacé comme premier parti par le PSB, qui y fait un de ses meilleurs résultats.

Les sociaux-chrétiens paraissent avoir tiré profit de la présentation à peu près générale de listes communautaires distinctes. Les socialistes suivent leurs courants régionaux à Nivelles et à Louvain en les amplifiant quelque peu, aussi bien pour l'avance dans le premier arrondissement que pour le recul dans le second. Dans l'arrondissement de Bruxelles, le recul socialiste a été enrayé.

Les libéraux reculent à Nivelles et, légèrement, à Louvain. A Bruxelles, leurs résultats, où ils sont confondus avec ceux du FDF, sont en retrait, mais il est impossible d'apprécier dans quelle mesure l'échec des listes communes est imputable à chacune des composantes. Tout au plus peut-on émettre une hypothèse, fondée sur la constatation que généralement les fluctuations électorales de Bruxelles sont reproduites en décalque dans le Brabant wallon : si ce parallélisme a existé, le recul est dû aux deux partenaires, mais dans une proportion plus importante au FDF.

La Volksunie progresse quelque peu, notamment à Bruxelles, de même que les communistes.

Globalement, les sociaux-chrétiens progressent dans le pays tout entier, et spécialement en Flandre. Ils paraissent avoir exploité fort adroitement

le courant régionaliste qui parcourt le pays et choisi des candidats aptes à jouer le rôle de locomotive.

Les socialistes progressent en Wallonie, où ils défendaient des idées fédéralistes ou régionalistes et disposaient d'hommes « convaincants » pour l'électeur. Ce résultat a été acquis malgré le handicap d'ennuis politiques tout récents (RTT) et le fait que certains points du programme socialiste, comme l'avortement, n'ont pas eu grand succès. En revanche, le recul est général en Flandre, où ce parti n'a presque pas renouvelé son personnel de proue et où les candidats ont souvent combattu les thèses régionalistes. Une seule exception en pays flamand : le Limbourg, où la personnalité de M. Willy Claes, qui s'était imposé comme ministre des Affaires économiques, a réussi à inverser le courant.

Les libéraux reculent partout en Wallonie, sauf dans le Luxembourg : ils ont paru en général peu crédibles dans leur campagne électorale. En Flandre, ils ont défendu des thèses régionalistes nettes, ce qui peut fort bien expliquer leur progression : celle-ci est générale, sauf dans le Limbourg et dans l'arrondissement de Louvain, où le courant bruxellois s'est répercuté. Nous hésitons à attribuer, comme certains le font, le recul libéral en Wallonie à l'alliance FDF-PLDP à Bruxelles. Si cette explication peut se concevoir à Bruxelles et dans les environs — ce qui resterait à démontrer —, elle est peu vraisemblable dans les quatre provinces wallonnes : combien, en effet, peut-il y avoir d'électeurs libéraux à s'être détournés du PLP parce que leur parti était allié à Bruxelles avec un autre, alors qu'ils avaient dans leur propre circonscription des listes exclusivement libérales ? Combien même connaissaient l'existence de ces listes mixtes ?

L'enseignement le plus intéressant qui se dégage du scrutin est constitué par le recul pratiquement général des partis communautaires ou linguistiques. En effet, la Volksunie enregistre un certain recul, tandis que le FDF et le RW subissent un échec fort sérieux. Celui-ci doit s'apprécier non seulement en fonction du pourcentage du repli, mais aussi par référence aux objectifs donnés dans la campagne électorale : outre ceux qui concernaient proprement le Brabant (2), le FDF et le RW voulaient devenir le parti le plus puissant de la communauté française, donc du Conseil culturel pour la communauté culturelle française ; aucun de ces objectifs n'a été atteint.

Au lendemain des élections de 1971, nous nous sommes demandé si les positions des partis communautaires étaient appelées à se maintenir. Les élections de 1974 indiquent un retournement de ce courant. La

---

(2) Voir rubrique II, B, 5, b, pages 14 et 15.

Volkunie, qui bénéficie d'une longue tradition de nationalisme flamand, résiste mieux à ce reflux. Quant au FDF et au RW, ils ont donné, au lendemain du scrutin, une impression de surprise et de désarroi ; ce stade est dépassé au moment où ces lignes sont écrites (3) et le RW vient même de faire son entrée au Gouvernement.

L'examen des prochains scrutins sera chargé d'enseignements, car plusieurs possibilités se présentent :

- Les trois partis linguistiques et communautaires rétablissent leurs positions ou reprennent leur progression.
- Leur recul se poursuit. Dans ce cas, il sera intéressant d'observer quels partis bénéficieront de leur effritement. En 1974, le PSC et le CVP semblent avoir été les principaux bénéficiaires du retour d'électeurs qui les avaient quittés dans cette direction.
- Une redistribution plus générale des forces politiques s'opère en Belgique.

TABLEAU T. J

## Fluctuation par parti et par région des sièges de conseiller provincial

		Quatre provinces wallonnes	Brabant	Quatre provinces flamandes	Total
Sociaux-chrétiens . . . . .	1971	74	22	193	239
	1974	78	23	152	253
Socialistes . . . . .	1971	101	20	80	201
	1974	110	21	78	209
Libéraux . . . . .	1971	54	15	44	113
	1974	46	16	51	113
Communistes . . . . .	1971	7	—	1	8
	1974	8	—	1	9
Listes wallonnes . . . . .	1971	50	25	—	75
	1974	47	21	—	68
Listes flamandes . . . . .	1971	—	8	62	70
	1974	—	9	58	67
Divers (PDB) . . . . .	1971	—	—	—	—
	1974	1	—	—	1
Total . . . . .	1971	286	90	330	706
	1974	290*	90	340**	720

\* Le nombre des conseillers provinciaux est passé à Liège de 86 en 1971 à 90 en 1974.

\*\* Le nombre des conseillers provinciaux est passé en Flandre occidentale de 80 en 1971 à 90 en 1974.

Les considérations qui précèdent n'ont pas l'ambition de donner une explication complète des fluctuations de votes enregistrées le 10 mars 1974.

Notre propos est uniquement d'apporter quelques compléments de réflexion à ceux qui s'essaieront à déceler les raisons profondes des variations enregistrées.

Le total des sièges par parti n'est pas la traduction proportionnelle des mouvements de voix constatés. L'allure générale de ces mouvements est cependant assez bien respectée, si l'on ne perd pas de vue que le chiffre global des sièges s'est accru de 14 unités d'un scrutin à l'autre.

TABLEAU T. K

## Fluctuation par parti et par région des députés permanents

		Quatre provinces wallonnes	Brabant	Quatre provinces flamandes	Total
Sociaux-chrétiens . . . . .	1971	11	2	18	31
	1974	8	2	18	28
Socialistes . . . . .	1971	13	2	6	21
	1974	13	2	6	21
Libéraux . . . . .	1971	—	2	—	2
	1974	2	2	—	4
RW . . . . .	1971	—	—	—	—
	1974	1	—	—	1
Total . . . . .	1971	24	6	24	54
	1974				

La situation est inchangée en 1974 par rapport à 1971. La seule différence provient du Luxembourg, où les 3 PSC ont été remplacés par 2 PLP et 1 RW.

Ainsi le Parti social-chrétien conserve encore 28 mandats de député permanent sur 54, mais il n'est plus présent que dans 8 députations permanentes sur 9.

Le Parti socialiste garde des positions inchangées et reste présent dans les 9 provinces.

Le Parti libéral, présent en 1971 uniquement dans la députation permanente du Brabant, prend place, en outre, dans celle du Luxembourg, et porte ainsi ses députés permanents de 2 à 4.

Le Rassemblement wallon obtient un siège dans cette dernière.

Les modifications enregistrées dans le Luxembourg sont consécutives, comme nous l'avons noté plus haut, aux tractations assez troubles qui se sont déroulées pour la constitution du collège provincial au lendemain du scrutin du 10 mars 1974.

### Summary

*The elections for the provincial councils, held on the 10th of March 1974, has shown results that are quite similar to those shown by the parliamentary elections. Traditional parties keep or reinforce their positions, whereas the linguistic parties suffer a setback-clear-cut in the case of the Rassemblement Wallon and the Front Démocratique des Bruxellois, but only limited for the Volksunie, which has a long-standing Flemish-nationalist tradition.*



# Politique belge - Belgische politiek

1967 : 1 vol./bund., 153 p./blz. . . . . 150 FB  
(Res Publica 1969/5)

1968 : 1 vol./bund., 408 p./blz. . . . . 290 FB

1969 : 1 vol./bund., 435 p./blz. . . . . 450 FB

1970-71 : 1 vol./bund., 204 p./blz. . . . . 150 FB  
(Res Publica 1973/5)

**Souscription/Bestelling : C.C.P./P.C.R. 000-0053374-24.**

IBSP - Institut belge de Science politique

BIWP - Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek

## *Abonneer u op de publikaties van* ***Uw Cultuurraad***

De Cultuurraad voor de Nederlandse cultuurgemeenschap publiceert:

- de Handelingen 200 fr. - het Beknopt Verslag 50 fr. - het Bulletin van Vragen en Antwoorden 50 fr.

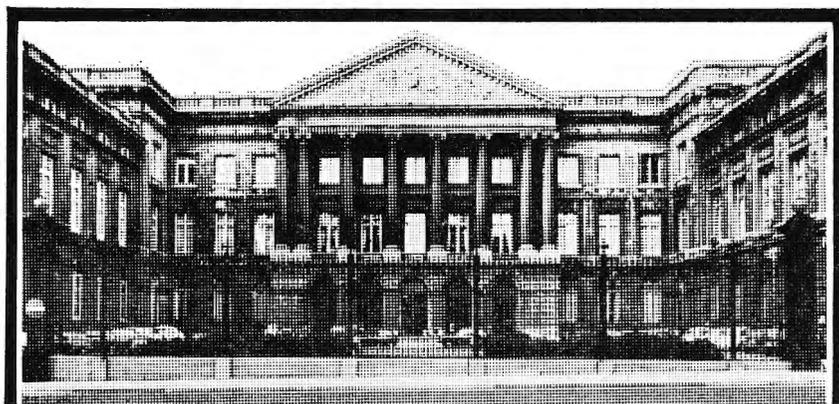
U kan op elk van deze publikaties, steeds met vermelding van de gewenste titel(s),

een abonnement nemen - aan de loketten van om het even welk postkantoor

- of door storting of overschrijving op prk. 94.60

van de Dienst Postabonnementen, 1000 Brussel.

• Bij gezamenlijke overschrijving voor verschillende abonnees,  
dient een lijst met hun naam en adres te worden gevoegd.



# DOCUMENTATION POLITIQUE INTERNATIONALE INTERNATIONAL POLITICAL SCIENCE ABSTRACTS

27, rue Saint-Guillaume, 75341 PARIS CEDEX 07, FRANCE

**Comité de rédaction :** Jean Laponce (Université de la Colombie britannique, Président de l'Association Internationale de Science Politique), Stein Rokkan (U. de Bergen), David Easton (U. de Chicago), H.R.G. Greaves (London School of Economics), Richard I. Hofferbert (U. du Michigan), Jean Meyriat (Comité International pour la Documentation des Sciences Sociales), André Philippart (Secrétaire général de l'A.I.S.P.), **Directeur :** Serge Hurtig (Fondation Nationale des Sciences Politiques).

## Aux Universités et aux Instituts de recherche

Vos enseignants et vos chercheurs peuvent-ils facilement avoir accès aux Abstracts de science politique ? Sont-ils à la portée de vos étudiants ? La bibliothèque de votre université y est-elle abonnée et en possède-t-elle une collection complète ? Celle de chacune de vos salles spécialisées et institutions de recherche, dans des domaines tels que la science politique, les relations internationales, l'histoire contemporaine, les sciences administratives, la sociologie, l'étude des grandes régions du monde, y est-elle également abonnée ?

## Aux Bibliothèques générales

Vos lecteurs disposent-ils d'un instrument de référence leur permettant de se renseigner aisément sur les articles que les revues du monde entier consacrent aux problèmes politiques ? Une collection des Abstracts ne serait-elle pas utile à votre service de référence ?

Publiés depuis 1951 par l'Association Internationale de Science Politique (tous les volumes anciens sont encore disponibles), les Abstracts sont le principal instrument de documentation en science politique. Les analyses d'articles publiés dans des revues spécialisées et dans des revues d'intérêt général sont désormais complétées par des analyses des contributions aux principaux annuaires. Les articles publiés en anglais sont analysés en anglais ; ceux publiés dans toutes autres langues le sont en français. En 1972, quatre livraisons ont apporté 2.998 analyses d'articles publiés dans 474 périodiques, deux fois plus qu'en 1968. L'amélioration se poursuit, et en 1973 on aura trouvé, dans six livraisons, plus de 4.500 analyses. Chaque numéro contient un index des matières détaillé, ainsi qu'une liste des périodiques dépouillés. Le dernier numéro de chaque volume annuel contient un index des matières cumulatif ainsi qu'un index des auteurs.

## DOCUMENTATION POLITIQUE INTERNATIONALE INTERNATIONAL POLITICAL SCIENCE ABSTRACTS

27, rue Saint-Guillaume, 75341 PARIS CEDEX 07, FRANCE

- Abonnement au Vol. XXIV, 1974       Commande permanente (Vol. XXIV et suivants, sauf annulation)

Nom de l'abonné (particulier ou institution) : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Date : ..... Pays : .....

Nom et fonctions : ..... Signature : .....

- Paiement joint : .....      **Volume XXIII, 1973**      **Volume XXIV, 1974**  
 Veuillez envoyer une facture       Tarif normal (institutions) : F.F. 175       Tarif normal (institutions) : F.F. 225  
— Instructions particulières :       Tarif réduit (particuliers) : F.F. 75       Tarif réduit (particuliers) : F.F. 100

Les règlements peuvent être faits en toute monnaie convertible, en coupons de livres Unesco, ou par virement au CCP 3.517.41 Paris. Prière d'établir les chèques à l'ordre de **IPSA-Abstracts**.

# RES PUBLICA

Revue de l'Institut belge de Science politique

Tijdschrift van het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek

Review of the Belgian Political Science Institute

Rédacteurs en chef — Hoofredacteurs

L. MOULIN — W. DEWACHTER

La reproduction, soit intégrale, soit abrégée, des articles est autorisée. Toutefois, les références doivent être indiquées avec précision (nom de l'auteur, titre de l'article, numéro et pages de la revue). Les droits de traduction sont réservés pour tous pays.

L'institut belge de Science politique n'assume pas la responsabilité des opinions émises ; celles-ci n'engagent que les auteurs. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Het is toegelaten, de artikels hetzij integraal, hetzij samengevat, over te nemen. De referenties moeten nochtans nauwkeurig aangeduid worden (naam van de schrijver, titel van het artikel, nummer en bladzijden van het tijdschrift). De vertaalrechten zijn voorgehouden voor alle landen.

Het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek neemt geen verantwoordelijkheid op zich voor de uitgebrachte meningen ; deze verbinden slechts de auteurs. De niet opgenomen manuscRIPTen worden niet teruggegeven.

Les articles qui nous sont envoyés devront être dactylographiés en double interligne et accompagnés d'un court résumé (max. 150 mots) en anglais.

De bijdragen moeten persklaar aangeboden worden, getipt met dubbel interlinie. Zij moeten vergezeld zijn van een engelstalige samenvatting van maximum 150 woorden.

---

## SIEGE DE L'INSTITUT — ZETEL VAN HET INSTITUUT :

Hôtel de Sociétés scientifiques, rue des Champs-Élysées 43 - B-1050 Bruxelles (Belgique).  
Tél. : 649.13.57 - 647.89.94 C.C.P. n° 000.00533.74-24 — Hotel voor Wetenschappelijke Genootschappen, Elyzeese Veldenstraat 43 - B-1050 Brussel (België). Tel. : 649.13.57 - 647.89.94 P.C.R. nr 000.00533.74-24.

---

## Conditions de vente et d'abonnement de la revue RES PUBLICA : Verkoops- en abonnementsvoorwaarden van het tijdschrift RES PUBLICA : Sales conditions and annual subscription of RES PUBLICA Review :

- |   | 1974             |
|---|------------------|
| 1. Abonnement annuel (5 numéros) — jaarlijks abonnement (5 nummers).<br>Annual subscription (5 numbers). (min. 1.000 p.).   | F.B. — B.F.      |
| Belgique - België . . . . .   | 500              |
| Autres pays - Andere landen - Others countries . . . . .  | 660 (U.S. \$ 20) |
| Etudiants - Studenten (Belgique - België) . . . . .   | 300              |
| 2. Collection par année de 1959 à 1973 - Collectie per jaar vanaf 1959<br>tot 1973 - Set per Year of 1959 through 1973  |                  |
| Belgique - België . . . . .   | 450              |
| Autres pays - Andere landen - Others countries . . . . .  | 580 (U.S. \$ 16) |
| 3. Vente au numéro - Verkoop per nummer - Number sale (1962 à/tot/<br>through 1973) . . . . .   | 150 (U.S. \$ 5)  |
| 4. Collection complète de 1959 à 1973 inclus : Belgique : 6.000 F.B. - Autres pays : 6.000 F.B.<br>Volledige Verzameling van 1959 tot 1973 inbegrepen : België : 6.000 B.F. - Andere<br>landen : 6.000 B.F.<br>Full set of 1959 through 1973 : Belgium : 6.000 B.F. - Others countries : 6.000 B.F. |                  |



Imprimé en Belgique — Gedrukt in België

Dépôt légal — Wettelijk depot : D/R.P. 1974/3-4/1173